

VII. 12^o. 21^o. 9.

A 52

5625,00^x



X
5625,00,

VOYAGE

A

SAINT-DOMINGUE.



VOYAGE

SAINT-DOMINGUE

972.9-5
WIM

VOYAGE

A

SAINT-DOMINGUE,

PENDANT LES ANNÉES

1788, 1789 et 1790;

PAR LE BARON DE WIMPFEN.

TOME PREMIER.

Les voyages sont bons, non pour rapporter
seulement combien de pas a Sancta-Rotonda,
ou la richesse des caleçons de la signora
Livia, mais pour frotter et limer notre
cervelle contre celle d'autrui.

MONTAIGNE.

A PARIS,

Chez COCHERIS, Imprimeur-Libraire, cloître
Saint-Benoît, n^o. 352, Section des Thermes.

AN CINQUIÈME DE LA RÉPUBLIQUE. (1797, vieux style).

161167 R



VOYAGE

SAINT-PIERRE

LE 15 MARS 1852

DE LA

FRANCE

TOUR

DE

LA

TERRE

DE

LA

FRANCE

LE 15 MARS 1852

DE LA

FRANCE



A V I S
DES ÉDITEURS.

LA traduction anglaise de cet Ouvrage a obtenu à Londres, depuis plusieurs mois, le plus brillant succès. Il importe peu aux lecteurs de savoir pourquoi elle a été publiée avant l'original, et de connaître les circonstances qui ont amené cet événement presque inoui dans les Annales de la littérature. Nous nous bornerons à leur apprendre que nous avons été assez heureux pour les *sauver* de la traduction d'une traduction, en parvenant à nous procurer *le manuscrit original* que nous publions aujourd'hui.

Il était difficile de le faire paraître dans un tems où il fut plus utile. C'est à l'instant où le sort des colonies va se fixer, où l'on va porter le flambeau de la vérité sur les manœuvres des hommes qui les ont dévastées, où la moindre erreur peut nous les faire perdre, que tout bon citoyen doit s'empresser de tourner ses regards vers ces riches et malheureuses contrées. Tout français qui veut intervenir d'une manière quelconque dans la décision d'une des questions les plus importantes qui aient occupé jusqu'à ce jour nos diverses législatures, doit être jaloux de recueillir toutes les données qui peuvent lui faciliter la solution du problème. Ils en trouveront beaucoup dans cet Ouvrage; et abstraction faite de quelques opinions politiques étrangères au sujet,

tous ceux qui s'intéressent à la chose publique ne dédaigneront pas les observations, aussi neuves que multipliées, d'un homme auquel on ne saurait refuser les plus grands talens et le jugement le plus sain.

Nous osons même croire que nos législateurs pourront emprunter quelque chose du plan que l'auteur propose, dans son *Post-Scriptum*, pour l'amélioration du sort des colonies.

Il y aurait sans doute beaucoup d'observations à faire sur cette intéressante production ; mais nous n'en entreprenons point l'extrait, et nous voulons encore moins faire une préface. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire que ce voyage assure à son auteur la réputation d'excellent écrivain, en même tems que celle de profond

penseur. Son style est pur, correct,
 élégant, toujours adapté au sujet.
 On y retrouve à chaque page ce
 brillant et cette facilité, ce *molle*
atque facetum, auxquels on recon-
 naissait (qu'on pardonne cette ex-
 pression à des républicains) la touche
 de l'*homme de cour*.

C'est ce qui nous a déterminés à
 braver la censure des partisans de
 la liberté illimitée des noirs. Nous
 n'invoquerons pas sans succès contre
 elle l'appui de l'homme impartial,
 de l'homme de goût, et sur-tout de
 l'ami des lettres.

VOYAGE

A

SAINT-DOMINGUE.

LETTRE PREMIÈRE.

Au Hâvre-de-Grace. Juillet, 1788.

JE ne m'étais point trompé, monsieur, en vous disant qu'il ne fallait pas désespérer que la fortune ne m'offrît bientôt une nouvelle occasion d'étendre, par de nouvelles expériences pratiques, le peu de lumières que j'ai déjà acquises, tant sur quelques parties de notre planète, que sur l'existence politique, morale et physique des différens peuples qui l'habitent.

Je crois, à dire vrai, cette science fort peu nécessaire à notre bonheur; mais,

A

lorsque le hasard nous offre les moyens de l'acquérir, je crois que nous avons tort de la négliger. Si elle ne nous rend pas plus heureux, elle peut du moins nous rendre plus modestes.

Elle nous rendrait certainement très-utiles si, quoiqu'en dise Sénèque (1), au talent de bien observer et de ne tirer de ses observations que des conséquences justes, on joignait le pouvoir d'inspirer, à l'indocile ignorance, le degré de modestie nécessaire pour comprendre qu'il est des vérités d'expérience qui, pour choquer la routine de l'usage, les préjugés de l'habitude, ou les principes d'une éducation trop circonscrite, ne sont, par-là même, que plus propres à étendre, avec les bornes de la sphère dans laquelle elle végète, les moyens d'être plus sociale, c'est-à-dire, plus nécessaire et plus utile aux autres (1).

(1) Voyez sa seconde lettre à Lucilius.

(2) « C'est sottise et faiblesse, dit Charron, que de penser que l'on doit croire et vivre par-

Et tel ne fut pas, monsieur, ce bon jésuite, qui, pris et traité par l'amiral Anson avec tous les égards dûs au malheur, aima mieux se faire interdire et chasser de son ordre, que de continuer à prêcher la maxime : *hors de l'église, point de salut*. Sa gratitude pouvait être exagérée; mais ce n'est point perdre ses pas que d'apprendre, en voyageant, à ne point danner son bienfaiteur (1).

Le navire sur lequel je m'embarque se nomme *la Vénus*; le capitaine qui

tout comme en son village. . . . Le sot appelle barbarie ce qui n'est pas de son goût et usage, et semble que nous n'avons autre touche de la vérité et de la raison, que l'exemple des opinions et usances du pays où nous sommes ».

SAGESSE. Liv. 2. Chap. II.

(1) *Voyage autour du Monde*, tomé 2. Ce jésuite n'était sûrement pas du diocèse d'un certain archevêque de Lima qui, passant en Europe sur le navire du capitaine Guiot, lequel avait à bord le squelette d'un Patagon, parvint à faire jeter ce squelette à la mer pendant une tempête, disant que c'étaient les os de ce Payen qui la leur attirait. (Voyez *Dissertation sur l'Amérique*, 2^o part.

le commandé est ce même M. Cottin, dont le nom a si souvent paru dans les gazettes pendant la dernière guerre, et qui mérita la distinction flatteuse de recevoir une épée de la main du roi.

Je serai le seul passager à bord, et je n'en serai que mieux. Quoiqu'une société un peu variée soit plus nécessaire sur un vaisseau que par-tout ailleurs, il est si rare de trouver chez l'espèce de gens qui naviguent, les qualités dont l'harmonie sociale se compose, que je dois plutôt me féliciter que me plaindre d'être seul.

Si je me piquais d'une exactitude servile, j'aurais des excuses à vous faire de ne vous avoir pas d'abord parlé de mon voyage de Caën ici.

Je partis de cette première ville sur un cheval entier, qui m'eût fait arpenter bien du terrain, si j'avais voulu le laisser courir après toutes les jumens que son instinct pressentait une lieue à la ronde.

Je dinai à Cujes, où je troquai mon indomptable monture contre un bidet de

poste, dont j'eus bien de la peine à ranimer la vigueur à l'aide du même instrument avec lequel je domptais les passions de son fougueux prédécesseur, mes éperons.

La marée étant haute, je fus obligé de faire plusieurs lieues dans l'eau jusqu'à la sangle, et de courir à franc étrier sur l'Océan. Cette circonstance ne m'empêcha pas d'admirer la richesse et la beauté du pays que je laissai sur ma droite, en avançant vers le Hâvre.

Si les badauts qui y viennent de Paris, afin de pouvoir dire le reste de leurs jours qu'ils ont vu la mer, *le vaste Océan*, prolongeaient leur course jusqu'ici, ils jouiraient du moins d'un des plus beaux spectacles que la nature puisse offrir : celui d'une chaîne de côtaux, où l'on trouve à chaque pas de ces sites délicieux, que les Anglais nomment *romantics*; où la campagne, embellie de tout ce que l'art, la culture, un luxe raisonnable peuvent ajouter à ses charmes naturels, n'offre que des tableaux d'ai-

sance, de paix, de bonheur, et forme le plus doux contraste avec cette plaine d'un sombre azur, dont le coup-d'œil sévère et monotone, est l'image de l'immensité sans bornes, dans le calme; celle du combat et de la tumultueuse anarchie des passions, dans la tempête.

On fait, au port du Hâvre, des travaux qui le rendront plus vaste et plus commode. Ils ne sont pas, monsieur, du genre de ceux de Cherbourg, car ils portent le caractère de sagesse et d'utilité qui distingue les entreprises du commerce, plus occupé du soin de s'enrichir, que de la vanité de paraître riche; tandis que les autres, calculés sur une échelle de grandeur, qui pourrait bien poser à faux, ne seront peut-être jamais qu'un monument de la légèreté avec laquelle on les a entrepris.

La ville du Hâvre n'est presque composée que d'une seule rue, mais si animée, si bruyante, que l'on n'a pas besoin de voir la mer pour savoir que l'on est dans un port. Des légions de péro-

quets de toutes les parties du monde, de toutes les tailles, de toutes les couleurs, suspendus aux portes, aux boutiques, aux fenêtres de tous les étages, parlent, sifflent, chantent, crient, babillent comme des..... pies..... *Les vilains oiseaux!* me disait mon hôtesse, que j'écoutais depuis une heure; *je voudrais qu'ils fussent tous au fond de la mer!* — Ah! madame, pensai-je, si vous étiez donc comme eux, dans une cage.

Si le vent le permet, nous mettrons à la voile demain. Le tems est beau, la saison favorable, et le navire commode; quoique petit. M. Cottin unit à la réputation d'un excellent homme de mer, celle d'être aussi prudent que brave. Il sait que le courage, voisin de l'imprudence, est aussi dangereux aux gens de son état, que la sagesse qui dégénère en timidité: en voilà assez pour r'assurer mes amis contre la menace du proverbe; *tant va la cruche à l'eau.*

L E T T R E I I.

En mer. Août, 1788.

Nous mêmes à la voile le 29 du mois dernier, monsieur ; une brise favorable nous jeta, en deux fois vingt-quatre heures, hors de la Manche, et, sans un vent un peu trop frais, qui nous balotta pendant quelques jours dans le perfide golfe de Gascogne, nous n'aurions jusqu'ici éprouvé aucune des contrariétés qui rendent l'état de navigateur si périlleux et si pénible.

Notre principale occupation, notre plus grand plaisir, après celui de nous voir favorisés par le plus beau tems, a jusqu'ici été la pêche, amusement solide, qui joint l'utilité à l'agréable, en nous permettant de suppléer, par du poisson frais, la volaille et la viande salée, dont on se dégoûte plus vite sur mer qu'ailleurs.

Outre des Thons, des Bonites, des Dorades, des Dauphins, nous avons pris

une espèce de poisson que l'on nomme des Folles; elles vont comme les premiers, par bandes, sont plus délicates, mais on les rencontre plus rarement, peut-être parce que la facilité de les prendre en a diminué l'espèce dans ces parrages.

Quelques heures de calme nous permirent de prendre hier deux Requins. Il fallut un pallant pour hisser à bord le premier dont la gueule était armée de cinq rangées de dents.

Ce poisson que les anciens marins ont baptisé du nom sinistre de *Requin*, d'où dérive son nom moderne, est le tygre de la mer. Son extrême voracité lui fait dévorer tout ce qu'il peut atteindre, même le fer. Aussi aurait-il déjà dépoissonné l'Océan, si son instinct de voracité n'était balancé par ses yeux placés, non à la partie antérieure, mais aux deux côtés de sa tête large et plate, ce qui ne lui permet ni de voir, ni de chasser en ligne directe; enfin, par la forme de sa gueule, laquelle ouverte



sous la tête, le force à se retourner pour saisir sa proie. La chair humaine paraît être le mêt favori de cet ogre ; aussi infeste-t-il particulièrement la route des navires qui transportent d'Afrique en Amérique les cargaisons de nègres dont il meurt toujours un grand nombre. Il ne faut donc pas douter, monsieur, que ceux de nos politiques qui plaident pour le commerce de la traite des noirs, n'appartiennent à l'espèce des Requins.

Ce que ce poisson a de particulier, et ce qui prouve avec quel soin la nature supplée à la privation de certaines facultés, c'est qu'il est constamment accompagné de deux ou trois petits poissons que l'on nomme *Pilotes*. Ils paraissent avoir établi leur domicile sur le hant de sa tête, où ils se nourrissent, dit-on, de la substance qu'ils pompent de sa peau. C'est delà qu'ils partent successivement pour diriger sa course, en nageant à une certaine distance devant lui. Il est rare de prendre un Requin sans prendre en même tems ses *Pilotes*, qui, au mou-



vément extraordinaire qu'il fait , vont reprendre leur poste. Voilà des parasites bien fidèles à leur hôte.

Pendant que je raisonnais avec le capitaine sur l'excès de férocité , ou de voracité qui , dans le Requin , est sans doute le produit de ses besoins et la conséquence naturelle d'une loi générale et nécessaire , destinée à prévenir les suites de la multiplication infinie des différentes espèces du règne ichthyologique , nos matelots se préparaient à nous donner une preuve de l'instinct de méchanceté gratuite qui distingue l'homme des autres animaux.

Après avoir amarré l'une des extrémités d'une corde à une barrique vide et bien calfatée de manière à ce que l'eau ne pût y pénétrer , l'autre bout fut , à l'aide d'un nœud-coulant , passé à la queue du Requin , opération assez difficile par la force extraordinaire dont est douée cette partie de son corps , avec laquelle il porte des coups si terribles , qu'il fait , non pas *trembler la mer* ,

comme le dit naïvement le rédacteur de l'Histoire générale des Voyages (1), mais le pont des plus forts navires. On lui crève ensuite les yeux, et, dans cet état, on le jète à la mer.

C'est en effet un spectacle barbarement singulier que celui des efforts qu'il fait en tous sens, soit pour pénétrer l'eau, soit pour s'élançer dans l'air, et toujours rammené à la surface liquide par le poids de la barrique qui l'y assujétit.

On destina son camarade à être mangé, quoique la chair du Requin, d'un blanc fade et blafard, soit imprégnée d'un goût fétide et d'une odeur d'urine. Mais, qu'est-ce que les matelots ne mangent pas? *Je crois*, dit un de nos plus anciens voyageurs, *que le diable rôti, bouilli, grillé, traîné par les cendres, laisserait ses grègues dans leurs dents* (2).

A la pêche succédait la chasse. Le calme qui permet aux oiseaux de dis-

(1) Tome 2, chap. 5.

(2) Journal d'un Voyage aux Indes orientales, Tome 2,

tinguer le poisson à une plus grande profondeur, et le voisinage d'un navire, que ce dernier aime, non pour le plaisir de voir des *animaux à deux pieds sans plumes*, mais parce que la nouveauté de l'objet l'attire; le calme et le navire avaient rassemblé autour de nous beaucoup d'oiseaux, nos maîtres et nos rivaux dans l'art de la pêche.

Nous en tuâmes plusieurs, uniquement pour exercer notre adresse, car leur chair noire, sèche et filandreuse est immangeable pour qui n'est pas dévoré de la faim.

Les plus curieux de ces oiseaux sont la Frégatte et le Paille-en-Cul, ou Flèche-en-Cul, que les Espagnols nomment *Robo-de-Junco*, Queue de Jonc, et qui mérite ce sobriquet par deux plumes tellement accolées, qu'elles paraissent n'en faire qu'une, et qui forment sa queue (1). Le premier est l'aigle de

(1) On peut voir la description plus détaillée du Paille-en-cul, nommé aussi l'*Oiseau-du-Tropique*, dans l'*Histoire d'un Voyage aux îles Malouines*. Tome 2, chap. 20.

l'Océan ; il a la taille , les formes , le vol sublime de ce roi des airs. L'un et l'autre , et la Frégatte surtout , se tiennent presque toujours à une telle distance qu'il est extrêmement rare de pouvoir les tirer à une portée raisonnable.

Mais un oiseau que je ne m'attendais pas à trouver en mer , c'est une espèce de hibou. Si celui-ci , *en longs gémissemens , ne traîne point sa voix ;* s'il n'a pas , chez les matelots , la réputation dont son confrère jouit chez les vieilles femmes des deux sexes , celle d'être le triste et prophétique organe de la mort , il a du moins la figure , l'existence nocturne , le vol furtif et silencieux de l'oiseau de Pallas ; on le nomme ici *Poiroux*. Je pense bien qu'il est connu des naturalistes sous un nom plus noble et plus sonore.

Une question qui se présente d'elle-même à la vue de tous ces oiseaux que l'on trouve à deux , quelquefois à trois cents lieues de toute terre , qui , la plupart , vont y passer la nuit , et qui cer-

tainement y font leur ponte (1), c'est de savoir comment ils retrouvent leur gîte; car, outre que l'espace qu'ils ont à traverser n'offre aucun point de remarque propre à diriger leur vol, il est impossible de supposer que le seul organe de la vue les guide à une pareille distance. Dire qu'ils se règlent sur le cours du soleil, ne résout point la question, car 1^o. il y a des jours où cet astre ne paroît point; 2^o. je les ai vu souvent voler et nager autour de nous long tems après son coucher; 3^o. comment le soleil, qui varie dans son cours d'un solstice à l'autre, peut-il leur servir de boussole permanente? Soyons de bonne-foi; ce mystère de la nature confond l'esprit; car, l'instinct que nous prêtons aux bêtes, me semble un mot beaucoup plus propre

(1) Les Brasiiliens prétendent que l'oiseau nommé *Calcamar* ne quitte jamais les flots, où il dépose même ses œufs. Il est, je crois, permis, de douter d'un fait qui n'a pour garant que la croyance vulgaire, et que contredisent toutes les loix de la nature.

à nous sauver l'aveu de notre ignorance,
qu'à expliquer l'usage d'une faculté qui
nous manque.

LETTRE

L E T T R E I I I.

En mer. Septembre, 1788.

P L U S j'observe, Monsieur, les animaux, poissons ou volatils, qui font ici une partie de notre société, plus je leur trouve avec l'espèce humaine des rapports qui seraient très-propres à tempérer son orgueil, si elle voulait se rappeler que la seule faculté qui la distingue, celle de la réflexion, ne sert presque jamais qu'à la rendre plus malheureuse et plus méchante.

Mais, dit-on, l'homme n'est-il pas le seul être doué du degré d'intelligence nécessaire pour vivre en société? Le seul qui aye reçu le don sublime de communiquer avec Dieu par la pensée? Et nous aussi, vous répondront l'Abeille, le Castor, la Fourmi, nous vivons en sociétés, mais en sociétés beaucoup moins tracassières que les vôtres; et quant à la communication dont vous parlez, nous ne

voyons pas que, depuis sept mille ans qu'elle dure, elle vous ait encore rendus ni meilleurs, ni plus sages.

Il me faudrait plus de connaissance, ou pour employer le mot propre, moins d'ignorance de l'histoire naturelle des différentes espèces de poissons, et de l'ornithologie marine, pour vous en parler pertinemment : je me bornerai donc à quelques aperçus.

Le poisson que l'on rencontre le plus fréquemment est le marsouin qui va par bandes, que l'on trouve, à-peu-près, sous toutes les latitudes, et qui se distingue en deux espèces; le Marsouin proprement dit, et le Moine. Il est trop connu sur nos côtes, pour entrer dans de plus grands détails. Les marins prétendent qu'il dirige toujours sa course au vent, et moi qui me plais à vérifier ces sortes d'observations, je vous assure que sur vingt expériences, j'en ai trouvé dix-neuf fausses!

Il résulte à l'égard de la *Procellaria*, que l'on nomme vulgairement *Alcyon*,

ou *Sattanique*, ou *l'Oiseau de tempête*, et qui ressemble beaucoup au Martinet de terre, un préjugé tout aussi faux. On le regarde comme le précurseur des orages (1). Cependant, je n'ai jamais vu l'expérience justifier cette opinion dans aucune des latitudes que j'ai parcourues du nord au sud, de l'est à l'ouest. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que cet oiseau pêche, sans doute, avec plus de succès par un tems plus orageux et sombre, que sous un ciel serein.

La Baleine me pardonnera-t-elle de ne pas l'avoir nommée la première, car si la taille donne le rang, elle a un droit incontestable au premier?

Elle est ici, à l'intelligence près, ce que l'Éléphant est sur terre, le plus grand,

(1) Voyez Bougainville, *Voyage au tour du Monde*, tome 1 chapitre 8. Il est encore plus étonnant de trouver ce préjugé consacré dans les *Études de la Nature*, ouvrage qu'on lit avec trop de fruit et d'intérêt, pour ne pas regretter d'y trouver des erreurs. Voyez le tome 2, étude x, page 229.

et sans doute le plus fort des êtres de son élément. Elle se distingue aussi en différentes espèces, dont la plus grande se trouve dans les mers du nord. Elle habite, comme le Marsouin, tous les climats, car on la rencontre depuis les pôles jusqu'à l'équateur.

On a fait beaucoup de contes sur la taille de ce poisson, plus précieux au commerce par son huile et ses fanons, que l'Éléphant qui n'a que son ivoire. Un archevêque d'Upsal, entr'autres, assure avoir vu une Baleine d'une telle monstruosité, que le seul orbite d'un de ses yeux pouvait contenir vingt hommes assis (1); quoique celle qui escamotta Jonas fut déjà d'une taille prodigieusement supérieure à la plus grande Baleine connue, puisque l'œsophage de celle-ci n'a pas même un pied de diamètre, on voit que celle du prophète de Ninive ne devait être qu'un goujon, comparée à celle de l'archevêque Hiperboréen.

(1) Histoire naturelle des régions Septentrionales, livre 21.

Le Souffleur se rencontre aussi fréquemment que la Baleine, à l'espèce de laquelle il appartient. Le jet d'eau qu'il lance perpendiculairement, le fait reconnoître de très-loin.

Si dans les jeux de votre adolescence on vous a fait racheter un gage par un baiser, pour avoir levé le doigt à *poisson vole*, faites-vous le rendre : on a abusé de votre jeunesse, car, non-seulement il y a des poissons volans, mais on les trouve en très-grand nombre aux environs des tropiques. Le terme moyen de leur taille est celui de la grande sardine (1), et c'est, de tous les poissons de mer, le plus délicat à mon goût, que vous pouvez aussi prendre pour terme moyen. Mais il est en même-tems le plus malheureux, car il ne semble avoir reçu

(2) Mais il est absolument faux, comme le disent le docteur Dellon et l'abbé de Choisy, que l'on en voye de la grosseur d'un hareng. Voyez *Relation d'un Voyage aux Indes-Orientales*, tome 1, chapitre 2, et *Journal du Voyage de Siam*, page 30.

la faculté d'échapper aux poursuites des poissons qui nagent mieux que lui, que pour devenir la proie des oiseaux, lorsque l'éminence du danger le force à prendre son vol. Il arrive même que des troupes entières poursuivies viennent s'abattre sur le pont des navires, où ils trouvent une inhospitalité tout aussi barbare que la haine de leurs voraces ennemis. Leurs aîles délicates ne les soutenant dans l'air qu'autant qu'elles conservent un certain degré d'humidité, ils ne sauroient prolonger leur vol au-delà d'une portée de fusil (1).

Aussi, Monsieur, semblables au faible, auquel une faculté de plus ne donne

(1) Voyez la description de ce poisson dans l'*Histoire d'un Voyage aux îles Malouines*, tome 1, chapitre 1, où l'auteur, don Pernetty, le nomme très-improprement *un amphibie*, parce qu'il a la faculté de s'élaner hors de son élément. Pour qu'un animal quelconque soit réputé amphibie, il faut qu'il puisse, non pas quitter momentanément la terre ou l'eau, mais habiter, mais vivre alternativement sur l'une et dans l'autre.

souvent qu'un nouveau droit à la haine du fort, ces infortunés trouvent, dans l'avantage même dont les a doués la nature, une nouvelle source de persécutions et de dangers.

Je ne vous parle point de l'animal singulier que les marins nomment *Galère*, les naturalistes *Holoture*, qui n'est, disent-ils, ni plante, ni poisson, et dont il faut chercher la description chez ces derniers.

La contrariété des vents ou des courans, force quelquefois les navires qui vont aux Antilles, à ranger les Açores d'assez près. Il n'est alors point rare de voir des oiseaux de terre, emportés par le vent, se jeter sur les vaisseaux comme dans une espèce de port. J'ai été témoin qu'ils n'y sont pas mieux reçus que les poissons volans, et que si l'habitude de voir des hommes les a rendus assez méfians pour éviter de se laisser prendre, ils n'échappent à ce danger que pour périr d'une mort lente, lorsque l'épuisement de leurs forces ne leur permet plus de se soutenir en l'air.

Le voisinage des Açores , découvertes par Gonsalve Vello , m'a rappelé une des mille et une fables débitées par les voyageurs , indépendamment des *qui-proquo* de leurs éditeurs, qui, sans connaissances nautiques , écrivent par fois , du ton le plus grave les plus pitoyables absurdités.

La fable dont je parle est celle de la statue équestre trouvée dans l'isle de Cuervo ou Corvo. Elle était , dit-on , couverte d'un manteau , la tête nue , tenant de la main gauche la bride de son cheval , et montrant de la droite l'occident (1).

Si ce conte fut inventé pour ébranler l'opiniâtre incrédulité de ceux qui , pour des raisons à eux connues , niaient la possibilité de l'existence d'un nouveau monde , cela prouve une triste vérité : c'est que l'on ne triomphe de l'espèce d'ignorance , qui ne croit qu'aux vérités

(1) Histoire générale des Voyages , tome I , livre I , chapitre I.

triviales ou aux miracles, qu'en prenant le masque et le langage de l'imposture.

Venons à l'absurdité.

Towtson, dit l'Histoire générale des Voyages (1), après avoir perdu toutes ses voiles, suspendit à son mât *un vieux bonnet*, avec lequel il se conduisit à l'isle de Wight.

Or, monsieur, *ce vieux bonnet* était une vieille *bonnette*, c'est-à-dire, une voile que, dans le beau tems, l'on ajoute aux autres moyennant un boute-hors, ou une petite vergue qui s'adapte à une des vergues majeures.

Je ne vous dis rien du tems, qui est toujours très-beau. Notre traversée sera assez longue, mais elle sera très-douce, et, j'espère, exempte des contrariétés qui, de l'état de marin, font un métier de forçat. La parfaite harmonie qui règne à bord, jointe au bon esprit d'y varier nos occupations, contribuent à nous faire

(1) Histoire générale des Voyages, tome 2, livre 2, chapitre.

avancer, sans impatience, vers le but de notre course. M. Cottin occupe constamment ses matelots, afin d'éviter les conséquences de l'oisiveté, toujours funeste au bon ordre. Les uns font de l'étoupe, d'autres du fil carré; d'autres raccomodent les voiles, épicient les cables, etc. ces travaux n'ont rien de pénible. Ils se font en chantant, sous une tente qui met les ouvriers à l'abri du soleil. Je me plais à les partager. Je disloque de vieux bouts de corde, comme vos belles dames parfilent des brins d'or; et si je suis destiné à ne pas rapporter de mes voyages tout le fruit que j'en espère, j'aurai du moins appris à faire des nœuds en *cul-de-poule*.

Nous avons fait, au passage du tropique, la cérémonie du baptême des profanes (1), c'est-à-dire, de ceux qui

(1) On peut voir les détails de cette cérémonie, longuement décrite dans le chapitre 2 du *Voyage aux îles Malouines*, dont l'auteur observe que les anciens qui n'avaient point de boussole et

ne l'avaient point passé encore , mais avec la mesure d'ordre , d'égards , de modération , sans laquelle les plaisirs dégénèrent en peines , et les jeux en combats. La lecture , une partie de piquet , dans laquelle M. Cottin n'oublie pas son ancien métier de Corsaire ; l'histoire de quelques événemens très-singuliers et très-intéressans de la vie de ce brave marin , remplissent les vides de la journée , et prolongent même nos conversations jusque bien avant dans la nuit.

qui ne s'écartaient point des côtes dans leurs plus longs voyages , ne connurent pas la cérémonie bizarre du batême. N'est-il pas en effet très-extraordinaire que cette cérémonie , qui dérive d'une institution moderne , relativement à l'existence des Tyriens , des Phéniciens , des Carthaginois , n'aye point été pratiquée par ces navigateurs ? Les désordres auxquels l'abus de cette singerie a donné lieu , l'ont faite déiendre sur les vaisseaux de la marine royale. Il est même fort extraordinaire que cette caricature ridicule d'un sacrement d'institution divine , ait été jamais tolérée chez des chrétiens.

L E T T R E I V.

Jacmel, île Saint-Domingue.

Octobre, 1788.

J E suis à terre depuis huit jours, monsieur, et certes je n'avais pas tort de ne me sentir aucun empressement d'y arriver. Quel pays! quelles mœurs! quels.....! Mais, comme je ne suis plus assez jeune pour céder, sans résistance, à l'empire de la première impression, je me suis résolu à un parti que je crois sage; celui de laisser s'é mousser ce que Montaigne appelle *la pointe de l'étrengeté*, afin de mûrir, par un noviciat de quelques mois de silence et d'observations, le jugement que je dois porter des hommes, des mœurs, du pays.

Je veux, s'il est possible, et je l'espère, éviter les deux principaux écueils sur lesquels la plupart des voyageurs échouent, l'exagération et l'étourderie. Je n'irai donc point, jugeant comme

eux du tout sur une partie, tracer hardiment le portrait d'un peuple sur quelques traits d'une société, peindre l'homme dans un individu, et poser en principe que *toutes les femmes à Rome portent perruque* (1), parce que j'aurai vu de faux cheveux à *la charmante Rosalinde*. « On a dès long-tems remarqué, dans les voyageurs, une affectation particulière à vanter le théâtre de leurs voyages », dit M. de Volney (1), et j'espère encore échapper à ce reproche.

En attendant, je vous rendrai compte de la manière dont s'est terminé le mien.

(1) *Lettres sur l'Italie, par M. le président du Paly*, tome 2, lettre 87. On trouve une autre preuve de cette légèreté de jugement, moins excusable chez une nation plus réfléchie, dans le *Voyage autour du Monde*, par l'amiral Anson, tome 3, livre 3, chapitre 9, où le rédacteur ne fait pas difficulté de juger de la probité et des mœurs de tous les habitans du vaste empire de la Chine, d'après quelques friponneries des habitans de Macao.

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte*, tome 2, chapitre 18.

La constance du beau tems nous ayant permis de prendre, presque chaque jour, hauteur, M. Cottin me dit le 24, que si aucun événement extraordinaire ne venait à la traverse, nous verrions, le lendemain avant midi, la Désirade, ce qui eut en effet lieu vers dix heures du matin; et c'est, depuis que je navigue, le seul exemple d'un rapport aussi exact entre l'observation de la latitude et la mesure du lok, si sujette à erreur, quoique la seule manière d'estimer la route, lorsque l'absence du soleil interdit l'usage du quart de cercle ou de l'octant.

J'arrivais dans un monde nouveau, et cette seule pensée m'eût déjà rendu très-attentif à observer la chaîne des isles que nous allions longer sur les deux bords, quand même le plaisir de revoir la terre, plaisir dont un navigateur seul peut connaître le charme, n'y eût pas constamment attaché mes regards.

Nous vîmes successivement et sur notre gauche, la Désirade, que Colomb ne découvrit qu'à son second voyage; que des

géographes mal instruits prétendent inhabitée, et qui nourrit quelques colons qui y cultivent un peu de café et de coton. Ensuite, la Guadeloupe, que nous accostâmes assez près pour y distinguer les habitations éparses sur la côte.

Nous laissâmes sur la droite, et Montserrat, qui paraît n'être qu'une seule montagne, dont le talus rapide est peu susceptible de culture; et la grande isle de Cuba, dont le nom vous rappellera ceux de milord Axminster, de l'intéressante Fanny, de la bonne madame Riding, et de l'abbé Prévost, leur père.

Un incident, qui pouvait nous devenir fatal, pensa me priver du plaisir d'en voir davantage.

Nous approchions de Saint-Domingue, dont M. Cottin voulait reconnaître la pointe occidentale. La beauté de la nuit m'avait engagé à rester sur le pont. Vers minuit, étant à la poulène, je crus voir que quelque chose de sombre et de grisâtre interrompait la ligne de l'horizon. A force de fixer cet objet, je reconnus

que c'était une terre basse, et je jugeai que, portant assez de voiles, avec une bonne brise, nous n'avions plus un quart de lieue à courir.

Sans rien témoigner à l'officier de quart ni aux matelots, je fus réveiller le capitaine, que je conduisis à l'avant. Sa présence d'esprit fut égale à sa surprise : larguez vite les écoutes à tribord, me dit-il ; puis, arrachant la barre au timonier, il commanda de brasser bas-bord, et nous arrivâmes..... Et il était tems, monsieur, car nous n'étions plus à deux encablures de cette terre, qui était la petite isle de *Saona*, sur laquelle, en cas de naufrage, nous n'eussions trouvé que du sable.

Cette rencontre nous donnant un point de reconnaissance positif, nous nous élevâmes au large, et je fus me coucher pour quelques heures.

Nous avions la côte méridionale de Saint-Domingue en pleine vue à mon réveil. La brise, qui venait de terre, nous apportait le confus mélange des émanations

tions de tous les aromates, parmi lesquels l'odorat distinguait le suave parfum de l'acacia-buisson.

La voilà donc, me dis-je, cette terre, ce premier échantillon (1) d'un nouveau monde, dont la découverte dut combler Colomb d'une joie d'autant plus pure, qu'elle le tirait tout-à-coup de la foule des aventuriers téméraires, pour l'élever au rang des plus grands hommes! Jamais entreprise plus hardie n'avait décidé une aussi grande question. Aussi, quel moment! Quel triomphe pour l'amiral et ses compagnons! Héritiers de la puissance de Dieu, continuateurs de son ouvrage, ils achevaient la création! L'histoire ne sait dire que des faits: il faut se transporter en esprit parmi eux, pour se peindre leur étonnement, pour en-

(1) Quoique Colomb eût découvert précédemment, c'est-à-dire, le 12 octobre 1492, l'île de Guanahami, ou Sansalvador, une des Lucayes, je me permets cette espèce de transposition, parce que Saint-Domingue fut la première où les Espagnols firent un établissement.

tendre les cris de leur allégresse , pour voir l'expression d'un tendre et religieux respect succéder aux inquiets et sombres regards de la méfiance , du découragement et de la haine douloureuse. Comme ces hommes , avides de terre , dûrent dévorer des yeux ce sol inconnu , ces productions nouvelles , cette nature étrangère (1) ! Comme l'aspect de cet isle dut aggrandir leur chef , même dans l'opinion de celui d'entr'eux qui , rebuté d'une tentative dont l'audace étonnait sa prudence , disait aussi naguères , avec les courtisans de l'Escorial : *Rien de plus*

(1) Il faut avoir une idée bien fautive de l'espèce diverse dans laquelle cette vue dut les jeter , pour dire , comme les compilateurs de l'*Histoire générale des Voyages* , tome 10 , livre 1 , chapitre 1 , que la première fois que les Espagnols débarquèrent sur le nouveau monde , ils *baisèrent humblement la terre*. Ils la baisèrent *avec transport* , dit avec beaucoup plus de vraisemblance l'auteur de l'*Histoire de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique* , tome 13.

fou que cette entreprise (1); mais qui, à son retour, ne dira pas comme eux, *rien de plus simple*, car il voudra en partager la gloire comme il en a partagé les périls.

Ce fut le dimanche 1492, que l'on vit Saint-Domingue; et l'incalculable influence de cette découverte, la révolution qu'elle produisit dans le commerce, la politique, les opinions de l'Europe, doivent rendre ce jour à jamais célèbre dans les fastes de son histoire.

Mais, quel contraste, monsieur, dans les conséquences des principes adoptés par les différentes puissances, selon qu'ils furent dirigés par l'esprit de commerce ou celui de conquête (2)! L'un n'appor-

(1) Colomb offrit d'abord ses services à don Juan, roi de Portugal, qui les refusa. Dans un voyage qu'il fit à la cour de ce prince à son retour d'Amérique, en 1493, les courtisans conseillèrent à leur maître de le faire périr, et lui offrirent même de l'assassiner.

(2) Le desir de perfectionner la connaissance du globe a donné naissance à une nouvelle

tait au nouveau monde que des vices, des arts, des besoins; l'autre lui apportait l'esclavage et la mort. A la voix du premier, je vois le Batave indigent s'élançer de ses lagunes, parcourir le globe; et, par son économe et persévérante industrie, couvrir ses marais des richesses des deux mondes, en fondant aux extrémités de la terre des colonies plus étendues, plus riches, plus populeuses que la métropole; tandis que l'Espagnol dépeuple ses belles provinces, pour aller dépeupler les Antilles, le Mexique, le Pérou, et bâtir de pauvres capucinières (1) sur les débris du riche empire

sorte d'ambition, celle des découvertes. Elle a à-peu-près les mêmes conséquences que les deux autres pour les peuples découverts, parmi lesquels les seuls habitans de la terre de Van-Diemen, ou nouvelle Hollande, ont eû le bon esprit de rejeter avec mépris des présens dont ils n'avaient que faire, et qui ne leur eussent donné que de nouveaux besoins. Voyez *Nouveau Voyage à la mer du Sud*, page 29.

(1) Je sais que les moines du Mexique n'observent pas mieux le vœu de pauvreté que les

de Montesuma..... Ah! l'imagination la plus froide recule d'horreur devant la gloire de Cortez et de ses successeurs, quand on songe qu'elle a coûté vingt millions d'hommes à ces malheureuses contrées (1)! « Et quels biens, dit Montesquieu, les Espagnols ne pouvaient-ils pas faire aux Mexicains! Ils avaient à leur donner une religion douce, ils leur apportèrent une superstition furieuse; ils auraient pu rendre libres les esclaves, et ils rendirent esclaves les hommes libres. Ils pouvaient les éclairer sur l'abus des sacrifices humains; au lieu de

autres; mais la somptuosité des églises, l'opulence des monastères, le luxe du clergé, ne suppléent pas plus à la culture, la véritable base de la richesse des colonies, que la luxure des moines à leur population. Le Pérou a beau produire de l'or, il ne sera vraiment riche que lorsqu'il produira des hommes et des récoltes. On compte, dans la seule ville de Mexico, vingt-neuf couvens d'hommes et vingt-deux de filles.

(1) Carjaval se vantait, au moment de mourir, d'avoir à lui seul massacré vingt mille Indiens.

cela, ils les exterminèrent. Je n'aurais jamais fini, si je voulais raconter tous les biens qu'ils ne firent pas, et tous les maux qu'ils firent (1) ».

(1) *De L'Esprit des Loix*, livre 10, chapitre 4.

L E T T R E V.*Jacmel. Octobre, 1788.*

JE reprends , monsieur , sans aucun préambule , la suite de ma dernière lettre.

La variété des aspects , la nouveauté des formes sous lesquelles une végétation rapide développe , sous un ciel brûlant , des productions inconnus aux Zônes tempérées ; cette terre , dont aucune voix n'interrompait le silence , dont aucune trace de culture ni d'habitation ne troublait la solitude , attachèrent long-tems mes yeux et ma pensée.

Que sont devenus les hommes doux et paisibles qui l'habitaient ? Répondez , Européens : où sont-ils ? Tant que vous n'avez trouvé chez eux que les vertus de l'hospitalité , vous vous êtes contentés d'en faire vos esclaves , n'est-ce pas ? Mais du moment où vous vîtes que,

frappés des excès de votre inconsequente et barbare turpitude, ils passaient de l'amour à la haine, et de l'adoration au mépris, vous vous êtes hâtés d'exterminer, comme des bêtes féroces, des hommes qui vous avaient reçus comme des dieux. Envain espérez-vous que le tems effacera ce crime de la mémoire des hommes; il existe sur ce rivage un monument (1), dont le nom, confondu avec ses flots, roule à la postérité le souvenir de vos fureurs.

Telles furent, monsieur, les premières pensées que m'inspira la vue de Saint-Domingue. Vous ne les confondrez pas, j'espère, avec les déclamations d'un enthousiasme factice. La question, si la découverte de l'Amérique doit être regardée comme avantageuse ou préjudiciable à l'Europe, n'est point encore décidée; mais celle de son influence sur le bonheur des habitans de cette partie

(1) La rivière du massacre.

du nouveau monde ne l'est que trop par le fait : ils n'existent plus (1).

L'ancien, le véritable nom de Saint-Domingue, n'est pas trop connu. François Coréal dit que les naturels la nommaient *Quisqueia*, *Haiti*, *Cipanga* (2). Peut-être ces noms sont-ils moins ceux de l'isle entière, que des différentes parties où les indigènes avaient leurs établissemens. Les Espagnols la nommaient d'abord *Isabella* (3), et la nom-

(1) Voyez Réflexions sur la colonie de Saint-Domingue, tome 1, chapitre 2. Un seul Cacique était parvenu à former, au Nord-Est de Saint-Domingue, un établissement où il avait réuni quatre mille de ses compatriotes, qu'il gouvernait sous le titre de Cacique de l'île de Saint-Domingue, sans autre dépendance que celle d'appeller de ses jugemens à l'audience royale. Mais, en 1718, cet établissement ne contenait déjà plus que quatre-vingt à quatre-vingt dix individus des deux sexes.

(2) *Relations des Voyages*, etc., tome 1, chapitre 1.

(3) *Correspondance de Ferdinand Cortez*, etc., lettre 1.

ment encore aujourd'hui *Hispanola*, ainsi que tous les peuples navigateurs, à l'exception des seuls Français, qui confondant le nom de la capitale *San-Domingo*, avec celui de l'isle, ont pris et gardé l'habitude de l'appeller *Saint-Domingue* (1).

Je reprends la suite de notre navigation.

Soit négligence des timoniers, soit que des courans inconnus nous eussent fait dériver, nous nous trouvâmes à l'entrée de la nuit tellement afalés sur une côte à pic, vers l'embouchure de la rivière de Naïba, que nous restâmes tout-à-coup sans vent pour nous en tirer, et sans fond pour y jeter l'ancre. Il fallut mettre la chaloupe et le canot à la mer afin de nous remorquer.

(1) *L'Histoire générale des Voyages* termine le récit de la fondation de cette ville, tome 10, livre 1, chapitre 1, par un quiproquo impardonnable, en ajoutant qu'elle était devenue dans la suite, sous le nom de *Saint-Domingue*, une des plus florissantes colonies françaises.

Je vis avec plaisir la rivière de Naiba ou Neiva, une des plus considérables de Saint-Domingue, s'acheminer vers l'Océan à travers une large vallée, et se diviser, au-dessus de son embouchure, en plusieurs canaux qui forment un coup-d'œil très-agréable. Cependant rien n'annonce que cette belle contrée soit ni cultivée, ni habitée, et c'est dommage, car je doute que l'on trouve ailleurs un local qui offre à-la-fois un sol plus varié à la culture, et plus de ressources d'agrément et d'utilité au cultivateur, pour lequel le voisinage d'une rivière navigable est toujours un grand avantage, en ce que la voie d'eau simplifie, accélère et facilite le transport des denrées.

Le cours de cette rivière semble, monsieur, tracé exprès pour former une barrière naturelle entre les possessions françaises et espagnoles. C'est ainsi qu'en avaient d'abord jugé les commissaires français, chargés de la démarcation des limites. Mais les raisonnemens sonores

des commissaires espagnols en décidèrent, dit-on, autrement, et la France perdit un terrain précieux, sans que l'Espagne, qui le laisse en friche, y ait gagné autre chose que de resserrer le territoire de sa voisine : c'est quelque chose, sans doute; mais l'Espagne paraît depuis long-tems avoir oublié que la force d'un état dépend moins de son étendue territoriale que de sa population. Ce qu'il y a de plus extraordinaire en cela, c'est que dès 1698, cette même rivière de Naïba était nommée, dans les lettres patentes pour l'érection de la compagnie de Saint-Domingue, comme formant avec le Cap de Tiberon les limites de la côte du Sud.

La Saint-Domingue Espagnole est infiniment plus vaste, plus fertile, mieux arrosée que la Française. Mais on y trouve en général trop peu d'industrie et trop de moines. Je suis très-persuadé que leurs terres sont bien cultivées, leurs revenus bien administrés. Les moines ont toujours été de bons économistes et des

cultivateurs intelligens ; mais j'observerai que des usufruitiers célibataires , travaillant pour un nombre fixe de successeurs , et non pour une postérité illimitée , s'attacheront moins à étendre qu'à perfectionner leur culture. C'est déjà un bien , sans doute ; mais c'est un grand mal , un mal dont l'intérêt du gouvernement souffre plus que tout autre , que de multiplier , dans les colonies sur-tout , des établissemens qui entravent la population (1) , et , par contre-coup , les défrichemens , c'est-à-dire , la culture , l'industrie , le commerce , etc.

Supposons, monsieur , qu'il y ait à Saint-Domingue cinq mille moines. Substituez leur autant d'hommes mariés ; il en résultera que , dans vingt ans , ces

(1) Celle de Saint-Domingue Espagnole était, en 1717, de dix-huit mille quatre cent dix individus , même en y comprenant quatre à cinq cents français , dont une partie était employée au cabotage le long de la côte , et l'on assure que depuis cette époque , la population et l'industrie n'ont reçu aucun accroissement.

cinq mille moines seront remplacés par une population de trente à quarante mille individus défrichant , plantant , recueillant et payant à l'état , à raison de dix piastres par tête (1) , au-delà de deux millions tournois. Je veux encore que cette somme soit absorbée par les frais d'une administration nécessairement plus étendue ; alors il resterait toujours au souverain , comme bénéfice net , le produit de ses droits , tant sur l'importation des denrées coloniales , que sur l'exportation des marchandises , dont le privilège d'approvisionner les colonies appartient incontestablement aux métropoles , chargées du soin de les défendre , c'est-à-dire , de les conserver.

Depuis Naïba jusqu'à l'isle d'Altavela , nous longeâmes une côte inégale et d'un aspect triste et sévère. Dans toute cette étendue , je ne vis pas la moindre trace

(1) Une telle imposition serait forte en Europe ; elle n'est rien dans les colonies , où une égale quantité de terrain a une valeur centuple.

de culture. Les colons espagnols, naturellement paresseux et sobres, se contentent d'élever des troupeaux dont le lait les nourrit, et de planter du tabac, qu'ils fument étendus dans un hamac suspendu à deux arbres. Les plus actifs font, avec les Français, un commerce assez languissant, de bétail, parmi lequel les chevaux, connus sous le nom de *Bayahondros*, sont l'article le plus cher, et de *Tasso*, ou Porc Fumé. C'est eux, sans doute, qui fournissent aujourd'hui au commerce de l'Europe l'excellent tabac, connu sous le nom de *Saint-Domingue*; car à peine les habitans de la partie française en cultivent-ils assez pour leur usage particulier.

Nous rangeâmes Altavela à la portée du pistolet. Cette isle n'est qu'un rocher parsemé de quelques places vertes, et qui, en attendant qu'un solitaire, d'une vocation bien déterminée, vienne y bâtir son hermitage, sert de retraite à une grande quantité d'oiseaux aquatiques. Il est bon de la reconnaître lorsque l'on

veut atterrir dans la partie sud de Saint-Domingue ; ce qui n'est pas difficile, car elle se voit de très-loin, sous la forme d'un vaisseau du premier rang chargé de toutes ses voiles, ce qui lui a, sans doute, fait donner par les Espagnols le nom d'*Alta-Vela*.

Il ne sera pas hors de propos, monsieur, d'observer que ce point de reconnaissance est très-mal placé sur les cartes côtières des Antilles, récemment dressées par des officiers de la marine Royale. Non-contens d'avoir vérifié l'erreur sur celle dont monsieur Cottin fait usage, ainsi que sur le routier de d'*Après*, nous fumes curieux de consulter une ancienne carte de Saint-Domingue, que j'achetai au hasard à mon passage à Caen, et nous y trouvâmes la position d'Altavela déterminée avec la plus parfaite exactitude. Quant on pense que la paresse, l'étourderie, l'insouciance, ou l'inexactitude des officiers auxquels on confie une mission aussi importante que celle de la reconnaissance et du releve-

ment

ment des côtes , peut coûter la vie à beaucoup de leurs semblables , il faut convenir que le gouvernement est ou bien malheureux de se voir réduit à un choix de sujets si peu dignes de sa confiance , ou bien coupable de l'accorder aussi légèrement à des hommes incapables d'y répondre. Bourgainville, quoique du corps , se récrie lui-même contre cet abus , et dit ouvertement que *les cartes françaises de l'Inde sont plus propres à faire perdre les navires qu'à les guider* (1).

Après que l'on a doublé cette isle , la fréquence des habitations que l'on voit le long de la côte , indique que l'on a passé de la partie Espagnole à la partie Française. Le 31 , vers neuf heures du matin , nous étions par le travers de la baye de Jacmel. La brise s'étant levée du large , nous y donnâmes , et je débarquai encore avant midi.

(1) Voyage autour du Monde , tome 2 , chapitre 7.

L E T T R E V I.

Jacmel. Février, 1789.

C E ne sera pas encore dans cette lettre-ci, Monsieur, que je vous parlerai des habitans de Saint-Domingue. Je n'aime point à précipiter mon jugement, surtout lorsqu'il ne doit pas être aussi favorable que je le voudrais à ceux pour lesquels j'étais, sans doute, trop avantageusement prévenu.

Vous ne trouverez donc ici qu'un aperçu général et préparatoire, car je ne sais pas encore dans quel ordre je vous ferai part de mes observations, et si le pays précédera les habitans, ou si les habitans précéderont le pays, ou si je m'occuperai alternativement de l'un et des autres, ce qui paroît assez vraisemblable.

Je n'ai du reste jamais mieux compris que je ne le fais ici, jusqu'où peut aller l'influence du climat. L'espèce de relâ-

chement que l'excessive chaleur produit sur les organes , agit avec le même empire sur les facultés morales : on est tout aussi paresseux à penser qu'à agir ; le moindre travail est une fatigue ; la moindre contention d'esprit un travail. D'après cela , vous devez vous attendre à me trouver aussi peu de suite dans les idées , que de méthode dans l'art de les rendre. A mesure qu'un objet fera naître une pensée , je l'écrirai , si j'en ai la force , car tout travail assidu , toute application suivie est sévèrement proscrite du régime colonial. Pensez-vous , Monsieur , que ce soit l'imprudencè de s'y soustraire qui fait périr ici tant de monde ? C'est ce que nous verrons.

Par-tout ailleurs l'espèce humaine se divise en deux classes.

La première , et la plus nombreuse , celle du peuple proprement dit , simple , crédule et grossière , n'a guères que les vices qui dérivent nécessairement de l'état social , où *tous* voudroient que *chacun* n'agit que pour *tous* , et où ,

dans le fait, *chacun* n'agit que pour *soi*. Ses vertus sont celles du dernier ordre ; c'est-à-dire , celles qui , plutôt innées qu'acquises, n'exigent , dans leur usage, aucun des sacrifices qui impriment un si grand caractère à la vertu.

La seconde classe, et la moins nombreuse, est celle de l'homme qui se distingue du peuple par la naissance, l'éducation, la fortune, les emplois, le savoir, ou le degré d'esprit qui équivaut à ces avantages, en rendant celui qui les possède tour-à-tour agréable, utile, nécessaire, ou redoutable aux autres. Souple, facile, éclairé, bon par faiblesse et méchant par calcul, rarement dupe, et quelquefois frippon, on trouve à-la-fois chez lui et des vertus dont l'éclat excite l'admiration ou l'envie, et des vices dont l'immoralité se dérobe sous les charmes de l'amabilité ou le vernis des grâces.

Cette division n'a point lieu ici. Vous en verrez la raison, 1^o. dans le dénombrement des différentes classes qui forment la population; 2^o. dans l'uniformité

de principes et de mœurs que nécessite un état social, dans lequel on ne connaît que deux classes distinctes, des maîtres et des esclaves.

Outre que cette uniformité dans les rapports qui lient ou divisent les membres d'une société, doit être regardée comme avantageuse, en ce qu'elle prévient les effets, toujours désastreux, d'une inégalité de plus, ajoutée à celles qui dérivent nécessairement de l'état social et de la nature humaine (1), elle

(1) Rien ne nuit plus à une bonne cause que de la défendre par de mauvaises raisons, et c'est fort mal raisonner que de dire, comme le font certains enthousiastes, que la nature elle-même nous donne le modèle de l'inégalité sociale dans l'inégalité physique et morale des individus; car, pour être conséquent, il faudrait donc aussi que l'homme, assujéti à un certain nombre de maux, suite nécessaire de son organisation, y ajoutât toutes les maladies qui dérivent de son intempérance, ou de tout autre abus de ses facultés physiques. Ce n'est pas parce qu'il y a des nains et des géans, des forts et des faibles, des *Vestris* et des cul-de-jatte, qu'il doit y avoir des grands et des petits.

réduit et simplifie les observations d'après lesquelles on peut tracer le caractère d'un peuple.

Mais, comme il faut toujours qu'un certain nombre de préjugés bizarres imprime le sceau de la folie sur tout ce qui a rapport à l'espèce humaine, c'est ici la couleur de la peau qui, dans toutes les nuances du blanc au noir, tient lieu des distinctions du rang, du mérite, de la naissance, des honneurs, et même de la fortune; de sorte qu'un nègre, dût-il prouver sa descendance directe du roi nègre qui vint adorer Jésus-Christ dans la crèche; dût il joindre au génie d'une

c'est parce que les distinctions qui font les uns et les autres sont inévitables, et qu'une parfaite égalité dans ce genre, est aussi chimérique qu'une parfaite égalité de fortune, de mérite, etc. Parez aux abus de la chose, contre-balancez-les, mais ne vous privez pas du seul moyen d'émulation qui reste au législateur, hors les occasions très-rares où l'effervescence et l'enthousiasme suppléent momentanément à ce vigoureux ressort.

intelligence céleste, tout l'or que renferment les entrailles de la terre, ne sera jamais aux yeux du plus chétif, du plus pauvre, du plus sot, du dernier des blancs, que le dernier des hommes, un vil esclave, *un noir*.

Il a des parens à la côte : telle est, Monsieur, l'expression par laquelle on manifeste son mépris, pour peu que l'on soupçonne qu'une seule goutte de sang africain ait filtré dans les veines d'un blanc ; et la force du préjugé est telle, qu'il faut un effort de raison et de courage, pour oser contracter avec lui l'es-pèce de société familière qui suppose l'égalité.

Vous voyez donc que le cahos de prétentions qu'embrouille ailleurs la diversité des rangs, est aisément débrouillé ici. En Europe, la connaissance des différens degrés d'égards, de considération, d'estime plus ou moins *sentie*, de respect plus ou moins profond, est une science qui exige une étude particulière ; et comme l'extérieur ne répond pas tou-

jours au titre, il faut un tact bien exercé, bien sûr, un grand usage du monde pour savoir distinguer, à point nommé, le patricien du prolétaire, le noble du vilain, etc. Ici, au contraire, il ne faut que des yeux pour savoir ranger chaque individu dans l'ordre auquel il appartient.

Ainsi vous savez, sans que personne vous le dise, que, depuis le gouverneur, investi du pouvoir et décoré des ordres du roi, jusqu'au fripon, qui, des galères de Marseille, apporte ici l'empreinte flétrissante que la main du bourreau imprima sur son omoplate, tous les blancs y sont pairs.

Ce respect pour la couleur, qui, comme tant d'autres conventions, ne serait qu'une sottise aux yeux de la raison, est cependant la loi suprême, le *palladium* auquel tient la destinée des colonies: cela est peut-être très-ridicule à dire, mais cela est ainsi, et cela ne peut être autrement, parce que l'on a fait, dans la fondation de ces colonies,

une faute qui a nécessité tous les autres vices de leur établissement.

Pour intéresser l'avidité des riches, on a donné une telle étendue aux concessions, que chacune, en prenant le café pour terme moyen, peut aisément produire un revenu net de cinquante mille francs (1). Mais, comme un homme seul ne saurait ni défricher, ni planter, ni récolter une étendue de deux cents câreaux de terre, je ne sais quel génie infernal imagina de faire cultiver l'Amérique par des Africains (2).

(1) Une concession est de deux cents câreaux. Comme le café ne réussit très-bien que dans les montagnes, il faut toujours supposer un quart du terrain incultivable, et en assignant un autre quart pour ce que l'on nomme *savannes*, c'est-à-dire, pâturages, pour l'emplacement de l'habitation et de ses dépendances, etc. il en résulte qu'il reste cent câreaux à mettre en valeur; chaque câreau produit un millier de café, ce qui donne à-peu-près cent pistoles de revenu. On verra ailleurs ce qu'il faut déduire de cette somme pour les frais de culture, etc.

(2) Qui croirait que ce fut un prêtre, le plus humain, le plus sensible de tous ceux qui ayent

Un abus en entraîne un autre. A la trop grande étendue des terrains concédés, on ajouta bientôt celui d'accorder au même individu, et en dépit de la loi qui le défend, deux, trois et jusqu'à quatre concessions, suivant que l'on est ou recommandé par les ministres, ou protégé par les administrateurs de la colonie, dont ce procédé doit retarder et la culture et la population, en ce qu'il n'y a point de propriétaire, quelque riche qu'on le suppose, qui le soit assez pour entreprendre d'établir à-la-fois plusieurs habitations. Pour éluder la loi, on se fait expédier le titre d'une concession vacante, sous le nom d'un parent ou de tout autre quidam, et le gouvernement, qui a senti le besoin d'une bonne loi, reste insensible à la nécessité de la faire observer. La négligence, ou plutôt

jamais pénétré dans les Indes, le célèbre évêque de Chiappo, le vertueux Las-Casas enfin, qui proposa et fit adopter cette idée, pour sauver à ses chers Indiens un esclavage auquel ils n'ont point échappé.

Le désordre, à cet égard, va même si loin, que des terres, déjà concedées, mais tout-à-fait abandonnées des propriétaires, par l'impuissance de les cultiver, ont été reconcedées à d'autres, et sont devenues ainsi un objet de litige entre l'ancien et le nouveau possesseur. On avait encore cru pourvoir à cet inconvénient par la loi qui réunit au domaine une concession à l'égard de laquelle le propriétaire n'a pas rempli, dans le terme fixé, les engagements qui lui en assurent la possession, tels qu'une certaine mesure de terre cultivée par un certain nombre de nègres, etc. mais il en est de cela, Monsieur, comme du reste; c'est-à-dire, que cet acte d'une justice rigoureuse, mais nécessaire, n'atteint presque jamais que le colon obscur et dénué de protection.

Supposons actuellement que l'on eût réduit la mesure des concessions à vingt câreaux, pour la culture desquels les bras d'une pauvre famille européenne eussent suffi; il en résulterait que la

même étendue de terre sur laquelle on voit aujourd'hui végéter quelques nègres, porterait et nourrirait quatre-vingts individus, et il n'y a aucun doute que cette terre ne fût beaucoup mieux cultivée par dix propriétaires résidens, que par celui qui, à deux mille lieues de ses possessions, n'a d'autres garants du soin et de la fidélité avec lesquelles elles sont régies, que l'intelligence d'un économe ignorant, ou la probité d'un gérant fripon. Les Anglais ont suivi cette méthode à la Barbade, et cette isle est, en proportion de son étendue, la plus riche et la plus peuplée des colonies anglaises. Si donc, d'après l'observation judicieuse de *Labat*, il est vrai que c'est le nombre des blancs qui fait la force des colonies, il faut aussi convenir, avec ce voyageur, que le nombre des blancs ne peut être composé que de ce que l'on nomme les petits habitans.

Je me hâte, Monsieur, de détruire la seule objection spécieuse que des gens mal instruits, ou de mauvaise foi, peu-

vent opposer à ce mode de population, l'insalubrité du climat.

Je réponds d'abord que cette insalubrité consiste beaucoup plus dans le défaut de régime, dans les excès auxquels les Européens s'abandonnent en arrivant ici, que dans le vice du climat. Je dis que c'est leur intempérance qui leur rend la température si fatale.

Je réponds en second lieu, que les premiers cultivateurs de Saint-Domingue, ceux qui, dans l'origine, faisaient ce que font aujourd'hui les nègres, étaient ce que l'on nommait alors des *engagés*, ou *trente-six mois*, à raison des trois années qu'ils s'engageaient à servir un habitant; qu'il y a ici des sous-divisions de concessions cultivées par des blancs, lesquels vivent dans une honnête aisance, et ces preuves de faits sont des argumens sans réplique.

Les Européens ont, je le sais, plus de peine à se faire au climat; un travail forcé les tuerait infailliblement; mais il n'en est pas moins vrai que dix blancs

aclimatés feront , sans abuser de leur force , l'ouvrage de cent nègres , parce qu'ils le feront avec plus de volonté , avec plus d'intelligence , par conséquent avec plus de fruit. « Il est démontré par l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations , que l'ouvrage des esclaves , quoiqu'il ne coûte en apparence que les frais de leur nourriture , est le plus cher de tous en dernière analyse. L'homme qui ne peut acquérir de propriété , n'aura jamais d'autre intérêt que de manger le plus , et de travailler le moins possible (1). Les colons qui prétendent le contraire , sont , ou des paresseux , ou des sots , ou des imposteurs. Moi , je vous parle d'après ma propre expérience , et je n'ai certainement ni l'usage , ni le degré de vigueur qu'exigent les travaux agraires ». « La chaleur et le peu de salubrité dont les Européens

(1) Smith , Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations , tome 2 , livre 3 , chapitre 2.

couvrent leur inaction dans les colonies, dit un voyageur estimable et bon observateur, n'est que le prétexte de la faiblesse où sont parvenus des hommes intempérans, débauchés, et trop vains ou trop sensuels pour continuer le travail des mains (1)».

D'ailleurs, Monsieur, que signifie cette misérable objection du climat? La population blanche ne peut-elle se soutenir ici que par des émigrans d'Europe? Y est-il défendu aux femmes d'y faire des enfans, et a-t-on jamais entendu dire que l'air de sa patrie aye tué un créole?

Ayons des mœurs à Saint-Domingue; que les colons, usés par un libertinage crapuleux, au lieu de ces concubines noires, plombées, jaunes, livides, qui les abrutissent et les dupent, épousent des femmes de leur couleur, et bientôt ce pays offrira, à l'œil de l'observateur, un aspect tout différent.

(1) Voyage autour du Monde, par M. de Pagès, tome I.

L E T T R E V I I .

Jacmel. Mars, 1789.

MON opinion sur l'esclavage des nègres ne peut pas être équivoque pour vous, monsieur. Je me suis assez clairement expliqué à ce sujet dans une des lettres que je vous écrivais du Cap-de-Bonne-Espérance (1).

Vous savez donc que j'ai toujours partagé, comme je partage encore, les sentimens de ceux de nos écrivains qui réclament contre le trafic infâme que nous fesons à la côte d'Afrique.

Mais en rendant hommage à la pureté de leurs motifs, je me permettrai deux observations : c'est d'abord que les auteurs qui ont écrit sur l'esclavage des nègres, d'après des rapports exagérés

(1) Le manuscrit de ces lettres est demeuré, avec d'autre papiers, dans un dépôt d'où j'ignore si je pourrai jamais les tirer.

ou faux, et sans pouvoir juger par eux-même ni de l'espèce d'hommes pour laquelle ils plaident, ni de leur existence dans l'état d'esclavage, ont justement mérité le reproche de n'avoir combattu que par de vaines déclamations, un abus dont les avantages compensent les défauts; j'observerai, en second lieu, que toute démarche de ce genre devant avoir un but d'utilité commune, il est dangereux, même illicite, de soulever l'opinion contre un ordre de choses qui intéresse la sûreté et la fortune publiques, sans offrir en même-tems un remède infaillible à un mal nécessaire. Nous n'avions pas besoin de ces messieurs pour savoir que l'esclavage est une chose odieuse. Que diraient-ils à l'Esculape qui soigne leur santé, s'il ne leur offrait, dans un épanchement de leur bile philanthropique, pour tout soulagement, que des invectives contre le mal qui les consume?

Notre siècle n'est malheureusement que trop fertile en réformateurs politi-

ques (1), qui se hâtent de démolir un édifice irrégulier, sans avoir ni les talens, ni les matériaux nécessaires pour le reconstruire sur un plan mieux ordonné.

Un seul raisonnement bien simple répondra à tout.

Vos colonies, telles qu'elles sont, ne peuvent plus exister sans l'esclavage : c'est une vérité affreuse à dire ; mais le danger de la méconnaître peut entraîner les plus terribles conséquences. Il faut donc maintenir l'esclavage ou renoncer aux colonies ; et comme dix-huit à vingt mille blancs ne sauraient contenir quatre cent-soixante mille nègres autrement que par la force de l'opinion, le seul garant de l'existence des premiers, tout ce qui tend à la détruire, est un attentat contre la société.

En vain les turbulens amis des Noirs cherchent-ils à étayer leur doctrine de

(1) Il en sera d'eux comme des réformateurs religieux ; ils produiront beaucoup de haines, de crimes, de malheurs, de discordes, qui finiront par l'indifférence.

l'exemple des États-Unis-d'Amérique, où, hors les Carolines et la Virginie, on ne connaît aucune des cultures qui exigent de nombreux ateliers. Dans le reste de ces états, le nombre des esclaves se réduit à si peu de chose, il est si facile de les suppléer par des domestiques blancs; ils y sont élevés avec tant de soin, traités avec tant d'humanité, que si la loi qui les émancipe à un certain âge, ne produit aucun effet désavantageux sur la fortune des maîtres, elle n'ajoute autre chose au bonheur des esclaves, que la satisfaction de remplacer un service forcé par un service volontaire. Enfin, les États-Unis, en proscrivant la future importation des nègres, ont en même-tems pourvu à ce que la culture ne souffrit point de cette proscription; que nos anti-nègriers fassent de même, qu'ils substituent à leur vain bavardage des loix positives, des moyens efficaces, des mesures sages; en un mot, qu'ils soient les amis des Noirs sans être les ennemis des blancs.

Je vous ai représenté l'abolition de l'esclavage et la conservation des colonies comme incompatibles , non par la nature de la chose en elle-même , mais par les obstacles que l'intérêt personnel apporterait infailliblement à la seule mesure , à l'aide de laquelle on pourrait parvenir à la première opération.

Cette mesure n'est rien moins qu'un nouveau partage des terres, et vous m'avouerez qu'il n'en faut pas davantage pour faire partir contre moi un cri universel de proscription. Cependant , comme le ciel m'a doué d'une impassibilité de caractère , sur laquelle les clameurs de la multitude ne produisent aucun effet , je dirai d'abord que du moment où la chose n'est pas impossible , je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas proposable , et elle ne serait rien moins qu'impossible , puisqu'en conservant au propriétaire , auquel j'ôterai les deux tiers de sa concession , un droit d'hipothèque sur la partie démembrée , je le laisserais encore le maître de choisir entre un rembour-

sement successif ou une redevance proportionnée au prix du fond, l'un ou l'autre déterminé par des arbitres et des experts.

Sans doute qu'une pareille opération exigerait le concours et des sacrifices du gouvernement; mais j'ai une trop haute idée de sa sagesse et de sa bienfaisance pour ne pas être persuadé qu'il ferait également servir ses trésors et son pouvoir au succès de cette espèce d'amputation politique; car, comment supposer que celui qui vient de prodiguer ses trésors et sa puissance pour soustraire l'Amérique septentrionale au joug de l'Angleterre, balancerait à opérer, dans ses propres domaines, une révolution que l'humanité, sa gloire, son intérêt même, sollicitent également?

Voilà mon rêve fini, monsieur; je reviens à mon texte.

N' imaginez pas que je prétende ni justifier l'esclavage, ni dissimuler les maux qu'il engendre nécessairement. Je ne connais point de corruption morale plus contraire aux mœurs, aux lumières

qui les adoucissent , aux vertus qui les purifient , je dirai même à l'esprit de subordination si nécessaire dans un état monarchique ; car , comment celui que l'usage du pouvoir le plus illimité habitue à n'en reconnaître aucun , se pliera-t-il au joug des loix qui contrarient sa volonté ? comment le despote se soumettra-t-il au prince , qui ne dit jamais que *nous voulons* , quant lui ne dit jamais que *je veux* ?

Peut-être eut-on pû prévenir les conséquences de ce genre d'insociabilité en déléguant , au chef militaire de la colonie , une plénitude de pouvoir dont l'énergie pût en imposer à l'esprit d'indépendance naturel aux colons ; mais la crainte , assez raisonnable , qu'il n'en abusât ; celle , bien ou mal fondée , qu'un gouverneur habile et ambitieux ne profitât un jour de ce même esprit pour leur faire secouer le joug de la métropole , fit imaginer l'expédient de subordonner les uns aux autres les pouvoirs , c'est-à-dire , le gouverneur , le conseil , et l'intendant ; de sorte que ces autorités , toujours rivales

et jamais d'accord , pour ne citer qu'un seul exemple de la nullité de leur influence sur les volontés particulières , ne sont pas même encore parvenues à mettre en vigueur un seul article du *Code Noir* (1).

Que font donc là toutes ces autorités , me demanderez vous , monsieur ? moins de mal qu'elles ne pourraient , et encore moins de bien. Chaque administrateur , calculant sur l'incertitude de sa passagère existence , laisse au hasard le soin de la félicité publique , et songe à sa propre fortune , car on n'a pas oublié ici que *Galvam* , le seul des vices-roi des Indes qui n'emporta de son gouvernement que l'estime et l'amour des peuples , ne trouva , à son retour en Portugal , que le mépris

(1) La manie de l'esprit fait débiter bien des sottises. On ne conçoit pas que l'auteur , si estimable d'ailleurs , des *institutions politiques* , ait osé dire , tome 1 , chapitre 5 , que *celui qui fabriqua ce code , dut avoir l'âme noire comme de l'encre.*

et la misère (1). De tels exemples devraient bien apprendre aux souverains à honorer, plus qu'ils ne le font, des vertus qui sont les plus sûrs garans de l'obéissance et du respect des peuples pour le pouvoir qui les gouverne.

J'ai dit que je regardais l'esclavage comme pernicieux aux mœurs et aux lumières.

Si, lorsque je vous parlerai avec quelque détail, des différentes classes qui forment la population de Saint-Domingue, je puis triompher de mon penchant à l'indulgence, je ne trouverai, dans les mœurs de ses habitans, que trop de preuves à l'appui de cette assertion; et si je vous disais, en attendant, qu'ici l'éducation, d'accord avec la nature, loin de prêter à la jeunesse un appui

(1) La justice veut que je nomme encore don Juan de Castro, qui, à sa mort, ne laissa pour toute fortune que trois réaux. Galvam mourut à l'hôpital. Quelle leçon pour ses pareils! elle n'a pas été perdue.

contre l'influence du climat; loin de retarder le progrès du développement trop rapide de ses facultés; loin d'en prévenir l'inévitable épuisement, la pousse sans relâche de l'adolescence à la décrépitude; qu'elle ne laisse pas même aux jours de l'innocence le tems de se colorer du fard de la prudence; que la jeunesse et l'âge mûr y languissent également privés; l'une, de l'éclat de sa fraîcheur, de la naïveté de ses grâces; l'autre, de l'ascendant que la sagesse, l'expérience, le calme des passions lui assurent; et qu'enfin, de l'alliage révoltant de tous les ridicules de l'ignorance et de la sottise à prétentions, avec tous les vices d'une immoralité, qui n'a pas même la séduction pour excuse, résulte un composé qui présente l'humiliant tableau de l'humanité, parvenue à son dernier période de dégénération; alors, monsieur, partagé entre le doute, l'indignation et le mépris, peut-être m'accuserez-vous de calomnier à-la-fois et l'homme et la nature; et vous n'aurez raison, qu'en me

supposant assez injuste pour ne pas savoir faire les exceptions que réclame toute règle générale.

L E T T R E V I I I.

Jacmel. Mars, 1789.

S'IL fallait, monsieur, commencer le dénombrement des différentes classes d'habitans par la meilleure, il ne serait pas impossible que celle qui se trouve être la première dans l'ordre établi, ne devînt la dernière.

Ce n'est pas là, je le sais, ce que prétendent les colons que l'on rencontre en Europe. Aussi exagérés dans l'opinion de leur supériorité, que dans l'énumération des prétendus délices qui marquent chaque instant de leur vie par une jouissance, selon eux, le noir est ici au blanc ce que la brute stupide est à l'ange de lumière.

Que, dans un pays où l'esclavage nécessite une ligne de démarcation bien prononcée entre le maître tout-puissant et l'esclave, dont la soumission doit être illimitée, les blancs ayent cherché à ren-

forcer de tous les préjugés favorables l'opinion de leur suprématie, c'est ce qui est tout simple. Mais que des hommes, auxquels il faut au moins supposer la conscience de leur imperfection, parviennent à croire sérieusement, et à vouloir persuader aux autres, qu'une prétention, qui n'est pas même l'ouvrage de l'amour-propre, puisse justifier l'absurdité de celles qu'ils fondent sur la couleur de leur peau, c'est ce qui est d'autant plus absurde, qu'en raisonnant d'après leurs principes, il faudrait que le Provençal basané, et l'Espagnol au teint olivâtre, s'avouassent d'une nature inférieure à celle du Hollandais ou du Suédois; et, s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que Dieu fit l'homme à son image, ne devons-nous pas respecter, dans la couleur même des nègres, le rapport qui, dès-lors, existe nécessairement entre le créateur et son ouvrage ?

Mais, que le préjugé de la couleur subsiste, puisqu'il est nécessaire; autant

vaut celui-là qu'un autre. Cependant, que ceux qui le réclament se persuadent bien qu'il ne les garantira des dangers qui menacent tout imposteur démasqué, qu'autant que l'illusion aura pour appui les deux vertus dont l'on aime à faire le partage des êtres d'une nature supérieure, la justice et la bonté.

Je passe à l'énumération des différentes classes qui forment la population totale de Saint-Domingue; en observant que l'on n'y trouve plus un seul individu descendant des indigènes que les Européens y trouvèrent.

La première est, comme de raison, la classe blanche. Elle comprend le gouverneur, l'intendant, tous les agens quelconques du gouvernement, le clergé, tous les propriétaires résidens, les économes, les procureurs, les gérans de ceux qui ne résident point, les négocians, les soldats, les pacotilleurs, les ouvriers; enfin, toute la race des industrieux, que les nègres nomment *petits blancs*, et que la misère, la honte, l'inconduite, le

désespoir, ou l'espoir de faire fortune, amènent dans le pays du monde où la vie animale est au plus haut prix, où l'industrie a le moins de débouchés, où les arts sont le moins en honneur, et où l'indignité avec laquelle leurs prédécesseurs ont abusé de l'ancienne et célèbre hospitalité des colonies, a rendu les habitans assez circonspects pour ne plus admettre chez eux que des gens d'un nom connu, ou munis de bonnes lettres de recommandation.

Ce fut, monsieur, sur leurs représentations, relativement à la facilité avec laquelle des aventuriers de toute espèce passaient d'Europe dans les colonies, que la cour donna un règlement qui assujétit tout passager à se présenter, avec le capitaine et un répondant, au bureau de l'amirauté du port où il s'embarque. Mais cette loi sage s'élude, comme toutes les autres, parce que peu de capitaines se refusent à faire ce que l'on appelle *passer par-dessus le bord*, le premier quidam qui trouve l'art d'intéresser leur

pitié, où le moyen de tenter leur avarice par une légère rétribution. Quel que soit le motif qui détermine une semblable action, elle n'en est pas moins en même-temps et une contravention à la loi, et une espèce de vol, puisque le passager ne peut se nourrir que sur les vivres de la cargaison, par conséquent aux frais des armateurs. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que les agens du commerce trouvent, dans les principes qui le dirigent, la justification de ceux par lesquels ils se croient dispensés de compter très-exactement avec la probité.

La seconde classe est celle des mulâtres, quarterons, demi-quarterons ou métis, et tout ce que l'on nomme *gens de couleur* (1), dans laquelle je com-

(1) Voici le tableau exact de couleur. Le blanc et la négresse produisent le *mulâtre*, le mulâtre et la négresse le *grif*, le blanc et la mulâtresse le *quarteron*, le blanc et la quarteronne le *tierceron*, le blanc et la tierceronne le *métis*, le blanc et la métisse le *mamelouc*.

prends les mulâtres propriétaires fonciers ou vivant d'industrie et libres, ainsi que les domestiques libres ou esclaves, mâles et femelles; car ici la loi, protectrice de l'opinion, défend à tout blanc de déroger à la dignité de sa couleur, en se faisant servir par un blanc.

Dans l'origine, tout mulâtre était libre à l'âge de vingt-quatre ans, non par une loi de l'état, mais par la volonté unanime des colons; et cela était d'autant plus sage, que l'extrême disproportion entre le nombre des blancs et celui des noirs, exigeait que les premiers se fissent un appui des mulâtres. Cependant, sur les représentations de quelques hommes, dont l'usage de ne pas vendre leur propre sang, dérangeait les calculs, le roi, par une déclaration donnée en 1674, rendit esclaves tous les enfans d'une esclave; et j'observe que si, à la honte des Européens, une loi du législateur qui les avilit, en vouant leur postérité à l'esclavage, est observée par eux avec la plus rigoureuse exactitude, il n'en est pas de même

même de celle qui veut expressément que tout maître donne à chacun de ses esclaves deux livres et demi de viande salée par semaine.

La classe noire est la dernière ; c'est celle des nègres libres et propriétaires, qui sont en petit nombre, et des nègres esclaves, soit *Créoles*, c'est-à-dire, nés dans la colonie ; soit *Bossales*, ou importés de l'Afrique.

Quoiqu'il y ait une grande distance de l'individu libre à l'esclave, pour éviter les sous-divisions, les distinctions minutieuses, j'ai cru devoir préférer la division colorée, comme la plus simple ; car, il faut encore observer que les nègres ou négresses, non plus que les mulâtres ou mulâtresses, en acquérant la liberté, n'en restent pas moins dans un état d'abjection qui, outre qu'il les rend inhabiles à exercer aucune charge publique, leur défend encore de contracter avec les blancs une société assez intime, non pour ne pas coucher, mais pour ne pas manger avec eux. Que j'aïlle voir un

mulâtre riche, il m'appellera *monsieur*, et non *maître*, comme les autres; je l'appellerai *mon ami*, *mon cher*; il me donnera à diner; mais dans la règle, il n'osera pas se mettre à table avec moi.

Telle est, Monsieur, la division totale. Chacune de ces trois classes a ensuite ses nuances, telles que celles qui, en dépit du teint, séparent le gouverneur des autres blancs, le mulâtre et le nègre libre, le mulâtre et le nègre esclave, etc.

Les ménagemens forcés auxquels le préjugé de la couleur donne lieu, ont, pour les habitans, deux avantages qui en compensent le ridicule; ils rendent le gouvernement plus circonspect dans les actes arbitraires de son autorité; ils donnent aux colons un caractère d'indépendance et de fierté, dans lequel des administrateurs despotes ont, plus d'une fois, trouvé une résistance tellement invincible, qu'en dernier lieu la cour a été forcée de rappeler un gouverneur, auquel l'habitude de jouer le Nabab dans

l'Inde, faisait chaque jour transgresser les bornes de son pouvoir

La conséquence naturelle de l'ordre de choses qui existe ici, est que les titres honorifiques, qui ailleurs sont tour-à-tour des véhicules d'émulation, de rivalités, de discordes, qui inspirent tant d'orgueil et de prétentions aux uns, tant d'ambition et d'envie aux autres, disparaissent tous devant le titre de *blanc*. C'est donc sur votre peau, quelque flétrie qu'elle soit, et non sur votre parchemin, quelque vermoulu qu'il puisse être, que se mesurent les procédés de savoir vivre. Ainsi, la vanité, qui ailleurs tracasse, se tourmente, se retourne en tant de façons, pour en imposer au public et usurper le tribut d'égards qu'il paye aux droits de la naissance, perdrait ici ses peines et son tems.

Chacune des différentes classes des habitans de Saint-Domingue a, comme vous le pensez bien, un esprit, une manière d'être plus ou moins rapprochées, plus ou moins distinctes, mais qui ressemble d'au-

tant moins à ce que l'on voit ailleurs, que le climat, le régime, les mœurs, les besoins, les travaux, le degré de dépendance réciproque, n'établissent entre les individus que des relations ou faibles, ou d'un genre tout différent de celles qui lient ailleurs les membres d'une même société.

Ce serait peut-être l'occasion d'entrer dans quelques détails à cet égard; mais, comme l'étude de l'homme moral exige beaucoup plus de suite et d'expérience que celle de son existence civile; comme l'influence du climat et d'une façon de vivre, tout-à-fait étrangère à la nôtre, agit nécessairement sur son caractère; enfin, comme une méthode trop servile me conduirait à une monotonie fatigante, je pense qu'il est sage de ne point hâter mon jugement, et de ne pas accumuler, sur un seul point, des observations qui, pour offrir un résultat satisfaisant, doivent être celui de la comparaison, du tems, et de l'expérience.

Par exemple, Monsieur, ce qui frappera tout voyageur qui arrive ici avec

la faculté de réfléchir, c'est que, malgré les rapports d'origine, de couleur, et d'un intérêt commun, les blancs venus d'Europe et les blancs créoles forment deux nouvelles classes qui, moyennant leurs prétentions réciproques, laissent entre elles une distance que le besoin seul les engage à franchir. Les premiers, plus maniérés, plus polis, plus rompus aux usages du monde, affectent sur les autres une supériorité qui ne contribue point à les rapprocher. Cependant, si les créoles se ménageaient plus qu'ils ne font dans l'usage précoce des femmes; s'ils cultivaient avec plus de soin des dispositions extraordinaires à exceller dans tous les exercices du corps; si une éducation plus soignée secondait la facilité naturelle de leur esprit, il est hors de doute que n'ayant à lutter ni contre l'insuffisance du climat sous lequel ils sont nés, ni contre les habitudes d'un genre de vie qui diffère, à tant d'égards, de celui auquel un Européen est obligé de se soumettre en arrivant ici, tout l'avantage serait de

leur côté. Il ne manque absolument au créole que le genre d'esprit nécessaire pour savoir user, sans en abuser, des facultés qu'il doit à la nature.

L E T T R E I X.

Jacmel. Avril, 1789.

DEPUIS huit mois que je suis ici, Monsieur, je ne vous ai encore parlé ni de la ville de Jacmel, ni de l'habitation que mon hôte vient d'acquérir, et où je n'ai encore fait que des courses.

Les opinions sont partagées sur l'origine de Jacmel, que les uns prétendent avoir déjà subsisté, lors de l'arrivée des Européens, sous le nom d'*Yaquimo*, et que d'autres font dériver de l'espagnol *Jacques de Mélo*, qui en fut le premier habitant.

Quoiqu'il en soit, cet espagnol ne se doutait guères, en élevant son humble *ajoupa* (1) au fond d'une petite baie, qu'un jour son nom se métamorphose-

(1) On nomme ainsi l'espèce de hutte en feuille, ou de cabane où se logent les colons qui commencent à défricher une concession.

rait en celui de *Jacmel*, et sa hutte en une ville commerçante, port de mer, chef-lieu de trois paroisses, et la résidence d'une sénéchaussée, d'un commandant militaire, etc. C'est ainsi que Didon posait les fondemens de Carthage, sans imaginer qu'elle bâtissait la rivale de Rome.

Quand j'honore *Jacmel* du nom de ville, il ne faut pas, Monsieur, prendre cette expression à la lettre, car jamais une centaine de baraques de planches répandues sur la grève, ou éparpillées sur le talus et le plateau d'un monticule rocailleux, n'ont constitué ce que l'on nomme une ville, et c'est pourtant, à l'exception du Cap-Français, l'histoire de toutes celles de Saint-Domingue. Un seul particulier riche a eu l'audace de bâtir ici en pierres une maison passable, au risque de la voir crouler au premier tremblement de terre.

Quoi qu'il en soit, cet amas irrégulier de cases, (c'est ainsi que l'on nomme ici une maison) intersecté par quelques

lacunes de verdure, forme, en arrivant de la mer, un coup-d'œil assez pittoresque.

Une baie très-sûre dans la belle saison, un bon mouillage, des défrichemens qui ont beaucoup accru la culture de ce quartier, y attirent tous les ans une vingtaine de navires qui y trouvent leur chargement en sucres, café et coton; car, quoique Monsieur Raynal donne au quartier de Jacmel soixante-deux indigoteries et point de sucrerie (1), je puis vous assurer que l'on y en compte trois en plein rapport, et pas une indigoterie. Le soin extrême qu'exige la manipulation de l'indigo, son succès toujours incertain, le risque de perdre en un moment le fruit d'un long travail, ont décidé les colons à abandonner cette culture précaire. On y a en revanche beaucoup étendu celle du café, moins lucra-

(1) Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les Indes, tome 7.

tive que celle du sucre, mais sujette à moins de vicissitudes et moins chère ; plus dispendieuse que celle du coton, mais plus sûre et soutenant mieux son prix.

La culture du quartier de Jacmel est susceptible d'un accroissement considérable, car, quoique tout le terrain en soit concédé, il s'en faut qu'il soit tout en valeur, et encore plus que la culture existante soit au degré de perfection où l'on pourrait la porter ; et vous voyez bien, Monsieur, que cela ne serait point, si, en donnant aux concessions une moindre étendue, on eût multiplié le nombre des habitans. Les propriétés médiocres sont toujours les mieux cultivées, ne fut-ce que par la seule raison que l'œil du maître les embrasse plus aisément (1). « Les trop grandes possessions

(1) « Il est en Angleterre et en Écosse quelques grandes terres qui, depuis l'anarchie féodale, sont restées constamment dans la main des mêmes familles. Comparez ces grandes possessions avec

frappent la terre de stérilité; ce sont les petits héritages qui sont les mieux cultivés (1) ».

Parmi les mille et une causes qui entravent les progrès de la culture, et enchaînent l'industrie des habitans, il en est trois principales: la capitation sur les nègres, le haut prix auquel le commerce de France a porté cette *marchandise*, et les frais énormes de ce que l'on nomme la justice.

L'auteur de l'*Histoire philosophique et politique*, en énumérant les avantages qui naîtraient du transport de l'imposition par têtes de nègres sur la denrée

les petites propriétés du voisinage, et à l'aspect négligé des premières, comme à l'aspect florissant des secondes, vous serez convaincu, sans avoir besoin d'aucun autre raisonnement, combien des propriétés aussi étendues sont défavorables à la culture ». *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, tome 2, livre 3, chapitre 2.

(1) Mably, de la législation ou principes des Loix, tome 1, livre 2, chapitre 1.

qu'ils cultivent, n'a démontré qu'en partie le vice de cet impôt. L'objet est assez grave pour exiger un développement qui ne laisse rien à répondre aux partisans de la capitation.

Si un nombre égal de noirs, disent-ils, produit une égale quantité de denrées, l'assiette de l'impôt sur les uns ou sur l'autre, ne devient-elle pas indifférente ?

Ce sophisme ne peut séduire que des ignorans.

Supposons, Monsieur, que j'achète aujourd'hui dix noirs, la loi m'ordonne de les déclarer demain, et je suis imposé en conséquence. Supposons encore, ce qui n'arrive que trop fréquemment, que sur ces dix noirs il en meure deux avant d'avoir pu les employer à aucun travail, le Roi n'y perd rien, sans doute, mais celui qui taxe mes ouvriers en raison du produit d'un ouvrage qu'ils n'ont pas fait, produit avec lequel je puis seul le payer, ne commet-il pas une injustice criante, en ajoutant à la perte que je

subis, un surcroît d'imposition qu'il ne peut exiger que sur l'intérêt d'un capital que j'ai perdu? Et, d'ailleurs, imposer mon nègre, qu'est-ce autre chose qu'ajouter au prix de son achat la valeur de l'imposition? Or, plus les nègres seront chers, moins je serai en état d'en acheter; moins de nègres, moins de culture; moins de culture, moins de denrée. Renversons le dilemme: moins les nègres seront chers, plus je serai en état d'en acheter; plus de nègres donneront plus de culture, plus de culture donnera plus de denrées..... Au nom de notre intérêt commun, imposez donc la denrée.

« Si, dit un auteur moderne et justement célèbre, l'entrepreneur d'une grande manufacture qui employe mille livres sterlings à l'entretien de ses machines, pouvait réduire cette dépense à la moitié, il emploierait naturellement les cinq cents livres épargnées à l'achat d'une plus grande quantité de matières, qu'il ferait travailler par un plus grand nombre d'ouvriers. La manufacture pro-

duirait donc annuellement plus d'ouvrage, et la société entière en recueillerait plus de jouissances (1) ». Lorsqu'un gouvernement juge nécessaire d'imposer l'exportation des farines, que dirait-on si, au lieu de taxer le sac à tant, il transportait cette imposition sur les roues des moulins qui auraient servi à les moudre ?

Une autre conséquence de ce vicieux mode d'imposition, est que l'habitant, pour en éluder le fardeau, fait de fausses déclarations; que la facilité de dérober ses nègres aux recherches du fisc, ôte à celui-ci tout moyen d'en vérifier la fidélité, et que, tout-à-la-fois odieux par son avidité, et ridicule par son impuissance à réprimer la fraude, le gouvernement habitue ainsi le colon à la haine du législateur, et au mépris des loix.

(1) M. Smith, recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, tome 2, livre 2, chapitre 2.

J'espère, Monsieur, que l'importance du sujet justifiera l'étendue avec laquelle j'ai traité une question qui intéresse à-la-fois le souverain, les colons, le commerce; conséquemment le bien commun des colonies et de la métropole, qui ne doit jamais oublier qu'elle travaille à sa propre fortune, en assurant la prospérité des premières.

Je renvoie à une autre lettre les deux objets, non moins importans, du prix des nègres et des frais de justice, et je termine celle-ci par une observation qui me paroît de la plus haute importance, quoiqu'elle n'ait qu'un rapport indirect avec ce qui précède.

Le prix des nègres croît chaque jour avec une effrayante rapidité. Un nègre de choix qui se paye aujourd'hui près de mille écus, n'en coûtait que cent il y a cent ans (1). Si le prix de la denrée qu'ils cultivent suivait la même progression, il

(1) Voyez les *Voyages du sieur Le Maire*, page 73.

n'y aurait point de mal. Mais cette supposition n'est point admissible, parce que dans beaucoup d'états, dans ceux sur-tout qui ne reçoivent les productions des colonies que de la seconde ou troisième main, les gouvernemens effrayés de l'exportation de numéraire que le prix, toujours croissant, de ces denrées occasionne, prennent les mesures les plus justes et les plus efficaces pour en modérer la consommation.

Sur qui retombera, à la longue, la perte qui doit résulter d'une disproportion très-sensible entre les frais et le bénéfice de la culture? sur le cultivateur.

D'où provient ce mal? Comment le prévenir?

Je dirai d'où le mal provient; quant au remède, c'est au gouvernement et non à moi à le trouver.

La nature a une marche invariable; elle balance d'après des proportions que nous pouvons bien altérer quelquefois, mais dont nous ne pouvons jamais détruire

truire le principe, les pertes par les remplacements, c'est-à-dire, les morts par les naissances, de façon à ce que la terre ait toujours, à-peu-près, le même nombre d'habitans. Ce n'est pas sa faute si nos crimes, nos passions, nos folies dérangent ce bel ordre, et si notre avarice arrache dix habitans à une contrée pour en transporter un de plus dans une autre.

C'est là cependant ce que fait le commerce des nègres. La consommation extraordinaire d'hommes que la traite occasionne sur les côtes d'Afrique, digne rivale de la peste, y a produit une telle dépopulation, que, pour y trouver des esclaves, il faut aujourd'hui envoyer à mille lieues dans les terres.

Que le prix du minéral se soit accru à mesure que la mine s'est épuisée, c'est ce qui est tout simple; mais qu'il soit possible de maintenir une juste proportion entre deux objets d'échange, dont le prix de l'un croît en raison de sa rareté toujours croissante, tandis que la con-

somation , nécessairement bornée de l'autre , a déjà porté son prix au *maximum* qu'il peut atteindre , c'est ce qui est mathématiquement impossible.

Il faut donc prévoir une époque qui n'est peut-être pas éloignée , celle de la cessation totale du commerce des nègres ; car de deux choses l'une : ou la difficulté de s'en procurer portera leur prix au point de réduire les colonies à l'impuissance d'en acheter , où les peuples de l'Afrique , éclairés par l'expérience et frappés d'une dépopulation qui les menace d'un anéantissement total , renonceront décidément à ce commerce. La conséquence de ces deux suppositions est la même. Il est impossible qu'elles ne se réalisent point tôt ou tard , et je ne vois pas que l'on s'occupe à en prévenir l'effet nécessaire , la ruine des colonies. Un calcul fait en 1775 , prouve que , dans un laps de deux cent quarante ans , on a transporté dans les colonies plus de dix millions de nègres. Aujourd'hui , ces mêmes colonies en demandent au-delà

de cent mille par année; et si l'on veut ajouter à ce nombre ceux qui périssent dans les guerres auxquelles la traite donne lieu, dans le passage de la mer, par les maladies, par les naufrages, dans les révoltes, on trouvera qu'il faut doubler ce nombre, ce qui, pour un laps de trente années, porte l'exédent de consommation à six millions d'individus, et je demande s'il est possible que la population de l'Afrique ne soit pas bientôt épuisée?



L E T T R E X.

Jacmel. Avril, 1789.

LES conséquences du prix excessif des noirs , relativement à l'ultérieure prospérité des colonies , n'ont , monsieur , pas besoin d'être détaillées pour être senties. J'ignore si je serai dans le cas d'y revenir encore ; en attendant , je vous dirai ce qui m'arrive à ce sujet.

Il y a un peu plus de quatre mois que , frappé du peu de parti que les habitans tirent de leur terre , je crus devoir chercher la source de cette espèce de torpeur autre part que dans leur insouciance , et l'on m'indiqua la cherté des nègres.

D'autres recherches m'apprirent que l'anglais des isles voisines vendait en interlope , à raison de douze et quatorze cent francs , le même noir que l'on paye ici deux mille sept ou huit cents livres.

Vaincu par les prières de quelques colons , je me chargeai de rédiger et de

faire remettre, au ministre de la marine, un mémoire dans lequel je demandais l'introduction de quatre mille nègres interlopes, et comme je prévoyais l'objection du préjudice que cet acte de bienfaisance causerait au commerce métropolitain, je m'attachai à démontrer qu'il devait lui être indifférent que j'achetasse ailleurs ce que je ne puis pas acheter de lui, à raison d'un prix qui excède mes moyens; que ce qu'il pourrait gagner sur ces quatre mille nègres, et qu'il ne gagne pas, puisqu'il ne les vend point, serait plus que compensé par le bénéfice sur le produit du travail de quatre mille ouvriers de plus; que, d'après ces considérations, il était de l'intérêt bien entendu du commerce français de se réjouir d'une perte fictive qui devenait pour lui la source d'un gain réel; et qu'enfin, c'était encore à lui que reviendrait le bénéfice de cette utile spéculation, puisqu'elle ne pouvait être faite qu'avec les fonds des commerçans français.

La réponse du ministre porte : qu'il eut beaucoup désiré condescendre à mes vues ; qu'il en sentait tout l'avantage, mais qu'il y voyait un obstacle insurmontable dans les réclamations du commerce. !

On ne conçoit pas , monsieur , que le gouvernement , qu'il faut toujours supposer animé de l'amour du bien public , ne protège pas plus qu'il ne le fait l'intérêt de l'habitant contre les usurpations du commerce , car il y a usurpation toutes les fois que l'on détruit l'équilibre qui doit exister dans tout commerce d'échange , en ne permettant pas de hausser le prix de ma denrée dans la même proportion que vous augmentez le prix de la votre. Un exemple suffira.

Pour éviter les calculs de fractions , je dirai que le cultivateur vendait , il y a dix ans , la livre de café à raison de cinq sols , au commerce qui le payait en nègres , à raison de cinq cent livres la pièce. Le prix d'un nègre était en 1700 , de six cents livres , celui d'une

négresse quatre cent cinquante. Aujourd'hui, le plus haut prix du café est de dix-huit à vingt sols, celui d'un nègre de deux mille cinq à deux mille huit cents livres. Ainsi, pendant que le cultivateur a tout au plus quadruplé son prix, le commerçant, qui, pour suivre la proportion et maintenir la balance, devait également quadrupler le sien, l'a au moins quintuplé, et se permet, par conséquent, l'usurpation d'un cinquième en sus.

Passons à la justice dont je ne vous dirai qu'un mot; car, lorsque vous saurez que le tribunal de Jacmel, composé d'un sénéchal, d'un lieutenant de juge, de deux procureurs du roi, d'un greffier, de quatre conseillers, quatre ou cinq procureurs, et autant d'huissiers, coûte, année commune, au-delà de quatre cent mille livres aux habitans de son petit ressort, vous comprendrez pourquoi la culture des terres languit, pourquoi la majeure partie des habitans, qui doivent toujours plus qu'ils n'ont, végète dans

la misère, la crapule, l'inertie, et il sera assez inutile de vous en dire davantage, à moins qu'il ne vous parut nécessaire de savoir que les juges siègent ici en habit court, l'épée au côté, et que Thémis, vu l'extrême chaleur du climat, au lieu de l'épais bandeau qu'elle porte ailleurs, y joue son colin-maillard avec une gaze légère et transparente sur les yeux. Croyez, au reste, que, dans l'estimation des frais de justice, loin d'exagérer, je suis resté au-dessous de la vérité, car je connais ici tel huissier auquel son exploitation a valu jusqu'à soixante mille livres, dans ce que ces messieurs nomment *les bonnes années*.

Ne me supposez cependant pas assez injuste, monsieur, pour vouloir disputer au commerce sa part d'influence sur le mal-aise habituel et général des colons. C'est un tour d'adresse dont il est juste de ne pas lui dérober l'honneur, mais auquel vous ne comprendriez rien, si je ne me chargeais de vous fournir les éclaircissemens nécessaires.

Il faut reprendre les choses de plus haut.

« Les établissemens des colonies furent faits aux frais des particuliers : chacune le prouve clairement par son histoire (1). Ce n'est donc ni la prévoyance , ni la politique , ni l'humanité des souverains qui les ont fondées ; et celle de Saint-Domingue surtout ; c'est le hazard. Des français , chassés de Saint-Christophe par les Espagnols , avec d'autres aventuriers de leur nation , auxquels se joignirent quelques anglais , trouvèrent la côte occidentale de Saint-Domingue inhabitée, s'y établirent en 1627, et furent la souche des s'ibustiers , de ces hommes dont l'audace à entreprendre , et la prodigieuse valeur dans l'exécution , réduisent à des jeux d'enfans même les plus fabuleux exploits des demi-dieux de la Mythologie, et dont la férocité fit surnommer un de leurs chef, *Monbars l'Exterminateur*.

(1) Recherches sur les États-Unis d'Amérique, page 118.

Fatigués de leur vagabonde et périlleuse existence , quelques-uns de ces hommes extraordinaires, la plupart anglais, se rendirent, de l'isle de la Tortue(1), dont ils avaient, en 1630, fait leur place d'armes, après en avoir chassé vingt-cinq espagnols, sur la côte de Saint-Domingue, où ils se joignirent aux boucaniers, espèce de chasseurs dont la vie errante et précaire servit aux flibustiers de transition, pour passer de l'état de navigateurs et de soldats à celui de cultivateurs.

(1) D'abord occupée par les Anglais, en 1638, sous les ordres de Willis. Un ingénieur français, nommé Levasseur, après les en avoir chassés, y avait pris, avec le titre de prince, les manières d'un despote; il fut assassiné par deux de ses neveux, lorsque la Tortue passa sous les ordres du chevalier de Fontenay, qui la rendit aux Espagnols, quand un troisième aventurier, Deschamps du Rausset, la leur enleva, en 1660, pour la vendre, cinq ans après, à la compagnie des Indes. Voyez Labat, *nouveau Voyage aux îles Françaises de l'Amérique*, tome 5, chapitre 6.

Deux besoins qui réuniront toujours les hommes en sociétés, le besoin de l'ordre et celui de se perpétuer, déterminèrent ces nouveaux habitans à demander un chef et des femmes. On leur envoya pour chef d'abord Duparquet, et peu après Bertrand d'Ogeron de la Bouère, gentilhomme Angevin, qui y arriva le 6 juin 1665 (1). Il eut pour successeurs Ducasse et l'Arnage, et le choix de ces hommes, dignes en effet de commander aux autres, prouve que les gouvernemens ne se trompent pas toujours dans celui des individus auxquels ils transmettent une partie de leur pouvoir.

(1) « Homme à l'épreuve de la fortune, dit un historien moderne, doux et ferme, habile et patient, éclairé par des malheurs et par l'habitude de vivre avec ce peuple féroce; chéri de ce peuple, estimé des hommes d'état comme des gens de bien, et néanmoins supérieur à l'opinion que l'on avait, sinon de sa vertu, du moins de son génie ». *Histoire Générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, tome 14.*

Le choix des femmes était moins difficile à faire. La France ne manquait point alors de filles pauvres , laborieuses , modestes , dont la douceur et l'ingénuité même eussent poli , eussent épuré des mœurs plus dépravées que corrompues. Que fit-on , monsieur ? on leur envoya des catins de la Salpêtrière , des salopes ramassées dans la boue , des gaupes effrontées , dont il est étonnant que les mœurs , aussi dissolues que le langage , ne se soient pas plus perpétuées qu'elles n'ont fait chez leur postérité ; ce qui a fait dire à un voyageur , aussi sévère que véridique , « qu'excepté quelques familles de marchands qui se sont établis dans les colonies , et y ont mené leurs femmes et un domestique sage et réglé , on ne fait pas tort à tout le reste des îles , en les comparant à Rome , dont les premiers fondateurs n'étaient qu'un ramas confus de brigands et de putains , conduits par deux bâtards (1) ».

(1) Journal d'un Voyage aux Indes Orientales ,
tome 3.

A peine d'Ogeron eut-il porté sa colonie de quatre à quinze cents habitans , que l'officieux commerce, en vertu de son privilège exclusif , c'est-à-dire , du pouvoir d'affamer les colonies (1) , profitant de l'indifférence du ministère pour ce nouvel établissement , offrit de lui vendre à crédit , ce que l'autre aurait dû lui donner , les avances nécessaires pour commencer les défrichemens. Le prix de ces avances fut , comme on peut bien le croire , calculé sur l'incertitude et les retards d'un remboursement qui n'avait que des récoltes futures pour hypothèque. Les récoltes vinrent , mais sans que les colons se libérassent ; car , si l'ambition

(1) Cette compagnie, qui commença à exploiter les colonies dès 1649, n'eût d'abord que quarante-cinq mille livres de fonds. Je demande si, avec une mise dehors aussi modique, il est permis d'entreprendre l'approvisionnement exclusif d'une colonie, sans se proposer d'épuiser les colons? aussi, fit-elle des horreurs qui ont semé le premier germe de la haine des colons pour le commerce métropolitain.

d'étendre leur culture fit naître de nouveaux besoins , l'espoir bien fondé d'asservir de plus en plus l'acheteur au vendeur , rendit le dernier très facile sur le crédit dont l'autre avait besoin.

Bientôt l'adroit commerçant sut joindre aux objets de nécessité les bagatelles du luxe , toujours bien accueillies par la vanité *qui se foure par-tout*. Le même navire apportait avec des haches et des houes pour les hommes , des bonnets pour les mères , et des vertugadins pour les filles. On persuada sans peine à la jeune créole qu'une glace à cadre doré réfléchissait bien plus fidèlement son joli visage que le cristal d'une fontaine , et voilà comme l'ignorance ingénue et le crédule amour-propre fesaient payer , au centuple de leur valeur (1), des super-

(1) J'ai vu vendre à une Créole , qui n'était point une sottie , et plus disposée à faire des dupes qu'à l'être , au prix de cinq portugaises , c'est-à-dire , trois cent trente livres , une paire de pendans d'oreilles en or , qui ne pesaient pas trente francs. Pour se disculper du reproche de la plus coupable

fluités devenues nécessaires; tandis que Pastucieux marchand, qui sait assez de métaphysique pour ne pas ignorer que le débiteur ne dispute guères avec son créancier, mettait lui-même le prix aux denrées qu'il voulait bien prendre en échange, et acquerrait ainsi sur la colonie ce que l'on peut vraiment appeller *domaine réel*.

A l'appui de ce premier moyen d'oppression, le commerce en ajouta trois autres.

usure, on vous dit que l'incertitude des spéculations commerciales, les banqueroutes, les naufrages, les avaries, le fret, le coulage, les non-valeurs, les longs crédits, ne permettent pas au commerce de borner ses bénéfices au taux de l'intérêt que la loi autorise. Fort bien; mais, comme il n'est pas inoui qu'un négociant, favorisé par la fortune, soit parvenu à gagner quelques millions, sans éprouver aucun de ces accidens, et même indépendamment des pertes qu'il a pu faire, je demande s'il n'est pas tenu de rembourser à chacun de ses acheteurs le surfait ju-daique qu'il a ajouté au prix légal de sa marchandise; et si quelqu'un a jamais eu connaissance d'un pareil trait de probité, je le somme d'en nommer l'auteur.

1^o. Le droit d'approvisionner exclusivement les colonies.

2^o. Celui d'en exporter seul les productions.

3^o. Une loi qui interdit aux habitans la faculté de manufacturer le coton, afin de le tenir dans la nécessité d'acheter, à un prix extravagant, des toiles que l'on a soin de choisir dans les plus mauvaises qualités, afin d'en hâter la consommation; car, ce n'est pas le tout de vendre, ce n'est pas le tout de vendre cher, celui qui s'en tiendrait là ne passerait que pour un sot. Le négociant par excellence, ou qui du moins se croit tel, doit encore vendre aussi mauvais que possible, afin de vendre plus souvent. Oui, le commerce érigerait une statue d'or, qui le disputerait au colosse de Rhodes, à celui qui parviendrait à trouver l'art de composer des toiles de verre et des draps de porcelaine.

Enfin, monsieur, il ne lui manque plus, pour donner le dernier degré de perfection à la théorie de son despotisme

sur

sur les colonies, que d'ajouter au privilège exclusif de les approvisionner en farines, le privilège exclusif d'y cuire le pain, d'y moudre le café, etc.

Quelle est donc, en dernière analyse, le véritable rapport entre le commerçant et le colon? A Dieu ne plaise que j'indique celui qui peut exister entre la dupe et le fripon, entre le tyran et l'esclave (1). Je vois la chose sous un point de vue plus honnête.

(1) Voyez, à ce sujet, *Réflexions sur la colonie de Saint-Domingue*, tome 1, chapitre 2, pages 36 et 37. « Le commerçant français, ajoute l'auteur, chapitre 3, page 54, rempli d'abord de zèle et de complaisance, et volant au-devant des desirs du cultivateur, dont les travaux l'enrichissaient, devint dur, exigeant et impérieux après quelques succès qui l'énorgueillirent, lorsqu'ils n'auraient dû que redoubler son ardeur. Bientôt il ne considéra plus la colonie que comme une propriété dont les productions lui étaient exclusivement destinées, moyennant le prix qu'il voulait bien y mettre. Ardent à abuser des besoins pressans du cultivateur, occasionnés, soit par la pénurie des objets de première nécessité,

Le commerce de France est le véritable propriétaire de Saint-Domingue ; les colons ne sont que ses fermiers, tout au plus ce que les Romains nommaient *coloni partiarum* ; *colons partageants* ; et cela est si vrai , le commerçant en doute si peu , que l'habitant qui ne doit rien , s'il en existe de tels (1), qui paye comptant , qui peut attendre que la concurrence des acheteurs lui permette d'exiger un prix raisonnable de sa récolte , devient la bête noire du commerce ; car , messieurs les négocians vous diront , et vous le croirez si vous voulez , que le bénéfice sur la denrée qu'ils exportent des colonies , couvrant à peine

soit par le malheur des circonstances , il manqua rarement de manifester une inflexibilité déshonorante et une avarice qui faisait d'un état honnête et respectable par ses résultats , le plus vil de tous les états.

(1) On sent bien qu'il faut excepter quelques grands propriétaires , qui , n'ayant jamais vu ni leurs possessions , ni les colonies , ne doivent pas être comptés au nombre des habitans.

les frais d'armement , ils ne se *retrouvent* que sur celui qu'ils ne font pas toujours , disent-ils encore , sur les marchandises qu'ils y portent ; et , en attendant , tel qui portait la balle il y a vingt ans , fait bâtir un palais et marie sa fille à un duc. Mais , depuis que nos beaux esprits se sont transformés en économistes , depuis que nos grands seigneurs *s'encanaillent* , conversations , ouvrages sérieux , brochures frivoles , théâtres , tout retentit des éloges du commerce : c'est la pierre fondamentale de la monarchie , c'est le père nourricier du royaume , c'est le premier , le plus noble , le plus utile des états. Il faut que l'épée du guerrier , la toge du sénateur , le sceptre des rois même , s'inclinent devant le caducée de mercure ! J'honore , monsieur , un honnête commerçant , comme j'estime tout honnête homme ; mais j'avoue qu'il est difficile de partager l'engouement , lorsque l'on voit de près le père nourricier : il ne faut qu'avoir assisté quelquefois à ses comptes , pour se con-

vaincré que la devise de ce généreux bienfaiteur du genre humain est, comme celle de tant d'autres, *le bien public, après mon intérêt*. Je ne citerai qu'un fait qui peint le commerce au naturel. Le sucre brut qui, en 1682, se vendait de quatorze à quinze francs le quintal, tomba en 1713 à cinq ou six, et ce fut le moment que la compagnie du Sénégal choisit pour porter les esclaves à un prix excessif. On l'a dit avant moi : « La destinée des colonies était de servir de jouet aux caprices, de pâture aux besoins, de proie à l'avidité de leur métropole, de son fisc, de ses traitans, de ses *marchands*, de ses compagnies, de ses intrigans accrédités (1) ».

Voilà un colon, disais-je ces jours passés à un capitaine marchand, qui, après vos comptes réglés, reste encore votre débiteur d'une somme assez forte. Comment vous déterminez-vous à lui

(1) *Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, tome 15.

faire un nouveau crédit? A Dieu ne plaise qu'il se libère, me répondit le marchand! Ne voyez-vous pas que l'indulgence dont j'use envers lui pour ce qu'il me doit, m'assure sa récolte de l'année prochaine, et me l'assure au prix que je jugerai à propos d'y mettre moi-même, parce que moyennant cette espèce de condescendance de sa part, il est sûr de trouver chez moi un nouveau crédit pour ses nouveaux besoins?... Oh! si vous entendiez tant soit peu l'art du négociant, vous verriez qu'il est plutôt un commerce de bons procédés que de tout autre chose! Et cependant, monsieur, c'est, autémoignage de tous les gens instruits, à l'avidité impolitique et barbare des premières compagnies de commerce, et entr'autres de celle connue sous le nom de compagnie royale de Saint-Domingue ou du Sud, créée en 1698, que l'on attribue l'état de langueur dans laquelle cette colonie fut, jusqu'au moment de sa dissolution, d'une association de marchands qui, revêtue de toutes les prérogatives de la

souveraineté, et fidèle à l'esprit du commerce, n'avait pas manqué de comprendre dans ses calculs de bénéfice, la vente de tous les emplois civils et militaires.

L E T T R E X I.

Jacmel. Mai, 1789.

LA longueur de mes dernières lettres m'effraye, monsieur ; mais à mesure que j'acquiers la connaissance locale du pays, la matière s'étend , les observations se multiplient , se succèdent , s'enchaînent, et ne me laissent pas toujours le maître de m'arrêter où je voudrais.

Vous ne lirez dans aucun des voyageurs qui ont écrit sur Saint-Domingue, ce que vous trouverez dans mes lettres. A force de flatter tout le monde, il faut bien plaire à quelqu'un ; aussi, la plupart écrivent-ils beaucoup plus dans cette intention que dans celle d'instruire. Moi, qui ne tiens pas assez à l'une ou à l'autre de ces prétentions, pour leur sacrifier la vérité, j'écris pour dire ce que je vois, ce qui me paraît bien, ce qui me semble mal, ce qui pourrait être mieux. Je continue donc comme j'ai commencé.

En supposant que le quartier de Jacmel parvienne un jour au point de prospérité dont il est susceptible, rien ne serait plus aisé que de faire de cette ville le séjour le plus agréable et le plus salubre.

Déjà les habitans, stimulés par cette ambition louable, ont fait venir de France une église, c'est-à-dire, les matériaux tout préparés pour en construire une au centre du plateau, où viendront aboutir quatre rues principales. On ne fera sur les lieux que les fondemens et la charpente.

L'érection de ce monument doit vous donner une haute idée de la piété des colons de notre paroisse. Ne craignez cependant pas qu'elle aille jamais jusqu'au zèle, qui dégénère en fanatisme. Celui qui se plaît *aux lieux infrequentés* peut hardiment entrer dans les églises de Saint-Domingue, il n'y trouvera pas les degrés de l'autel usés par la prière.

En avant de la façade du temple régnera une esplanade plantée d'arbres, et prolongée jusqu'à la naissance du talus

de la montagne, d'où l'on pourra, d'un seul regard, embrasser la baie, les terres adjacentes, et la pleine mer.

L'inconvénient d'aller puiser l'eau qui sert à la consommation dans une rivière à un quart de lieu à l'ouest de la ville, a donné l'idée de construire, au centre de l'esplanade projetée, une fontaine publique, où l'eau arrivera des montagnes voisines, au moyen d'un canal dont la construction ne sera pas très-coûteuse.

Tel est le projet. S'il s'exécute, ce sera lentement ; le bien, vous le savez, ne va jamais qu'à pas de Tortue. En attendant, il serait assez raisonnable de s'occuper d'un projet, non moins utile, et moins dispendieux.

L'éloignement de la rivière force les habitans à détourner leurs nègres d'un travail plus utile, pour charrier de l'eau, dont les bains, si nécessaires dans ce pays-ci, augmentent de beaucoup la consommation.

La rivière, ou le torrent de *la Goseline*, dirige son cours perpendicu-

lairement du pied des montagnes vers la mer. A quelque distance de Jacmel, elle forme un coude et change sa direction pour aller se réunir à *la grande rivière*, non loin de son embouchure.

Quoi de plus simple que de lui creuser un nouveau lit, en partant de l'angle du coude, en ligne droite jusqu'au port? Cette opération, à laquelle le sol n'oppose aucun obstacle, amènerait l'eau à la porte de toutes les maisons, entraînerait les immondices, dont la corruption infecte l'air, formerait un canal, dont on pourrait planter les bords d'un ou de plusieurs rangs d'orangers, et cette plantation offrirait le double avantage de rafraîchir l'atmosphère, et de soulager la vue, fatiguée de n'errer que sur un sol aride, brûlant et poudreux.

On ne peut combattre ce projet que par une seule objection, celle de son inutilité, en supposant la ville bâtie sur le côteau. Je répondrai à cela que la facilité du débarquement, la proximité des vaisseaux, l'économie de la main-d'œuvre,

exigeant que les capitaines continuent à avoir leur magasins et leurs logemens au bord de la mer , nécessiteront toujours une ville basse , que l'on nommera , si l'on veut , le port , le quartier marchand , et qui , pour offrir un air plus frais , un aspect plus riant , n'en sera que plus fréquenté par les acheteurs.

Engagé comme je le suis , monsieur , dans la carrière des projets , en ma qualité de militaire , je ne saurais me dispenser de vous faire part des dispositions de défense dont je crois Jacmel susceptible. Il faut d'abord en établir la nécessité.

Saint-Domingue n'a aucune place d'armes sur la côte du Sud. Quelque difficile que soit le pays , avec du secret et de la célérité , un ennemi actif , en effectuant une descente sur cette côte , se sera rendu maître des défilés et de la crête des montagnes ; il aura pris de revers et Léogane et le Port-au-Prince , avant que l'on ait pû rassembler assez de forces pour s'opposer à ses progrès. Que cette

attaque soit secondée par une escadre qui bloquerait et menacerait le Port-au-Prince par mer , et cette place reste sans communication avec le reste des quartiers , sans espoir de secours.

Il est donc essentiel d'avoir , sur la côte du Sud , un point fortifié , d'où l'on puisse surveiller l'ennemi , où les vaisseaux croiseurs trouvent , en cas de nécessité , un asyle , et qui serve de point de ralliement à la milice chargée de la défense des côtes.

Jacmel a tout ce qu'il faut pour remplir cet objet. Le prolongement des terres qui forment la baye offre , à l'Est et à l'Ouest , des positions très-propres à y construire des batteries, même des forts dont le feu se croiserait. Au centre du fond de la baye , est un mamelon parallélograme et isolé , sur lequel sont bâties l'église et quelques maisons. Ce point serait d'autant plus propre à recevoir une fortification régulière , qu'il peut être casematté, et que , n'étant ni trop élevé ni trop bas , il laisse peu de prise

au feu de l'ennemi , tandis que le sien se combinerait , sans obstacle , avec celui des forts de la rade. Si , à ces moyens de défense , on voulait joindre un camp retranché , pour lequel le local ne manque point , je croirais cette partie de l'isle à l'abri de toute invasion.

La manie de se distinguer par des opinions , que l'on croit neuves parce- qu'elles sont extraordinaires , a , depuis quelque tems , donné naissance à une secte militaire qui , avec beaucoup de théorie et de talens , mais peu d'expérience , se déclare hautement contre le système des places fortes. Il est tout simple que le desir de faire prévaloir son opinion lui ait fait exagérer les imperfections et dissimuler les avantages du système qu'elle combat.

La véritable défensive des frontières consiste , dit-elle , dans l'art des positions. Qui en doute ? Mais si cet art peut en appeller un autre à son secours , et si la combinaison de ces deux arts réunis double les moyens de résistance , pour-

quoi les séparer ? Faudra-t-il me faire couper le bras gauche qui pare les coups de mon adversaire, parce que je l'attaque avec le bras droit ? N'adoptons et ne rejetons décidément aucun système. C'est aux circonstances et à la nature du terrain à décider si une frontière doit être ou n'être pas fortifiée.

Je dis donc que si un rivage, où des obstacles de tous genres forcent le débarquement sur une étendue déterminée, peut d'autant moins se passer du secours des forteresses, que ces points de défense, distribués avec art, entraînent nécessairement la division des forces de l'ennemi ; à plus forte raison doit-on faire usage de ces moyens de résistance et de protection dans une rade ou dans un port.

Rassurez-vous, monsieur ; quoique soldat, je n'étendrai pas plus loin mes raisonnemens militaires. Sans improuver ce que l'on fait, j'ai rêvé un moment à ce que l'on pourrait faire pour le bonheur et la sûreté des habitans de ce canton.

L E T T R E X I I.

Jacmel. Mai, 1789.

J'AI résolu, monsieur, de vous décrire une de mes journées; ce sera la manière la plus simple de vous donner, une fois pour toutes, une idée sommaire de la façon de vivre à Saint-Domingue, dans ce que l'on nomme une ville.

Lorsque les poètes américains ont à chanter une beauté fraîche, brillante, vermeille, ils doivent être fort embarrassés à trouver des comparaisons, car il n'y a point ici d'aurore. Un coup-d'œil sur une sphère vous expliquera ce phénomène, de même que celui de la chaleur que renvoye l'astre de la nuit, chaleur assez sensible pour m'obliger à rabattre mon chapeau sur mes yeux lorsque je m'asseois ou que je me promène au clair de la lune... Il y a toujours eû beaucoup d'inconvéniens à vivre trop près du soleil.

Pour celui-là , il n'y a pas moyen d'y penser , car , eut-on toutes les neiges des Alpes sur la tête , tous leurs glaçons dans le cœur , quel est le téméraire qui , à 18 degrés 20 minutes de latitude méridionale , oserait soutenir un regard de son *bel astre* ?

Il ne nous reste donc que la rose. Ce qui vous surprendra , peut-être , c'est qu'elle croît aussi belle , aussi fraîche , aussi purpurine à Saint-Domingue qu'en Europe. Mais hélas ! elle y passe encore plus vite ! Aussi , de tous les préceptes de l'ingénieuse galanterie , que nous nommerons amour , n'en est-il aucun plus religieusement observé ici que le *hâte-toi de jouir*.

Ainsi , Monsieur , point de crépuscule , point d'aube paresseuse , point d'entrechien et loup , point de nuit qui replie lentement ses voiles. Tout se passe à la hâte ; le jour sort de la nuit comme Pallas du cerveau de Jupiter : c'est le *fiat lux* du moment de la création. Quelle belle heure perdue ! et rien qui supplée

à

à sa privation, en rappelant du moins son souvenir ! Les claquemens de fouets, les cris étouffés, les gémissemens sourds des nègres, qui ne voyent naître le jour que pour le maudire, qui ne sont rappelés au sentiment de leur existence que par des sensations douloureuses ; voilà ce qui remplace le chant du coq matinal. C'est aux accords de cette mélodie infernale que je fus tiré de mon premier sommeil à Saint-Domingue. Je tressautai, je m'écriai, je crus me réveiller au fond du Tartare entre Ixion et Prométhée....., et j'étais chez des chrétiens, chez les adoreurs d'un Dieu..... qui mourut pour mettre un terme aux douleurs de celui qui souffrait.... L'habitude a déjà affaibli l'effet de la première impression, elle ne m'y rendra jamais insensible.

Une promenade d'une heure me sert à dissiper l'anxiété où me jette ce triste réveil. Je rentre pour voir une troupe de nègres et de négresses, appuyés contre le mur, ou accroupis sur leurs talons,

attendre, en baillant, que la main du maître sonne l'heure du travail à grands coups d'*arceau* (1) sur leurs fesses, ou sur leurs épaules; car, vous n'imaginerez pas, et il m'a fallu six mois d'expérience pour m'en convaincre, qu'il y a des nègres qu'il faut absolument battre pour les mettre en mouvement. L'*arceau* est la véritable clef de cette espèce de montre. Si j'avais voulu m'en rapporter au témoignage des maîtres, je n'aurais cherché la cause de cette singulière disposition des esclaves, que dans leur paresse et leur inertie naturelle. Mais en y regardant de plus près, j'ai cru voir que ces dispositions étaient merveilleusement secondées par l'inertie et la paresse des maîtres, qui, pour la plupart, dépourvus du degré de raison et d'indulgence nécessaires pour savoir que l'on n'extirpe les vices de l'éducation qu'à force de patience et de tems, trouvent la méthode

(1) On appelle ainsi une espèce de fouet à manche court.

de battre beaucoup plus commode que celle d'instruire. De-là vient, qu'une fois rompu à ce mode de correction, il devient impossible de rien obtenir du nègre autrement que par la rigueur. Je me suis obstiné, pendant des mois entiers, à n'employer envers ceux qui me servent, que la patience, la douceur, les bienfaits même. Tout a été inutile, le pli était pris. Il ne m'est resté de tous mes soins que l'alternative de me servir moi-même, ou d'avoir recours à l'*arçeau*.

On déjeûne vers huit heures. L'usage des habitans est de manger à ce repas de la viande et des fruits du pays. Il ne reste guères aux oisifs d'autre ressource pour remplir l'intervalle entre le déjeûné et le dîner, que d'écrire, ou de lire, ou des'ennuyer : c'est la mienne. Les autres se promènent, causent quand ils ont quelque chose à se dire, ou s'ennuyent. Ceux qui ont des affaires sortent pour y vaquer, ou pour aller s'ennuyer ailleurs. J'entre au bain vers midi, j'en sors pour me mettre à table. Beaucoup de gens ont l'habi-

tude de dormir après le dîner. C'est une manière assez commode de charmer son ennui. Je n'ai pas voulu l'adopter; des nuits de douze heures sont bien assez longues. Je me promène dans la galerie, je converse, quand je trouve à qui parler, je lis, ou je m'ennuye.

La partie du jour, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi, serait insupportable, si la brise qui se lève et cesse à-peu-près à ces heures-là, ne venait tempérer l'excès de la chaleur. D'où vient ce vent? Pourquoi souffle-t-il le matin de tel rumb et le soir d'un autre? Cherchez, Monsieur, dans la *théorie des vents*, ce que l'auteur en dit. Pour moi, je m'en tiens à la théorie de l'ignorance, je me borne à jouir, et n'irai pas, pendant que la brise me rafraîchit, m'échauffer le sang à chercher ni d'où elle vient, ni où elle va.

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que cette galerie dont vous me parliez tout-à-l'heure? C'est me demander le plan d'une case américaine.

Un câré long, d'une étendue arbitraire, est partagé par deux cloisons mitoyennes. On donne à chacune des trois divisions l'étendue que l'on juge à propos. Celle du centre est ordinairement la plus vaste. On sous-divise, si l'on veut, les deux autres en plusieurs chambres. Une ou deux galeries règnent en avant de l'une ou des deux faces. Elles restent ouvertes, ou sont fermées par des jalousies à coulisses, mais seulement à partir de la hauteur d'appui. L'une est la salle à manger, l'autre le salon de compagnie, quand on ne veut passe tenir dans celui du milieu. Les galeries des cases d'une certaine étendue, se terminent par des cabinets, dont les uns servent d'office, de buffets, ou de garde-meuble, les autres de chambre à coucher, que l'on destine ordinairement aux étrangers.

Long-tems la crainte des tremblemens de terre a borné les maisons au rez-de-chaussée. On commence à y ajouter un étage. Les murs sont formés de poteaux équarris, également espacés, recouverts

en-dehors de planches, ou légèrement entre-maçonnés. Il y a bien des fenêtres à ces maisons, mais il n'y a point de vitres. La réverbération du verre rendrait la chaleur insupportable. On y supplée par des jalousies, ou des châssis de canevass, qui, en brisant les rayons d'un jour trop ardent, ne laisseraient pénétrer qu'une lumière très-douce dans l'intérieur des cases, si on avait l'esprit de le faire teindre en verd. C'est à quoi personne n'a encore songé. La même raison et la violence des ouragans, empêchent que les toits ne soient couverts de tuiles ou d'ardoises. La légèreté de leur charpente ne supporterait pas un pareil fardeau. On les remplace par des issentes. C'est une petite planche d'un bois léger à laquelle on donne la forme que l'on veut.

Voilà la maison du riche. Les autres n'ont que la même division intérieure, mais point de maçonnerie entre-poteaux, point de galerie, point de cabinets, point de jalousies, pas même de plancher. On

marche sur un aire qui fourmille d'insectes, on couche sous le toit, on a des volets pour fenêtres. Le vent, le soleil, la poussière, la pluie, une innumérable multitude de fourmis pénètrent de toutes parts à travers l'intervalle qu'on laisse à dessein entre les planches qui forment le revêtement extérieur. La nuit venue, on ouvre tout. Alors des légions de Scarabées ailés, de Maringouins, et d'autres insectes volans, se précipitent dans les maisons attirés par l'éclat des lumières qu'ils éteindraient bientôt, si on n'avait la précaution de les tenir sous des verrines, c'est-à-dire, de grandes cloches ou cônes de verre.

Si une architecture plus intelligente n'a pas encore apporté ici l'art qui varie les formes et multiplie les aisances, on y trouve tout aussi peu, dans l'ameublement des maisons riches, le goût, si préférable à la magnificence. Elles ont toujours des tapisseries de damas et des baguettes dorées. Ces tapisseries de damas me paraissent ici ce que seraient, en

Norvège, des habits de gase au mois de janvier. Le goût, Monsieur, est encore bien créole à Saint-Domingue, et le goût créole n'est pas le bon goût, il sent un peu le *boucan* (1).

Les cuisines ne tiennent point aux maisons. La négligence des nègres rendrait leur adhérence trop dangereuse. On les isole à une portée raisonnable. La masse des habitans des villes n'a même point de cuisine. On fait du feu et l'on fricasse en plein air.

Les tables sont assez mal servies. Ce qui fait le fond des repas, la viande de boucherie, est mauvaise; la volaille, à

(1) On appelait ainsi, dans l'origine, le domicile des chasseurs boucaniers. L'espèce d'homme à disparu, mais les noms ont resté, comme on peut le voir sur une carte de Saint-Domingue, où l'on trouve beaucoup de *boucans* et de *trous*, tels que *le trou magot*, *le sale trou*, etc. Ces dénominations basses et triviales prouvent à quelle espèce d'hommes la colonie doit sa naissance. Il est encore en usage de se servir du mot *boucaner* pour *rôtir*.

l'exception de la pintade, n'est guères meilleure. Le porc est excellent, et le gibier, qui consiste en cochon *marron* ou sauvage et en ramiers, est très-cher et difficile à se procurer. Le poisson de mer n'abonde point, et se réduit à trois ou quatre espèces; celui de rivière est plus rare encore.

Vous voyez donc, Monsieur, que Platon ne serait point admis à faire aux colons de Saint-Domingue le reproche qu'il faisait aux habitans de la Sicile, qu'ils mangent comme s'ils n'avaient qu'une heure à vivre, et bâtissent comme s'ils ne devaient jamais mourir.

Pour les légumes, quand on sait les cultiver, on les mange ici meilleurs, mais point aussi variés, ni en aussi grande abondance qu'en Europe. Le pays fournit une espèce d'épinards et du gombaud, dont on fait ces *calaloux* si vantés par les créoles, et qui sont en effet un excellent met. On y joint aussi le bourgeon du *bois-patate*, du piment et de l'ail.

Mais rien n'égale le choux-palmiste pour le goût et la délicatesse. Malheureusement, il n'y a point d'autre moyen de le cueillir que de couper l'arbre par le pied, et cet arbre, très-long à croître, est une des richesses de l'habitant. C'est d'après ce procédé, dont quelques voyageurs ont rendu compte, sans en motiver la nécessité, que Montesquieu a cru pouvoir comparer le despote au sauvage qui abat l'arbre pour en avoir le fruit (1). Vous voyez, Monsieur, combien la comparaison porte à faux.

Les créoles ne me pardonneraient point de passer sous silence l'igname, le choux caraïbe, la patate, et leur chère banane sut-tout. Ce fruit, dont tous les voyageurs donnent la description, est commun à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique méridionale. C'est la véritable mané de ces trois parties du monde. Les habitans de Madère ne doutent point que la banane ne soit le célèbre fruit défendu

(1) De l'Esprit des Loix, livre 4, chapitre 1.

de la Genèse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a, par sa forme, une singulière analogie avec celui dont la gourmandise d'Eve nous fait payer si cher la digestion. Aussi, la Minerve libertine des Ovides de la colonie, ramène-t-elle, aussi souvent qu'elle le peut, la banane, comme objet de comparaison dans leurs couplets, toujours un peu licencieux, mais pleins de naïveté et de graces.

Le menu du maître d'hôtel doit vous avoir paru assez long. Je vous renvoie pour l'igname, la patate, le choux-carraïbe à l'histoire naturelle et aux voyageurs. Je me contenterai simplement d'observer que ce qui prouve que ces trois productions ne sont point indigènes, à Saint Domingue, comme bien des gens le croient, c'est qu'on ne les rencontre jamais dans les parties encore incultes, à l'exception d'une sorte d'igname sauvage que l'on trouve assez rarement. La même observation convient aux fruits, tels que l'ananas, l'orange douce, la sapotille, l'avocat, etc. Les seuls arbres fruitiers

que l'on trouve dans les bois, sont le goyavier ou gouyavier, l'oranger amer, et le citronier, dont le fruit de la grosseur d'un œuf de pigeon est plein de suc.

L E T T R E X I I I .

Jacmel. Mai, 1789.

J'AI coupé ma journée en deux, monsieur, afin qu'elle vous parût un peu moins longue qu'à moi.

J'ai laissé les autres dormant et moi lisant. Ils s'éveillent, je quitte mon livre, et l'on passe le reste de l'après-midi comme on peut, jusqu'à ce que les rayons du soleil, moins perpendiculaires, permettent de profiter du retour de la brise, qui manque rarement de se lever vers cinq ou six heures du soir, mais non pas avec le degré d'exactitude que lui assignent quelques voyageurs, car il y a des jours où elle s'absente tout-à-fait.

Cette heure est celle de la promenade, et sur-tout des visites. Je préfère autant que je peux l'une aux autres..... sans doute parce que j'ai plus besoin de marcher que de parler : l'un et l'autre de ces plaisirs a ses inconvéniens. L'heure

où lon sort est aussi celle de la promenade des Maringouins. Cet insecte , *qui s'est fait une grande réputation dans toute l'Amérique* , dit l'auteur de l'histoire de la Louisiane (1) , se jète de préférence sur les nouveaux venus , dont le sang moins appauvri , leur offre , dit-on , une pâture plus délicate. Quel que soit le motif de cette préférence , elle est extrêmement à charge à ceux qui l'obtiennent , et qui , quoiqu'ils fassent , ne sauraient échapper au dard de ce perfide animal. Il faut être acclimaté , c'est-à-dire , avoir passé six mois au moins à Saint-Domingue , pour être débarrassé de ce fléau.

Il faudrait à-peu-près le même espace de tems pour s'acclimater au ton de ce que l'on nomme la société , si l'on arrivait ici avec l'espoir de la trouver telle qu'on l'a laissée en Europe. Comme tout le monde est habitant , on a la prétention de le devenir ; il est tout simple que cha-

(1) Tome 2 , chapitre 4.

cun parle de ce qui l'intéresse; de sorte que l'on n'a pas plutôt cessé de parler de ses nègres, de son coton, de son sucre, de son café, que l'on reparle coton, sucre, café, nègres. Toutes les conversations commencent, se soutiennent, finissent et recommencent par-là. Pour l'étranger qui débarque ici avec le projet de s'instruire promptement, rien n'est plus avantageux. Il est rare que les opinions s'accordent; il arrive même d'entendre déraisonner des deux côtés; mais comme le choc de deux erreurs fait quelquefois jaillir une vérité, l'observateur attentif en profite.

Vous vous imaginez bien aussi que chacun apporte là sa dose de prétentions; mais, sur quoi la croyez-vous fondée? Sur l'étendue de ses possessions? Sur les progrès que la culture doit à ses lumières, à ses découvertes? Sur la considération dont sa conduite le fait jouir parmi ses voisins? Non, monsieur, mais bien sur l'espèce de denrée qui fait son revenu; de sorte que le cultivateur café-

tier ne manque pas de rendre au cultivateur cotonnier le dédain avec lequel le cultivateur sucrier l'écoute. Le nombre de nègres entre aussi pour beaucoup dans le degré de considération auquel il est permis de prétendre. On compte ici par nègres, comme en Hollande, par tonnes d'or. *Il a cent, il a deux cents, il a trois cents nègres!* c'est tout dire : on ne peut rien ajouter à cet éloge.

Le mélange des sexes, qui fait ailleurs un des premiers charmes de la société lorsqu'aucun n'usurpe le caractère de l'autre, n'ajoute ici rien à son agrément. Les femmes Européennes ne voyent guères les créoles que pour se moquer d'elles, sur-tout lorsqu'elles n'ont pas été élevées en France ; celles-ci ne voyent guères dans les autres que des bégueules ; tandis que les hommes, qui ne trouvent que rarement, et chez les premières sur-tout, le degré de *sensibilité* dont les mulâtres se piquent, les laissent gémir entre elles sur la décadence de l'ancienne courtoisie, et la dépravation des goûts de notre sexe.

La

La langueur que cette monotone manière d'être jete dans le commerce de la vie , n'est corrigée ni par l'instruction , ni par les talens , ni même par le goût de la lecture. Des colons , pour se disculper de leur ignorance , ont eu la mauvaise foi de débiter en France qu'il était impossible de conserver des livres à Saint-Domingue. On a eu la bonté de les croire ; des écrivains se sont empressés de débiter cette sottise comme une chose fort extraordinaire ; et moi , monsieur , je vous dis qu'il n'y a d'extraordinaire en cela que la facilité avec laquelle on a cru à ce mensonge.

J'ai ici des livres brochés et reliés , qui sont aussi intacts que le premier jour de mon arrivée. Il est vrai que j'en ai soin ; mais c'est une attention qu'il faut avoir par-tout , car par-tout les livres que l'on abandonne dans le coin poudreux de quelque galetas , en proie à la poussière et à l'humidité , finissent , comme ici , par devenir la proie des vers. Enfin , ici comme par-tout , la véritable manière de

conserver des livres, c'est de les lire. De quel genre d'ailleurs pensez-vous que soient ceux que l'on y apporte? *Margot la Ravaudeuse* est un des plus décents. Croyez que, quelque négligées que soient ces productions du vice crapuleux, elles sont encore moins dévorées des vers que leurs lecteurs, par la corruption qu'elles engendrent.

C'est ordinairement après le coucher du soleil, qu'ont lieu chez les gens de couleur ces danses où les femmes surtout déploient une telle justesse d'oreille, une telle précision de mouvement, une telle volubilité de reins, qu'à peine l'œil peut-il saisir quelques nuances du fugitif et rapide développement de leurs grâces lascives.

Le gragement et *la chicca* tiennent le premier rang parmi ces danses, que l'on peut véritablement appeler *de caractère*. Jamais la volupté en action ne tendit de piège plus séducteur à l'avidité amour du plaisir. Aussi, *danser chicca*, est-il le bonheur suprême; et je confesse,

avec beaucoup de confusion, que l'austérité de mes principes ne va pas jusqu'à m'interdire ce singulier spectacle toutes les fois que je suis à portée de le voir.

L'orchestre est composé d'un ou deux violons, bien supérieurs pour le talent qu'exige leur emploi, à la plupart de nos râcleurs Européens. Ils ont encore sur ceux-ci l'avantage de n'être pas les instrumens passifs du plaisir des autres; car ils entrent si bien dans le sens de la chose, que la partie de leur corps qui est assise, frétille, dans un accord parfait, avec le pied qui bat la mesure et le bras qui conduit l'archet.

Ces mulâtres qui dansent si bien, et dont on vous fait des portraits si séduisants, sont les plus ferventes prêtresses de la Vénus Américaine. Elles ont fait de la volupté une espèce d'art mécanique, qu'elles ont porté à son dernier point de perfection. L'Arétin ne serait auprès d'elles qu'un écolier ignare et pudibond.

Leur taille est, en général, grande; leurs formes bien moulées; leurs mou-

vemens dégingandés à force de souplesse. Elles joignent à l'inflammabilité du salpêtre, une pétulance de desirs qui, au mépris de toute considération, leur fait poursuivre, atteindre, dévorer le plaisir, comme la flamme d'incendie dévore son aliment; tandis que, hors de-là, ces mêmes bacchantes, qui se partageraient avec fureur les restes palpitans du malheureux Orphée (1), semblent avoir à peine la force de traîner leurs membres et d'articuler leurs paroles.

Ce sont elles qui sont les *ménagères*, c'est-à-dire, lorsque leur âge le permet, les concubines en titre de la plupart des blancs célibataires. Elles ont de l'intelligence dans l'économie du ménage; assez de sensibilité morale pour s'attacher invariablement à un homme, et une grande bonté de cœur. Plus d'un Européen, abandonné de ses égoïstes confrères, a trouvé chez elles les soins de la plus tendre, de

(1) Voyez la fin du quatrième Chant des Georgiques de Virgile.

la plus constante , de la plus généreuse humanité , sans qu'il s'y soit mêlé d'autre sentiment que celui de la bienfaisance.

Leur conversation est insipide dès qu'elle cesse d'être libertine , et c'est moins leur faute que celle des hommes qui les fréquentent. Capables de tous les procédés d'un sentiment délicat , peut-être ne leur manque-t-il pour être véritablement aimables , que le degré d'instruction nécessaire pour savoir tourner au profit de l'esprit et du cœur , cette surabondance de sensibilité dont elles abusent , faute de savoir en varier l'usage. Je m'en rapporte à cet égard à ceux qui portent , dans leur commerce avec elles , assez de discernement pour être en état de les juger. Quant à moi , j'avoue qu'à cet égard je suis obligé de m'en rapporter au témoignage d'autrui.

Si la beauté peut se passer de la fraîcheur , de l'éclat , du coloris de la carnation , il y a de belles mulâtresses. On en trouve cependant peu qui joignent à des yeux régulièrement beaux , l'expres-

sion qui les rend plus beaux encore ; et si elles rachètent cette privation par de belles dents, comment suppléer au pourpre des lèvres, aux charmes de détails, au contraste des nuances qui, depuis l'aimable incarnat dont le front de la pudeur ingénue se colore, jusqu'à l'intéressante pâleur qui trahit la profonde sensibilité d'une affection douloureuse, sont une source intarrissable de beautés!

Les mulâtresses sont adroites, mais paresseuses. Celles qui joignent l'ordre à l'intelligence, manquent rarement de faire fortune. Elles emploieront un mois entier à coudre une chemise, mais ce sera la perfection de la couture. Elles aiment le luxe, il porte témoignage à leur beauté; mais il faut se méfier de l'enthousiasme avec lequel on exagère leur magnificence. Leur coëffure favorite est un mouchoir des Indes qu'elles nouent autour de la tête. Le parti qu'elles tirent de ce chiffon est incroyable, et fait le désespoir des Européennes qui veulent les imiter, et qui ne voyent pas qu'il est

impossible que les couleurs dures et tranchantes, faites pour animer le teint monotone et livide des mulâtres, ne contrastent pas d'une manière trop prononcée avec l'albâtre et les roses. Elles ont le goût assez sûr dans le choix des étoffes dont elles s'habillent, ou des bijoux dont elles se parent, et qui, pour le plus grand nombre, se réduisent à des pendants d'oreille d'or pur ou émaillé. Une plus grande recherche dans leur toilette ne conviendrait point à leur nonchalance.

Si ce portrait diffère de ceux que vous avez vu ailleurs, souvenez-vous, Monsieur, que je le crayonne sur les lieux, que le modèle est devant moi, et que je n'ai ni le talent, ni l'ambition de faire de beaux portraits de fantaisie.

Je pars dans quelques jours pour aller m'établir sur une habitation où je trouverai un nouvel ordre de choses. Mon goût pour la campagne et la solitude me faisait attendre avec impatience le moment de pouvoir m'y livrer tout en-

tier. L'habitation où je vais a été jusqu'ici négligée dans tous les points, ce qui offre, à mon industrie, un vaste champ pour les expériences qui aideront beaucoup à rectifier ce que j'ai déjà acquis de connaissances théoriques.

L E T T R E X I V.

Au Désert. Juillet, 1789.

J'AI bien tardé à vous écrire, Monsieur, depuis ma transplantation dans le *Désert*, car c'est ainsi que j'ai nommé le lieu que j'habite; aussi, ai-je tant de choses à vous dire, que je ne sais par où commencer.

Nous partîmes de Jacmel, madame de L***, sa fille, et la nourrice en voiture; trois négresses, un nègre, un négillon à pied, et moi à cheval.

Nous suivîmes pendant une lieue et demie le vallon étroit et sinueux à travers lequel court le torrent qui donne son nom au quartier de *la Gosseline*. Cette espace offre tantôt des habitations, dont aucune, à une sucrerie près, n'est d'un revenu considérable; tantôt des bois couronnés de rochers, et rarement interrompus par quelques pâturages, que l'on nomme ici des *Savanes*.

Si cette étendue de pays était habitée comme elle devrait l'être, et que les propriétaires sussent profiter des sites avantageux que le terrain leur offre pour y placer leur manoir, il est certain qu'avec tant-soit-peu d'intelligence à seconder la nature, l'aspect en serait tout autrement agréable.

Cette négligence provient d'abord d'un défaut de goût, assez commun chez les habitans de la campagne, ainsi que d'un vice, dont on ne saurait trop définir la nature, mais qui fait qu'au lieu de citoyens, il n'y a à Saint-Domingue que des passagers, plus occupés à se préparer les moyens d'en sortir, qu'à se procurer ceux d'y passer une vie agréable et douce.

Ce vice, ce mauvais esprit, qui heureusement n'est pas celui de toutes les colonies, fera à jamais de celle-ci un séjour d'autant plus désagréable, que les privations, les désagrémens de tous genres, auxquels le climat et l'esclavage soumettent les habitans, ne sont compensés par

aucune des ressources d'agrément que procure ailleurs le commerce de la société. A peine , dans la partie que j'habite , se connaît-on entre voisins. Des prétentions rarement fondées , ou ridicules ; des jalousies de fortune , plus ridicules encore ; des démêlés d'abornemens , d'usurpation de terrain , qui ne devraient point exister si messieurs les arpenteurs , que l'on paye cependant très-cher (1) , savaient ou fesaient mieux leur métier ; enfin , des dégâts causés par les nègres ou les bestiaux , entretiennent une mésintelligence , ou tout au moins une tiédeur qui inderdit une communication réciproque , et comme il n'y a rien de si triste que le solitaire qui ne l'est point par goût , ni rien de plus exigeant que celui dont rien ne justifie les prétentions , il ne faut pas s'étonner que chaque hibou reste dans sa masure , ni qu'il règne tant d'insociabilité chez des hommes aussi peu sociables.

(1) L'arpentage d'une concession revient ordinairement à près de mille écus.

Cela n'était pas de même autrefois. L'orqu'un nouveau quartier s'établissait, l'éloignement des ports, la rareté des habitans, le plaisir de revoir des compatriotes, le souvenir des secours que l'on avait reçu des autres, formaient, entre les établis et les établissans, un commerce de procédés, d'où naissait un degré de liaison, dont le besoin et la curiosité faisaient la bâte, et que l'habitude cimentait.

C'est alors que régnait ici cette hospitalité célèbre, disparue avec les causes qui en avaient fondé le besoin. Les choses ont bien changé de face à cet égard. Dans les quartiers anciennement établis, on ne va plus au-devant de celui qui arrive avec l'empressement de la joie; on ne le reçoit plus avec la franche cordialité des vieux tems. Entre proches voisins même, si l'on se voit encore, on ne se cherche plus. Si vous voyagez, on vous reçoit, on ne vous accueille plus. Si vous avez besoin de chevaux, pour continuer votre route, on attend que

vous les demandiez , on trouve des prétextes à un refus..... on vous les offrait autrefois ! on sera *fort aise* de vous voir arriver , mais on sera *charmé* de vous voir partir.

Je vous ai indiqué , Monsieur , une des causes de cette révolution ; les autres ne sont pas difficiles à deviner , quand on sait combien la fortune influe sur les mœurs , et combien il est rare de trouver de la sensibilité pour des besoins que l'on n'éprouve pas.

Je viens de faire un écart qui m'a jeté hors de ma route ; revenons-y.

Lorsque nous fûmes arrivés au pied des montagnes , le chemin étant impraticable pour une voiture , madame de L*** monta à cheval , et les enfans furent alternativement portés par les négresses.

L'ensemble de ces montagnes ne promet rien de flatteur par-tout où elles ne sont pas couvertes de bois ; leur pente rapide est revêtue d'un tuf grisâtre qui annonce , dit-on , qu'elles renferment des métaux..... Ainsi , ces métaux cor-

rupteurs dévorent jusqu'à la surface de la terre qui les recèle ! Le signe de nos richesses se manifeste par la stérilité , et le coffre-fort de la nature ressemble à celui de l'avare ! Il est bien extraordinaire de voir un auteur , tel que celui des *Études de la Nature* , disputer aux montagnes de Saint-Domingue le triste avantage de renfermer des mines d'or. *Ce qu'il y a de certain* , dit-il , tome 2 , Étude 10 , page 244 , *c'est que quand Christophe Colomb découvrit les Antilles , il trouva bien chez leurs insulaires de l'or de mauvais aloi , qui provenait du commerce qu'ils avaient avec les habitans de la terre-ferme , mais il n'y en avait point de mines dans leur territoire.* Que M. de Saint-Pierre consulte l'histoire , il verra qu'à Saint-Domingue seule on a tiré , des mines de Cibas , plus d'or qu'il n'y en a aujourd'hui en circulation dans toute l'Europe ; et comment supposer que des peuples qui avaient de pareilles mines sous la main , et chez lesquels on n'a

pas trouvé une nacelle au moment de la découverte, eussent été chercher leur or sur la terre-ferme ?

Ce ton de couleur désastreux, joint à l'entassement confus et bizarre de ces masses incohérentes, leur donne un air de désordre et de vestuté qui n'offre que la triste image de la ruine et du chaos. Cette partie du nouveau monde a l'air si vieille, qu'en supposant que le système de Thalès pût raisonnablement s'admettre, je ne balancerais pas à prononcer que Saint-Domingue précéda de quelques siècles les autres productions de l'Océan.

Du pied de la montagne au Désert, on compte à-peu-près une lieue que l'on fait en rampant autour de ses sinuosités, par un chemin très-étroit, mal dirigé, mal entretenu, qui suspend par fois le voyageur sur le bord d'un abîme, mais où l'on trouve quelques points de repos ombragés où la caravane reprenait haleine.

L'arrivée au Désert ne nous offrit rien de séduisant. Un glaciis à sécher le café,

un moulin à *grager*, une grand'case qui tombe en ruine, deux autres, tout aussi caduques, dont l'une sert de cuisine et la seconde de logement à l'économe; un four-à-chaux, un vestige de jardin, un pigeonier branlant sur les quatre pilliers qui le supportent, le tout entassé au hasard, sans choix, sans ordre, sans combinaison, dans un entonnoir qui n'a qu'une seule échappée de vue; voilà, Monsieur; celle de notre séjour dessinée d'après nature; ajoutez-y une douzaine de huttes de nègres perchées sur le dos d'une des arêtes de la montagne, et le tableau sera complet.

Nous trouvâmes le sol de la grand'case, dont vous connaissez déjà la distribution, tellement miné par les rats, que l'on y enfonçait à mi-jambe. Il fallut le dépaver, et combler cet abîme avec des terres rapportées. Madame de L***, accoutumée à l'élégante aisance de Paris, quoique prévenue de l'état où elle trouverait sa *maison de campagne*, avait de la peine à retenir ses larmes à la vue de
l'espèce

l'espèce de Thébaidé qu'elle allait habiter. « Rassurez-vous, lui dis-je: je n'ai pas la baguette d'Armide; mais, avec des arbres, de l'eau, des bras, et la végétation de Saint-Domingue, si je ne change pas ce désert en Elysée, j'en rendrai du moins le séjour supportable ».

Une faute commune à tous les habitans qui commencent à s'établir, est d'abattre tous les bois à cent toises autour de leur établissement, lequel reste ainsi en proie à la double action du soleil et de la réverbération d'une terre qui, dépouillée de tout abri, ne tarde pas à renvoyer une chaleur égale à celle de la calotte d'un four alumé.

On justifie ce mal-adroit procédé, comme toutes les autres balourdises, par de mauvaises raisons: on dit que le transport des matériaux étant très-pénible, il faut se servir de ceux que l'on a sous la main: on dit que les ravages des ouragans rendraient le voisinage des arbres dangereux, etc. Vous voyez bien, Monsieur, que l'une de ces raisons n'est que

l'excuse de la paresse ou de l'imprévoyance; l'autre celle de la sotise, puisque, pour préserver les bâtimens du danger de la chute des arbres, il suffirait de mesurer sur leur élévation la distance à laquelle on peut les laisser subsister.

Le jour de mon arrivée ici j'avais vu avec plaisir qu'un très-bel Avocatier (1) avait échappé à la hache des barbares, précisément dans un endroit que la nature du terrain et le voisinage de l'eau rendait très-propre à être embelli, sans aucun frais qu'un peu de travail. Le lendemain, à mon réveil, le premier objet qui me frappa, fut cet arbre gissant tout de son long dans la poussière. Je courus dénoncer ce crime à l'économe..... c'était lui qui l'avait ordonné! La dépouille de mon bel arbre allait servir à former l'entourage d'un terrain destiné à

Voyez la description de cet arbre et de son fruit dans le *nouveau Voyage aux îles Françaises de Saint-Domingue*, tome I, chapitre 14.

un parc pour les chevaux..... et il y avait , à deux cents pas delà , plus de bois qu'il n'en faudrait pour construire une flotte!

Je vous cite cet exemple pour venir à l'appui de ce que je disais.

On avait envoyé ici une assez grande quantité de volailles de toutes les espèces.

A notre arrivée , nous ne trouvâmes presque rien. Les dindons , que les jésuites n'ont civilisés qu'à leur corps défendant , se sont hâtés de regagner les bois ; les poules , abandonnées à leur intelligence , s'étaient dispersées dans les caffiers où elles pondaient , où elles couvaient , où elles couchaient , et où leurs œufs , leurs poussins , et elles , étaient la proie des nègres , des rats et des couleuvres , ainsi que les canards.

Lorsque je fis mes représentations à cet égard à l'économe , il me donna pour raisons que c'était l'usage , et que le soin de la volaille *détournerait* un nègre ou une négresse , c'est-à-dire , qu'il les ôterait à des travaux plus essentiels. Je lui répondis qu'il fallait corriger un mau-

vais usage par un bon ; qu'avec un semblable régime, nous finirions par mourir de faim , que le but essentiel du travail des nègres était de nous faire vivre avant de nous enrichir, etc.

Je mis donc ordre à ce désordre. Je réparai moi-même un vieux poulailler ; je fis enlever pendant la nuit toute la volaille , que j'y renfermai l'espace de quelques jours. La basse-cour s'est très-accrue ; les poules , dont la ponte n'est presque jamais interrompue , couvent deux ou trois fois par an ; nous sommes abondamment pourvus et d'œufs et de poulets ; l'économe commence à comprendre que j'avais raison , et je lis dans la contenance satisfaite des coqs , qu'ils me savent gré d'avoir pris sur moi le soin d'établir l'ordre et de maintenir la police dans leur sérail.

Quant aux élèves de la société de Jésus , par un raffinement de friandise , dont vous ne m'auriez pas cru susceptible , je les ai laissé dans les bois , parce que la vie sauvage bonifie leur chair. Lorsque

nous voulons en manger un , je prends mon fusil , je vais à la chasse , et je rapporte un coq-d'inde , comme on rapporte ailleurs un coq de Buyère ou une perdrix.

Le délâbrement du colombier a aussi rallumé mon ancienne passion pour cette branche de l'économie rurale. J'ai volé au secours des amis de ma jeunesse. Je leur ai prodigué tous les soins qu'exigent la propreté et la salubrité de leur domaine , et je me suis livré à ce travail avec tout l'intérêt attaché à une occupation qui réveillait en moi des souvenirs bien chers.

L E T T R E X V.

Au Désert. Août, 1789.

SI ma propre satisfaction pouvait me dicter un vœu qui ne s'accordât pas avec votre bonheur, j'aurais voulu, Monsieur, que vous eussiez été ici à la réception de votre paquet, pour juger du plaisir qu'il m'a fait. Le jour de son arrivée fut solennisé comme un jour de fête; on dispensa les nègres du travail, on les régala de viande salée, de morue et d'eau-de-vie. On leur permit de danser un *calenda*, sans qu'aucun d'eux se doutât que c'était à des lettres de Paris qu'ils devaient tout cela. Aussi, pour satisfaire votre curiosité, vais-je consacrer ma journée à vous parler d'eux.

Vous n'osez point me reprocher de ne l'avoir pas encore fait, et vous avez raison. Assez de gens ont cru qu'un séjour de quelques mois suffisait pour les connaître. Ils ont, d'après cela, entrepris

de tracer leur portrait avec un ton d'assurance qui en impose même à celui qui a vécu des années entières au milieu de cette espèce d'hommes, à la vérité, comme un bucheron vit au milieu des forêts, sans voir autre chose que du bois dans les différentes espèces d'arbres qui les composent.

Cependant, les moins étourdis de ces peintres ont distingué le nègre Africain du créole, et cette distinction, absolument nécessaire, annonce au moins du jugement.

C'est du premier que je m'occuperai, c'est là le véritable nègre. L'autre n'est que le singe noir et malin de son maître, dont il ne copie guères que les vices. Esclave, que feroit-il des vertus d'un homme ?

« Abominables chrétiens, s'écrie Voltaire ! les nègres que vous vendez douze cent francs, valent douze cent fois mieux que vous (1) » !

(1) *Œuvres complètes*, tome 58, lettre 124.

Si cette exagération n'est pas la seule, elle est bien certainement la plus exagérée de toutes celles que l'on doit à la bilieuse humanité de ce grand et vilain homme.

Le nègre, Monsieur, est beaucoup plus difficile à définir que l'on ne pense. Pour le faire avec succès, il faudrait l'avoir étudié dans les différens périodes de sa vie; savoir, s'il était en Afrique libre ou serf, riche ou pauvre, chasseur, agriculteur, artisan, pêcheur, pasteur, prêtre, artiste ou guerrier.

Il faudrait l'avoir vu dans sa patrie, dans ses propres foyers; l'avoir suivi dans les habitudes de sa vie privée, au sein de sa famille, sous l'action du gouvernement, des loix, des usages, de la religion, des préjugés de son pays. Savoir quelles étaient ses relations, ses goûts, son régime, ses travaux, ses plaisirs et ses peines.

Il faudrait alors comparer son état présent à son existence passée; observer l'influence de sa transplantation sur son tempérament, sur ses idées, sur son

humeur, sur le degré de sensibilité dont il est susceptible.

Il faudrait encore distinguer ce qui appartient à l'espèce en général du caractère particulier de l'individu. Savoir s'il a laissé dans son pays un père, une mère, une compagne, des enfans, des amis. Il faut étudier, connaître, approfondir l'impression que fait sur lui la certitude d'être arraché pour toujours aux lieux qui l'ont vu naître, à tout ce qu'il aimait. Enfin, Monsieur, si on veut le juger sur les règles les moins fautive, il faut, ce me semble, absolument séparer l'homme de la circonstance de l'homme, de la nature et de l'éducation.

Je crois cette tâche très-difficile à remplir; je doute qu'elle l'aye jamais été, et je suis très-sûr qu'elle ne le sera point par moi, qui pense déjà entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces, en ne hasardant qu'une simple esquisse.

Ce qui prouverait que le nègre n'est pas mieux connu de ses panégyristes que de

ses détracteurs, c'est l'extrême disparate de leurs jugemens. Il est toujours chez l'un tout ce qu'il n'est pas chez l'autre. Il suffit que l'un lui refuse une faculté, une vertu, pour que l'autre la lui accorde. Ce n'est pas le moyen de s'entendre. Les habitans qui vivent avec eux, sans s'embarasser de les connaître, les connaissent mieux que celui qui se charge de les définir, par la raison qu'ils ne jugent pas, comme lui, du tout sur quelques exceptions. Ne craignez pas qu'ils achètent un *mondongue* pour un *sénégalais*, un *ibbo* pour un *arrada*.

Le nègre est à-peu-près comme nous, bon ou méchant, avec toutes les modifications qui nuancent ces deux extrêmes. Ses passions sont celles de la nature brute: il est luxurieux sans amour, et gourmand sans délicatesse. La femme n'est pour lui qu'un instrument de plaisir. Quand il a faim, il lui est assez indifférent de manger un morceau de charogne, ou un poulet, un crapaud, ou

une pintade (1). Il est paresseux, parce qu'il a peu de l'espèce de besoins que le travail satisfait, et qu'il ne conçoit ou ne veut concevoir, ni la nécessité de travailler pour nous, ni la justice de le faire, sans autre rétribution que des coups de fouet.

Il aime le repos, non pour en jouir à notre manière, non pour retrouver dans le calme les jouissances morales qu'interrompt l'activité physique, mais pour ne rien faire, car ne rien faire a tou-

(1) Les sauvages de l'Amérique n'ont pas le goût plus délicat. « Je les ai vû, dit Lebeau, ramasser des chats et des chiens pourris que l'on avait jetté dans la rue. Un jour entr'autres, je vis un Huron charger sur ses épaules un cochon mort de maladie, et qui commençait à infecter l'air de sa puanteur; ils avalent des grenouilles entières; ils font sécher les intestins des chevreuils sans les vider, et y trouvent, en les mangeant, le même goût que nous trouvons à ceux des bécasses ». *Avantures du sieur Lebeau, tome 2, chapitre 25.*

jours été la première passion de tous les peuples de la zone-torrïde (1).

Il ne sait ni former, ni rompre, sans savoir pourquoi, ces liaisons insignifiantes qui n'ont pour objet et pour garans de leur durée, que l'intérêt ou la convenance du moment.

Il n'aime ni ne hait habituellement, mais lorsqu'il fait l'un ou l'autre, c'est avec frénésie. Quelques-uns ont le caractère tour-à-tour bas et vain, souple et dur, féroce et timide du despote, ou de l'esclave. Ils couvent la vengeance, ou l'exhalent en menaces. Mais voulez-vous voir ces lanceurs de foudre à vos pieds? Montrez-leur la pointe d'une aiguille.

Les nègres ne sont généralement ni

(1) Je pourrais ajouter : de tous les peuples esclaves, quelque climat qu'ils habitent, tels que les paysans Russes, qui passent communément les jours de fêtes dans leurs poëles ou debout devant la porte de leur maison, l'oisiveté étant pour eux une espèce de plaisir égale aux jouissances de la volupté. Voyez *Chappes d'Auteroche, Voyage en Sibérie, tome 1, page 316.*

dissimulés, ni faux, ni perfides. On trouve quelquefois parmi eux un fripon qui aura été en Afrique, ou médecin, ou prêtre, ou sorcier, et c'est alors un homme très-dangereux.

Il faut, dans la manière de les conduire, leur imposer des devoirs très-simples, des loix très-claires, et les y assujétir avec beaucoup d'exactitude, mais avec une extrême justice, car l'indulgence n'est pour eux que de la faiblesse; l'injustice un défaut de jugement qui provoque leur haine ou leur mépris. J'ai voulu faire, par moi-même, plusieurs expériences qui m'ont parfaitement convaincu de la justesse de cette observation.

Soit qu'ils n'ayent que des idées fausses ou confuses sur le *tien* et le *mien*; soit que le défaut de prospérité leur en fasse méconnaître le droit; soit qu'ils supposent que l'état d'esclavage les fait rentrer dans l'état de nature, où tous les biens sont communs, la plupart des nègres sont voleurs.

Comme tous les hommes dont la reli-

gion se réduit à quelques pratiques superstitieuses, ils n'ont nulle idée d'une morale conventionnelle. Ce qu'un nègre a de bon, appartient tout à la nature. La coupable négligence des habitans à l'instruire des principes simples et fondamentaux du christianisme, le laisse vivre, vieillir et mourir dans son ignorance natale. Quand on en a rassemblé un certain nombre, on les mène à l'église, sans qu'ils sachent où ils vont. Un prêtre les baptise sans qu'ils sachent ce qu'on leur fait, et les voilà chrétiens (1). Le résultat le plus

(1) Ceci pourrait paraître suspect dans la bouche d'un profane tel que moi; il sera donc plus curieux et plus satisfaisant d'entendre parler un missionnaire célèbre.

« Lorsque j'apprends qu'il est arrivé des esclaves dans mon quartier, dit le père Labat, je vais les voir, et je commence par leur faire faire le signe de la croix, en conduisant leur main, et puis je le fais moi-même sur leur front comme pour en prendre possession au nom de Jésus-Christ et de son église. Le nègre qui ne comprend rien à ce que je fais ni à ce que je dis, ouvre de grands yeux et paraît tout interdit ».

clair de cette cérémonie est, pour eux, leur changement de nom. On dit au nègre *Mazimbo* qu'il s'appellera désormais *Eustache*. Ses organes, accoutumés à chanter une langue harmonieuse et douce, se refusent à l'expression de ce mot barbare; il l'oublie à mesure qu'on le lui répète, et l'infortuné s'afflige de ne plus s'entendre nommer du nom dont l'appellait sa mère! J'observe que toutes les fois que les nègres sont entr'eux, ils ne se servent jamais de leur nom de baptême. Malgré l'espèce d'orgueil que leur inspire, dit-on, l'honneur d'être chrétiens, j'ai cru m'apercevoir que ceux qui affectent d'y attacher un certain prix, le font plus dans

Le missionnaire convient ensuite que les nègres, « *n'entendent pas plus ce qu'on leur apprend, que ne ferait un perroquet à qui on l'aurait appris de même*, et que cela pourrait lui faire naître quelque scrupule, s'il n'était rassuré par ces paroles du prophète roi, *homines et jumenta salvabis domine*.

l'intention de plaire à leur maître que par aucun autre motif.

Il vous paraîtra tout simple, Monsieur, que le nègre s'occupe peu de l'avenir. Que peut-il lui promettre? Aussi sa prévoyance n'atteint-elle guères au-delà de sa vue. Ce n'est qu'à force de tems et de persévérance, que l'on parvient à lui persuader qu'il est de son intérêt de cultiver son jardin, et de conserver, pour s'en couvrir la nuit, le vêtement qu'il jete le jour.

Ce qui paraît en même-tems singulier et contradictoire, c'est que, sensible au plaisir jusqu'à la frénésie, il supporte avec un calme qui le ferait croire insensible, la plus cuisante douleur. Les apprêts du châtiment semblent lui faire plus de mal que le châtiment même. Le nègre chante en dansant, il chante en travaillant, il chante en mourant (1). Nous

(1) On croit, en Europe, et plus encore dans les colonies, que cet usage de mourir en chantant est particulier aux nègres. Les voyageurs nous
bravons

bravons la mort, lui la nargue. Lorsque son camarade expire, il ne dit point, *il est mort*; ce mot paraît n'avoir pour lui aucun sens. Il dit: *ly allé*, il s'en est allé, il est parti. Cette manière de s'exprimer tient à l'opinion qu'en mourant il retourne dans sa patrie, préjugé qui détermine plus d'un nègre à se pendre, pour arriver plus vite chez lui. Que serait-ce si, à son indifférence pour la vie, cet homme joignait les vertus que suppose le mépris de la mort!

disent la même chose des indigènes de l'une et de l'autre Amérique. Ils font mieux; un Onontagué centenaire, pris par un parti de sauvages aux ordres du comte de Fontenac, endurait les tourmens qu'on lui faisait souffrir, avec un courage, une égalité d'âme, dignes..... d'un Iroquois. Un sauvage, ennuyé de ses harangues, lui donna quelques coups de couteau. « Je te remercie, dit l'Onontagué, mais tu aurais bien dû me faire mourir par le feu. Français, apprenez de moi à souffrir; et vous, sauvages, souvenez-vous de ce que vous devez faire quand vous serez dans le même état que moi. *Histoire de l'Amérique Septentrionale, tome 3, lettre 7.*

Passé un certain âge, les nègres paraissent tenir peu aux liens du sang. Il y a quelque-tems que le hasard permit qu'après une longue séparation, un père retrouvait son fils dans l'atelier que j'ai sous les yeux. Cette rencontre imprévue n'occasionna, de part ni d'autre, ni surprise, ni émotion, ni mouvemens pathétiques. Le père et le fils se sont retrouvés comme deux voyageurs qui se seraient vu quelque part.

On compte parmi les nègres de bons et de mauvais, d'excellens et de détestables sujets. Des dispositions plus ou moins favorables, les rendent plus ou moins propres à recevoir un certain degré de poli et d'instruction. L'exemple du nègre créole, capable d'acquérir tous les talens, toutes les vertus, lorsqu'il trouve dans son maître des soins et un modèle à suivre, prouve que l'infériorité des Africains est, à bien des égards, l'ouvrage de leur éducation. C'est donc outrer le principe que de dire avec Aristote, que l'esclavage exclut toute espèce de vertu;

comme c'est abuser de la faculté du raisonnement que de prétendre trouver dans la légère différence physique qui distingue le nègre du blanc, un obstacle invincible à ce que le premier atteigne jamais au degré d'intelligence et de perfection dont l'autre est susceptible.

Je ne vous avais promis qu'une esquisse imparfaite et rapide, Monsieur; je crois avoir tenu parole. Vous trouverez que mon nègre, dessiné sur le nud, mais avec une scrupuleuse fidélité, diffère, à bien des égards, de celui que des écrivains célèbres ont paré de tous les charmes de leur éloquence. Cela est dans l'ordre. Ces messieurs ont, du haut de leur théâtre, montré à l'Europe un nègre (1), qu'ils

(1) Voyez le roman, en trois volumes, intitulé: *Le Nègre comme il y a peu de Blancs*. L'auteur n'avait pas besoin de donner à entendre, dans sa préface, qu'il n'avait jamais vécu avec les nègres, ni habité les colonies. Son ouvrage, d'ailleurs très-intéressant, fourmille d'erreurs, de contre-sens, qui prouvent qu'il ne connaît les nègres, non plus que le régime, les mœurs, les usages des colonies, que par oui-dire.

n'avaient jamais vu que des yeux de l'imagination, un personnage dramatique; moi, je vous montre celui de la nature et des colonies.

L E T T R E X V I.

Au Désert. Septembre. 1789.

TOUT a ses inconvéniens, Monsieur, même les choses qui devraient le moins y être sujetes. De ce nombre est l'indulgence avec laquelle vous avez lu celles de mes lettres qui étaient arrivées avant le départ des vôtres, car elle m'enhardit à vous communiquer la suite de mes observations avec la même confiance, le même abandon qui en fait tout le mérite.

Si elles ne vous instruisent pas, elles serviront du moins à vous distraire dans un moment où la France est devenue une espèce d'arène dans laquelle douze cents législateurs, secondés de douze cents mille politiques, proclament chacun, à voix haute et distincte, les principes sur lesquels il entend que soient à l'avenir fondés le gouvernement et la liberté de sa patrie.

Vous vous rappelez , peut-être , le tems où , du fond de l'Afrique , je vous communiquais quelques idées relatives à ces spéculations sublimes ? Quel a été pour moi le résultat de cet ingrat et séduisant travail ? Que de toutes les missions auxquelles un homme raisonnable peut se voir destiné , la plus difficile , la plus périlleuse , la plus inutile en même-tems , est celle de donner de la raison aux fous , c'est-à-dire , de sages loix aux hommes.

J'ai donc renoncé , et pour toujours , à m'immiscer dans les mystères de la législation , parce que tout me confirme dans la pensée qu'il en est de nous comme des animaux , qu'il ne faut pas vouloir assujétir indistinctement à un régime exclusif ; et je redis encore avec le sage de l'antiquité : « J'aime mieux jouer avec des enfans , que de gouverner des hommes corrompus ».

Toutefois , en ma qualité de jardinier , je vous dirai : Prenez garde à ne pas enlever la terre avec les racines des plantes

que vous voulez extirper : vous risqueriez de semer vos nouvelles loix sur le sable infertile ou sur le tuf aride. Et, comme voyageur , j'ajouterai : Ce n'est pas tout d'avoir de belles théories , il faut qu'une longue expérience ait mûri une grande variété d'observations , pour être sûr de ne pas se tromper dans l'application de principes , d'autant plus séduisants , qu'ils paraissent nouveaux ; d'autant plus dangereux , qu'ils sont abstraits. Souvenez-vous que l'homme le plus célèbre par l'étendue de ses connaissances et la profondeur de sa métaphysique , que Lock , chargé de donner des loix à la Caroline , ne lui donna qu'un plan de législation aussi impraticable que ridicule. Croyez sur-tout que c'est faire à l'espèce humaine un honneur bien dangereux , que de la supposer assez raisonnable ou assez sage pour n'avoir plus besoin d'être gouvernée comme une folle ou comme un enfant. Voilà mon dernier mot , après lequel je retourne à mon ménage. Que si vous répugnez aux dé-

tails champêtres , usez-en , Monsieur , comme je faisais dans ma jeunesse lorsque je trouvais de la morale dans les romans ; sautez quelques feuillets.

Nous avons ici trois vaches qui donnent un lait d'une excellente qualité , et en assez grande abondance pour permettre de prendre , sur la consommation journalière , de quoi avoir un peu de beurre et de fromage frais.

Mais , comment faire du beurre et du fromage sans barattes est sans formes ? Comme Robinson faisait des habits sans aiguilles et sans fil.

Le procédé physique est très-simple ; on secoue la crème dans un bocal de verre jusqu'à ce que le mouvement ait séparé les parties grasses des fluides. Deux ou trois lavages dans de l'eau fraîche achèvent de donner aux premières la consistance dont elles ont besoin pour se former en masse.

La manipulation du fromage fut plus difficile , vu le manque d'une forme de terre , ou tout au moins de jonc. J'y sup-

pléai un sac de canevas dont le fond est maintenu, ainsi que l'ouverture, par deux cercles assujétis chacun aux quatre extrémités de deux bâtons croisés.

La nature du terrain et l'abondance du pâturage m'avaient fait desirer de pouvoir joindre des chèvres à nos vaches. Je me faisais une fête de les voir courir dans les bois, errer de précipice en précipice, de rocher en rocher; se prendre dans les longs filamens de lianes, et se débarrasser de là, en suspendant à leurs longues cornes les touffes de leurs brillantes fleurs. Mais, l'observation qu'aucun obstacle ne les empêcheraient de se répandre dans les caffiers, et d'y causer de grands ravages, m'obligea d'y renoncer.... Que de jouissance ce cruel intérêt dévore!

J'avais apporté assez de graines de légumes et de fleurs pour pouvoir semer tout le jardin. Il fallut commencer par deux opérations indispensables : la forme régulière dont aucun potager ne peut se passer, et l'ameublement de la terre,

beaucoup trop compacte et trop grasse pour le genre de productions qu'elle était destinée à porter. Mais ne m'étant pourvu que de pelles et de houes, je sentis bientôt la privation du plus indispensable des instrumens aratoires, ou du moins de celui qui est à la culture des jardins ce que le peigne est à la toilette des jolies femmes, c'est-à-dire, d'un rateau; et je parvins, non sans peine, non sans avoir maudit cent fois les détracteurs de l'éducation d'*Emile*, à en fabriquer deux, tant bons que mauvais.

Presque tout a réussi au-delà de mes espérances. Des légumes, jusqu'alors étrangers à Saint-Domingue, ont germé et crû, ainsi que l'oseille, le persil, le serpolet et le cresson. Nous mangeons des petits pois presque toute l'année. Des fleurs, jusqu'alors inconnues à ces régions de feu, le narcisse, l'hyacinthe, le réséda, l'humble violette même ont embelli et parfumé les bordures de mes câreaux. Au lieu du buis qui borde si tristement vos plates-bandes, on emploie ici l'ipé-

cacuanha, dont les tiges d'un verd charmant, ne servent point d'asyle à la race avide des insectes. Il est vrai que la rapide végétation, qui fait croître et monter les plantes à vue d'œil, oblige de les resemer plus souvent; il est vrai que cette rapidité ne laissant point à la graine le tems de se former, on est réduit à renouveler sans cesse les semences; il est vrai encore que tous mes soins pour sauver la fleur du melon et de la vigne des ravages des fourmis, ont été perdus. Il faut cependant observer que ce fléau n'est que local, car Saint-Domingue produit, presque pendant toute l'année, d'assez bon raisin, et de délicieux melons. Je ne sais s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'il n'est permis d'y cultiver la vigne qu'en treille; que si un habitant osait planter quelques ceps en plein champ, le commerce est en droit de les lui arracher; et que l'on est par conséquent réduit à ne boire ici que du vin, que l'on peut d'autant plus hardiment appeler de son crû; que s'il échappe à la falsification

dans les magasins de la métropole, il est rare que la même quantité de gros vin d'Anjou ou de Provence, parti de-là dans deux barriques, n'arrive ici dans trois, sous le nom justement célèbre de Bordeaux (1).

Les artichauts viennent ici excellens et beaucoup plus gros qu'en France, surtout lorsque l'on a l'attention de les planter sur les hauteurs, au nord, et à l'ombre. Les asperges ne demandent que le même soin qu'on leur donne ailleurs, et ne se font pas attendre aussi long-tems. J'avais fait un essai de pommes de terre,

(1) La fureur de m'instruire en voyageant, qui me pousse par-tout où l'on fait quelque chose, m'a permis de découvrir que le miracle de la multiplication du vin se fait différemment en mer qu'aux noces de Cana. C'est ordinairement dans la calle que le capitaine, secondé de quelques affidés, procède à cette opération. On choisit pour cela un gros tems, où chacun est supposé se tenir coi à son poste; car les mystères de Bacchus, comme ceux de la bonne Déesse, ne peuvent se célébrer que loin de l'œil des profanes.

qui ont peu fructifié, quoique je leur eusse choisi le sol léger qu'elles aiment, parce qu'elles ont été entièrement négligées.

La patate est plus nourrissante, m'ont répondu les colons auxquels j'ai proposé de lui adjoindre la pomme de terre. C'est-à-dire, Monsieur, que la patate, et la jaune sur-tout, étant plus filandreuse, plus grasse, pèse davantage sur l'estomac, et se digère plus laborieusement. Mais je crois la pomme de terre infiniment plus saine. Si elle est moins nourrissante, suppléez à la qualité par la quantité. Le seul avantage que la patate ait sur la pomme de terre, est un parfum agréable qui plaidra toujours puissamment pour elle.

Les cultures Européennes qui ont le mieux réussi à Saint-Domingue, sont celles du mil ou millet, et du maïs (1),

(1) Il faut que le maïs soit une des premières cultures que les Européens aient introduit dans les Antilles; car, dès 1522, Cortez disait que *le maïs fait en Amérique un pain beaucoup meilleur que celui des îles. Correspondance de Fernand-Cortez avec l'empereur Charles V, lettre 2.*

que vous connaîtrez mieux sous le nom de bled de Turquie. Ce dernier sur-tout croît d'une beauté extraordinaire. On le mange en épi avant sa maturité, rôti sous la cendre, et il est très-bon. Réduit en farine, on le mange en bouillie à l'eau ou au lait, et il est excellent. On peut en faire tout ce que les Bretons et les Normands font de leur sarasin.

Les fourages qui servent à la nourriture des bestiaux, sont le bois-patate, c'est-à-dire, la tige et les feuilles de cette racine; celle du petit mil en verd, l'herbe de Guinée, et les têtes de la canne à sucre, qu'il faut mettre au premier rang, par la propriété d'engraisser les animaux qui s'en nourrissent. La verdure douce et tendre des champs consacrés à la culture de ces deux dernières espèces, forme un contraste tout-à-fait aimable avec le verd plus sombre des bois et sur-tout des caffiers.

Que pensez-vous de tout ceci, Monsieur? Ne vous semble-t-il pas avoir lu un chapitre de *la Maison Rustique*?

J'ai autrefois entendu reprocher à Rousseau, comme une chose de *mauvais goût*, les détails sur l'économie champêtre et domestique de la maison de Clarens. Que dirait-on donc de ma lettre? Mais, comment connaîtrez-vous Saint-Domingue, si, comme tant d'autres, je me borne à de purs objets de politique et de commerce? et qu'ajoutant à toutes les idées fausses que l'on a déjà sur ce pays-ci, je vous donne des exceptions pour des règles générales; et le tableau de l'habitation de quelque opulent sucrier, pour le modèle de toutes les autres? Eh! plut à Dieu encore que le séjour de tous ces riches misérables ressemblât au désert! ils ne seraient pas sans cesse balottés entre l'ambition de paraître ce qu'ils ne sont point, et l'embarras d'accorder le prétendu faste qu'ils étalent, avec des ressources insuffisantes pour le soutenir!

On a, en Europe, l'opinion que la colonie n'est habitée que par des millionnaires uniquement occupés du soin de faire servir leur immense fortune à va-

rier , à multiplier leurs plaisirs. Croyez ,
Monsieur , qu'il n'existe aucun pays où
les fortunes particulières soient moins
solides , et où le soin de les préserver des
vicissitudes du hasard , trouble autant les
jouissances dont elles peuvent être la
source. Jamais *richesse* et *bonheur* n'ont
été moins synonymes qu'ils ne le sont ici.

L E T T R E X V I I .

Au Désert. Septembre. 1789.

UN préjugé commun en Europe, parmi les gens à demi instruits, est, Monsieur, que le riz ne se cultive et ne prospère que dans les terrains inondés (1); que si vous dites à un Français que cette denrée croît ici sur les plus hautes montagnes, il vous rira au nez, parce que ses demi connaissances ne lui ont pas appris qu'on le cultive de la même manière dans la Louisiane (2).

Le grenadier et le figuier se sont très-bien naturalisés ici, de même que l'albergine et la taumate des pays méri-

(1) Voyez à ce sujet le *Voyage aux Indes Orientales*, par Grose, chapitre 5, ainsi que le *Journal du Voyage de Siam*, pages 230 et 273.

(2) *Histoire de la Louisiane*, tome 1, chapitre 13.

dionaux. Mais toutes ces petites cultures d'agrément sont négligées par les neuf dixièmes des habitans, à un point incroyable. L'oranger même y reçoit rarement le degré de soins qu'il demande pour s'améliorer ; ou du moins ne pas dégénérer. Rien cependant ne serait plus facile que de se procurer des graines de Malthe ou des plants de Portugal ; de propager ici ces deux espèces, à l'exclusion de toutes les autres, et d'avoir aux Antilles la pomme d'or des Hespérides.

Ce long , mais imparfait dénombrement de plantes étrangères au sol de Saint-Domingue , vous fera faire une question fort simple : que produisait donc cette île avant l'arrivée des Européens ? Rien , Monsieur , ou presque rien. Je cherche ce qui pouvait faire le fond de la nourriture des indigènes , et je ne trouve dans le règne animal que des caïmans très-rare , des crabes de terre ou tourlouroux ; des couleuvres , des lézards , et quelques oiseaux ; car les rats mêmes , dont

le pays est si extraordinairement peuplé, sont des émigrans d'Europe (1).

Le règne végétal n'offre que quelques herbes, quelques racines, quelques baies, quelques mauvais fruits, à l'exception de l'ananas et de la sapotille, dont la douceur surpasse celle de tous les fruits connus en Europe, mais dont on se dégoûte d'autant plus aisément, et je ne crois pas ces deux dernières productions indigènes de Saint-Domingue. Le citron, d'une très-petite, mais très-bonne espèce, l'orange amère, l'igname-maronne, et peut-être le choux Caraïbe, s'il n'a pas été importé des Isles-du-Vent. Joignez la pêche, sur des côtes et dans les rivières très-peu poissonneuses, à ces

(1) Ils ont non-seulement peuplé les Antilles, mais encore le Pérou, et sans-doute tout le reste du nouveau monde. Les Indiens les nomment dans leur langue *Ococha*, c'est-à-dire, venus de la mer. Voyez l'*Histoire de la Découverte et de la Conquête du Pérou*, par Augustin de Zarate, tome 1, livre 3, chapitre 2.

faibles ressources , et vous demanderez encore de quoi vivaient les habitans d'un pays que l'on nous peint comme extraordinairement peuplé ; car , à en croire la forfanterie espagnole , jamais aucune contrée de la terre n'a dû l'être comme Saint-Domingue , au moment de la découverte , puisque Colomb , marchant contre Manicate, un des Caciques de l'isle , le trouva dans la plaine de Véga-Réal à la tête de cent mille combattans , tandis que les calculs les plus raisonnables ne portent sa population originaire qu'à douze cent vingt mille individus , de sorte que si l'on l'on y ajoute quarante à cinquante mille indigènes , qui y furent transportés des isles Lucayes , avec ce qui pouvait être né , à compter du jour de sa découverte jusqu'au moment de son entière dépopulation , il se trouvera que les conquérans du nouveau monde n'ont exterminé , dans la seule isle de Saint-Domingue qu'à-peu-près deux millions d'hommes , dont la plupart ont péri par le travail des mines , où , d'après le té-

moignage du voyageur *Bossu* (1), ils contractèrent la trop célèbre maladie, qui a fait et fait encore tant de ravage parmi nous, sous le nom de *mal de Naples*, *mal Français*, etc. Nous savons, et cela par un auteur espagnol, que dans la seule isle de Cuba, cinquante famille d'un seul village se pendirent en un seul jour pour se soustraire à la tyrannie Espagnole (2).

Peut-être me demanderez-vous, Monsieur, quel est le spéculateur qui s'est chargé d'introduire ici ces rats, qui y font de tels ravages, qu'un vaste champ de mil ou de maïs est quelquefois dévoré par eux en une nuit, sur-tout lorsqu'il se trouve situé sur la lisière des bois, où ces animaux sont en si grand nombre, qu'ils y ont tracé des sentiers aussi battus que ceux qui tra-

(1) *Nouveau Voyage aux Indes Occidentales* tome I, lettre I.

(2) *Histoire de la Conquête de la Floride*, livre I, chapitre 10.

versent nos campagnes? Il faut avoir habité un port de mer pour trouver la solution de ce problème.

A peine le constructeur a-t-il attaché à la quille du navire les membres de la carcasse , avant même qu'elle soit entièrement revêtue de son premier doublage , que déjà les rats s'y établissent. On le lance , et ils se gardent bien de déssemparer; mais de quoi vivent-ils jusqu'au moment où il est approvisionné? Dès que la nuit est venue , ils gagnent la terre à la nage , mangent pour vingt-quatre heures , et retournent à bord. Ceux qui peuvent s'introduire dans les greniers ou magasins à bled , hérissent leur poil , se roulent dans le grain , en saisissant tout ce qu'ils peuvent , et partent avec leur cargaison. Mais, par où rentrent-ils , ainsi chargés , dans le navire , lorsqu'il n'est point à quai? par les sabords , le long des cables qui passent par les écubiers , d'où ils se répandent dans la calle , dans les soutes , entre les cloisons et le doublage , où désormais sans soins pour

l'avenir , sans plus s'embarasser de la griffe de leur ennemi que de l'influence du climat, ils voguent, vivent, pullulent au point de devenir le fléau des marins et la terreur des chats.

Un instinct soutenu par tant de combinaisons intelligentes, a quelque chose de très-étonnant; mais la manière dont ils se procurent les vivres les plus délicats de la cargaison, est bien plus surprenante encore. Je terminerai ma lettre par un fait que je tire d'un ancien voyageur.

« On s'apercevait depuis quelque tems qu'il manquait tous les jours des œufs dans un baril où on les avait serrés, et qui était renfermé sous clef. Six personnes, au nombre desquelles était le commandant du vaisseau, firent chacune percer, avec une vrille de charpentier, la cloison du réduit où étaient renfermés les œufs, et voici ce que nous avons vu ».

« Trois gros rats qui se sont approchés du baril où étaient les œufs. Ce baril



est à demi vide. L'un est descendu dedans , un autre s'est mis sur le bord , et l'autre est resté en bas en dehors. Nous n'avons point vu celui qui était dans le baril ; mais , un moment après , celui qui était au haut a paru tenir quelque chose en se retirant du dedans où il s'était baissé. Celui qui était resté en dehors , a monté sur les cercles , et , appuyé sur les pattes de derrière , s'est élevé , et a pris dans sa gueule ce quelque chose que celui qui était sur le bord en haut tenait. Celui-ci , après lui avoir lâché prise , a replongé dans le baril , et a encore tiré à lui quelque chose , qui a été aussi repris par celui qui était sur les cercles en dehors. On a pour lors reconnu que c'était la queue d'un rat , et , à la troisième tirade , le rat voleur a paru tenant entre ses pattes un œuf , le dos appuyé contre le dedans du baril , et la tête en bas. Ses deux camarades l'ont mis en équilibre sur le dos appuyé sur le bord du baril. Celui qui était en bas l'a repris par la queue , et celui qui



était en haut le retenait par une oreille, et l'un et l'autre, le soutenant et le conduisant, par les deux extrémités, et descendant peu-à-peu, et de cercle en cercle, ils l'ont doucement mis abas, lui toujours sur le dos, l'œuf, comme j'ai dit, posé sur son ventre entre ses quatre pattes. Ils l'ont ainsi traîné jusques sous un vide, entre la cloison et le doublage du vaisseau où nous les avons perdu de vue (1) ».

Ce qui m'eut pour le moins autant intéressé que le spectacle de la capture de l'œuf, c'est, Monsieur, la manière dont a du se faire le partage. Toujours pouvons-nous être certain qu'il n'aura occasionné ni contestations ni voies de fait entre des conquérans égaux en droits et en puissance.

Il est du reste incroyable à quel point les rats se multiplient dans les longs voyages de mer. Je me rappelle qu'à mon re-

(1) *Journal d'un Voyage aux Indes Orientales*, tome 2.

tour du Cap-de-Bonne Espérance , les chats n'osaient plus descendre dans l'entre-pont. Quoique , à force de surveillance et de pièges , nous parvinssions à en détruire beaucoup , tous nos efforts ne balançoient pas la crue journalière de leur population. Lorsque les choses en sont à ce point , il ne reste d'autre ressource , pour en purger le navire , que de le décharger jusqu'au lest , lorsque l'on est arrivé au port , de bien fermer toutes les écoutilles , à une près , et de faire , à fond de calle , avec de la paille humide , un feu dont la fumée les force à quitter leurs retraites , et à gagner l'écoutille ouverte , où ils arrivent à moitié ivres , et où l'on assomme tous ceux qui ne trouvent pas le moyen de se jeter à la mer.

L E T T R E X V I I I .

Au Désert. Novembre, 1789.

Vous auriez, Monsieur, une fausse idée de la vie que je mène ici, si vous pensiez que mes travaux se bornent à la surveillance de la basse-cour, au soin du colombier, à la culture du jardin, à la surintendance de la cuisine, et à la main-d'œuvre de la *marcarerie*. J'ai étendu mon département sur tout ce qui peut contribuer à embellir, à égayer notre solitude.

Ma première entreprise a été d'élargir, dans une étendue de quatre à cinq cents pas, le chemin qui conduit ici, afin d'avoir une promenade de plein-pied. Ce travail, que j'ai fait seul et avec l'activité si singulièrement contrastante avec mon extérieur, m'a coûté d'autant plus de fatigues, qu'il me fallait couper dans le vif, et déplacer plusieurs blocs considé-

rables de rocher, sans autre secours que celui d'une mauvaise houe, et d'un levier, dont l'usage m'a bien appris à calculer les forces.

Lorsqu'après de longs efforts j'étais parvenu à amener et à suspendre une de ces masses sur le bord de la ravine, j'appellais madame de L***, pour la voir précipiter. D'un coup de pied je la mettais en mouvement, et je lui disais : regardez comme ce grand disgracié entraîne avec lui dans sa chute les faibles arbrisseaux qui avaient attaché leurs racines à ses pieds : nous avons quelques fois vu la même chose ailleurs.

Deux fontaines, l'une au fond du demi-cercle dans lequel l'établissement est renfermé, l'autre à gauche en dehors de la barrière par laquelle on y entre, donnent naissance à deux ruisseaux, dont le premier, après quelques détours, formait un petit marais d'où il resortait, en coupant à angle droit et minant le chemin, pour se jeter dans le ravin. L'autre, tout en échappant à sa source, occasionnait

un second cloaque, en s'infiltrant au milieu du même chemin où il se perdait.

Mon premier soin fut de creuser un fossé d'une largeur proportionnée au volume du premier ruisseau, dans toute la longueur du marais, qui, par cette opération, se trouva changée en une prairie charmante, que j'embellis encore en extirpant les plantes rudes et grossières qui la déparaient, pour leur substituer des plants d'ananas, dont la gerbe pourprée et divergente, surmontée d'une belle pomme d'or, que termine une couronne de verdure, est une véritable décoration.

J'avais conçu un projet ambitieux pour l'exécution duquel il fallait d'abord joindre les deux ruisseaux à la sortie du marais. Cette jonction opérée, le reste de mon plan offrait encore de terribles difficultés, mais elles n'étaient pas insurmontables. La crainte d'échouer et l'espoir de surprendre, me firent garder le silence.

Si l'élévation des fontaines donnait une grande facilité pour l'écoulement des

eaux, le sol haebé et poreux à trayers lequel il fallait les conduire, présentait des obstacles effrayans à vaincre. Je les vainquis tous à force d'essais, de persévérance et d'industrie ; ils devinrent même l'occasion de quelques embellissemens auxquels je n'avais d'abord pas songé, en me donnant la facilité de ménager quelques cascades, et si l'ignorance des principes les plus simples de l'hydraulique me fit faire bien des fautes, chaque faute m'apprenait à en éviter une autre : c'est ainsi que se forma l'art.

Au bout de huit jours, les deux ruisseaux réunis et guidés à travers le chemin par un canal solide et régulier, à l'aide de quelques pierres plates assujéties et comme suspendues au bord du ravin, formèrent, sous un dôme de verdure, taillé dans un massif de bambous, une chute qui, jointe au murmure des cascailles, rompant enfin et pour toujours le long silence de notre solitude, frappa tout-à-coup d'étonnement et de joie, et les échos qui la répétaient, et madame

de L***, à laquelle j'avais voulu ménager cette surprise, ou plutôt cette jouissance.

C'est là que nous passons une partie de la journée, elle à travailler, moi à lire, sa fille à barbotter dans le ruisseau, avec sa chemise pour tout vêtement, au sein de la nature, de l'innocence, et de l'amitié. Cette vie, occupée et paisible, ne laisse pas, Monsieur, que d'avoir ses charmes, toute insipide qu'elle doit vous paraître après celle que j'ai menée ailleurs. Il y a loin, sans doute, de la voûte de bambous sous laquelle je repose, au plafond doré, aux magnifiques lambris de l'appartement que j'occupais n'aguères dans le palais des Rois, sans compter les brillans tableaux dont mon imagination tapissait alors ma carrière... tout cela a péri dans un naufrage; mais, en perdant jusqu'à l'espérance, j'ai conservé un bien impérissable; l'art de jouir de ce qui me reste.

En attendant qu'une suite de travaux, que je ne puis exécuter qu'insensible-

ment, me permette d'ajouter à ce qui est fait les embellissemens de détail dont le local est susceptible, j'ai planté, à la suite du jardin, une allée d'avocatiers, qui prolongera son ombre jusques sur le chemin. Le revers du côteau qui porte les cases à nègres, et au pied duquel est située la prairie, n'offre aujourd'hui que quelques caffiers languissans, quelques arbres clair-semés. J'en augmenterai le nombre, je le couvrirai d'arbustes et de buissons, tels que le pimentier verd et rouge, le grenadier, le citronier, l'odorant acacia. Le noir sapin y contrastera avec le franchipanier rose et blanc; à côté du charmant papayet, dont la tige, plus légère et moins ambitieuse que la colonne du palmiste, gagne en grâces ce qu'elle perd en majesté lorsque l'œil la compare à celle de son majestueux rival, brillera la reine des fleurs, et la fleur de tous les climats, la rose. Au lieu du chemin roide et raboteux par lequel les nègres descendent à l'habitation, un sentier large et doux parcourra ce bocage,

cage, où les lianes, dirigées avec art, suspendront leurs touffes colorées aux branches de l'oranger, du sampale, de l'acajou, du calebassier, du canifcier; et si le riche européen consacre une partie de sa fortune à voir dégénérer dans ses jardins le tulipier ou le magnolia de l'Amérique, pourquoi ne satisferai-je pas un sentiment plus actif et plus doux que celui de la curiosité, en naturalisant ici quelques arbres de mon pays? Croyez-vous, Monsieur, que j'éprouverais un sentiment moins vif, en retrouvant à Saint-Domingue le tremble ou le bouleau de nos bois, que le fût celui du jeune Potaveri, en revoyant en France des arbres d'O-Taïti (1)?

Si l'expérience de ses prédécesseurs, dont à peine un sur mille parvenait à réaliser assez de fortune pour aller mourir infirme et vieux dans sa patrie, n'eût pas été une leçon perdue pour le pre-

(1) Voyez la fin du chant second du poëme des Jardins, par M. Delisle.

mier qui planta ici ses tabernacles ; si la sottise de sacrifier des plaisirs réels et présents à l'ambition de se procurer un jour des jouissances incertaines et factices, eût permis à cet honnête homme le degré d'intelligence nécessaire pour savoir que le besoin de faire fortune n'exclut pas toujours celui de vivre heureux, en attendant qu'on l'ait faite ; au lieu d'enterrer sa case dans le trou où elle est aujourd'hui, il l'eût bâtie sur le plateau que l'on trouve à droite en sortant de l'habitation.

C'est le but ordinaire de nos promenades depuis que j'ai rendu le chemin praticable. Là, un horizon également étendu, varié, rompu par des masses de rochers, ou des sommets de montagnes, offre à gauche la baie de Jacmel en plein, les gorges ténébreuses du vallon de la Gosseline, quelques-unes de ses habitations, un torrent, et la montagne de la Selle ; à droite, un des quartiers les plus cultivés de l'isle, des mornes moins âpres, de larges vallées, des rivières qui

serpentent , des établissemens plus riches , plus fréquens , et enfin la mer de Léogane et l'isle de la Gonave.

Voilà le terme de nos courses , l'objet de nos regrets , celui de nos projets à venir. C'est-là que nous attendons souvent la nuit pour revenir à pas lents nous renfermer dans notre tombeau. Voyez , disais-je hier au déclin du jour à madame de L*** , combien les hommes , tout en se plaignant de leur existence , ne savent rien faire pour l'étendre et l'embellir. Voici la plus belle des heures , c'est celle où les larmes du malheureux cessent de couler avec sa sueur , où le ciel moins embrasé permet de respirer un air plus pur et plus frais. Pourquoi mon oreille n'est-elle frappée que du cri aigre et discord de cette troupe de perroquets , ou du croassement de l'immonde crapeau qui gémit au fond de la ravine ? Pourquoi la cloche de l'*angelus* n'annonce-t-elle pas , dans chaque habitation , que la nuit amène le repos ? Pourquoi les aboiemens du chien fidèle ne m'avertissent-ils pas

que je puis dormir en paix sur la foi de sa vigilance? Pourquoi, au lieu de cette voix isolée qui fuit et se perd dans les ténèbres, au lieu du sourd et monotone *tom-tom* que ce nègre produit en frappant sur un corps sans résonnance, n'entens-je pas le son du galoubet ou de la flûte champêtre se marier à la voix juste et douce des négresses, et marquer les pas légers de cette troupe d'esclaves, qui oublient en dansant et les travaux du jour, et ceux qui les attendent à leur réveil?

« Tout cela sont des balivernes, vous disent les gens *sages* qui ont leurs entrailles dans leur gousset, et leurs longues oreilles encore plus près de l'esprit que de la tête! Nous sommes venus à Saint-Domingue pour y faire fortune, et non pour voir sauter des nègres, ou entendre rouler des cascades. La prévoyance nous ordonne de vivre, non pour le présent, mais pour l'avenir.

« Eh bien! gardez, prudens économistes de l'avenir, gardez, pour en couronner votre cercueil, le peu de fleurs dont vous

pourriez semer votre carrière. Mais, lorsque des revers, trop fréquens ici, nous auront réduits vous et moi à chercher des consolations ailleurs que dans les promesses de la fortune, ne venez pas du moins empoisonner, par vos regrets tardifs et superflus, des jouissances que j'ai su rendre indépendantes de ses caprices.

Et que l'on n'aille pas, Monsieur, m'opposer le sophisme si souvent rebattu par la mauvaise foi, qu'il est indifférent à notre bonheur de jouir dans le passé, dans le présent, ou dans l'avenir, car je répondrai que l'une de ces manières n'excluant nécessairement aucune des autres, rien ne m'empêche d'allier les jouissances du présent avec les souvenirs du passé, ou les espérances de l'avenir. « Quelle misère, quelle profonde misère que notre opulence, s'écrie un voyageur moderne, quand elle nous rend incapables du bonheur! (1) » Il en sera toujours

(1) *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, seconde partie, lettre II.

de la cupidité, *jamais riche de ce qu'elle possède, toujours pauvre de ce qu'elle desire* (1), et que l'on nomme prévoyance, comme de l'avarice qui se déguise en économie, et dont tout le mérite consiste dans l'art de vivre pauvre pour mourir riche.

En attendant que cette manie devienne aussi la nôtre, nous avons augmenté notre basse-cour de quatre paires de pintades grises et blanches, et de deux Hocos mâle et femelle. Le premier de ces oiseaux, la délicatesse de sa chair, sa vivacité, sa voix de trompette, ses nombreuses couvées, tout cela vous est connu, et anime singulièrement une habitation lorsque l'on parvient à l'y fixer (2).

Le Hoco, ou Oco, ou Occo (3), trans-

(1) *L'ami des Hommes*, tome 1, chapitre 1.

(2) Voyez une description très-détaillée et très-exacte des différentes espèces de Pintades, dans le *Recueil d'Observations Curieuses, etc.* tome 1, chapitre 10.

(3) On peut voir une description plus complète de cet oiseau dans le *Journal du Voyage*

porté ici de Cayenne, et originaire du Mexique, avec un plumage d'un beau noir, excepté l'estomac où il est blanc, et une huppe d'un beau jaune, est plus fort, plus haut que le paon, plus familier, mais d'une telle lâcheté qu'un poulet de deux jours le fait fuir, d'une telle bêtise, qu'indépendamment de son orgueil, le Dindon peut se croire un Aigle à côté de lui. Rien n'annonce que le couple imbécile songe à se perpétuer. Il n'y a pas de mal que la race des sots soit quelquefois frappée de stérilité.

En relisant ma lettre, je trouve, Monsieur, qu'elle est une véritable et longue rapsodie. Pour lui conserver ce caractère, je prendrai occasion d'une incommodité dont je me suis défait en me traitant à la manière du pays, pour vous dire un mot de ses maladies et de sa médecine, et, avant tout, sur le préjugé qui veut que les gens d'une complexion fai-

fait à la mer du Sud avec les sibustiers, par Ravenau de Lussan, page 41.

ble et délicate résistent mieux que ceux d'une constitution robuste, à l'influence du climat. Mais, pourquoi cela? Parce que les premiers, sans cesse avertis du danger, par leur faiblesse même, se ménagent, et que les autres, pleins d'une confiance aveugle dans leur force, en abusent. Il en est de cela comme de la fortune: ce n'est pas l'économe médiocrité, c'est la prodigue opulence qui se ruine.

Sans doute que les tempéramens bilieux et sanguins sont, ici plus qu'ailleurs, sujets aux maladies produites par la fermentation des humeurs ou l'épuisement des fluides, qui amène l'appauvrissement du sang. Mais la nature a placé le remède à côté du mal. On mange peu dans les pays très-chauds; l'abondance des acides en permet l'usage habituel, mais modéré. Ils épurent et rafraîchissent le sang, ils divisent et facilitent l'évacuation des humeurs; et si les tempéramens sanguins sont plus assujétis que d'autres aux maladies inflammatoires,

ils sont aussi beaucoup moins vite épuisés par une transpiration, pour ainsi dire, interrompue. Ceux des colons qui savent s'assujétir au régime que le climat prescrit, atteignent un âge très-avancé, surtout lorsqu'ils habitent les montagnes, parce que l'air y est plus pur, la chaleur moins excessive, et qu'une fois acclimatés, on ne connaît ici aucune des maladies qui ont leur source dans l'abondance et l'engorgement des humeurs. †

Si je dois en croire mon expérience, il faut éviter les nourritures trop substantielles, et sur-tout l'abus des liqueurs fortes. Il est, sans doute, nécessaire de rendre au sang ce qu'il perd d'humidité par la transpiration. Mais, sans avoir recours à la balance du docteur Cornaro, pour peu que l'on ait appris à juger son tempérament, on connaîtra, à-peu-près, ce qu'il absorbe et ce qu'il exige. Dans les premiers tems de mon séjour ici, un habitant chez lequel je vivais beaucoup, m'avait persuadé que l'usage de l'eau pure y était infiniment

préférable à celui du vin ; j'avais pieusement adopté sa méthode , jusqu'à ce que m'étant apperçu que le nouveau docteur Sangrado dérogeait prodigieusement à son principe lorsqu'il buvait chez les autres, j'ai compris que s'il proscrivait l'usage même modéré du vin , cela ne devait s'entendre que de celui que l'on eût pu boire à sa table , et je repris mon régime ordinaire.

L'action du moral sur le physique , nécessairement plus active sous un climat où l'influence d'une circulation plus rapide sur des sens dont la faiblesse n'oppose que peu de résistance , les exaspère facilement , demande que l'on évite avec soin tout ce qui peut , en les irritant , donner aux organes une surabondance de force et d'activité qui ne tarde pas à fatiguer leur énergie.

C'est dans la négligence de ce salutaire précepte , qu'il faut chercher la cause des épuisemens rapides et précoces qui tuent de bonne heure , ou réduisent à un degré de faiblesse , assez semblable à

la mort ou à l'imbécilité, une partie des habitans de Saint-Domingue.

Je pense que des bains froids ou tièdes tout au plus, une nourriture saine et légère, des évacuations douces de tems à autres, un mouvement modéré, des travaux plus propres à distraire qu'à occuper, sont à-peu-près tout ce que l'on peut faire pour y conserver un peu de santé, lorsqu'on y arrive à un certain âge. Chaque colon est ordinairement pourvu d'une petite pharmacie, dont la manne, les sels, la rhubarbe composent le fonds. Le pays offre de lui-même le tamarin et la feuille du cassier, dont une simple infusion, avec le jus d'une orange amère, suffit pour purger aussi bien que la potion la plus savamment composée. Quelques espèces de lianes produisent le même effet; mais il faut se méfier beaucoup d'un purgatif, qui est aussi par fois un poison très-subtil et très-violent. Les nègres ne connaissent que trop bien celles qui ont cette fatale propriété. Leur malheureuse expérience, à cet égard; a fait

plus d'une Locuste dans un pays où les mœurs publiques ne laissent nécessairement aucun empire à la religion.

L E T T R E X I X.

Au Désert. Décembre, 1789.

JE pense bien comme vous, Monsieur, que la culture des terres est un objet trop important pour ne pas jeter un coup-d'œil sur celle de ce pays-ci.

Quoique la première en rang, je ne vous parlerai point de celle du sucre, parce que je ne suis point à portée de la suivre assez pour la connaître dans tous ses détails. J'ai seulement fait une question à laquelle on n'a trop su que répondre. J'ai demandé pourquoi, travaillant en plaine, obligé de sillonner la terre et d'entretenir un assez grand nombre de bœufs, de chevaux, ou de mulets, pour le charroi des cannes, pour le transport de la denrée, etc. on ne préférerait pas à l'usage de faire tracer les sillons à la houe, l'usage infiniment plus simple et plus expéditif de la charrue, usage qui non-seulement réduirait de beaucoup le nombre

des nègres que cette culture exige aujourd'hui, mais produirait encore la double économie d'un capital considérable et d'un mobilier très-cher, souvent ruineux par les vicissitudes auxquelles il est sujet, puisque, à l'inverse de ce que l'on voit ailleurs, la fortune du cultivateur repose ici beaucoup plus sur ce mobilier même, que sur le fonds qu'il fait valoir?

Je sais bien à qui la pensée d'une innovation d'autant plus *barbare*, qu'elle tend à substituer des bêtes à des hommes, ferait jeter les hauts-cris. Mais, si j'avais l'honneur d'être sucrier, j'avoue que, sourd aux réclamations du généreux Proxénète qui, en reconnaissance des nègres que mes travaux détruisent, se charge de peupler mon sérail de beautés Africaines, rien ne m'empêcherait de faire tous les essais que je croirais propres à fixer mes doutes sur les avantages de l'une ou de l'autre méthode.

Le hazard, la routine, une intelligence très-bornée, ont long-tems présidé à la culture du café, qui ne date ici que de

1715, époque de la destruction des caoyers. Ce n'est que depuis quelque tems qu'à l'ancien usage d'entasser les pieds des cafiers sans ordre, a succédé l'usage plus raisonnable de donner aux plantations une forme régulière, celle du quinconce, sans contredit la plus avantageuse, en ce qu'elle offre à l'air une circulation plus libre et plus égale, qu'elle laisse entre les plans la distance nécessaire pour que l'un ne nuise point à l'autre, enfin en ce qu'elle abrège et facilite également et la récolte et les sarclages. Mais j'ignore si la méthode de les étêter à la hauteur de quatre à cinq pieds, afin d'obtenir par une sève plus concentrée dans la tige inférieure, une plus grande quantité de fruit, n'abrège pas leur durée. C'est à l'expérience comparée à prononcer sur cette question (1); mais mal-

(1) Les curieux qui voudront plus de détails sur le café, n'ont qu'à lire, s'ils en ont la patience :

1°. Le traité de Prospère Alpin, publié en 1592.

gré les imperfections de la culture du café, on estime qu'elle donne aujourd'hui

2°. Un autre Traité du même auteur, de la médecine des Égyptiens.

3°. Les observations et les notes de Veslingius, en 1638.

4°. Un troisième Traité de Fauste Nairon, en 1671.

5°. Un quatrième Traité de Philippe Silvestre Dufour, en 1684.

6°. Un cinquième Traité, par Nicolas de Blégnny, en 1687.

7°. Une lettre sur l'origine et les progrès du café, par Antoine Galland, en 1699.

Et enfin le Traité Historique de l'origine et du progrès du café, que l'on trouve à la suite d'un *Voyage de l'Arabie Heureuse*, imprimé en 1715.

Ce fut, comme on sait, monsieur Déselieux, gouverneur général des Antilles françaises, qui y porta le premier pied de caféier, et qui, dans une disette d'eau, eût le courage de sacrifier la moitié de la sienne à la conservation de son précieux arbuste. L'espagnol Piétro Della Vela est un de ceux qui a le plus vaillamment combattu pour prouver que le *Nepenthe* d'Homère n'était autre chose que du café. Sans doute que les dieux ne le prenaient pas sans sucre.

d'hui

d'hui, année commune, un produit de 80,000,000.

La culture la plus attrayante pour l'homme moins jaloux de s'enrichir que pressé de jouir, est, sans contredit, celle du coton. Elle est moins lucrative que les autres, mais elle se fait moins attendre, elle demande moins de bras, moins de travaux, moins de bâtimens; etc. à-peu-près tous les terrains lui conviennent, quoiqu'il y en ait, tel que celui des Gonaïves, où il acquiert une qualité supérieure. Il a à redouter 1°. de certains vents qui brûlent sa fleur; 2°. des papillons qui la dévorent; 3°. la concurrence des cotons du Levant et de l'Inde, et enfin le plus ou moins de vogue qui fait languir, qui suspend, qui arrête quelquefois la manufacture de ses draps ou de ses toiles, et décourage le cultivateur, toujours incertain sur le débit d'une denrée dont la récolte n'est pas toujours sûre (1).

(1) Voyez la description de Cotonier dans l'*Histoire d'un Voyage aux îles Malouines*, tome I, chapitre 5.

Je n'ai sur l'indigo que des notions très-vagues. Je ne connais point d'habitant qui le cultive, et j'ai vu quelques habitations où l'on y a renoncé. Je vous en ai dit la raison dans ma neuvième lettre.

Leur hauteur, leur fraîcheur, la beauté du fruit des cacaotiers ou caoyers, font regretter au gens de goût que l'on ait également renoncé à cette culture. Quant à la casse, au rocou, au tabac, au gingembre, au bois de Brésil, à peine ces objets, qui étaient, il y a cent ans, la principale et presque la seule ressource de Saint-Domingue, y sont-ils connus de nom, depuis que l'on y cultive le coton, le sucre et le café.

On a, Monsieur, établi au Cap-Français une académie d'agriculture, à laquelle on doit une partie des observations utiles qui ont amélioré l'art de la culture. Mais réduite à donner des conseils et à proposer des essais que personne n'est tenté de faire à ses risques et périls, elle n'atteindra le but de son institution que

lorsque le gouvernement se chargera de cette dépense.

C'est ainsi que , nonobstant les progrès que la culture des terres a fait ici depuis vingt ans , j'y remarque encore un abus , celui d'employer , dans les sarclages , la houe au lieu de la main ; d'où il arrive que les ruines , demeurées en terres , ne tardent pas à reproduire de nouveaux jets , tandis qu'en les arrachant , avec l'attention de le faire avant que les herbes ne soient montées en graines , on parviendrait peut-être à en extirper l'espèce. C'est , en général , un mauvais calcul que de préférer toujours la méthode la plus expéditive , vu que l'on ne peut jamais regarder comme fait un ouvrage qu'il faut refaire sans cesse.

Peut-être , Monsieur , serait-il à-propos que l'on consacraît , sous le nom *d'habitation du Roi* , un terrain particulier assez vaste , assez varié pour être susceptible de toutes les cultures. Là , l'expérience , chargée de vérifier les nouvelles méthodes , rectifierait ce qu'elles auraient de défec-

tueux, perfectionnerait ce qui serait susceptible de l'être, tenterait de nouveaux essais, etc.

On fait dans ce moment quelques expériences de ce genre dans le jardin du Roi au Port-au-Prince. Mais, ce n'est ni dans un jardin, ni sur quelques plants isolés que ces expériences peuvent se faire avec un succès démontré. Les soins qu'un homme intelligent et laborieux prodigue à une plante nouvelle, peuvent bien la faire prospérer sur un sol unique, sans que l'on soit autorisé à conclure de cet exemple que sa culture réussirait de même en grand. Cette réflexion semble n'avoir point échappé aux administrateurs, puisqu'ils viennent de faire distribuer plusieurs plants de girofliers à quelques habitans. Il a péri chez les uns, je l'ai vu réussir chez d'autres; la question restera donc douteuse jusqu'à ce que l'on ait fait en grand des expériences qui la décident.

On parle aussi de transplanter aux Antilles le rima, ou l'arbre-à-pain des isles

de la mer du Sud (1). Mais y trouvera-t-il le sol de sa patrie ? Mais résistera-t-il aux ouragans , et surtout au commerce , plus dévastateur que le plus terrible ouragan ?

Les connaissances que vous avez déjà sur ce pays-ci , jointes à celles que ma correspondance à pu y ajouter , ont du vous faire comprendre qu'il n'y existe que peu d'industrie. Ce supplément du premier de tous les arts en a été banni par plusieurs raisons , dont voici les quatre principales :

1°. Le peu de goût des habitans pour les productions des arts qui appartiennent à cette classe secondaire.

2°. La rareté des bras , qui produit l'extrême cherté de la main-d'œuvre.

3°. L'attention avec laquelle le commerce décrie , entrave , présente même tout ce qui pourrait atténuer son influence , en le rendant moins nécessaire.

(1) Voyez la description du Rima dans le *Nouveau Voyage à la mer du Sud*, page 187.

4°. L'apathie qui , sous un ciel brûlant , laisse ignorer aux hommes une foule de besoins dont la satisfaction , en devenant une source de jouissance pour le riche , ouvre une vaste carrière à l'industrie du pauvre.

Tous les meubles de nécessité , d'agrément , ou de luxe , sont apportés de France tout faits , dans un pays qui offre au menuisier , au tourneur , à l'ébéniste les différentes espèces d'acajou , le mancenillier , etc. Le commerce achète ces bois à vil prix , les fait travailler à bon marché , et revend ici , à raison de six francs , le même pied de planche qu'il a acheté six sols. Vous conviendrez , Monsieur , que c'est porter le droit de commission un peu haut.

Qu'arrive-t-il de-là ? Que parmi les habitans qui font ce que l'on appelle très-improprement un *bois neuf* , c'est-à-dire , qui abattent les arbres d'une certaine étendue de pays pour en cultiver le sol , infiniment peu usent de la précaution d'extraire et de conserver les bois pré-

cieux, avant de livrer l'abatis aux flammes, qui dévorent ainsi des véritables trésors.

On trouve à Saint-Domingue une très-belle espèce de fougère. Il est donc à présumer que l'on y ferait du verre, qui serait peut-être d'une qualité supérieure à celui d'Europe; les terres offrirait de même à la patrie une matière toute nouvelle à mettre en œuvre, et quant on sait combien la mal-adresse et l'étourderie des nègres augmente et renchérit la consommation de ces deux objets de première nécessité, on déplore que l'industrie n'ait encore fait aucun essai pour se les procurer à un prix moins ruineux.

On n'a jusqu'ici su employer le pitre qu'à faire des licols pour les chevaux et les ânes. Son fil, d'un blanc éblouissant, plus fort que le chanvre, plus souple et moins cassant que le crin, les remplacerait avantageusement dans une partie des ouvrages de tissu et de corde auxquels on emploie ces deux matières.

Il se fait ici , mais en petite quantité , des chapeaux de latanier , qui sont plus légers que les nôtres , et moins susceptibles de s'échauffer à l'ardeur du soleil , ou de se corrompre en pompant tour-à-tour la poussière et l'humidité. Il serait donc bon d'en étendre l'usage , vu qu'ils conviennent mieux au climat , et seraient moins chers et plus durables que le feutre.

Le palma-christi , que les naturalistes nomment *ricinus Americanus* , les Caraïbes *carapat* , et les habitans du Pérou *pillerilla* , est un arbuste dont on prétend que la feuille , appliquée sur le sein des nourrices , provoque le lait. J'ignore quel degré de confiance on peut accorder à cette propriété , mais il est certain que le fruit ou la semence du palma-christi donne une huile fort douce , laquelle , indépendamment des autres usages auxquels on pourrait l'appliquer , s'administre avec succès aux enfans tourmentés de colique , ou sujets aux convulsions (1).

(1) Voici la façon de faire cette huile : « On fait cuire le fruit légèrement , on l'expose deux

Les mulâtresse font avec quelques fruits , tels que le citron , l'anas , etc , des confitures assez grossières , parce que la cherté du sucre raffiné les réduisant au sirop ou à la mélasse , ne permet pas de leur donner le degré de finesse et de bonté qui , à l'exemple des liqueurs de la Martinique , leur assurerait une grande réputation et un débit rapide.

Un seul art et deux métiers font ici parvenir ceux qui les exercent à la fortune , lorsqu'ils ne se laissent pas séduire par l'ambition de devenir habitans. L'un est l'art terrible de la médecine ; les autres , les métiers de maçon , et celui de charpentier sur-tout.

ou trois jours au soleil , on le pile jusqu'à le réduire en pâte ; on délaye cette pâte dans l'eau , versant deux mesures d'eau sur deux mesures de fruit qu'on a pilé , et on fait bouillir le tout. Quant l'huile surnage , on la tire avec une cuillère , ou par inclination. On lave ensuite le sédiment dans l'eau , et l'on en tire encore un peu d'huile. *Recueil d'observations curieuses* , etc. tome 1 , chapitre 21.

Vous pensez bien, Monsieur, qu'il ne faut chercher ni chez les uns, ni chez les autres un certain degré de savoir et d'intelligence. Un ignorant disciple de Saint-Côme, petit chirurgien de navire, ne peut être qu'un bien mauvais médecin, dans un pays où l'art d'Esculape veut que l'on joigne une étude tout-à-fait nouvelle, et des connaissances botaniques très-étendues, à une pratique déjà très-exercée.

La maçonnerie se borne à si peu de chose, que ce métier ne demande que les talens d'un manœuvre très-ordinaire. M. Cottin en avait passé un de cette espèce dont toute la science se bornait à savoir gâcher du mortier. Il est aujourd'hui propriétaire de deux nègres, et fait le *Monsieur* tout comme un autre.

La construction des cases et des moulins exige quelque chose de plus du charpentier. Depuis l'ouverture du commerce avec les État-Unis-d'Amérique, il arrive ici des carcasses de maisons construites avec plus de soin, et bien moins chères que celle que l'on fait sur les lieux. Mais,

comme il s'en faut de beaucoup que l'on y employe des bois d'une qualité égale à ceux de ce pays-ci, je pense que cette considération assurera la préférence aux ouvriers français, dès que la concurrence les forcera à baisser de prix, à mieux travailler leur matériaux, et à développer plus de goût et d'intelligence dans la construction.

J'ai abrégé, autant que je l'ai pu, des détails insipides et auxquels je n'aurais peut-être jamais songé sans les questions que vous me faites. Sans doute qu'aucun climat n'exclut nécessairement un certain degré d'industrie; mais, placée entre l'agriculture et le commerce, dont elle est tour-à-tour le produit et le lien, il lui faut, pour s'étendre et prospérer, un degré d'encouragement et de liberté; sans lequel elle ne fait que languir. L'industrie est le seul patrimoine du pauvre; l'orsqu'on la circonscrit dans des bornes trop étroites, on l'anéantit, ou on la force à suppléer, par des moyens illicites, aux ressources légitimes dont on la prive.

L E T T R E X X.

Au Désert. Janvier. 1790.

IL faut, Monsieur, vous rendre compte de deux courses que j'ai faites dans la même semaine. L'une est une visite à un habitant, l'autre une partie de chasse au cochon-maron, ou sauvage, car, pour peu qu'on laisse de liberté à cet animal domestique, il échappe dans les bois, où il reprend la forme, les mœurs, le caractère du sanglier.

Monsieur Baudouin l'économiste, et moi, nous partîmes avant le jour pour aller, à trois lieues d'ici, au fond de la Gosseline, dîner chez monsieur son père, habitant de ce quartier.

Après avoir quitté au pied des mornes le chemin de Jacmel au Désert, nous fûmes obligés de mettre nos souliers et nos bas dans nos poches, et de remonter, pieds nus, et l'espace d'une lieue, la rivière, comme le chemin le

plus doux et le plus commode , quoique le sable , à peine submergé dans quelques parties , fut par fois si brûlant que nous étions obligés d'y courir comme sur des charbons allumés.

Les gorges silencieuses que nous traversâmes m'offrirent de nouvelles espèces d'arbres , d'arbustes , de plantes , et de fleurs. Parmi les premiers , celui qui me frappa le plus fut le *mapou* , sans contredit le plus gros de tous les arbres , si , comme j'en doute , et comme le dit Ravenau de Lussan , il est vrai que ses compagnons firent , d'un seul tronc de *mapou* , un canot qui portait jusqu'à quatre vingts hommes (1).

Quelle que soit la résistance qu'une pareille masse oppose à l'action du vent , j'en vis un déraciné par le dernier ouragan. On se tromperait toutefois si l'on voulait juger de la force de ces vents par la taille des arbres qu'ils jetent à terre. Nulle part je n'ai trouvé à l'*humus* qui

(1) *Journal du Voyage fait à la mer du Sud*, etc. , page 95.

recouvre le fond de roche , de sable , de coquillage , ou de pierre à chaux de Saint-Domingue , plus de deux à trois pieds de profondeur. Aussi les racines des plus gros arbres , au lieu de pivoter ou de se diriger diagonalement , courent elles toutes dans une direction tellement horizontale , qu'elles rampent en grande partie à découvert sur la surface de la terre. Ce qui les distingue encore des espèces de nos climats , c'est que leur tige droite et lisse ne commence à pousser des branches que vers le sommet , ou tout au plus aux deux tiers de leur hauteur , de sorte que , sans les sous-bois qui garnissent les intervalles , une forêt ressemblerait ici à un vaste amas de colonnes supportant un dôme de verdure. Il existe cependant à cet égard une grande différence entre la crête et le talus des montagnes , et le fond des gorges ou les plaines. On ne se fait jour dans les bois qui couvrent les hauteurs que la hache à la main ; on parcourt les autres sans rencontrer que peu ou point d'obstacles.

Une différence de végétation aussi sensible à des distances si rapprochées, produit une variété très-agréable dans les parties où elle a lieu. L'un est le séjour de la misanthropie sauvage, l'autre est l'asyle de la douce mélancolie. Cette différence prouve, ce me semble, que l'exposition, les divers degrés d'élévation, et la nature du sol sur-tout influent, pour le moins, autant que la latitude sur le genre des productions de la terre. C'est pour n'avoir point assez étudié cette coopération des causes locales que l'on trouve tant d'erreurs chez ceux des savans qui, jaloux de ramener les observations les plus contradictoires à un principe unique, s'obstinent à ne reconnaître d'autre cause à la différence de végétation, que l'influence du climat. Qu'ils nous disent donc alors pourquoi le royaume de Cachemire, qui n'est séparé des autres contrées de l'Asie que par une ceinture de montagnes, diffère, cependant avec elles, par les productions de son sol, au point que le voyageur croit,

en y arrivant, se retrouver dans sa patrie ; pourquoi dans la partie de la Corée, située, comme la province de l'Isle de France, par 45 degrés de latitude, l'hiver est déjà si rigoureux dès le commencement du mois de septembre, que l'on est obligé d'y prendre des pelisses ? Qu'ils nous disent pourquoi à Astracan, qui n'est que par le 47°. , le froid est tel que pendant deux mois de l'année, le Volga porte les traîneaux les plus fortement chargés (1). Qu'ils nous disent pourquoi à Quito, située immédiatement sous la ligne, le froid et le chaud y sont tellement tempérés, que, pendant toute l'année, les arbres ne cessent d'être alternativement chargés de fruits, de feuilles et de fleurs (2). Enfin, pourquoi, au té-

(1) Chantreau, Voyage en Russie, tome 1, chapitre 15.

(2) Je ne citerai que les trois exemples suivans de l'influence des causes secondaires. « Le vent qui pendant tout l'hiver vient du Nord et passe sur les terres glacées de la nouvelle Zemble, rend le pays arrosé par l'Oby et toute la Sybérie
moignage

moignage d'Augustin de Zarate, la différence de la température de l'air est si

si froids qu'à Tobolsk même, qui est à 57 degrés, il n'y a point d'arbres fruitiers, tandis qu'en Suède, à Stockholm, et même à de plus hautes latitudes, on a des arbres fruitiers et des légumes. Cette différence ne vient pas, comme on l'a crû, de ce que la mer de Laponie est moins froide que celle du détroit, ou de ce que la terre de la nouvelle Zemble l'est plus que celle de la Laponie, mais uniquement de ce que la mer Baltique et le golfe de Bothnie adoucissent un peu la rigueur des vents de Nord, au lieu qu'en Sibérie il n'y a rien qui puisse tempérer l'activité du froid ». *Buffon, Histoire Naturelle, tome 2.*

« Quoique la ville d'Athènes et sur-tout son territoire répondent par leur position sur le globe aux parties méridionales de l'Espagne, cependant, on n'y a jamais joui de cet air si doux et si tempéré que respirent les habitans du royaume de Valence.

En général, dans le continent de la Grèce, les hivers sont très-rigoureux et les étés d'une chaleur excessive, sans qu'il y existe un rapport déterminé entre la nature des saisons et l'élévation du pôle ou la latitude respective des lieux ». *Recherches Philosophiques sur les Grecs, tome 1, § x.*

grande au Pérou d'un lieu à un autre , qu'il arrive souvent que les gens qui sont sur la montagne y souffrent un froid extrême , et qu'il y gèle et neige bien fort , pendant que ceux qui sont dans la plaine , à deux lieues de-là seulement , cherchent des remèdes contre la grande et excessive chaleur (1). Convenons , Monsieur , qu'une vaste lecture et la vie sédentaire font bien des faux savans.

Je suis convaincu que , malgré les travaux et les recherches de quelques botanistes français , il n'y a pas encore une seule branche de l'histoire naturelle de

« Ce n'est pas absolument sur les degrés de latitude qu'on doit juger ceux de froid et de chaud d'un pays. La nature du sol , la position des montagnes , et plusieurs causes externes influent tellement sur la température , que le froid est souvent plus vif et plus long en Piémont , dans le Milanais et dans la partie Septentrionale de l'Italie , qu'en France ». *Voyage en Italie* , par M. Duclos , page 5.

(1) *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou* , tome 2 , livre 7 , chapitre 6.

Saint-Domingue parfaitement connue. Ce ne sera ni un naturaliste voyageur, ni un habitant curieux qui la complèteront. L'un manquera bientôt de santé, de persévérance et de tems; l'autre n'aura ni les connaissances, ni l'usage, ni la passion que ce genre d'étude exige. Cette gloire utile serait réservée au gouvernement, et n'eût-il en cela d'autre intérêt que celui d'étendre son influence, il aurait un moyen bien simple d'y parvenir par l'établissement d'une *habitation du Roi*, où l'on transplanterait et rassemblerait successivement toutes celles des productions indigènes du règne végétal qui mériteraient d'être connues, pour leur rareté, ou leur beauté, ou les propriétés dont la connaissance ajouterait de nouvelles découvertes à la botanique, si utile à la chimie, si nécessaire à la médecine.

Nous fûmes rendus à l'habitation de monsieur Baudouin vers neuf heures. Comme nous étions attendus, nous trouvâmes le déjeuné prêt, et ce secours,

très-nécessaire à un homme qui , pour la première fois de sa vie , venait de faire trois lieues pieds nus , arrivait très-à-propos.

Je trouvai dans monsieur et madame Baudouin des gens d'un excellent sens et dont la conversation me fut très-instructive. Leur réception amicale et franche , l'aisance avec laquelle il me firent les honneurs de leur maison ; leur empressement à me la rendre agréable ; la complaisance avec laquelle ils répondaient à mes questions , à mes observations , à mes critiques même , me rappelaient l'ancienne bonhomie , la vieille hospitalité de Saint-Domingue.

Je parcourus leur habitation dans toutes ses parties. Comme elle était sur un pied différent de celles que j'avais vu ailleurs , je demandais la raison de tout , et je vis avec plaisir , qu'étrangers à l'ambition d'aller mourir ailleurs que sur la terre qui les avait nourris , l'imperfection de quelques branches de la culture , de quelques détails de l'économie domes-

tique, provenaient moins de la négligence des habitans, que de la modération de leurs desirs. Nous avons de quoi vivre honnêtement, me disait monsieur Baudouin; tourmenterai-je ma vieillesse pour me donner une aisance que je n'ai jamais connue, et dont je n'ai pas besoin pour vivre heureux? Il faut bien laisser quelque chose à faire à nos enfans.

L'habitation est située dans une gorge assez étroite, mais dans une position très-pittoresque. Je vis là, pour la première fois, le génipa ou sablier, un des plus beaux arbres des Antilles. Il tire son nom de son fruit, dont aucune description ne pourrait vous donner une idée juste. C'est en effet un espèce de sablier d'une forme très-agréable. J'en apportai un dont je me sers aujourd'hui, et dont je ne me servirai pas long-tems, vu que cette production, ce fruit, cette machine a cela de particulier, qu'elle éclate et se brise avec une explosion semblable à celle d'un pétard, au moment où on s'y attend le moins.

La cause de cet effet singulier n'appartient point à l'usage d'y mettre du sable , comme le croient quelques personnes , mais à un certain degré de maturité , puisqu'il a lieu même pendant que le fruit est encore suspendu à l'arbre.

Nous retournâmes au Désert par un chemin différent , mais à peu-près de la même manière que nous étions venus. J'eus besoin de quelques jours de repos , tant pour me remettre des fatigues de cette course , qu'afin de me préparer à la chasse d'un sanglier , dont l'économe avait reconnu les allures , et auquel il avait tendu un piège dont il se promettait beaucoup de succès.

Le jour désigné pour cette expédition , je montai de - très bonne heure à l'endroit où les nègres s'étaient rendus pour le travail , afin de prendre avec moi mon ami Mazimbo , que j'affectionne pour sa gaité , sa bonne volonté , la douceur de son caractère , et son attachement pour sa compagne Laoue. Un heureux hasard m'ayant permis de sauver la vie à cette

bonne et intelligente négresse, ils en ont l'un et l'autre conçu un tel attachement, qu'il ne tiendrait qu'à moi de porter leur reconnaissance jusqu'au plus aveugle dévouement.

Je trouvai Mazimbo appuyé sur le manche de sa houe, fixant d'un œil pensif l'horizon prêt à s'enflammer des premiers rayons du jour. Que fais-tu là, Mazimbo, lui dis-je? Que regardes-tu? *Pays moi ly là*, me dit-il, en étendant le bras vers le soleil levant, et je vis quelques larmes rouler sur sa paupière. *Pays moi ly là* aussi, pensai-je, mais j'ai l'espérance de le revoir un jour, et toi, pauvre nègre, tu ne reverras jamais le tien! — Sais-tu tirer, Mazimbo? — Oui, maître, moi connais. — Eh bien, quittes là ta houe, et viens avec moi à la chasse.

L'économe arriva sur ces entrefaites avec un second fusil dont j'armai Mazimbo, qui, transporté de cette preuve de confiance, se tourne fièrement vers Laoue qui lui sourit, laisse couler un

regard de supériorité sur ses camarades travaillans, et ne pense déjà plus ni au soleil, ni à son pays.

Nous avions une bonne demie lieue à faire dans une contrée hachée de précipices et couvertes de bois presque impénétrables, pour arriver au fond d'une espèce d'abîme. Mazimbo, le fusil en bandouillière, la hache à la main, nous précédait et nous débarrassait d'une partie de lianes qui obstruaient le chemin. Nous allions marchant, sautant, rampant, ou glissant. Graces aux avis de M. Baudouin, qui veillait sur ma marche, j'évitai plusieurs fois de me déchirer les mains en voulant me retenir à une sorte de buisson qui porte une large épine aussi tranchante qu'un rasoir.

Parvenus à la hauteur où nous devions trouver l'ennemi, nous nous séparâmes pour l'environner et l'assaillir à-la-fois. Mais, soit qu'il nous eut éventés, soit qu'il fût alors occupé ailleurs, nous ne trouvâmes que l'empreinte encore fraîche de son corps dans un endroit marécageux où il

s'était vautré. Le piège de l'économe, placé tout à côté, était encore tendu. A en juger par la largeur des pinces, ce sanglier doit être une bête monstrueuse. Nous le suivîmes quelque-tems à la trace; mais le fourré des bois et le manque de chiens nous firent renoncer à l'espérance de le joindre.

Notre retour fut moins pénible, parce que le chemin était frayé, et que les montagnes rapides sont plus faciles à escalader qu'à descendre.

Tuera qui voudra, Monsieur, le sanglier de Calydon. Cet essai m'a, pour jamais, dégoûté de la chasse de Saint-Domingue, où tout le gibier se réduit au cochon-marron, à la pintade sauvage, au ramier qui ne fait que passer, et à quelques autres oiseaux, tels que la tourterelle, à-peu-près de la grandeur de nos cailles, et assez commune, des bécassines assez rares, des perroquets presque impossibles à joindre, et l'oiseau palmiste dont on vante l'excellence.

Celui que je serais le plus curieux de

me procurer, mort ou vif, serait un oiseau-mouche que je guète depuis long-tems ; mais ce petit animal tourbillonne avec une telle rapidité, que la plus extrême attention suffit à peine pour l'appercevoir, sans qu'il soit jamais possible de le distinguer, et encore moins de le saisir au tiré.

Il y a encore ici quelques autres espèces d'oiseaux dont l'un est honoré, par les habitans, du nom de rossignol, à raison d'un ramage assez doux ; bien différent de celui dont il usurpe le nom, ennemi du silence et de l'ombre, il ne se perche que sur le sommet des arbres, et ne chante que dans le milieu du jour. C'est mal prendre son tems pour être écouté. Si je me suis fait une loi sévère de ne tirer aucun de ces aimables compagnons de notre solitude, j'ai en revanche déclaré une guerre à mort aux couleuvres, que l'on prétend n'être pas fort dangereuses, mais qui n'en sont pas moins des hôtes désagréables, et qui deviendraient très-familieres si on les to-

l'aurait. Elles diffèrent de grandeur depuis la taille commune des nôtres, jusqu'à un pied de diamètre. Cette espèce est, dit-on, la plus rare et la moins malfaisante. Elle s'établit assez volontiers dans les magasins, où l'on n'est pas fâché de la voir, en ce que mortelle ennemie des rats, elle ne tarde pas à en purger tous les lieux qu'elle fréquente,

L E T T R E X X I.

Au Désert. Février, 1790.

I L y a, Monsieur, des gens auxquels il suffit de mettre le pied dans un pays étranger, pour se croire obligés d'y trouver tout étrange. De-là l'exagération avec laquelle des voyageurs parlent des pluies de Saint-Domingue, qui, à les en croire, ne tombent du ciel que par torrens. Le fait est qu'il n'y pleut guères que par orages, et que ces soi-disantes cataractes n'ont rien qui les distinguent des pluies du même genre que l'on voit par-tout.

La nature qui paraît suivre ici un ordre beaucoup plus constant qu'ailleurs, semble leur avoir assigné une époque invariable, et l'on n'a pas de peine à trouver la raison de cette différence, quand on considère que la proximité du grand régulateur des saisons, doit assujétir le climat de la zone torride à une marche plus uniforme qu'elle ne peut l'être aux lieux

où son éloignement atténue son influence, comme l'ordre et la soumission qui dérivent de l'autorité du Prince tout-puissant, s'alèrent et se corrompent à mesure que son pouvoir agit à une distance plus éloignée de sa source.

Presque toujours accompagnées de tonnerre, les pluies ne durent jamais plus de quelques heures; pendant une partie de l'année, elles sont supplées par des rosées extraordinairement abondantes. Vous comprenez aussi que ce que je dis de la marche régulière des saisons, ne doit pas être entendu dans le sens le plus rigoureux. Une sécheresse fatale désole quelquefois le cultivateur pendant toute la saison humide, c'est-à-dire, depuis juillet jusqu'en octobre, tandis que des pluies extraordinaires provoquent, à l'époque de la sécheresse, une végétation inattendue et ruineuse. Tous les climats, toutes les parties du globe sont de même sujettes à quelques exceptions plus ou moins rares aux loix générales de la nature. Aucune latitude ne paraît soumise

à des règles plus invariables que celle du Delta, où il ne pleut jamais en été ; cependant, en 1761, il y tomba une telle quantité d'eau, que la plupart des villages de la basse Egypte, dont les maisons ne sont bâties qu'en terre, y furent, pour ainsi dire, dissous par la pluie (1).

Cette différence de l'humide au sec est presque la seule qui distingue ici les saisons. Comme le cours diurne du soleil divise les vingt-quatre heures en deux parties à-peu-près égales de jour et de nuit, sa révolution annuelle ne produit de même qu'une variété presque insensible dans la température. Je pense cependant que les causes locales ont, à cet égard, une influence tout aussi marquée que le mouvement de rotation du globe (2), c'est-à-dire, que la différence

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte*, par M. C. F. Volney, tome 1, chap. 4.

(2) Voyez, à l'appui de cette assertion, le cinquième chapitre du *Voyage autour du Monde*, par *Georges Anson*, tom. 2, liv. 2, 1^{ere} partie.

de climat tient autant au local qu'à la saison; de sorte que, dans les plaines, la chaleur sera plus sensible en hiver qu'elle ne l'est en été dans les montagnes, tandis qu'ici les chaleurs de l'été se rapprocheront davantage des froids de l'hiver des plaines, si l'on peut appeler froid le degré de température qui permet de respirer plus à son aise, ou, tout au plus, de prendre, après le coucher du soleil, un costume moins léger que la chemise et le pantalon de toile dont on étoit vêtu pendant le jour.

Je suis, Monsieur, très-porté à croire qu'ici, comme par-tout, les travaux des hommes, en dépouillant la terre des bois qui la couvraient, et en provoquant ainsi une évaporation extraordinaire des parties salines, aqueuses et métalliques qui nourrissent la végétation et servent à développer une plus grande quantité de germes, ont, non-seulement beaucoup altéré son principe, mais ont encore produit une révolution notoire dans le climat.

Avantageuse à certains égards, cette révolution est devenue fatale à la fertilité des terres, du moment où les cultivateurs ont porté la hache dans la partie des bois qui, placés comme des pompes aspirantes sur les crêtes des côteaux et les sommets des montagnes, y entretiennent, dans de vastes réservoirs, et les sources des fontaines, et celles des ruisseaux qui s'échappent de leurs flancs (1). J'ai vu de ces impitoyables défricheurs déplorer amèrement la perte de la seule source qui désaltérait leur famille et leurs nègres, sans se douter que c'était à leur propre imprudence qu'ils devaient cette privation subite, cette perte irréparable par-tout ailleurs, mais qui, par une combinaison singulière de bien et de mal, se

(1) Il y a bien un règlement qui veut que chaque propriétaire laisse subsister cent pas en carré de bois à bâtir; mais, outre qu'il n'est pas mieux observé que tant d'autres, il ne pare pas d'une manière assez positive au mal qu'il devrait prévenir.

trouve quelquefois abondamment réparée par les suites du même phénomène qui est ici, à raison de sa fréquence et de ses effets, la terreur et le fléau de l'espèce humaine, les tremblemens de terre.

En conséquence d'une curiosité très-simple, très-estimable, même lorsqu'elle peut conduire à des découvertes utiles, beaucoup de savans physiciens ont cherché à pénétrer les causes naturelles de ces commotions souterraines. Trois élémens, le feu, l'air et l'eau, ont, tour-à-tour, fondé la base de différens systèmes.

Je me garderai bien, Monsieur, de prononcer entre les *ignistes*, les *airistes* ou les *aquistes*, tel que Pythagore; mais, si j'étais appelé à dire ce que j'en pense, je déclarerais hardiment qu'ils ont tous tort, en ce que la manie de systématiser leur fait constamment réduire les opérations de la nature à un principe exclusif, tandis que je ne vois aucune raison pour ne pas convenir que différentes

causes pouvant très-bien concourir à la production d'un seul et même effet, il est d'autant plus clairement démontré que deux de ces trois principes agissent ici avec une force égale et nécessaire, que si un pouvoir surnaturel anéantisait tout-à-coup celui des trois qui est le ressort des autres, c'est à-dire, l'air, l'eau et le feu, resteraient également sans action, sans mouvement, sans influence : rien, selon moi, ne démontre mieux l'accord des trois élémens, soit dans les éruptions volcaniques, soit dans les tremblemens de terre, que l'observation que les volcans de l'Amérique Méridionale, tel que celui de Cotopaxi au Pérou, ont vomis une égale quantité d'eau et de feu; que « pendant une éruption du volcan de l'Etna, un immense torrent d'eau bouillante sortit du grand cratère de la montagne, et se répandit en un instant sur la base, en renversant et détruisant tout ce qu'il rencontre dans sa course..... que la même chose eût lieu lors d'une irruption du Vésuve, le siècle der-

nier (1) »; que dans le tremblement de terre qui, en 1692, bouleversa une partie de la Jamaïque, on vit des torrens d'eau s'élançer du flanc et du sommet entr'ouverts des montagnes; effets que l'on peut d'autant moins disputer à l'influence des marées, que, dans les latitudes les plus élevées au Kamtchatka même, on observe que c'est aux équinoxes, surtout à celles du printems, époques des plus fortes marées, que les tremblemens de terre sont les plus fréquens (2).

Parmi les observations auxquelles cet imposant phénomène donne lieu, il en est une d'après laquelle on pourrait con-

(1) Brydonc, Voyage en Sicile et à Malthe, tome 1, lettre 6.

(2) Voyez l'*Histoire et Description du Kamtchatka*, par M. Kracheninnokord, tome 2, page 58. L'auteur consigne, page 40 du même volume, une observation qui vient trop à l'appui de ce que je dis pour ne pas la citer : c'est qu'au Kamtchatka l'on trouve toujours des lacs sur les sommets même de toutes les montagnes qui ont auparavant jetté de la fumée et des flammes.

clure qu'il devait être inconnu, jusqu'à un certain point, à la haute antiquité; car, quoique le seul mouvement des sourcils de Jupiter ébranlât l'Univers, il est le seul qui semble avoir échappé à l'imagination vive et brillante d'un peuple chez lequel la philosophie la plus abstraite, la plus savante physique même, personnifiaient et revêtaient d'un voile allégorique tout ce qui appartenait au vaste domaine de la nature et des arts, depuis le vent impalpable, jusqu'aux rochers d'Atlas; depuis Amphion qui bâtit des murailles avec les vibrations de l'air, c'est-à-dire, avec l'harmonie, jusqu'à Thalés qui fait naître de l'écume des flots l'*Alma-Vénus* de Lucrèce, ou l'amour avec la beauté qui l'inspire, et la vie avec l'amour.

Faute d'une dissertation assez savante pour fixer votre opinion sur la cause des tremblemens de terre, je veux, Monsieur, vous faire part de quelques observations qui, vraisemblablement, ont échappé à la plupart de mes prédéces-

seurs, et je dis vraisemblablement, parce que m'étant imposé la loi de ne lire, que le plus tard que je pourrais, les voyageurs qui ont particulièrement écrit sur Saint-Domingue, afin de n'être pas, comme tant d'autres, l'écho de mes devanciers, j'ignore si aucun d'eux a fait les mêmes observations.

De quatre tremblemens de terre que j'ai déjà survécu, trois ont eu lieu vers midi. Le vent, quelque fort ou modéré qu'il fût, cessait tout-à-coup. Une commotion plus ou moins prononcée marquait cette pause, et la brise recommençait à souffler immédiatement. Chacune de ces trois commotions a été, douze heures après, suivie d'une espèce de ressentiment d'une secousse qui m'a paru moins forte que la première, mais assez sensible pour me réveiller en sursaut.

Le long de la côte du Sud est une ouverture ou caverne dans laquelle la mer pénètre jusqu'à une distance inconnue, et que l'on nomme *le gouffre*. Chaque fois que la terre doit trembler, il part

de-là un mugissement sourd et profond qui porte au loin la menace et l'effroi. Graces à l'empressement avec lequel on s'est hâté d'exterminer la race des indigènes de cette isle, on ne connaît de ses mœurs et de ses opinions morales et religieuses, que ce que le besoin de justifier sa destruction a pu dicter de calomnies à ses bourreaux. Mais, si les peuples les plus éclairés de la terre se prosternaient devant les chênes de Dodone, ou l'autre de Trophonius, l'ignorant et timide Américain n'eût-il pas été bien excusable de rendre un culte de terreur à cet organe de la destruction, et d'adorer, comme l'habitant de la nouvelle Zélande, *celui qui secoue la terre ?*

Je vous ai dit des faits, Monsieur, je laisse à votre sagacité à en tirer les conséquences qui vous paraîtront les plus propres à fonder un système raisonnable sur la cause des tremblemens de terre, pour revenir à ceux de leurs effets qu'il faut compter parmi les moins désastreux, celui de tarir subitement une source,

d'engloutir tout-à-coup un torrent, tandis qu'ailleurs ils font jaillir une fontaine, ou creusent un nouveau lit au ruisseau qu'ils ont déplacé.

S'il ne faut pas ranger ici au nombre des inconvéniens attachés à l'extraction totale des bois, dans les défrichemens nouveaux, la crainte de manquer un jour de bois de construction et de chauffage; si le climat permet d'y déroger sans danger au principe qu'un pays ne doit jamais avoir moins d'un cinquième, ni jamais plus d'un tiers en forêts, vous avez cependant vu qu'il est une considération d'utilité directe qui devrait quelquefois suspendre la cognée du cultivateur. Que si, privé de toute espèce de goût, insensible aux beautés de la nature champêtre, son cœur et son esprit demeurent également inaccessibles, l'un à tout autre sentiment, le second à tout autre considération que ceux de son intérêt, je lui dirai que cet intérêt même lui faisant une loi de ne négliger, relativement aux instrumens de sa fortune, aucun des

moyens qui peuvent contribuer à leur bien-être , à leur conservation , à leur existence , au bonheur qui la prolonge , l'intelligence la plus bornée lui prescrit de laisser subsister , de distance en distance , dans ses jardins (1) , quelques beaux arbres , quelques bouquets de bois où ses nègres , qui dînent toujours en plein champ , iraient faire en commun leurs repas , et trouveraient , à l'ombre des bois qu'ils aiment , et le repos qu'ils n'aiment pas moins , et de nouvelles forces pour un nouveau travail.

Les trois misérables objections que l'on peut m'opposer ne mériteraient même pas d'être notées , si elles ne servaient de mesure à la portée de l'esprit de celui qui les fait.

Ces massifs de bois que vous proposez , dit on , ne fussent-ils que de trois ou quatre arbres , et quelque peu multipliés qu'on les suppose , occuperaient non-seulement

(1) C'est ainsi que l'on nomme à Saint-Domingue toute espèce de terre en valeur.

un terrain précieux, ils seroient non-seulement nuisibles, par l'ombre dont ils les couvriraient, aux plants qui se trouveraient sur leur lisière, mais ils offriraient encore au nègre fainéant un appas de repos, un asyle où il échapperait quelquefois à la vigilance de ses surveillans, et déroberait ainsi à votre fortune quelques minutes de travail.

Je conçois toute l'importance de ces objections, mais j'avoue que je ne me sens pas le courage de combattre sérieusement les deux premières; quand à la troisième, en convenant qu'il ne faut point offrir au paresseux les occasions d'abuser de ce penchant de la nature, je te le demande, avide colon, est-ce bien à toi à te plaindre du nègre?..... Ah! la nonchalance avec laquelle il travaille à t'enrichir, est encore loin de la paresse avec laquelle tu travailles à le rendre heureux! A Dieu ne plaise que je te conteste le droit d'accumuler dans tes coffres les sueurs et le sang de ces malheureux noirs; mais du moins daigne quelquefois

te mettre à leur place, ose juger de la pesanteur du joug que tu leur imposes par l'impatience avec laquelle tu supports celui de tes propres loix, et, dans les momens où l'espoir d'accroître un jour la masse de tes jouissances, peut seul te prescrire quelques privations, daigne encore te rappeler que, par-tout où sa vue peut atteindre, et dans l'avenir, comme dans le présent, ton nègre ne voit, n'entend toujours que ces deux mots terribles, *toujours et jamais*.

L E T T R E X X I I .

Jacmel. Mars, 1790.

J'ARRIVE du Port-au-Prince, Monsieur, où mon hôte m'avait engagé à l'accompagner, et, si je ne me trompe, je crois avoir ramassé dans ce voyage assez d'observations pour deux nouvelles lettres.

Nous partîmes de Jacmel à cheval, suivis d'un seul nègre, charpentier de son métier, et que nous élevâmes au grade de valet-de-chambre-palfrenier pour le voyage.

Notre première pause fut chez un habitant, dont j'ai oublié le nom, où nous dinâmes, et qui nous reçut avec plus de cérémonie que ne m'en avait fait Monsieur Baudouin. Un orage survenu à l'heure du départ, nous détermina à coucher chez lui.

Que ceux qui, pour sentir leur existence, ont besoin de vivre dans les au-

tres, et ceux qui manquent du degré d'apathie, ou de la mesure de raison nécessaire pour se suffire à eux-mêmes, et ceux encore qui répugnent aux soins de la vie domestique, que ceux-là se gardent bien de devenir jamais habitans de certaines contrées de Saint-Domingue. Quant à moi, qui ne suis jamais moins seul que lorsque je suis seul; moi qui sais, par expérience, que l'on peut vivre dans un désert, pourvu que l'on sache s'y créer des occupations analogues à ses goûts, s'y faire des habitudes conformes à son caractère; moi j'ai parfaitement compris que, malgré l'isolement total, malgré la profonde solitude de ce séjour, son propriétaire pouvait y vivre heureux, comme le sera toujours tout homme qui, avec l'expérience des hommes, avec la modération des desirs, avec le goût de la vie agricole, saura se réduire à seconder la nature, et à jouir de ce qu'il a, sans appeler ni le luxe des arts, ni les chimères, ni les prétentions de la vanité dans l'asyle de la simplicité et de la paix.

Le chant du coq nous retrouva à cheval , dirigeant notre route sur Leogane par le chemin que le gouvernement a fait pratiquer dans cette partie de l'isle. L'étendue qu'il parcourt est en général peu habitée , de sorte que nous voyageâmes presque toujours dans les bois , passant , repassant à gué jusqu'à vingt-deux fois , dans l'espace de quelques heures , la rivière qui , après d'innombrables détours , va se jeter dans la mer à Jacmel.

Il s'en faut que le pays que nous traversâmes , quelque rude qu'il fut , soit dépouillé de tout agrément ; car , si une des principales beautés du paysage est dans le contraste de la nature cultivée avec la nature brute , il est des beautés de détail et de caractère qui appartiennent exclusivement à celle-ci , et que l'on ne trouve que dans les pays de montagnes , où elles naissent à chaque pas de la variété des aspects et des formes , des gradations de la lumière et des ombres , du cours , tantôt ralenti , tantôt plus ra-

pide des eaux. Mais, ce que vous croirez difficilement, Monsieur, d'un pays aussi riche par sa culture et son numéraire, c'est que de deux espèces d'habitations que l'on rencontre de tems à autre dans ces déserts, l'une n'offre que le tableau de l'inertie dans la misère, l'autre celui de la négligence et du désordre de la pauvreté, en contraste avec les prétentions de l'opulence dirigée par le plus mauvais goût. C'est ainsi que vous rencontrerez une voiture élégante traînée par des chevaux ou des mulets de couleur différentes, inégaux de tailles, avec des cordes pour traits, couvertes d'un harnois sale, et conduits par un postillon chamaré d'or et les pieds nus.

Nous arrivâmes chez monsieur Denis à neuf heures. Je trouvai dans cet habitant, qui a passé une partie de sa jeunesse en France, plus d'instruction que n'en ont ordinairement ses confrères. Un jardin bien entretenu, une bibliothèque assez bien choisie, le plan bien entendu sur lequel il se propose de re-

bâtir sa maison , et d'en orner les avenues , me procurèrent avec lui une conversation de quelques heures et quelques courses agréables.

Une très-jolie créole du voisinage vint , *par hasard* , contribuer aux agrémens d'un dîner , aussi bon qu'il était possible de le donner à des hôtes inattendus , et pendant lequel on parla beaucoup du nouveau plan d'habitation de monsieur Denis , tandis que la belle voisine paraissait uniquement absorbée dans les détails d'un plan de campagne , dont toute la subtilité de ses manœuvres ne put me dérober le but , la conquête de notre hôte.

Dès que le soleil , plus incliné vers l'horizon , nous permit de continuer notre route , nous partîmes pour aller coucher chez madame Fauchet , dont l'établissement est situé assez près de la mer sur la route de Léogane.

Quoique son habitation ne soit qu'une cotonnière assez insignifiante , comme le sont aujourd'hui toutes celles qu'une

longue culture abépuisé , elle est d'un rapport considérable par toutes les ressources qu'une économie intelligente sait tirer de ce que l'on nomme *les vivres* , tels que les légumes , les fruits , les fourrages , le bois , le bétail , la basse-cour , etc , lorsque l'on se trouve à la portée d'un port ou d'une rade foraine.

Ces sortes d'établissemens n'ont sans doute pas l'éclat d'une sucrerie , ou d'une caféyère opulente ; mais , à l'avantage d'exiger un mobilier infiniment moins cher , leur rapport , fondé sur des besoins in-interrompus de première nécessité , indépendant du despotisme et des caprices du commerce , joint celui de donner un revenu journalier d'autant plus solide , qu'ici le propriétaire ne voit point l'intérêt d'une dette énorme , ou le desir de se soustraire à d'onéreux engagemens , absorber , avec le produit de sa culture et le fruit de ses travaux , l'espérance de sa fortune à venir.

Nous trouvâmes madame Fauchet trop occupée des détails et du tracas de son ménage ,

ménage, pour attendre d'elle le degré d'attention que des voyageurs plus exigeans eussent pu lui demander. Notre intention, en arrivant chez elle, avait été d'y laisser nos montures jusqu'à notre retour, et de lui demander, selon l'antique usage, une voiture et des chevaux pour nous rendre à Léogane. Mais sa voiture n'était point en état, son nègre postillon était malade, et ses mulets en course. C'est chez cette habitante que j'ai trouvé la seule table de bois de mancenillier que j'aye encore vu. Je défie bien à tous les arts, réunissant tous leurs efforts, de rien faire d'aussi beau.

Graces à l'usage de lâcher les chevaux dans les savannes, à la difficulté de les reprendre, et à la paresse des nègres toujours plus pressés d'arriver que de partir, nous ne pûmes monter à cheval qu'assez tard dans la matinée, mais cependant assez-tôt pour aller dîner à Léogane, dans le voisinage de laquelle les indigènes de l'isle avaient deux établissemens sous le nom d'*Yaguana* et

de *Xaragua*, lieu devenu célèbre par l'atrocité d'une horde d'Espagnols qui, dans un repas que leur donnait la prétendue Reine *Anacoana*, l'étranglèrent, après avoir vu brûler vifs et dans la salle même du festin, les Caciques qu'elle avait invités à cette fête.

La ville de Léogane, à peu de distance de la mer, et composée de quelques rues aboutissant à une grande place carrée, était autrefois la résidence des gouverneurs; elle ne serait aujourd'hui qu'un désert, sans un mouillage qui permit aux navires d'y charger les sucres que l'on cultive dans la plaine à laquelle elle donne son nom.

Nous reçûmes un accueil honnête, et trouvâmes un bon dîner chez Messieurs Schéridan et Gatchair, négocians, dont la voiture et les chevaux se trouvèrent heureusement en état de nous conduire au Port-au-Prince, où nous arrivâmes à nuit close.

Le Port-au-Prince!..... Quand on a connu en France des colons, et sur-tout

des colons créoles, on n'approche pas du Port-au-Prince, devenu la résidence de tous les pouvoirs, la capitale du pays de la terre le plus riche, le plus fertile en délices, le trône du luxe et de la volupté, sans éprouver le secret frémissement, la douce et vague anxiété qui précède l'admiration et prépare à l'enthousiasme..... Enfin, j'arrive entre deux rangs de cabanes, roulant sur une aire poudreuse, que l'on nomme rue, et cherchant envain Persépolis dans un amas de barraques de planches.

Je défie, Monsieur, l'imagination la plus volcanique de résister au premier effet d'une pareille surprise. Stupéfait, je demande à mon compagnon où nous sommes? — Au Port-au-Prince — sans doute comme on est à Paris dans le faubourg Saint-Marceau? — Vous verrez cela demain.

Le lendemain, malgré mon empressement à précéder le soleil, dix heures du matin me surprirent cherchant encore, dans le véritable Port-au-Prince, le *Port-*

au-Pince (1) des Américains, sans pouvoir le rencontrer. Je trouvai bien, de tems-en-tems, quelques cases plus vastes, plus ornées que les autres. Un édifice en pierre, isolé, et assez régulier, m'annonça bien la résidence du gouverneur. Je vis bien une place de marché que l'intendant actuel, M. Barbé de Marbois, vient de décorer de deux fontaines d'un bon goût d'architecture, mais inabordable par les ordures dont les nègres, qui viennent y puiser de l'eau, ne cessent de souiller les avenues. A la suite de cette place, sur un tertre qui la domine, je vis encore une petite esplanade plantée de quelques allées de jeunes arbres, avec un bassin à jet d'eau au milieu, et destinée à servir de terrasse à la nouvelle intendance que l'on projette de bâtir. Mais tout cela, en supposant des rues plus régulières, constituerait à peine une de nos villes du troisième ordre, tout cela est l'ouvrage de M. de Mar-

(1) Manière de prononcer des créoles.

bois et de deux ou trois années, et prouve que les Américains ont vu et voyent encore le Port-au-Prince actuel, comme les Hébreux voyaient la Jérusalem céleste dans la vieille Jérusalem.

Que la présence du gouvernement, la résidence des corps administrateurs, un spectacle, une garnison, un port, un entrepôt de commerce, entretiennent au Port-au-Prince le centre de toutes les affaires, le rendez-vous de tous les intrigans, de tous les chercheurs de fortune, une activité, un mouvement que l'on ne trouve pas dans toutes les villes de la colonie, cela est tout simple; mais il n'en sera pas moins vrai qu'à quelques différences aux mœurs, au costume près, la comparaison qui se présente le plus naturellement à la vue de cette ville, est celle d'un camp tartare, tel que les voyageurs le décrivent, et qu'avec la meilleure volonté de se prêter à l'illusion, avec toute l'indulgence que réclame la prévention patriotique, tout homme raisonnable me saura gré de mettre un

- X terme aux mensonges , aux exagérations
- X avec lesquelles la bêtise et la mauvaise
- X foi en imposent à l'inexpérience.

Je dinai ce jour-là chez M. de Marbois , où je me retrouvai pour quelques heures en Europe.

Cet administrateur , que ses services et son mérite personnel ont porté à la place qu'il occupe , se propose de publier incessamment un *compte rendu* , dont je vous ferai passer un exemplaire qui suppléera à tout ce que je ne vous ai point dit sur la population , l'économie politique , les relations commerciales , la police et les autres détails de l'administration.

Malgré les travaux publics , les embellissemens utiles , les améliorations nécessaires que l'on doit à M. de Marbois , on lui reproche d'être plus ministériel que patriote , plus courtisan que citoyen , plus fiscal qu'administrateur , et les deux premiers noms commencent à prendre une consistance dangereuse pour celui qui voudrait fonder ses prétentions au respect public sur d'autres titres.

Si le compte rendu de M. de Marbois est le fruit de ce reproche, s'il a pour but de confondre les fripons qu'il surveille, les sang-sues auxquelles il fait rendre gorge, la meilleure manière de répondre aux clameurs des uns, aux calomnies des autres, sera de prouver, par les faits, que, sans nuire aux intérêts que le souverain confie à son zèle, son administration a sensiblement accru la prospérité de la colonie.

Fin du Tome premier.

Si le corps de la loi de l'histoire
est le fruit d'une longue suite de
plus de cent ans de l'histoire de la
ville, les lois de l'histoire de la
ville sont, la meilleure preuve de la
répondre aux besoins des habitants
colonies des lois, sans les lois
aux lois, que sans les lois
les que le corps de la loi de la
son à l'histoire de la colonie
la propriété de la colonie.

Année de l'année

T A B L E

D E S

M A T I È R E S

C O N T E N U E S

D A N S C E V O L U M E.

A

AFFILLE vit en sociétés comme l'homme. *Pag.* 17

Abornemens. Querelles fréquentes auxquelles ils donnent lieu. 155

Académie d'agriculture établie à Saint-Domingue.

Son inutilité, à défaut de moyens pécuniaires pour des expériences, 227. — Projet de consacrer une habitation entière à des expériences,

dont le gouvernement ferait les frais, *ibid.* —

Jardin des Plantes du Port-au-Prince insuffisant. 228

Administrateurs uniquement occupés du soin de leur fortune. Pourquoi. Méprisés s'ils ne s'enrichissent pas. *Conseils aux souverains.* . . . 73

<i>Africains</i> méprisés, eux et leurs descendans, quel que soit leur mérite.	55
<i>Agrément</i> . Travaux d'agrément entrepris et exécutés au Désert par le voyageur seul.	203
<i>Ajoupa</i> . Ce que c'est. <i>Notes</i>	87
<i>Allavéla</i> , côte inégale et inhabitée depuis l'embouchure de Naiba jusqu'à cette île. 46. — Retraite des oiseaux aquatiques, 47. — Origine de son nom mal placée dans les cartes, quoique ce soit un point de reconnaissance.	48
<i>Ameublement</i> . Le goût, n'y préside point. Les appartemens des riches sont tous tendus en Damas.	136
<i>Amis des noirs</i> . Dangers de leur doctrine. Sa fausseté démontrée par l'exemple même des États-Unis. Différences essentielles entre la culture de l'Amérique-Septentrionale et celle de nos colonies.	66
<i>Anacoana</i> , reine du pays. Sort que la cruauté espagnole lui fit subir.	274
<i>Ananas</i> . Doute si l'Ananas et la Sapotille sont indigènes.	195
<i>Animaux</i> . Leurs rapports avec l'espèce humaine, propres à tempérer leur orgueil.	17
<i>Arbitraire</i> (P) serait vigoureusement réprimé par les colons. Gouverneur rappelé pour avoir voulu jouer le Nabab.	82

- Arbres.* On les abat à cent toises autour des établissemens. Inconvéniens qui sont la suite de ce procédé, 161. — L'*Humus*, n'ayant guères de profondeur, leurs racines courent diagonalement, au lieu de pivoter, 238. — Ce qui les distingue de ceux de nos climats. . . 233
- Arceau*, espèce de fouet dont on se sert pour frapper les nègres. 130
- Arpenteurs* se font payer fort cher, et font mal leur métier. 155
- Artichauts* excellens, et plus gros qu'en France. 188
- Asperges* plutôt venues qu'en France, et n'exigent pas plus de culture. 188
- Aurore.* Point d'aurore à Saint-Domingue. 128
- Avanturiers* très-communs à Saint-Domingue.
- Avarice des capitaines de navires. Inutilité des loix faites pour les empêcher d'y aborder 78

B

- Bains froids.* Leur utilité. 219
- Baleine* se divise en plusieurs espèces; se trouve depuis les Pôles jusqu'à l'Équateur. Exagérations sur la taille de ce poisson. Précieux au commerce par son huile et ses fanons. 20

- Banane.* Excellence de ce fruit. Regardé par les habitans de Madère comme le fruit défendu. Ressemble à la pomme. 139
- Baptême* des profanes. On plonge dans l'eau les marins qui n'ont pas encore passé la ligne, 27.— Cette cérémonie défendue à bord des vaisseaux de guerre, 28. — Aveux du père l'abat sur l'inutilité d'expliquer aux nègres les mystères de la religion; que le baptême n'est pour eux qu'une cérémonie qui leur procure un nouveau nom; qu'ils regrettent leur ancien. 174
- Barbade*, la plus riche des colonies anglaises. Pourquoi 60
- Baudouin.* Habitation de M. Baudouin mieux tenue que les autres. Réception amicale. Bon esprit de M. et Mad. Baudouin. Situation de cette habitation. Très-pitoyable. 243
- Baya-Hondros*, nom des chevaux dans la partie espagnole. 47
- Bertrand* d'Ogeron, chef des flibustiers, envoyé par le gouvernement. Son portrait. 107
- Beurre.* Procédé pour le faire sans baratte. 184
- Blancs.* Ils sont tous égaux à St-Domingue, 56— Leur nombre fait la force des colonies. Qu'il serait à désirer qu'ils fussent la plupart petits habitans, 59 et 60. — Parties du terrain

- cultivées par des blancs avec succès, 61. — Dix blancs acclimatés font l'ouvrage de cent nègres, 62. — Blanc ne peut se faire servir par un blanc. 80
- Bois.* Les plus propres à la fabrication des meubles croissent à Saint-Domingue. Pourquoi ils n'y sont pas mis en œuvre, 230. — Leur destruction. Effets de cette destruction, 256. — Inconvéniens de leur destruction totale, 263. — Avantages qu'on retirerait en en laissant quelques bouquets dans les enceintes des habitations, 264. — Réponse aux objections des partisans du système contraire 265
- Bossales noirs.* Ce que c'est. 81
- Boucheries.* La viande en est mauvaise. . . 136
- Brise.* Ce que c'est. Nécessaire contre l'excès de la chaleur. Ses causes inconnues, 132. — Son retour moins régulier que ne l'affirment certains voyageurs, 141. — Manque quelquefois 141

C

- Cacique* (un) avait réuni dans l'île de Sainti 4000 de ses compatriotes. En 1718, cet établissement réduit à 90 individus, seul reste de la population indigène. *Notes* 41
- Cacaotiers* ou Cacaovers. Beauté de cet arbre et de son fruit. Sa culture abandonnée, ainsi que

ceile de la Casse, du Gingembre, du Rocou et du bois de Brésil. Pourquoi.	226
<i>Café</i> . Manière de le cultiver. Améliorations dont elle serait susceptible. Auteurs qui ont traité de cette culture, 223, 224.—Son produit.	225
<i>Caën</i> . Route de Caën au Havre, remarquable par la richesse du pays, et ses sites roman- tiques	5
<i>Cataloux</i> . Excellent mets. Sa composition.	137
<i>Calender</i> . Danse des nègres. Ou la leur permet aux jours de réjouissance.	166
<i>Caraiïbe</i> (choux) importé des Isles-du-Vent.	195
<i>Carcasses</i> de maisons arrivent toutes taillées des États-Unis. Raisons de croire qu'on préférerait celles faites sur les lieux par des ouvriers français.	235
<i>Case</i> . Description d'une case américaine. Pour- quoi elles sont construites en bois, 133— Celles des pauvres ouvertes au vent, à la pluie et à une multitude d'insectes.	135
<i>Cassier</i> . Ses feuilles sont purgatives. Procédé pour en faire usage.	219
<i>Castors</i> vivent entr'eux plus paisiblement que les hommes.	17
<i>Chaleur</i> excessive agit sur le moral comme sur le physique.	51
<i>Charpentiers</i> prospéreraient à Saint-Domingue avec quelques talens.	234

- Chasse* du cochon marron ou sauvage, 246. — Fatigues auxquelles cette chasse expose, 248. — Son peu de succès. 249
- Cherbourg*. Travaux de ce port. Monumens de la légèreté avec laquelle on les a entrepris. 6
- Chevres* causeraient des dégâts dans les cafiers. 185
- Chieca*. Danse de caractère très-voluptueuse. 147
- Chou palmiste*. Rien n'égale sa délicatesse. Il faut abattre l'arbre pour en cueillir le fruit. Fausseté d'une comparaison de Montesquieu. 138
- Cibas*. Mines d'or très-riches. 158
- Classes* différentes des habitans de Saint-Domingue. La première, dans l'ordre établi, se trouverait la dernière s'il fallait commencer par la meilleure, 75 — Classe blanche. De quels individus elle est composée, 77 et 78. — Seconde classe, *gens de couleur*, 79. — Troisième classe, *les noirs*, 81. — Nuances de ces trois classes 82
- Code noir*. Que les autorités n'ont pu en mettre un seul article en vigueur. Mal jugé par un auteur estimable. 71
- Colomb* découvre l'Amérique, et bientôt après l'île de Saint-Domingue. Transports de ses compagnons lorsqu'ils y débarquent. . 34
- Colombier*. Branche essentielle de l'économie rurale. Soins qu'il exige. 165

- Colons.* Combien il est difficile de les soumettre au gouvernement. Moyens employés pour combattre leur insubordination. Peu efficaces, 70 et 71. — Leur vanité mal fondée, 76. — Leur dureté envers les nègres. Appel à leur humanité 265
- Commerce* plus occupé de s'enrichir que de paraître riche, 6. — Le commerce apporte au nouveau monde, des vices, des arts et des besoins, 36. — Loix en sa faveur. Destructives de la prospérité coloniale, 101. — Ses usurpations, 102. — Crédits qu'il fait aux cultivateurs pour les mettre dans sa dépendance, 110. — Importation des objets de luxe. Prix scandaleux mis à une paire de pendans d'oreille, 110 et suiv. *aux notes.* — Trois privilèges oppressifs lui sont accordés, 112. — Mauvaise qualité des marchandises qu'il fournit, *ibid.* — Son despotisme, 13. — Véritable propriétaire de Saint-Domingue, 114. — Ses fortunes rapides lui facilitent l'alliance des maisons puissantes. Éloges outrés prodigués par les économistes à cette profession. Réduits à leur juste valeur. 115
- Compagnie* chargée avec privilège d'approvisionner la colonie. Modicité de ses fonds. Usures exercées envers les habitans. 109
- Complexion.* Pourquoi l'on pense généralement que les gens d'une complexion délicate résistent

- mieux au climat ? L'auteur combat ce préjugé. 215
- Concessions.* Leur étendue, leur produit moyen. Pourquoi cultivées par des noirs, 5. — Leur trop grande étendue nuit à la culture et à la population. Chaque individu n'en peut obtenir qu'une seule. Comme on elude la loi. 58
- Confitures* grossièrement faites. Moyens de leur attirer de la réputation et un débit rapide. 233
- Considération.* Tient uniquement au nombre des nègres, comme en Hollande à celui des tonnes d'or. 144
- Conversations* ne roulent que sur le sucre, le café, le coton et l'indigo. Avantage de cette monotonie pour le nouveau débarqué qui desire de s'instruire 143
- Coq.* Son chant remplacé par les claquemens de fouets et les gémissemens. 129
- Cortez.* Sa gloire fait frémir d'horreur. 36
- Corpo* ou *Cuervo*, statue équestre trouvée, dit-on, dans cette île. Absurdité de ce conte. Son but. 24
- Coton.* Sa culture, la plus attrayante et la moins dispendieuse. Ce qu'il a à redouter. 225
- Collin*, armateur distingué, reçoit une épée de la main du roi, 4. — Courageux et prudent, 7. — Fait régner le plus grand ordre à son bord, 25.

- Occupe continuellement ses matelots. 26
- Couleur.* Gens de couleur, quoique libres, restent dans l'abjection. Manière d'être des blancs à leur égard, et *vice versa*, 81 — Celle de la peau dans ses nuances du blanc au noir, seule échelle des distinctions de rang, 54. — Respect pour la couleur *palladium* des colonies, 56 — Gens de couleur. Individus compris sous cette désignation. *Aux notes.* 79
- Couleurs* très-grosses. Peu dangereuses. Très-familiales. Incommodes ailleurs que dans les magasins où elles détruisent les rats. 251
- Créoles.* L'air de leur patrie ne saurait leur être funeste, 63 — Créoles noirs. Ce que c'est, 81 — Auraient l'avantage sur les blancs venus d'Europe, malgré l'excellence de l'éducation de ces derniers, s'ils savaient user sans abuser des dons qu'ils ont reçus de la nature. Discussion sur ce sujet. 84
- Crépuscule.* Point de crépuscule à Saint-Dominique 128
- Cuba.* Cinquante familles de cette île se pendent en un seul jour. 197
- Cuisines* séparées des maisons à cause de la négligence des nègres. La masse des habitans des villes prépare ses vivres en plein air. 136
- Culture.* Quelle prospérerait davantage si elle était confiée aux Européens. Qu'il serait pos-

possible d'atteindre ce but, et comment, 59. — Cultures d'agrément entièrement négligées. 194

D

Danses ont lieu après le coucher du soleil. Les femmes y excellent. Description de leur manière de danser. 146

Découvertes. Ambition des découvertes. Ses funestes effets 36

Défense. Réfutation des opinions de la secte militaire qui rejete le système des places fortes 125

Déjeuner composé de viande et de fruits du pays, son heure, ce que l'on fait ensuite. . . 131

Delta dissous par les pluies de 1761. Preuve que la nature admet par-tout des exceptions à ses loix générales 254

Denis. (Monsieur) Cet habitant plus instruit que les autres. Conversation agréable entre l'auteur et lui. Repas assez bien ordonné. . . 270

Dépopulation effrayante sur la côte de Guinée 97

Désert. Description de la case de cette habitation, 160 — Sensation douloureuse de madame L. . . en voyant son mauvais état. . . *ibid*

Desirade mal-à-propos citée comme une île inhabitée. 31

- Diététique.* (régime) Quel est celui qui convient le mieux aux nouveaux débarqués, 216 — A tous les habitans. 217
- Dindons* civilisés à leur corps défendant, 163 — Leur chair se bonifie dans les bois. 165
- Domingue* (Saint-) très-peuplée lors de la conquête des Espagnols. 196

E

- Éducation.* Tableau frappant des vices de l'éducation de Saint-Domingue. Ses suites funestes. Immoralité profonde des habitans de cette contrée. 72
- Égalité* que la nature ne nous donne point. Le modème de l'inégalité sociale, *aux notes.* 53
- Église* apportée de France à Jacmel toute préparée, 120. — Peu fréquentées à Saint-Domingue 120
- Engis*, ou trente-six mois. Premiers cultivateurs des colonies. Fesaient ce que font aujourd'hui les nègres. 61
- Épuisemens.* Causes des épuisemens précoces d'une partie des habitans de Saint-Domingue. 219
- Esclaves.* Leur ouvrage le plus cher de tous. Pourquoi., . . ., . . . 62
- Esclavage.* Qu'il faut, dans l'état actuel des choses, le maintenir, ou renoncer aux colonies. 66. — Moyens progressifs de l'abolir. Nouveau

- partage des terres. Obstacles qu'y opposera l'intérêt personnel. Intérêts à lui opposer, 68. —
- Corruption morale contraire aux mœurs, aux lumières, aux vertus, à la subordination 69
- Espagnols* dépeuplent leur pays pour dépeupler ensuite le nouveau monde, 36. — Leur paresse. Se nourrissent de lait. Ne cultivent que l'excellent tabac connu sous le nom de *Saint-Domingue*, 47. — Leur cruautés dans le nouveau monde. Deux millions d'hommes leur doivent la mort dans la seule île de *Saint-Domingue* 196
- Espèce humaine* divisée par-tout ailleurs en deux classes, le peuple proprement dit, et l'homme distingué par sa naissance et son éducation, à *Saint-Domingue* ne l'est qu'en *maîtres* et en *esclaves* 52
- Études de la Nature*. Erreur relative au *Proscellaria*, contenue dans cet estimable ouvrage 19

F

- Fauchet* (madame). Habitation de cette dame. Son plus fort revenu vient de ce qu'on nomme *les vivres*. Avantages de ces sortes d'établissements. Moins brillans, mais plus solides que les sucreries et caféyères. 271

<i>Femmes.</i> Premières femmes envoyées à Saint-Domingue, choisies dans tout ce qu'il y avait de plus crapuleux.	108
<i>Fleurs.</i> Le Narcisse, le Réséda, l'Hyacinthe et la Violette, peuvent être cultivés avec succès à Saint-Domingue.	186
<i>Flibustiers</i> , premiers fondateurs de la Saint-Domingue française, 104. — Leur prodigieuse valeur, et leur férocité, 105. — Se réunissent aux boucaniers, 106. — Demandent un chef et des femmes.	107
<i>Forêts.</i> On ne s'y fait jour que la hache à la main.	238
<i>Fortunes</i> particulières très-peu solides aux colonies. Erreur des Européens à ce sujet. 191	
<i>Fougère</i> (belle espèce de) très-commune. 231	
<i>Fourrages.</i> Les plus nourissans sont le petit mil, l'herbe de Guinée. Les têtes de la canne à sucre.	190
<i>Frégate</i> , Aigle de la mer, 13. — Difficile à tuer.	14
<i>Fromage.</i> Procédé pour le faire sans formes. 184	
<i>Fruits.</i> Quels sont les fruits indigènes à Saint-Domingue.	139
G	
<i>Galère</i> , ou <i>Holoture</i> . Ni plante, ni poisson. 23	
<i>Galvam</i> meurt à l'hôpital. Ses vertus. <i>Notes.</i> 71	

- Gascogne.* Golfe de Gascogne redouté des navigateurs, 8. — Poissons que l'on y pêche. 9
- Gibier*, cher et difficile à se procurer. Ne consiste qu'en Ramiers et en Cochons sauvages. 137
- Gosseline* (torrent de la) facile à détourner. Moyens de lui faire traverser la ville de Jacmel. 122

H

- Habitans.* Faux calcul des habitans de Saint-Domingue, qui se privent de tous les agrémens de la vie, dans l'espoir d'une fortune toujours incertaine, 212 — Contraste entre leur peu de goût et leurs prétentions à l'opulence. . 270
- Hâvre.* Travaux pour rendre le port plus vaste et plus commode, 6. — Perroquets très-communs et très-importuns. 7
- Histoire naturelle* de Saint-Domingue imparfaitement connue. Au gouvernement seul est réservée la gloire utile de lui faire faire de grands progrès. Comment. 243
- Honorifiques* (titres) disparaissent devant le titre blanc. 83
- Hospitalité* si célèbre autrefois. Nulle aujourd'hui. Pourquoi, 78. — Disparue avec les causes qui en avaient fondé le besoin. 156.

Huissier. Lucres énormes des gens de cette profession. 104

I

Ignorance. Son indocilité. Moyens de la rendre plus sociale 2

Indigo. Sa culture abandonnée à Jacmel, et pourquoi 89

Industrie. Moyens de la faire prospérer dans les colonies 235

Inégalité. D'où elle provient. Quels sont ses avantages. Qu'il faut parer à ses abus. *Aux notes.* 53

Insalubrité. Celle du climat, moins funestes aux Européens que leur intempérance. . . 61

Insociabilité. Vice général des habitans de Saint-Domingue. Ses causes, ses effets. . . 154

Impôt. Produit supposé d'un impôt par tête dans la partie Espagnole de Saint-Domingue, 46. — Injustice de son assiette par tête de nègre. Réponse aux objections des partisans de ce système, 92 et 93. — Nécessité d'imposer la denrée, *ibid* — Facilité qu'ont les habitans d'éluder ce mode vicieux d'imposition. . . 94

Ipecacuanha très-propre à faire des bordures, sa tige ne servant jamais d'asyle aux insectes. 187

Issentes. Ce que c'est. Leur utilité. . . 134

Jacmel

J

- Jacmel*. Son origine. Sa situation. Ses établissemens publics, 87 et 88. — Erreur de M. Raynal. Commerce de ce quartier. Sa culture, 90. — Causes de ses peu de progrès, 91. — Nécessité de fortifier ce point de l'île de Saint-Domingue, 124. — Facilité d'y réussir et moyens d'exécution 125
- Jésuite* sauvé par l'amiral Anson. Sa reconnaissance 3
- Journée* de Saint-Domingue. Façon de vivre dans ce que l'on y nomme les villes. 127
- Jours* à-peu-près égaux aux nuits. 254
- Juan de Castro* (dom) ne laisse pour toute fortune que trois réaux. *Aux notes*. 72
- Justice*. Ses frais excessifs, causes de la pauvreté des habitans, 103. — Mal administrée. 104

L.

- Las-Casas*. Le plus humain des prêtres fait adopter l'esclavage des noirs, sans aucun avantage pour les Indiens. *Aux notes*. 57
- Latanier* propre à faire des chapeaux. Son usage peu commun. 232
- Législateurs*. Douze cents législateurs, et douze cent milles politiques, proposant chacun à haute voix une constitution pour la France. 181
- Légumes* meilleurs, mais moins variés qu'en Europe, 137 — Presque tous ceux d'Europe, tels

- que l'oseille, le persil, le serpolet et le cresson, peuvent s'y transplanter. 186
- Léogane.* Route de Jacmel à Léogane, 267.— Description de cette ville. Hospitalité exercée par deux de ses habitans. 274
- Lianes.* Leurs qualités purgatives et vénéneuses. Qu'il faut s'en méfier. 219
- Lima.* L'archevêque de Lima fait jeter à la mer le squelette d'un Patagon, pendant une tempête. *Aux notes.* 3
- Livres.* Erreur de ceux qui croient qu'il est impossible de les conserver à Saint-Domingue. Mensonge inventé par les Créoles pour excuser leur ignorance, et répété par des écrivains crédules 145
- Locuste.* Célèbre empoisonneuse 220
- Loix.* Donner de sages loix aux hommes. La plus périlleuse et la plus inutile des missions. 182
- Loke,* chargé de donner des loix à la Caroline, ne lui donna qu'un plan de législation ridicule et impraticable 183
- Lumières.* On est forcé de les tenir sous des cloches de verre pour les préserver des scarabées ailés et des maringouins. 135
- Lune.* Sa chaleur assez sensible pour fatiguer la vue 127

M

- Maçons* très-maladroits, mais très-employés et très-bien payés. 234
- Maîtres*. Moyens qu'ils ont de s'assurer de l'opinion de leurs esclaves, employés par l'auteur du voyage. 35
- Maïs et Millet*. Sont celles des cultures européennes qui ont le mieux réussi en Amérique 191
- Mal de Naples*, ou mal français. Ses ravages dans le nouveau monde. 197
- Mapou*. Grosseur prodigieuse de cet arbre. Exagérations des voyageurs 238
- Maringuains* se jettent de préférence sur les nouveaux venus. Ce n'est qu'après six mois de séjour qu'on est à l'abri de ses incommodes morsures 142
- Marsouin* (le) se distingue en deux espèces. Va par bandes. Ne dirige point sa course au vent 18
- Massacre*. La rivière du massacre, monument de la férocité des Espagnols. 40
- Matelots* peu délicats dans le choix de leurs mets. 12
- Mazinba*, nègre chéri de l'auteur du voyage. Principaux traits de son caractère. Sa fierté quand il reçoit un fusil pour aller à la chasse avec son maître. Attachement de sa compagne



Laoue. Fraye un chemin à son maître à travers des broussailles.	248
<i>Médecine.</i> Profession abandonnée à des ignorans. Exigerait plus de talens qu'en Europe. Conduirait à une fortune rapide.	234
<i>Melon.</i> Ses fleurs et celles de la vigne difficiles à préserver du ravage des fourmis.	187
<i>Méridienne.</i> Usage des habitans de dormir après le diner.	132
<i>Meubles.</i> Tous ceux de nécessité et d'agrément sont apportés de France tous fabriqués.	230
<i>Monbars</i> l'exterminateur, l'un des chefs des flibustiers.	104
<i>Montagnes.</i> Impossibilité d'y voyager en voiture. Les femmes même obligées de monter à cheval. Contiennent des mines d'or. Réfutation de l'erreur de Bernardin de St. Pierre à cet égard, 158 — Leur air plus pur.	217
<i>Montesquieu.</i> Son jugement sur la conduite des Espagnols dans le Mexique.	37
<i>Monteruma.</i> Les débris de son riche empire sont couverts de capucinières.	36
<i>Mcuche</i> (Oiseau) difficile à distinguer, impossible de le saisir au tiré.	250
<i>Mulâtres.</i> Libres à 24 ans dans le principe. Assujettis à l'affranchissement par un édit de 1674, religieusement observé. Pourquoi.	80



Mulâtresses. Leurs talens pour la danse. Ont fait de la volupté un art mécanique. L'élégance de leurs formes. Leur manière d'être. Leurs vices, leurs qualités. Sont adroites et paresseuses. Leur coëffure. Leur toilette. . . . 147.

N

Naïba ou *Neiva*, une des rivières les plus considérables de l'île. Ses bords inhabités. Semble destinée à séparer les possessions espagnoles et françaises. Vénalité des commissaires en décide autrement. 44

Nègres. Leur prix accru dans une proportion effrayante, 95. — Sans que celui des denrées ait suivi la même progression, 96. — Leur rareté, 97. — Raisons de croire qu'on ne pourra bientôt plus s'en procurer, 97. — Inertie et paresse des maîtres, qui trouvent plus commode de les frapper que de les instruire, 130. — Il en est qu'il faut absolument battre pour les mettre en mouvement, *ibid.* — S'accoutument aux coups et deviennent insensibles à la douceur et aux bienfaits, 131. — Très-difficiles à connaître. Le nègre africain est le véritable nègre; le créole n'est que le singe des vices de son maître, 167. — Que personne n'est encore entré dans les détails nécessaires pour bien délinir cette espèce

- d'hommes. Notions préliminaires qui devraient en précéder l'étude, 168. — Pas mieux connu par ses panégyristes que par ses détracteurs, 170. — Portrait du nègre en général, 170, 171. — Ceux qui ont été en Afrique médecins, prêtres ou sorciers, très-dangereux, *ibid.* — Manière de les conduire, *ibid.* — La plupart voleurs, *ibid.* — Nulle idée d'une morale conventionnelle, 172. — Nont aucune idée de l'avenir. Sensibles au plaisir, ils sont insensibles à la douleur, 176. — Narguent la mort. S'imaginent en mourant retourner dans leur patrie, 177. — Exemple de leur constance à braver les tourmens, *aux notes, ibid.* — Sont susceptibles d'éducation, et doués d'autant d'intelligence que les Européens, 178, 179. — Connaissent toutes les plantes vénéneuses. Que cette science leur a facilité de grands crimes, 219, 220. — Leur sort déplorable dans l'avenir comme dans le présent 266
- Noirs.** Leur trafic infâme. Que leurs amis ont écrit en leur faveur, sans les connaître, non plus que leur existence dans l'état d'esclavage. 65

O

- Oiseaux** de mer très-adroits à la pêche, difficiles à tuer, très-mauvais à manger, 13. — Comment ils retrouvent leurs nids quand ils ont fait leur

- ponte en mer, 15. — Mystère de la nature, *ibid.*
 — Oiseaux emportés par le vent loin des terres,
 se réfugient sur les vaisseaux, n'y trouvent
 point d'hospitalité, 23. — Oiseaux de Saint-Dom-
 mingue. Leur nomenclature. 249
- Opinion.* Seule force qui puisse garantir la sûreté
 des blancs dans les colonies. 66
- Oranger* mal cultivé à Saint-Domingue. . . 194
- Orchestres* composés d'un ou deux violons.
 Prennent part aux danses par leurs mouve-
 mens 147

P.

- Paille-en-cul*, ou *flèche-en-cul*. Description de cet
 oiseau 13
- Palma-Christi*. Ses différens noms. Propriétés de
 son huile. Manière de l'extraire. *Aux notes.* 232
- Patate*. Sa tige sert à nourrir les bestiaux. . . 190
- Pêche* très-peu abondante. 196
- Pitre*. Son fil plus fort que le chanvre. D'un blanc
 éblouissant. A quoi il serait propre. . . 231
- Pluies*. Exagérations des voyageurs sur ce sujet.
 Ne tombent que par orages. N'ont rien qui les
 distingue des pluies de ce genre. Sont très-réglées.
 Pourquoi. Ne durent que quelques heures, 252
 et 253. Manquent quelque-fois. . . . *ibid*
- Poètes* embarrassés à trouver des comparai-

sons , 127.— Leurs couplets un peu licencieux , mais pleins de naïveté et de grâces	139
<i>Poiroux</i> . Espèce de hibou de mer	14
<i>Pois</i> . On mange à Saint-Domingue des petits pois presque toute l'année	186
<i>Poisson-volant</i> de la taille de la grande sardine, Erreur du docteur Dellon et de l'abbé de Choisy à ce sujet. Très-commun vers les Tropiques. Très-délicat au goût, 21.— Ne peut prolonger son vol au-delà d'une portée de fusil, 22.— N'est point amphibie. <i>Aux notes</i> <i>ibid</i>	
<i>Population</i> . Qu'elle peut se soutenir sans les émigrans d'Europe , si les habitans se mariaient et avaient des mœurs	63
<i>Porc</i> (le) est excellent	137
<i>Port-au Prince</i> , capitale du pays , séjour de toutes les autorités. Surprise de l'auteur du voyage. Différence entre ce qu'il voit et ce qu'il avait entendu dire par les colons créoles. Descrip- tion de cette ville. Mensonges et exagérations contredits	275
<i>Poules</i> . Pondent toute l'année , et couvent deux ou trois fois par an	164
<i>Productions</i> de l'île en très-petit nombre avant l'arrivée des Européens	194
<i>Promenade</i> impossible avant six heures du soir	142
<i>Propriétés</i> . Toujours mieux cultivées quand elles sont médiocres	90

Procellaria. Vulgairement *alcyon satanique*, ou l'oiseau de tempête. N'est point le précurseur des orages 19

R

Rats émigrans d'Europe, 195. — Comment ils se sont peuplés dans le nouveau monde. Ravages épouvantables qu'ils y causent. Leurs ruses pour s'approprier les meilleurs vivres de la cargaison. Moyens pour en purger les navires. 197

Relèvement. Négligence coupable des ingénieurs qui ont été chargés de celui des côtes. Suites funestes qu'elle peut entraîner. . . . 49

Requin. Sa voracité. Sa forme, 9. — Anthropophage, 10. — Ses pilotes, *ibid.* — Jeu barbare des matelots. Ils mangent sa chair, 12. — Ébranle le pont des navires. *ibid*

Rima, ou arbre à pain des îles de la mer du Sud. Pourra-t-il se transplanter avec succès aux Antilles? 229

Ris. Croît sur les plus hautes montagnes. Preuves. 193

Rose aussi belle, aussi fraîche qu'en France, mais dure moins. 128

Rosées. Très-abondantes, et remplacent les pluies pendant une partie de l'année. . . 253

Rossignol. En quoi le prétendu rossignol de Saint-Domingue diffère du nôtre. 250

Route de Jacmel au désert. Bords du torrent de la Gosseline peu habités, quoique les sites en soient agréables. 154

S

Sablier. Description de cet arbre singulier et de son fruit 245

Saint-Domingue, Quisque'a, Haïti, Eipanga, nom des parties de l'île où les indigènes avaient leurs établissemens. Les Espagnols la nommèrent *Isabella*, au tems de la découverte, 42. — Quiproquo de l'auteur de l'*Histoire générale des Voyages*, *ibid.* aux notes. — La partie espagnole plus fertile que la française. Les moines, causes de son peu de rapport. Sa population et son industrie n'ont reçu aucun accroissement. 45

Saisons. La différence du tems humide au sec est la seule qui les distingue. 254

Saona, petite île où l'on ne trouverait aucune ressource en cas de naufrage. Le navire est près d'y échouer. 32

Savannes. Ce que c'est. *Notes.* 57

Savans. Une vaste lecture et la vie sédentaire font les faux savans. 242

Sarclage. Méthode défectueuse suivie à Saint-Domingue pour le Sarclage. Nouveaux moyens proposés 227

- Sexes.* Leur mélange n'ajoute rien à l'agrément des sociétés. Les Européennes se moquent des femmes créoles, qui le leur rendent, 144. — Les unes et les autres sont abandonnées des hommes qui leur préfèrent les mulâresses. *ibid*
- Société* très-insipide et très-maussade. . . . 143
- Solitaire.* (vie) Ses charmes. Moyens de la rendre agréable. 206
- Solitude.* Précieuse, même sur mer. . . . 4
- Souffleur* lance l'eau perpendiculairement. Appartient à l'espèce de la Baleine. . . . 21
- Sources* taries par la destruction des bois, 256. — Reproduites par les tremblemens de terre, 257. — Taries par le même phénomène. . . 262
- Sucreries.* Invitation aux sucriers d'employer les bœufs à la culture de leurs cannes à sucre. Raisons qui font pencher l'auteur en faveur de cette méthode. 221

T

- Tables.* Fort mal servies. 136
- Talens* très-rares à Saint-Domingue. . . . 145
- Tamarin*, purgatif indigène. Manière de l'employer. 219
- Tasso*, ou porc fumé. Objet principal du commerce des Espagnols avec les Français. . . 47
- Température.* Causes locales influent sur la température, 255. — La destruction des bois y a

- apporté de grands changemens aux Antilles
 Avantages et désavantages de cette révolution 256
- Tortue.* (l'île de la) Levasseur en chasse les Anglais en 1638, et y prend pied avec le titre de prince. En 1660, du Rosset, autre aventurier, la vend à la compagnie des Indes. 106
- Towtson.* Absurdité de la fable qui fait naviguer ce voyageur à l'aide de son bonnet. Explication. 25
- Tremblemens de terre.* Leurs causes. Examen des différens systèmes des savans. Opinion de l'auteur, 257 et 258. — Phénomène inconnu à la haute antiquité, 260. — Observations de l'auteur sur quatre tremblemens de terre dont il a été témoin, 262. — Leurs effets. . . 263

V

- Van-Diemen.* Habitans de Van-Diemen repoussent les présens des Européens. . . . 36
- Végétal.* (le règne) n'offre que très-peu de ressources pour la vie, si on le resserre dans le cercle des plantes indigènes. 195
- Végétation.* Erreur de ceux qui n'admettent d'autre cause à la différence de végétation, que l'influence du climat. Suite d'observations contraires à ce système. 239

- Verreries.* Raisons de croire qu'il s'en établirait avec succès à Saint-Domingue. . . . 231
- Vieillards* seraient très-communs, si l'on s'assujétissait au régime qui convient au climat. Pourquoi ! 217
- Vigne* réussit à Saint-Domingue. Défense de l'y cultiver autrement qu'en treille. . . . 187
- Vin* falsifié quand il arrive en Amérique. Par qui et comment. *Notes*, 188. — Son usage modéré très-utile. Conseil intéressé d'un colon à ce sujet. 218
- Vitres* rendraient la chaleur insupportable. Manière d'y suppléer. 134
- Volaille.* La Pintade exceptée, est inférieure à celle d'Europe, 137. — Usage de la laisser courir. Inconvéniens 163
- Voyageurs* jugent souvent des mœurs d'une nation par celle de quelques individus. Plusieurs exemples à l'appui de cette assertion. . . 28

X

- Xarangua*, lieu devenu célèbre par l'atrocité d'une horde espagnole. Reine du pays étranglée, etc. 274

Y

- Yaguana.* Dans le voisinage de Léogane. Ancien établissement des indigènes. 273

Fin de la table du premier volume.

ERRATA du premier volume.

- Pag. 2 ligne 20 les moyens, lisez : *ses moyens*.
73 ligne 8 prudence, lisez : *pudeur*.
217 ligne 23 sa dissolution, lisez : *la dissolution*.
277 ligne 17 différences aux mœurs ,
ajoutez une virgule après
différences.

VOYAGE

TOME SECOND

SAINT-DOMINGUE.

VOYAGE

A

SAINT-DOMINGUE.

VOYAGE
A
SAINT-DOMINGUE,
PENDANT LES ANNÉES
1788, 1789 et 1790 ;
PAR LE BARON DE WIMPFEN,
TOME SECOND.

A PARIS.

Chez COCHERIS, Imprimeur-Libraire, cloître
Saint-Benoît, n° 352, Section des Thermes.

AN CINQUIÈME DE LA RÉPUBLIQUE. (1797, vieux style).

VOYAGE

A

SAINTE-DOMINGUE

PENDANT LES ANNÉES

1788, 1789 et 1790;

PAR LE SIEUR DE WIMPYERRE.

TOME SECOND.

A PARIS.

chez Courcier, Imprimeur, Palais National, ci-devant
Saint-Jean, n. 382, Section des Arts.
—
de l'Imprimerie de la Citoyenne, Palais National, ci-devant.

VOYAGE

A

SAINT-DOMINGUE.

LETTRE XXIII.

Jacmel. Mars, 1790.

C'EST au précédent gouverneur, Monsieur, au comte de la Luzerne, aujourd'hui ministre de la marine, à qui l'on doit la fondation d'un *jardin du Roi* au Port-au-Prince. Il est à-peu-près tout ce que peut être un semblable établissement dans son origine. Sa décadence ou sa prospérité dépendront à l'avenir du degré d'importance que ses successeurs attacheront à ce monument de son goût pour l'histoire naturelle des plantes.

Il est sans doute malheureux que le sort d'une institution utile dépende ainsi du goût, du caprice, ou de l'ignorance d'un seul homme. Je frémis toutes les fois que je me rappelle de combien de trésors le fanatique et stupide orgueil du farouche Omar nous a privé, en livrant aux flammes le plus riche dépôt des connaissances humaines. Mais l'inconvénient que l'on peut redouter ici tient à un vice d'une toute autre conséquence, le perpétuel changement, la brièveté du séjour des chefs dans un pays où ils ne peuvent apporter que des notions théoriques très-imparfaites, des principes que l'expérience met à chaque instant en défaut. A peine un gouverneur, en lui supposant l'intention de ne pas vouloir administrer au hasard, a-t-il eu le tems d'acquérir les connaissances locales qui doivent fonder les bases de son administration, qu'il se voit remplacé par un successeur tout aussi novice que lui.

Cette détestable méthode doit son origine à la rapidité avec laquelle certains

gouverneurs ont accumulé ici une fortune scandaleuse. Dès-lors cette place cessa d'être donnée au mérite, pour devenir la proie de l'ignorance, de l'étourderie, de la rapacité de tel grand, qui, de ruiné qu'il arrivait, devait, sous peine de passer pour un mauvais sujet, ou pour un sot, reparaitre en France, au plus tard après trois ans, avec la même fortune dont trois générations de dissipateurs avaient à peine consommé la ruine.

Que devient la fortune publique entre de pareilles mains? Comment et aux dépens de qui se font ces fortunes particulières? Le gouverneur n'est ici ni commerçant, ni cultivateur; sa dignité lui interdit et l'agiotage et toutes les petites ressources qu'une tolérance coupable abandonne à l'industrie peu scrupuleuse des subalternes. Ses appointemens sont, à la vérité, considérables, mais sa dépense est en proportion; mais, quelque économe qu'on le suppose, comment croire qu'un traitement de quel-

quès cent mille livres produise , en quelques années , un bénéfice de quelques millions ? Et quand on pense , Monsieur , que les deux branches du gouvernement civil et militaire sont surchargées d'un tas de contrôleurs , de commissaires , de commis , de receveurs , d'inspecteurs , de généraux , de commandans , etc. qui tous travaillent , avec une diligence admirable , avec une égale émulation , à justifier la confiance que leurs supérieurs respectifs ont mis dans leur *intelligence* , on n'est plus étonné que les colons ayent quelquefois trouvé dans leur désespoir le courage d'arrêter , d'embarquer et de renvoyer en France des administrateurs assez aveugles pour ne plus mesurer l'étendue de leur pouvoir que sur la distance qui les séparaient de sa source.

Le gouverneur actuel , M. le comte Duchillau , est , dans ce moment , occupé à faire sa tournée dans l'isle. Les vues bienfaisantes qu'il annonce le distinguent déjà , autant que sa réputation militaire ,

de la foule de ses prédécesseurs. Elles font espérer de son administration tout ce que l'on peut attendre d'un homme résolu à sacrifier beaucoup de considérations secondaires à celles du bien public. Cette marche décidée et son intention bien connue de dégarroter la colonie d'une partie de ses liens, en ouvrant ses ports au commerce des États-Unis, ont déjà donné l'alarme aux commerçans français. Envain les vœux de la majorité des colons sollicitent, depuis long tems, cette mesure; envain ses bénédictions en ont-elles sanctionné la sagesse; la minorité des fripons saura bien, à force d'or et d'intrigues, en prévenir l'accomplissement, et prouver à M. du Chillau qu'ici, comme ailleurs, le pouvoir de ses pareils sera toujours en raison inverse de ce qu'il devrait être; illimité pour faire le mal, circonscrit dans les bornes les plus étroites dès qu'il s'agit de faire le bien.

Je crois, Monsieur, vous avoir dit du Port-au-Prince tout ce qu'il est possible

d'en dire. L'excessive chaleur et l'insalubrité de l'air que l'on y respire, nous engagèrent à quitter, un jour plutôt que nous ne nous l'étions proposé, une ville rebâtie sur les bords du même gouffre qui l'a déjà engloutie une fois. Mais, qui croirait que la confiance avec laquelle chacun a réédifié sa maison sur les ruines de l'ancienne, est le fruit d'un seul raisonnement? La mine a fait son effet, dit-on, il n'y a donc plus de danger. Cependant, qui nous garantira que la dernière explosion ait éventé tous les conduits qui communiquent au foyer général? Qui nous répond que les débris de la terre aient tellement comblé toute la capacité des canaux souterrains, que le feu qui se nourrit des matières qu'il dévore ne puisse pas s'y creuser de nouvelles routes? Les physiciens ont beau raisonner, je crains bien que les habitans du Port-au-Prince n'aient rebâti leur ville sur un sophisme.

A l'insalubrité qui provient de sa position au fond d'une baie et sur un ter-

rain brûlé, il faut ajouter celle d'un immense marais qui couvert de mangliers dans toute son étendue, borde une partie du chemin de Léogane et communique directement avec la mer. Delà s'exhale en tout tems une vapeur méphytique que les vents portent le long de la côte directement sur le Port-au-Prince.

En observant à mon retour, avec plus d'attention que je n'avais fait en allant, la position de ce marais, je crus entrevoir la possibilité de le faire disparaître par une opération, à la vérité immense, mais rien moins qu'impraticable. Il s'agirait de construire, dans toute sa longueur, une digue de quelques pieds d'élévation qui le séparerait de la mer. Ce premier procédé donnerait nécessairement au fond un degré de consistance qui, en permettant de le traverser dans sa largeur par des canaux bien dirigés, le sécheraient bientôt entièrement.

J'ignore, Monsieur, combien de millions tournois et de milliers de nègres

une semblable entreprise pourrait coûter. Mais si les souverains sacrifient quelquefois des millions d'écus et des milliers d'hommes à la défense ou à l'usurpation d'un coin de terre moins précieux que celui-ci ne peut le devenir, il me semble que l'amour du bien public, l'intérêt de la génération vivante, sa conservation et celle de sa postérité, seraient des motifs suffisans pour justifier ce sacrifice momentané. Les Hollandais ont fait à Batavia, à Surinam, en Hollande même, et par le même principe, des travaux bien plus considérables avec beaucoup moins d'espoir de succès.

Nous dinâmes, entre le Port-au-Prince et Léogane, chez un habitant sucrier avec lequel j'avais fait connaissance dans la première de ces villes..... Je ne sais comment font ces riches habitans de la plaine, mais rien ne ressemble plus au mal-aisé que leur opulence.

Delà nous fîmes coucher à Léogane chez un nègre plus que centenaire et libre, qui y tient une bonne auberge.

Cet homme de bon sens, et doué d'une excellente mémoire, avait appartenu à l'un des premiers gouverneurs. Il est bon à entendre et serait très-bon à consulter par qui voudrait avoir de justes notions sur les premiers tems de la colonie. Il avait vu poser la première pierre du gouvernement de Léogane, dont je fus chercher et dont je trouvai quelques ruines sur les renseignemens qu'il me donna..... Ainsi, le nouveau monde même a déjà ses antiquités!

Nous reprîmes à Léogane nos chevaux qui, bien reposés, nous permirent de nous rendre ici en un jour et d'une traite.

Si cette course a étendu mes connaissances locales, si elle a rectifié quelques-uns de mes jugemens, la réforme, Monsieur, n'a pas toujours été favorable aux habitans de Saint-Domingue. Parmi beaucoup d'anecdotes, dont quelques-unes peuvent être fausses, il en est une que la multiplicité et la gravité des témoignages ne me permettent pas de re-



voquer en doute , quelque révoltante qu'elle soit.

Une femme que j'ai vue , une jeune femme , une des plus belles femmes de l'isle, donnait un dîné d'apparat. Furieuse de voir paraître un plat de pâtisserie manqué , elle ordonne que l'on saisisse son nègre cuisinier , et le fait jeter dans le four encore tout brûlant..... et cette horrible mégère , dont je tais le nom par égard pour sa famille ; cette Tysiphone que l'exécration publique devrait repousser avec horreur de la société , ou qui ne devrait y paraître que pour y succomber sous le poids de la haine et du mépris ; cette rivale du trop célèbre *Chaperon* (1) , y reçoit encore journellement des hommages..... car elle est riche et belle !

(1) Habitant de Saint-Domingue qui , dans la même circonstance , voyant que la chaleur faisait retirer les mâchoires du malheureux nègre , s'écrie avec fureur : *je crois qu'il rit ! Nouveau Voyage aux Indes orientales , tome I , lettre I.*



Voilà ce que l'on m'a dit : voici ce que j'ai vu.

Le lendemain de mon retour, ici je me promenais devant la case d'un habitant avec un de ses voisins, lorsque nous l'entendîmes ordonner à un de ses nègres d'aller dans l'enclos de ce même voisin, d'y déraciner deux jeunes orangers qu'il lui indiqua, et de les replanter incessamment sur la terrasse d'une maison qu'il fait bâtir.

Le nègre part, le voisin le suit, le surprend en flagrant-délit, l'arrête et le conduit à son maître, chez lequel j'étais entré dans l'espoir d'être témoin d'une scène de confusion qui ne devait être que plaisante.

Imaginez, Monsieur, ce qui se passa en moi lorsque, sur le rapport du voisin, j'entendis le maître ordonner froidement à un autre de ses nègres d'attacher le prétendu voleur sur une échelle et de lui administrer cent coups de fouet. Nous restâmes frappés d'un tel étonnement, le voisin et moi, que stupéfaits,

pâles, frémissans à mesure que le malheureux nègre subissait en silence le châtiment barbare qu'il n'avait point mérité, nous nous regardions sans pouvoir proférer une parole..... Et celui qui l'ordonnait, celui qui punissait ainsi son propre crime sur l'aveugle instrument de sa volonté, à-la-fois lâche auteur et froid témoin de la plus atroce injustice, est ici un des premiers organes de la loi, le protecteur en titre de l'innocence !..... Ah ! si de misérables raisons de bienséance m'ordonnent de ne point vouer le nom de ce monstre à une éternelle infamie, que du moins la justice divine se laisse émouvoir aux invocations de la douleur, accumulant tôt ou tard sur lui tous les fléaux de sa vengeance !

L E T T R E X X I V .

Au Désert. Avril, 1790.

ME voici de retour au Désert, Monsieur ; mais , depuis ma course au Port-au-Prince , mon aversion pour le séjour de Saint-Domingue a tellement augmenté , que je m'occupe sérieusement des moyens de quitter ce triste et malheureux pays. Elle vient encore d'être renforcée par un de ces événemens sur lesquels l'attention publique ne fait que glisser ailleurs , mais qui , dans les lieux où les hommes , moins distraits par le tumulte des grandes sociétés , se retrouvent plus aisément dans les autres , laissent une impression de tristesse et plus durable et plus profonde.

Un homme bien né , que des malheurs , dont il avouait partager le tort avec la fortune , avaient , ainsi que tant d'autres victimes d'une erreur trop commune , conduit ici dans l'espoir d'y par-

venir rapidement à une fortune brillante, végétait depuis long-tems comme maître de langue Italienne dans un pays où l'on ne se soucie pas même de savoir le Français, lorsqu'à force de démarches, il parvint à une place de sous-lieutenant dans la maréchaussée coloniale.

Par une suite de fonctions attribuées à ce corps, il est ici essentiellement chargé de l'exécution des contraintes rigoureuses que le commerce exerce envers ses débiteurs: réduits à des appointemens très-modiques, les individus qui le composent, comme tout ce qui tient à l'administration publique, suppléent par leur industrie à la modicité de leur solde, dans un pays où la livre de pain coute quinze sols; c'est-à-dire, qu'il volent pour ne point mendier.

Monsieur de *** venait quelquefois nous voir, parlait facilement plusieurs langues, connaissait une partie de l'Europe, et avait été dans les colonies anglaises, sur lesquelles j'aimais à le questionner relativement aux mœurs de leurs

habitans , et à leur régime domestique , beaucoup mieux raisonné que le nôtre.

Il y a quelques jours qu'après avoir causé jusqu'à neuf heures du soir , il nous quitta pour aller acheter de la poudre à tirer. Je lui demandai s'il comptait aller à la chasse ? *Oui* , me dit-il , *je me propose de tuer demain un singulier animal.* Nous nous séparâmes sur cela et la première chose que j'appris le lendemain , fut qu'il s'était cassé la tête d'un coup de pistolet , mais avec la précaution de mettre le plus grand ordre dans ses affaires , et d'écrire plusieurs lettres , dans l'une desquelles il rendait compte des motifs qui le déterminaient à *quitter son poste avant d'avoir été relevé.*

Je me rappelai alors que , dès avant mon voyage du Port-au-Prince , la conversation ayant ammené la matière du suicide (1), et différent avec lui d'opi-

(1) C'était à l'occasion d'un habitant qui , disait-on , s'était pendu lui-même. Il est vrai que sa jeune veuve est véhémentement soupçonnée de

nion , il m'avait cité avec chaleur ces deux vers :

Quand on a tout perdu , quand on a plus d'espoir ,
La vie est un opprobre , et la mort un devoir.

Il ne m'eût pas été difficile de lui démontrer la fausseté de cette pensée , en lui prouvant qu'il s'en faut de beaucoup

lui en avoir épargné la peine , et de s'être fait aider par un gros et vigoureux nègre qui , depuis lors , paraît avoir acquis sur sa maîtresse un ascendant très-décidé. Dans une case , presque attenante à celle que j'habite , un mulâtre marié vivait avec une mulâtresse célibataire. Soit dégoût , soit repentir , il était sincèrement revenu à sa femme. La Médée olivâtre dissimule sa rage , afin de mieux assurer sa vengeance. Elle continue à entretenir avec les deux époux des relations d'amitié assez intimes pour les attirer chez elle , où , dans un diner qu'elle leur donne , elle les empoisonne l'un et l'autre. Le mari est mort avec tous les symptômes de poison ; la femme languit encore. On parle de ces deux événemens comme de la nouvelle du jour ; personne ne songe à constater des faits aussi atroces ; et voilà les *mœurs des fortunés* habitans de Saint-Domingue !

que

que le malheur d'avoir tout perdu livre nécessairement notre vie ni à l'opprobre, ni même à un genre d'humiliation qui nous fasse un devoir de la mort. Cependant je me bornai à répondre aux vers du poëte par deux vers d'une femme et la sentence d'un philosophe.

Il est plus grand, plus difficile
De souffrir le malheur que de s'en délivrer.

« Il y a bien plus de constance à user la chaîne qui nous tient qu'à la rompre (1) ». Mais le malheureux ne me disait pas, qu'après avoir cherché long-tems, et toujours en vain, à régler sa dépense sur la modicité de ses appointemens, il avait eu enfin la faiblesse de faire comme tout le monde. Envoyé chez un habitant pour une exécution de contrainte, le débiteur l'avait, au prix de quelques portugaises, engagé à suspendre l'exécution de ses ordres, en rendant compte qu'il ne l'avait point trouvé.

(1) Montaigne, essais, tome 2, chapitre 3.

Cette action qui, dépouillée du motif d'intérêt, n'eut été qu'un mensonge officieux, et qui, par les circonstances, devenait, tout au plus, un service vendu, fut à ses yeux une bassesse, une infamie, pour laquelle il ne vit d'autre expiation que la mort; et vous conviendrez, Monsieur, que s'il ne faut qu'un sophisme et un moment d'erreur pour céder à une forte tentation, il faut encore plus de délicatesse et de probité que de courage, pour s'en punir comme cet infortuné l'a fait. Oui, l'homme qui ne connaît d'autre asyle que le tombeau contre le remord d'une mauvaise action, était digne de ne la pas commettre, sur-tout lorsqu'elle est ignorée du public, et pour ainsi dire justifiée par la séduction de l'exemple général.

Ce triste événement renferme une double et, sans doute, une inutile leçon, tant pour les confrères du malheureux qui la donne, que pour les gouvernemens qui, par le plus impolitique des calculs, ne laissent pour subsister à leurs

agens que des ressources illicites, dont par-là ils consentent à partager le blâme et l'odieux. N'apprendront-ils donc jamais qu'il est au moins inutile de prétendre à la considération publique, lorsque l'on sacrifie le droit de surveiller et de punir la fraude à une économie aussi barbare qu'immorale? Ne sauront-ils jamais que le service gratuit des fripons est précisément celui que l'Etat paye le plus cher?

Décidé comme je le suis à quitter Saint-Domingue le plutôt qu'il me sera possible, je me hâterai d'autant plus à vous communiquer la suite de mes observations, que déjà la fermentation des esprits a passé de la métropole dans les colonies, dont je croirai qu'elle prépare la ruine, jusqu'à ce que l'on m'ait démontré qu'il soit possible de faire marcher ensemble deux choses aussi incompatibles entre elles, que le sont l'égalité de fait (1) sur laquelle on veut fonder

(1) Il y a deux espèces d'égalité qu'il ne faut pas confondre : l'égalité légale, qui est la véritable

la liberté civile , et l'esclavage dont vous avez vu que les colonies ne peuvent plus se passer.

Avec une légèreté de caractère qui ne doute de rien ; avec une versalité d'esprit qui s'attache à tout et n'approfondit rien ; avec une fougue d'imagination qui ne voit les obstacles que pour les franchir, sans s'embarasser de ce qui est au-delà, on risque de n'arriver à la vérité qu'après avoir épuisé toutes les combinaisons de l'erreur ; en accumulant, si j'ose le dire, sur la tête d'une seule génération, des maux épars dans une longue suite de siècles (1), et voilà ce que je

égalité politique ; et l'égalité de fait, chimère qui n'a jamais existé, qui ne peut pas exister, qui n'existera jamais dans aucune société humaine.

(1) Qui de nous n'est pas aujourd'hui convaincu que la révolution française a fait violer plus de loix, usurper plus de propriétés, verser plus de larmes, répandre plus de sang, naître plus de haines, commettre plus de crimes dans le court espace de cinq années, que le plus odieux, le plus rapace, le plus effréné, le plus féroce despotisme

crains pour vous. Mais revenons à Saint-Domingue.

Vous trouverez dans le compte rendu de M. de Marbois le tableau, aussi exact qu'il peut l'être, de la population noire de cette colonie; vous y verrez, dans l'état comparatif des morts et des naissances, de combien les premières excèdent les autres, et vous serez, comme moi, très-étonné que M. Raynal ait pu avancer, « que les esclaves qui naissent sur les habitations, doivent remplacer ceux que les travaux détruisent (1) ».

Pour rectifier cette erreur, je vous dirai, Monsieur, que le résultat de mes observations et des recherches que j'ai fait à cet égard, c'est que sur cent nègres importés, il en meurt dans l'année à peu-

n'eût pu faire en cinq siècles. Que cet exemple terrible de l'abus des principes les plus sacrés, serve à jamais de leçon aux peuples qui seraient tentés d'imiter la France.

(1) Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes, tome 7.

près vingt , c'est-à-dire , le cinquième ; et que , sur le même nombre , il naît tout au plus cinq enfans , c'est-à-dire , un vingtième , dont un au moins périra du mal de mâchoire ou téthanos dans les quinze premiers jours.


Ce n'est pas au seul changement de climat qu'il faut attribuer la rapide consommation des nègres. Soit vice naturel ou mauvais régime , ils ont , en général , la masse du sang si corrompue , que la plus légère blessure ne tarde pas à devenir une plaie presque incurable. Si à ce vice originel on ajoute les maux qu'ils contractent nécessairement dans un trajet de mer , pendant lequel ils croupissent des mois entiers parqués comme le bétail dans un entrepont humide et mal aéré , on ne sera pas étonné que , maltraités au moindre signe d'impatience ou de douleur , mal nourris , consumés de chagrin ou dévorés de rage , il périsse des cargaisons entières de ces malheureux , avant d'avoir atteint la plage où ils doivent être vendus , et où

la plupart d'entr'eux, dans la persuasion qu'on ne les achèterait pas comme la viande de boucherie, s'ils ne devaient servir au même usage, se croient destinés à être mangés.

Aussi cette considération a-t-elle puissamment ému, non l'humanité, mais l'industrie du commerce. Indifférent sur des pertes dont il remplace le déficit par le haussement du prix, il a cherché, il a trouvé l'art infernal de rendre aux cadavres pustuleux qui peuplent ses cimetières ambulans, une apparence de force et de santé qui trompe et ruine le colon assez ignare, ou trop économe, ou trop pauvre, et c'est le plus grand nombre, pour faire visiter tous les nègres qu'il achète par un chirurgien honnête homme et versé dans l'art de percer à travers leur embonpoint factice et momentané. Sans cela, à peine ont-ils joui de quelques jours de repos, que le venin, répercuté et devenu plus actif, plus virulent à mesure qu'il a été plus concentré, se manifeste avec les plus affreux

symptômes, de sorte que le cultivateur doit s'estimer heureux, si, à force d'art, de soins, de ménagemens et de dépense, sur dix nègres qu'il a achetés, il parvient à en sauver huit. J'en ai vu mourir, en peu de mois, cinq sur onze, et je vous demande, Monsieur, si Platon a tort de vouloir que l'on punisse sévèrement tout citoyen qui s'adonne au commerce (1)?

(1) Loix, livre 2.



L E T T R E X X V.

Au Désert. Avril, 1790.

A LA tête de l'affreux dénombrement de tous les maux auxquels les nègres sont sujets, il faut, Monsieur, placer le pian, que l'on distingue en plusieurs espèces, qui est, je crois, le seul qu'ils aient communiqué à leurs maîtres, et « qu'on peut, en bon français, appeller la grosse vérole », dit le révérend père Labat (1).

Je ne sache pas que l'on ait encore trouvé la méthode de guérir radicalement ce mal (2), non plus que l'art d'em-

(1) Nouveau voyage aux îles françaises de l'Amérique, tome 2, chapitre 5.

(2) Je crois utile de joindre ici la recette suivante, tirée de l'*histoire de la Louisiane*, tome 1.

De la rouille de fer, réduite en poudre impalpable et passée au tamis fin. Il faut la détrempier avec du jus de citron, jusqu'à la consistance d'ouguent, l'étendre sur un linge graissé de vieux oing, ou de saindoux frais, mais point salé, et renouveler l'appareil soir et matin.

pêcher beaucoup de nègres de satisfaire la dépravation de goût qui leur fait rechercher et manger avec la plus sensuelle avidité, non-seulement des charognes, des crapauds, des couleuvres, mais encore de la terre, dont l'usage ne tarde pas à les jeter dans une sorte de marasme ou de dépérissement contre lequel tous les secours de l'art échouent.

Cependant, la mort n'est pas le seul événement qui fasse perdre aux colons les capitaux qu'ils sacrifient à l'achat des nègres. La désertion, que l'on nomme ici *maronage*, existe à différens degrés dans tous les ateliers, sans que ni la rigueur, ni les bons procédés, ni les chaînes, ni les colliers de fer aient jamais corrigé celui qui s'est une fois adonné à ce genre de vie, que les bois, dont plusieurs cantons, et sur-tout ceux qui avoisinent la partie Espagnole, sont encore couverts, favorisent singulièrement; tandis que d'un autre côté, le défaut de nourriture, en les forçant à se rappro-

cher des lieux habités, facilite les moyens de les reprendre.

Pour obvier, autant que possible, aux inconvéniens de la désertion, on estampille les nègres sur la poitrine avec un fer chaud, qui leur imprime le nom du maître auquel ils appartiennent, et de la paroisse qu'il habite. Lorsqu'on les prend, ils sont conduits à la geole du chef-lieu de chaque quartier, et ensuite signalés dans les papiers publics, afin d'en faciliter la réclamation dans un terme prescrit, après lequel ils sont publiquement vendus à l'enchère, et communément fort au-dessous, non de leur valeur, car il est rare que l'on parvienne jamais à les fixer, mais du prix marchand. Il n'y a que les gens mal à leur aise, ou les mauvais calculateurs, tels que sont la plupart des avares, qui se laissent prendre à l'appas du bon marché.

L'usage des habitans de Saint-Domingue est d'estimer leur revenu sur le nombre de leurs noirs, à raison de quinze cents livres chacun, d'où celui qui en a

soixante, conclut qu'il a quatre-vingt-dix mille livres de rentes.

On trouve, Monsieur, dans le voyageur Labat (1), un calcul de recette et de dépense, duquel il résulte que de son tems, en 1694, c'est-à-dire, à une époque où la denrée coloniale était à vil prix, une sucrerie de 120 nègres, dont il évalue la dépense à 6,610 liv. et la recette à 44,640, devait, toute déduction faite, donner un revenu net de 38,030 livres. Mais, observons que Labat oublie de porter en compte, et la consommation courante des nègres qu'il faut remplacer, et les non-valeurs provenant des maladies, du maronage, etc. et les incendies, et les réparations journalières, et la mortalité des bestiaux qui servent au transport des denrées, et les ravages des ouragans, et les mauvaises récoltes, et les retards, les difficultés de l'exportation en tems de guerre; et enfin, l'in-

(1) Nouveau voyage aux îles françaises de l'Amérique, tome 4, chapitre 1.

térêt excessif que le commerce exige pour des avances dont peu de nouveaux habitans sont dans le cas de se passer; d'où je conclus, non d'après le calcul de Labat, mais d'après le mien, qui réduit le bénéfice net aux deux tiers, que le propriétaire de soixante noirs n'a de fait que soixante mille livres de revenu, et je m'estimerais heureux de ne posséder pour toute fortune que ce qu'il a de moins.

Il est assez extraordinaire, Monsieur, que les pertes considérables auxquelles les deux fléaux de la désertion et des maladies exposent les habitans, n'aient pas encore éclairé le plus grand nombre sur les mesures de précaution qui préviendraient une partie des maux dont ils sont l'origine.

L'usage général est d'assigner un terrain particulier pour l'établissement des cases à nègres; là, sur un plan régulier; ici, dispersées au hasard, selon le caprice du maître ou les convenances locales.

Chacune de ces cases est occupée par deux, trois ou quatre esclaves absolument abandonnés à leur intelligence, quand on n'a pas l'attention de mêler les nouveaux venus avec les anciens; car, pour peu qu'un atelier soit nombreux, je défie la surveillance la plus active de parvenir à y faire régner l'ordre, et surtout la propreté, si nécessaire à la santé.

Le nègre imprévoyant ne juge de la valeur d'une chose quelconque, que par son utilité présente, sans aucune idée du besoin de l'entretenir pour en prolonger l'usage. Parfait contraste de l'homme du vieux poëte Régnier, du

Dilayant qui toujours a l'œil sur l'avenir,

il cassera le vase dans lequel il aura bu, comme nous cassons la coque d'un œuf après l'avoir mangé. Le tems n'a pour lui point de futur, il ne connaît que le passé et le présent. Quelque sensible qu'il soit à de certaines privations, il est, comme je vous l'ai déjà dit, incapable du degré de prévoyance qui les

prévient. Il ne songera donc pas plus à réparer sa case qui tombe en ruine, que son compatriote le singe ne pense à entretenir, en y jetant du bois, le feu devant lequel il se chauffe avec tant de plaisir; et tel est à peu-près par-tout le caractère de l'homme naturel *perfectionné* par l'esclavage.

Ces notions sur le caractère du nègre ne sont étrangères à aucun habitant; pourquoi donc la plupart d'entr'eux négligent-ils de pourvoir aux inconvéniens qui en résultent, par un système de police domestique adapté au local, aux hommes et aux choses?

J'ai beaucoup rêvé au meilleur mode d'établissement pour les nègres, et, malgré ses inconvéniens, je n'en ai pas trouvé de plus convenable que celui dont j'aurais au moins tenté l'essai, si la fortune m'eût destiné à devenir habitant.

Je pose en fait qu'il faut regarder un atelier de nègres comme un corps de soldats, que l'on ne rassemble, que l'on ne maintient, que l'on ne conduit au but de

son institution, qu'à l'aide d'une méthode uniforme, et d'une exacte discipline.

Au lieu donc d'éparpiller mes nègres dans un nombre indéterminé de cases, je les casernerais dans une seule, vaste, propre, commode, et bien aérée. Je les assujétirais à un régime sain, en les forçant à manger par plats, comme les matelots et les soldats.

Rassemblés ainsi sur un seul point, ils y seraient sous l'immédiate et constante surveillance de leur commandeur, de l'économe, et du maître même; par conséquent, moins libres de se livrer, ni à la dépravation de leur goût, ni à l'esprit d'indépendance naturel à tout être isolé, ni aux impressions de tristesse et de mélancolie que la solitude entretient, et qui conduisent quelques-uns d'entr'eux au dégoût de la vie.

Au lieu de leur donner, comme on le fait, une portion de terre à cultiver pour leur usage aux extrémités de ma possession, je leur assignerais un terrain régulièrement divisé autour de leur demeure,

meure, que cet enclos de jardins embellirait ; et, si le local le permettait, j'y joindrais un bassin ou un canal, où je les ferais baigner au moins une fois par jour, persuadé, comme je suis, que la plupart des maladies cutanées dont ils sont atteints, proviennent en partie de la négligence d'une précaution si nécessaire à la santé dans les pays chauds, que les législateurs de l'Orient en avaient fait un devoir religieux ; et quant cette précaution n'aurait d'autre avantage que celui d'affaiblir la mauvaise odeur qui s'exhale de la peau des nègres, et que les connaisseurs en fumet comparent à celle du porreau verd, ce serait déjà une raison pour ne pas la négliger.

Les seuls nègres mariés, ou soi-disant tels, auraient le privilège d'habiter une case particulière, sans leur permettre, comme on le fait, de changer beaucoup plus fréquemment de femme que de chemise. Cette prérogative attachée aux mariages, les multiplierait nécessairement, et avec eux la population.

Outre le samedi que l'on accorde aux esclaves comme jour de repos, j'instituerais des fêtes périodiques, consacrées tantôt à la danse qu'ils aiment avec passion, tantôt à des jeux publics dans lesquels l'émulation se disputerait des prix réservés à la force et à l'adresse. Je choiserais pour cela le jour de ma naissance, de mon mariage, de mon arrivée dans l'isle, etc. et il ne faut pas douter, Monsieur, que notre intérêt commun ne se trouvât très-bien des relations de bienveillance et d'attachement réciproque qu'établiraient entre nous ces rapports de leurs plaisirs avec les époques les plus intéressantes de ma vie.

Indépendamment du motif de sûreté qui plaide pour le système du casernement des nègres, il faut encore l'envisager comme un obstacle tant aux courses nocturnes que quelques-uns d'eux se permettent sur les habitations voisines, qu'aux veillées qui, prolongées bien avant dans la nuit, en les privant du sommeil et du repos nécessaires à la réparation

de leurs forces, achèvent de les épuiser.

Sans doute que l'humanité se révolte contre un excès de précaution, dont elle n'est trop souvent que le prétexte, quand on pense que la nuit est le seul tems que nous laissons au nègre pour jouir de lui-même. Il faut voir avec quelle volupté il savoure ces heures de calme et de liberté; il faut entendre avec quelle chaleur, avec quelle volubilité, et en même-tems avec quelle précision d'idées, avec quelle rectitude de jugement cet être, morne et taciturne pendant le jour, maintenant accroupi auprès de son feu, raconte, parle, gesticule, raisonne, juge, approuve ou condamne et son maître et tout ce qui l'environne.

C'est là qu'il faut observer le nègre, pour apprendre à le juger par ses jugemens mêmes. Quoique, en bonne police, ces rassemblemens nocturnes ne doivent être tolérés qu'avec une extrême précaution, je les épie avec soin, non pour les troubler, non pour influencer les suffrages par ma présence,

mais pour recueillir, à la faveur des ténèbres dont je profite, les traits originaux du caractère d'une espèce d'hommes qui, pour être bien gouvernée, a tout aussi besoin que la nôtre d'être bien connue; et quoique, à l'exemple de tous ceux qui écoutent aux portes, il m'arrive rarement d'entendre mon éloge, j'ai souvent puisé, dans les principes mêmes d'après lesquels ils me jugent, ceux de ma conduite à leur égard. C'est là, qu'instruit que ma bonté passait quelquefois parmi eux pour faiblesse, j'ai conçu la nécessité de la remplacer, non par la rigueur, mais par la plus scrupuleuse justice; c'est là, qu'informé de l'opinion exagérée qu'ils ont de l'infailibilité de mon jugement, j'ai trouvé, dans leur prévention même, le secret de la renforcer en leur laissant croire que j'avais, par la seule étendue de mon esprit, pénétré ce que j'avais entendu de mes oreilles; enfin, Monsieur, c'est-là qu'une voix qui croyait ne point l'être, m'a dit, de cent manières différentes, que la

force, modérée par l'indulgence, et dirigée par la justice, est la seule façon de conduire les hommes, quelle que soient leur condition et leur pays.

L E T T R E X X V I.

Au Désert. Avril, 1790.

J'AVAIS, Monsieur, en finissant ma dernière lettre, pensé que je vous parlais pour la dernière fois des nègres, persuadé que ce que je vous en avais dit dans le cours de ma correspondance, suffisait pour fixer votre opinion. Mais, trouvant que vous insistez beaucoup dans une de vos dernières, 1^o sur les idées qui, dans l'esprit du nègre, fondent son opinion du juste ou de l'injuste; 2^o sur le point de vue sous lequel il faut envisager son existence; 3^o sur l'usage que j' imagine qu'il ferait de sa liberté, j'ai cru, pour répondre à votre attente autrement que par des abstractions ou des raisonnemens métaphysiques, devoir faire par moi-même une expérience qui me mît à portée de décider la première question par des preuves, pour ainsi dire, matérielles.

Pour cela je profitai d'une absence de l'économe, en déclarant au nègre commandeur que je me chargeais des fonctions du premier; et qu'en conséquence, ce serait moi qui, jusqu'à son retour, surveillerais les travaux. Je souris de la joie que cette nouvelle répandit dans l'atelier, car vous pensez bien que je ne fus pas tout-à-fait la dupe de son motif.

L'engagement que je prenais, à l'époque de la récolte, ne m'assujétissait à autre chose qu'à vérifier soir et matin, à la rentrée des nègres, si chacun rapportait dans son panier la mesure de café qui avait été donnée pour tâche.

Je m'attendais à ce qui arriva le premier jour. Mes amis les nègres ne sont pas moins sujets que mes amis les blancs à confondre la faiblesse avec la bonté; car, en Afrique comme en Europe, plus on reconnaît de supériorité d'esprit dans un autre, plus on aime à transformer en vice une vertu dont l'usage ne paraît que l'avertissement importun du besoin que l'on a de l'indulgence qui la caractérise.

A l'exception de Mazimbo, tous les autres apportaient à peine le quart de leur contingent. Sans me répandre en reproches, j'ordonnai que chaque paresseux reçût cinq coups de fouet bien appliqués; et l'exécution faite en ma présence, je déclarai que le lendemain la punition serait double pour ceux qui récidiveraient, triple le sur-lendemain, et ainsi de suite.

Tous se le tinrent pour dit, à l'exception de six, qui reçurent leurs dix coups de fouet au bruit des huées de leurs camarades. Le troisième jour, il n'y en eut que trois qui furent, je pense, curieux de vérifier si je savais tenir à mes résolutions. Ils n'eurent plus lieu d'en douter après avoir reçu, pour leur paresse, quinze coups de fouet, auxquels j'en fis ajouter cinq pour leur obstination. Ma méthode, Monsieur, opéra tout ce que je pouvais en attendre, car ce fut depuis à qui excéderait la mesure prescrite. Aussi, crus-je devoir récompenser mes dociles élèves de leur zèle, par une gra-

tification extraordinaire d'eau-de-vie , mais plus encore en leur témoignant assez de confiance pour ne plus inspecter que superficiellement leurs travaux , bien persuadé que celui qui eût tenté d'en abuser , eût trouvé un dénonciateur dans chacun de ses camarades.

Vous comprendrez facilement que la façon dont j'exerçais la police correctionnelle , leur fournit une ample matière aux entretiens nocturnes ; et depuis lors , je crois m'appercevoir qu'au sentiment de bienveillance que la plupart me portait déjà , se joint un sentiment de respect très-indépendant de la couleur qui nous distingue.

Sans doute que si ces pauvres gens avaient voulu , remontant à la source , discuter le droit en vertu duquel je m'érige en arbitre suprême de l'usage de leurs facultés , ils m'eussent encore trouvé bien injuste dans ma justice ; mais , plus raisonnables dans leur ignorance que nous avec notre savoir , et confondant la force avec le droit , le sentiment de

l'impuissance où ils se croient de se soustraire au joug qu'ils jugent, sinon légitime, du moins inévitable, leur tient lieu du calcul raisonné qui soumet nos volontés individuelles à l'expression de la volonté générale, à la loi.

Je fis peu de jours après une expérience d'un genre propre à m'assurer, et du degré d'impression qu'avait fait sur eux la rigueur à laquelle je m'étais vu systématiquement forcé, et de l'altération qu'elle avait pu produire sur le degré d'attachement qu'ils m'avaient témoigné jusques-là.

On avait laissé si peu d'intervalle entre la case que nous habitions et le talus rapide de la montagne, à laquelle elle était pour ainsi dire collée, qu'à la moindre pluie les eaux qui en dévalaient inondaient la pièce du milieu. Il était donc indispensable de porter un prompt remède à ce mal, ce qui ne pouvait se faire qu'en enlevant, dans toute la longueur de la case, à-peu-près deux toises dans la profondeur de ce talus, et je te-

mais d'autant plus à cette opération, que mon projet était de transformer le terrain sec et aride qu'elle me ferait gagner entre le morne et la maison, en un parterre de fleurs et de verdure.

Le tems de la récolte se rencontrant avec la saison des pluies, la nécessité de faire sécher le café avant de l'emmagasiner, exige que l'on ne perde pas une minute de ce tems précieux. En conséquence, on supprime alors le jour de récréation que l'on donne chaque semaine aux nègres.

L'ouvrage que je projetais pouvait s'exécuter en une demie journée. Je leur fis donc proposer par le commandeur d'employer la matinée du premier samedi au déblayement des terres que je voulais enlever, en leur laissant, par forme de gratification, le reste de la journée pour eux, et sept à huit heures de liberté n'était pas un don indifférent à des esclaves. Ma proposition fut unanimement..... rejetée; mais il fut, tout aussi unanimement résolu,

qu'au lieu de rentrer dans leurs cases au moment où les travaux de la récolte finissent, à la chute du jour, ils viendraient, à la lueur du *bois-chandelle* (1), travailler à mon déblayement autant d'heures que je le jugerais à propos, toute la nuit s'il le fallait.

Si je fus touché de cette preuve d'un dévouement que je n'avais aucun droit d'exiger, je le fus encore plus de l'allégresse avec laquelle ils entreprirent, de la promptitude avec laquelle ils ache-

(1) J'ai vu des naturalistes, botanistes, etc., fort étonnés lorsque je leur parlais des beaux sapins que l'on trouve à Saint-Domingue. Ils regardaient si bien cette espèce d'arbres comme une production exclusive des climats tempérés, et sur-tout des zones boréales, qu'ils avaient peine à ne pas me rire au nez. C'est le bois de cet arbre que les nègres nomment *bois-chandelle*, et dont ils font leurs flambeaux. Ce que je puis leur assurer, c'est que les bois résineux paraissent si bien appartenir à la zone torride, qu'une grande partie des arbres de Saint-Domingue rend beaucoup de gomme.

vèrent ce travail. Ni moi, ni le commandeur n'avions besoin de les exciter. C'était à qui ferait le plus, le mieux, le plus vite ; de sorte que ce que j'avais jugé devoir être l'ouvrage d'une bonne demie journée fut exécuté en deux heures.

Cherchez bien, Monsieur, si dans les actions généreuses dont vous avez connaissance, ils s'en trouve beaucoup qui renferment plus de véritable délicatesse qu'il n'y en a dans ce procédé d'une troupe de pauvres esclaves, et souvenez-vous que leur indolence naturelle et la contrainte qui les assujétit à des travaux sans salaire, leur fait regarder toute espèce de travail comme un supplice.

Quant à votre seconde question, un enthousiaste l'aurait bien vite décidée par le seul mot *Esclavage*.

Il est pourtant certain que, graces au climat, qui réduit à peu de chose la masse de leurs besoins ; graces à l'éducation, qui leur laisse ignorer des droits et des jouissances dont ils n'ont aucune idée ; graces à l'insouciance de leur caractère,

à la légèreté de leur esprit ; graces à l'intérêt que leurs maîtres ont à les ménager , le sort des nègres esclaves est , à tout prendre , et lorsqu'ils ont le bonheur d'appartenir à un homme qui ne mesure pas son humanité sur son avarice , préférable à celui des paysans de la plus grande partie des contrées européennes. Comparez leur existence.

Sans autre propriété que l'incertaine rétribution d'un travail, incertain , ou avec une propriété qui ne satisfait au plus pressans de ses besoins qu'à force de travaux et d'industrie , la subsistance du premier , celle de sa famille , et d'une famille souvent nombreuse , dépend , d'un jour à l'autre , du hasard , de sa santé , d'une foule de circonstances , qu'il ne lui est pas même donné de prévoir , ou dont la prévoyance n'est qu'un nouveau malheur. Voyez-le tour-à-tour humilié par la prospérité , toujours humiliante , de ses égaux ; par l'orgueil de ses supérieurs ; par la comparaison de sa misère avec leur opulence ; enfin , par toutes les dis-

ctions qui composent la longue chaîne de subordination dont il est toujours le dernier anneau.

Il est libre à la vérité, on le lui dit du moins; mais, qu'est-ce que cette liberté pour un homme qui, dans quelque sens qu'il se meuve, est ou retenu, ou repoussé dans le cercle du mal-aise qu'il cherche à franchir, tantôt par l'impuissance, qui ne lui rend sa misère que plus sensible; tantôt par l'opinion qui ne lui fait que mieux sentir sa nullité.

Il est, sans doute, sinon mieux, du moins plus vêtu que le nègre; mais le nègre n'a pas besoin de vêtement; le même habit qui n'est pour l'un qu'une affaire de luxe, est pour l'autre un objet d'une indispensable nécessité.

La chaumière de l'un est plus spacieuse, plus meublée que la case de l'autre; mais ses réparations, son mobilier absorbent seuls une partie de ses facultés: ils faut la réparer en été, il faut la chauffer en hiver.

L'un ne pourvoit à sa nourriture , à son vêtement , à l'acquit des charges publiques qu'avec du numéraire , difficile à se procurer , et dont l'autre n'a pas besoin.

A peine l'Européen est-il parvenu , à force de travail , de privations , et d'une pénible industrie , à se procurer un moment de bien-être , qu'une triste prévoyance de l'avenir vient empoisonner sa fugitive jouissance. Il faut penser à ses enfans qui grandissent , à la vieillesse qui approche. S'il regarde autour de lui , il voit ses propres besoins se multiplier dans chacun des individus qui lui demandent le couvert , du pain , des habits : s'il jete un coup-d'œil sur lui-même , il voit ses bras éternés qui bientôt ne le secoureront plus dans les combats qu'il doit encore livrer à la misère , contre laquelle il lutte depuis soixante ans.

Le nègre souffre , sans doute ; mais déchargé du soin de pourvoir lui-même aux besoins du moment pour lui , à ceux de

de l'avenir pour sa famille , il souffre moins des peines nécessairement attachées à son état , que des privations de certaines jouissances.

Le malheur de celui-ci est donc , si je puis m'exprimer ainsi , local et négatif ; celui de l'autre est universel et positif. Il se répand sur toute son existence , sur tout ce qui tient à lui , sur l'avenir comme sur le présent. Le sentiment de ce qu'il souffre , le souvenir de ce qu'il a souffert , l'avertissent de ce qu'il aura encore à souffrir.

Quand le nègre a mangé sa banane , il se couche ; et qu'un ouragan détruise avec les récoltes l'espoir du cultivateur ; qu'un incendie consume les bâtimens élevés à grands frais ; qu'une commotion souterraine engloutisse des villes ; que le fléau de la guerre dévaste les campagnes , ou jonche l'océan des débris de nos flottes ; que lui fait tout cela ? Enveloppé dans sa couverture et tranquillement assis sur des ruines , il voit du même œil et la fumée qui s'exhale de

sa pipe , et les torrens de flammes qui dévorent l'espoir de toute une génération.

Je viens , Monsieur , à votre dernière question.

Vous me demandez quel usage je pense que les nègres feraient de la liberté si on la leur rendait ?

Rendre ne me paraît pas le mot propre.

Tout ce que je sais des peuples de l'Afrique , me prouve qu'ils y végètent plus ou moins sous un despotisme absurde , ou dans la plus déplorable anarchie.

Je crois donc , Monsieur , que tout peuple que l'éducation n'aura pas élevé pour la liberté , abusera nécessairement de celle qu'il devra à un concours fortuit de circonstances extraordinaires. Voyez ce que vous faites de la vôtre , vous peuple éclairé , civilisé , habitué à réfléchir sur une faculté dont l'usage ne vous a été ni toujours ni totalement étranger , et chargez - vous de resoudre , du mieux que vous pourrez , le problème dont vous me proposez la solution.

L E T T R E X X V I I.

P O U R éviter , Monsieur , le reproche d'avoir borné mes observations sur Saint-Domingue à des détails futiles , à de pures considérations morales et critiques , à d'imparfaits aperçus de culture , de commerce , de population , j'ai senti qu'il était nécessaire de donner à ces trois derniers objets une attention sérieuse et des développemens plus étendus ; car enfin , s'il nous importe de connaître l'homme considéré comme un être métaphysique et moral , il ne nous importe pas moins d'avoir des notions justes sur ce qui constitue son existence politique et matérielle , sur ses relations d'intérêt comme citoyen , cultivateur , propriétaire , commerçant , etc.

Commençons donc d'abord par nous former une idée précise du local sur lequel il déploie son activité , son intelligence et son industrie.

La surface de la partie Française de Saint-Domingue contient de 1900 à 2000 lieues carées.

Cette étendue est divisée en trois parties ou *côtes*, autrefois nommées *Bandes*, du peu de profondeur des premiers établissemens qui, dans l'origine de toutes les colonies, se sont toujours étendus le long des rivages de la mer avant de pénétrer dans les terres.

Ces *côtes* ou départemens, au nombre de trois, savoir, celle du nord, celle de l'ouest, et celle du sud, sont divisées en chefs-lieux ou juridictions qui, à leur tour, se sous-divisent en quartiers ou paroisses, comme vous le verrez dans le tableau ci-joint.

La population qui couvre le territoire français se monte, d'après le recensement de cette année, non compris les blancs et les nègres dont l'existence n'est pas légalement constatée, à 38,360 blancs, 8370 gens de couleur, et 455,000 noirs; ce qui, en comptant les équipages des vaisseaux et les soldats qui n'y séjour-

CHEFS-LIEUX OU JURIDICTIONS.		Q U A R T I E R S O U P A R O I S S E S.	N O M B R E D E S N È G R E S.
PARTIE DU NORD. {	Le Cap.	Le Cap et dépendances.	21,613
		La Petite-Anse et la Plaine du Nord.	11,122
		L'Acul, Limonade et Sainte - Suzanne.	19,876
		Morin et la grande rivière.	18,554
		Le Dondon et Marmelade.	17,376
		Le Limbé et le Port-Margot.	15,978
<i>Idem.</i> {	Le Fort Dauphin.	Plaisance et le Borgne.	15,018
		Le Fort-Dauphin.	10,004
		Ouanaminthe et Vallière.	9,987
	Le Port-de-Paix.	Le Terrier-Rouge et le Trou.	15,476
		Le Port-de-Paix, le Petit-Saint-Louis, Jean Rahel, etc.	29,540
	Le Môle.	Le Môle et Bombarde.	3,183
PARTIE DE L'OUEST. {	Le Port-au-Prince.	Le Port-au-Prince, etc.	42,848
		L'Arcahaye	18,553
		Moubalais	10,902
	Léogane.	Léogane	14,896
	Saint - Marc.	Saint - Marc, la Petite - Rivière, les Verettes et les Gonaïves	57,216
		Le Petit-Goave.	Le Petit - Goave, le Grand - Goave, et le Fond-des- Nègres.
	L'Anse-à-Vaux et le Petit - Trou.		13,229
<i>Idem.</i> {	Jérémie.	Jérémie et le Cap Dame - Marie.	20,774
PARTIE DU SUD. {	Les Cayes.	Les Cayes et Torbuk.	30,937
	Tiburon.	Le Cap Tiburon et les Côteaux.	8,153
	Saint - Louis.	Saint - Louis, Cavaillon et Aquin.	18,785
	Jacmel.	Jacmel, les Cayes et Baynet.	21,151
Total.		51 Paroisses.	455,000

ment que passagèrement, peut porter le total de la population à 506,000 âmes.

Dans les cinq dernières années, la diminution progressive a été de plus de 150,000 nègres, c'est-à-dire, que la colonie n'en comptait à la fin de 1785, qu'à-peu-près 300,000.

Mais, Monsieur, quelque confiance que l'on doive à l'exactitude d'un administrateur éclairé, il faut se persuader qu'il y a toujours des parties à l'égard desquelles son jugement peut n'être pas regardé comme infaillible, d'abord parce que forcé de voir bien des choses par les yeux d'autrui, il calcule sur des rapports dont il ne peut pas toujours vérifier la fidélité dans tous leurs détails; ensuite parce que, malgré tous ses soins et sa surveillance, n'étant à même de déterminer avec une parfaite exactitude ni la mesure positive de l'importation et de l'exportation autorisée du commerce étranger, ni les résultats de l'interlope, ni les fraudes du commerce métropolitain même, et qu'il n'y aurait

qu'une inquisition odieuse , peut-être même impraticable , qui pourrait obtenir un recensement exact de la population noire , l'administrateur chargé de cette partie ne peut, à bien des égards , asseoir les bases de ses calculs que sur des estimations approximatives.

Il s'assurera , à la vérité , d'une année à l'autre , de la mesure géométrique du terrain cultivé ; mais il lui sera absolument impossible de prononcer ni sur l'espèce de culture , ni sur la somme de ses produits , ni sur la valeur positive de l'exportation , parce que la culture et ses produits sont sujets à de grandes variations ; que le vendeur et l'acquéreur ont un intérêt à frauder les droits ; que dans une circonférence aussi étendue que l'est celle de Saint-Domingue , il est aussi impossible de mettre obstacle aux chargemens qu'aux débarquemens furtifs de l'interlope ; enfin , parce que , quelque soit le soin avec lequel les commandans des quartiers , habitans eux-mêmes , procèdent au dénombre-

ment des habitations, j'ai la certitude, ou qu'on les trompe, ou qu'ils veulent bien être trompés, ce qui ne doit vous laisser aucun doute sur les erreurs de calcul qui se trouvent dans les estimations de l'administrateur le plus clairvoyant, et qui sont toutes à l'avantage de la population, de la culture et du commerce de la colonie.

Si, relativement à l'interlope entr'autres, j'avais besoin d'appuyer mon assertion sur des preuves de fait, je vous dirais, Monsieur, que parmi les ruses dont il se sert pour aborder et séjourner dans les rades de Saint-Domingue, il en est une qui, quelque usée qu'elle soit, n'en est pas moins mise en usage avec le plus constant succès.

Voici comme la chose se passe,

Un navire arrive avec une avarie artificielle, la fait constater par un bon procès-verbal, et obtient en conséquence le tems nécessaire aux réparations dont il est censé avoir besoin. Enveloppés

du voile officieux de la nuit, les verbaliseurs et le verbalisé s'arrangent, le capitaine achète publiquement un mât ou une vergue dont il n'a pas besoin, des nègres fidèles font le reste; l'interlope *réparé* continue route, et M. l'intendant ne sait, à-coup-sûr, pas plus la valeur de ce qu'il a importé, que celle de son exportation.

Il est fort vilain, sans doute, de frauder ainsi les droits du roi, et de donner, pour *un vil intérêt*, la préférence à des étrangers sur ses compatriotes! Il faut cependant dire, Monsieur, qu'il existe une considération que je soupçonne n'être pas absolument étrangère au commerce français, et qui engage quelquefois l'habitant, même le plus délicat, sur la transgression des loix prohibitives, à passer assez légèrement sur sa répugnance à tromper ainsi son *bienfaiteur*, et cette considération est encore ce misérable *intérêt*. Par exemple, la morrue est un objet de consommation considérable pour la nourriture des nègres. Il

est donc essentiel qu'on n'en laisse pas manquer la colonie, dont la consommation va de 27 à 30,000 quintaux. Cependant le commerce français n'en ayant importé cette année que 2,610, l'administration qui commence à comprendre que le bien général ne doit pas être toujours sacrifié à des considérations particulières, a permis que les étrangers en importassent 25,276, et cette tolérance raisonnable a été d'autant plus avantageuse au colon, que les Américains des États-Unis peuvent, en raison de leur proximité réciproque, vendre ici leur morrue, plus fraîche et d'une meilleure qualité, à un prix très-au-dessous de celui des français (1). Aussi, très-allarmés et

(1) Si les négocians français qui font la pêche de la morrue, prenaient des arrangemens tels qu'ils pussent envoyer directement de Terre-Neuve aux colonies la quantité de ce poisson, nécessaire à leur consommation, ces colonies auraient certainement cet objet, et à meilleur prix, et d'une meilleure qualité; mais la malheureuse habitude de ne les regarder que comme le dégorgeoir des cor-

craignant que l'on ne portât la condescendance, pour les colonies, jusqu'à leur permettre, par un motif semblable, l'approvisionnement des viandes salées, se sont-ils hâtés de calomnier celles de l'Amérique septentrionale, dont la saumure n'a, disent-ils, pas, comme notre sel européen, les qualités nécessaires pour conserver les saisons; et si, au nombre des autres articles du commerce américain, tels que le fer, les farines, le bétail, etc. le merrain seul a échappé au jugement dépréciateur de nos commerçans (1), cette indulgence n'est dûe qu'à rutions de la métropole, les a toujours offert au commerce comme l'égoût fait pour absorber le rebut de ses magasins.

(1) Ce n'est que dans l'esprit du commerce, perfectionné à un certain point, qu'il faut chercher la source des vices dont l'origine nous embarrasse. C'est lui qui, après avoir perdu Tyr, Carthage, etc., réfugié en Italie, nous a apporté de Florence cette misérable politique italienne qui, après nous avoir appris à spéculer jusque sur la vertu et le crime, a enfin précipité l'Europe dans le plus profond des abîmes, de la corruption et de l'égoïsme,

la difficulté de fournir à la consommation que l'accroissement de la culture du sucre a, depuis quinze ans, presque doublée dans nos colonies.

Le nombre des navires étrangers qui, en 1788, ont suppléé à l'approvisionnement de Saint-Domingue, la plupart américains, a été considérable. Or, Monsieur, si, conformément au vœu du commerce national, on leur eût interdit l'entrée de ses ports, quelle eût été, pour les habitans, la conséquence de cette prohibition ? Qu'ils eussent complètement manqué des objets de première nécessité qui seuls formaient les cargaisons de ces navires.

Que nous importe, disent les marchands français ? La douceur de satisfaire à quelques besoins de fantaisie, peut-elle entrer en compensation avec le tort réel que fait à la métropole la perte d'un bénéfice qu'elle ferait sur la denrée vendue à des étrangers ? Depuis quand le trousseau des filles se fait-il aux dépens de la garde-robe des mères, et

les colonies ne sont-elles pas les filles de la métropole ? Il est d'ailleurs une règle de commerce à laquelle nous ne pouvons point déroger, et qui, nonobstant notre impuissance à subvenir aux besoins de l'exportation, exige que les coloniaux ne puissent être livrés qu'à nous : c'est que plus la concurrence sera faible, plus les récoltes s'accumuleront invendues dans les magasins du cultivateur, et plus nous serons les maîtres d'en réduire le prix. Au reste, Monsieur, quoiqu'en dise l'avidité, qui croit toujours perdre ce qu'un autre gagne, le besoin de numéraire, celui qui se fait aujourd'hui le plus vivement sentir aux États-Unis, à raison des sommes qu'absorbe leur commerce direct avec la Chine et les Indes orientales ; ce besoin fait que les Américains jugent plus avantageux d'échanger les cargaisons qu'ils portent aux Antilles contre des piastres, et de ne prendre en denrées que ce qui est absolument nécessaire au chargement d'un navire qui navigue sur son lest. Ainsi,

le tort qu'ils font à notre commerce se réduit à peu de chose, et, fut-il même aussi conséquent qu'on le dit, je le crois encore plus que compensé par le bien qu'il fait à la colonie..... Mais dites-moi donc, Monsieur, s'il ne vous paraît pas bien étrange qu'une aggrégation de spéculateurs qui ne cessent de réclamer pour eux la liberté la plus illimitée, ne connaissent plus d'autre régime que celui du plus révoltant despotisme, lorsqu'il s'agit du cultivateur ou du manufacturier qui n'est pas positivement à sa solde !..... Il faut bien savoir jusqu'à quel point l'intérêt personnel dénature les notions du juste et de l'injuste, pour ne voir en cela que l'effet nécessaire de son influence sur notre faible raison.

L E T T R E X X V I I I .

Au Désert. Mai, 1790.

C I N Q objets importans feront, Monsieur, la matière de cette lettre: 1°. l'exportation; 2°. les établissemens de culture, de manufacture et d'industrie; 3°. les produits de l'impôt en général; 4°. les dettes actives et passives; 5°. le revenu du fisc et sa répartition dans les différentes caisses.

Pour éviter les longs calculs de fractions, dont d'ailleurs le résultat ne peut être d'aucune importance, je me dispenserai d'ajouter les sous et les deniers au total de chacun des articles, et je vous préviens que l'évaluation est faite sur le pied du change de la colonie, c'est-à-dire, à 33 et demi, de sorte que la livre tournois y vaut une livre dix sols.

1788.	Exportation.	1789.	valeur commune.
93,177,512 liv. pes.	Sucre brut.	93,573,300.	55,000 000 livres.
70,227,709	Sucre blanc.	47,516,531.	67,670,781
68,151,181	Café.	76,835,219.	51,850,748
6,286,126	Colon.	7,004,278.	17,572,252
930,016	Indigo.	758,628.	10,875,120
150,000	Cacao.		120,000
29,530 bouc.	Sirops.		1,947,132
303 barils	Tafia.		21,816
12,995	Cuir.		172,218
1,500,000	Gayac, Acajou, Campêche.		40,000
5,000	Caret.		50,000
	Total		205,370,067 livres.

Établissements.

La masse des denrées qui font l'objet de la culture, du commerce et de l'industrie, est produite par :

1788.	1789.	Estimation
451 Sucreries en blanc. —	451. —	103,730,000 liv.
341 Sucreries en brut. —	362. —	100,000,000
2,810 Cafeteries . . . —	3117. —	70,200,000
705 Cotoneries . . . —	789. —	30,000,000
3,097 Indigoteries . . . —	3151. —	100,000,000
69 Cacaoteries . . . —	54. —	900,000
173 Guildiveries . . . —	182. —	200,000
3 Tanneries . . . —	6. —	950,000
313 Fours à chaux . . . —	370. —	6,600,000
28 Poteries . . . —	29. —	
33 Briqueries . . . —	36. —	
16,000 Chevaux et mulets. —		6,400,000
12,000 Bêtes à cornes . . . —		1,440,000

En joignant à ces différentes sommes celle de 1,137,500,000 livres pour la valeur de 445,000 esclaves, le montant de la propriété foncière et mobilière des habitans de Saint-Domingue se montera à 1,557,870,000 livres.

Produits de l'impôt sur ceux de la culture.

Cet impôt a rendu, savoir :

Le sucre blanc.	2,528,197 liv.
Le sucre brut.	1,677,195
Le café	1,226,720
L'indigo	465,008
Le coton.	785,766
Sirops.	221,275
Le tafia.	1,821
Les cuirs.	18,184
Gayac , acajou , etc.	
Total.	<u>6,924,166</u>

qui sont compris dans la recette de la caisse de la marine.

Il serait trop long, monsieur, et encore plus fastidieux d'entrer, article par

article, dans tous les détails de la recette générale du fisc. Je me bornerai donc à mettre sous vos yeux les totaux des sommes perçues et versées dans les différentes caisses; et si j'entre dans de plus grands détails à l'article de la dépense, ce ne sera que pour rendre justice aux vues de l'administration, en distinguant les sommes employées à des institutions, à des travaux d'utilité publique, ou à des actes de justice et de bienfaisance, des dépenses et des frais de l'administration.

Recette générale.

La caisse de la marine a

reçu	10,838,348 ^{liv(1)}
La caisse générale. . . .	1,171,290
Celle des libertés. . . .	654,906
Celle des droits domaniaux	780,300

(1) Comme il se trouve une différence entre le résultat des totaux du compte rendu de M. de Marbois et le *tableau* de son successeur, j'ai suivi ce dernier comme celui de l'époque la plus rapprochée.

Celle des consignations . . .	184,500
Celle de l'entrepôt. . .	459,078
Celle des invalides et fonds d'armemens. . .	584,592
Total.	<u>14,673,014</u>

L'état des dettes actives et passives, appartenant de droit à la connaissance de la situation commerciale, agricole et financière d'un pays, je joins ici l'aperçu de celles de la colonie.

Dettes actives en faveur des diverses caisses, depuis 1788 jusqu'en 1791.

Le montant de la créance publique était en 1788 de 14,927,030 liv.

Il a été payé en 1789 et 1790 la somme de . . . 5,730,901

Ce qui réduit les dettes actives à. 9,196,129

Dettes passives à la charge des diverses caisses.

La dette publique était en 1788 de 4,942,416 liv.

Il a été payé en 1789 et

1790 3,580,480

Reste dû en 1791. . . . 1,361,936

Il est tout simple de penser, monsieur, que dans le compte rendu par les administrateurs, le total des comptes de dépense réponde avec une parfaite exactitude au total du compte de recette; cela est dans l'ordre, et l'on n'a pas par-tout comme ici, la satisfaction de voir le revenu public assez bien administré, pour trouver, comme ici, au bout de l'année, une somme de 1,614,886 liv. de fonds non-consommés. Mais, si vous me demandez où les agens de l'administration puisent les moyens sur lesquels ils établissent leur rapide fortune personnelle, j'avouerai ingénument que je n'en sais rien, et que je ne doute pas un instant que si, par exemple, le directeur des fortifications et de l'entretien des bâtimens publics reçoit 917,560 liv. pour ces différens objets, ses comptes de dépenses ne portent en effet une somme pareille de 917,560 liv.

Il pourravez paraître assez indifférent de savoir que l'état et l'administration militaire, civile et judiciaire de la colonie, absorbent en appointemens seuls, 3,347,550 liv.; mais vous verrez avec plaisir que sur le restant des 14,673,014 liv. de la recette générale, il a été appliqué ou en travaux publics, ou en dons de justice et de bienfaisance, savoir :

Aux hôpitaux	196,000 liv.
Canaux et fontaines.	331,299
Indemnités et gratifications	109,575
Pensions aux pères et mères de dix à douze enfans.	71,765
Dépense pour un quai au Port-au-Prince	72,731
Chemin de Jacmel.	86,621
Jardin du roi.	50,912
Travaux faits au Cap.	70,464
Abreuvoirs et lavoirs.	65,058
Dons et gratifications.	40,956
Réclamations d'épaves	46,521
Total.	<u>1,727,002</u>

L E T T R E X X I X.

Au Désert. Mai, 1790.

PARMI les questions que la philosophie se plait à discuter, Monsieur, une des moins oiseuses est sans condredit celle du degré d'influence qu'ont tour-à-tour sur l'homme et l'éducation, et le climat, et le gouvernement; mais il en est de cela comme de la cause des tremblemens de terre: rien d'exclusif, et nous nous entendrons.

L'homme est à-la-fois un être moral, physique et social, et, comme tel, directement soumis à l'influence de l'éducation, du climat, du gouvernement.

C'est donc toujours, non sous l'un ou l'autre, mais sous ces trois rapports réunis qu'il faut l'observer, car, s'il n'est nulle part exclusivement l'homme de la nature, de l'éducation, ou des loix, il est cependant par-tout et plus ou moins l'un ou l'autre.

Qu'est donc l'habitant de Saint-Domingue ?

Ce que doit être tout homme, né dans une région brûlante, avec une éducation vicieuse, sous un gouvernement à-peu-près sans influence. Son caractère n'a aucun trait prononcé; il n'est ni corrompu, ni vertueux, ni citoyen, ni esclave. Mais ce caractère se décidera du moment où d'accord avec la nature, l'éducation et le gouvernement s'occuperont à lui donner des mœurs. Pour aujourd'hui, il faut d'autant plus lui tenir compte de ses bonnes qualités, que son éducation n'a encore pu lui donner que des vices.

J'entreprendrais un ouvrage très-long, très-abstrait, très inutile, si je me chargeais de dire comment l'éducation et le gouvernement, de concert avec la nature, devrait travailler à former le caractère moral, à décider l'existence politique des colons, d'après des principes dont la bête serait calculée et sur l'inévitable influence du climat, et sur l'odieux système qui déshonore ici le

plus utile, le plus universel des arts, celui que l'auteur de *l'ami des hommes* appelle avec tant de raison : *l'art de l'innocence et de la vertu* (1), en le confiant à des êtres dégradés, dont, par-là, il devient impossible de partager les travaux, sans partager en même tems, du moins dans leur opinion, le degré de nullité, de bassesse, d'avilissement auquel ils sont condamnés.

Personne n'a jamais disputé à l'agriculture l'avantage précieux de maintenir les bonnes mœurs, que la vie sédentaire, le luxe, l'oisiveté corrompent nécessairement. Voilà donc déjà une ressource perdue pour le législateur, par conséquent un nouveau motif d'y suppléer par l'éducation.

Les plus choquantes contradictions n'ont plus rien qui étonne, lorsque l'on s'est une fois écarté d'un certain nombre de vérités immuables. De-là vient que le colon, qui rougirait de travailler avec sa

(1) Tome 1, chapitre 7.

négresse , ne rougit pas de vivre avec elle dans le degré d'intimité qui établit nécessairement entre eux des rapports d'égalité , contre lesquels le préjugé réclame vainement.

L'âne répond : *L'amour égale tout.*

En vain le législateur a-t-il , dans l'origine des colonies , voulu parer à la plus fatale des conséquences de l'esclavage , en soumettant à une amende de deux mille livres de sucre , tout blanc convaincu d'avoir fait un enfant à une négresse ; cette loi inconséquente et immorale fut bien vite révoquée par les avortemens auxquels elle donna lieu ; mais j'ignore si le gouvernement tira de cet exemple la juste conséquence, qu'il est absurde de vouloir appliquer des loix conservatrices des bonnes mœurs à un ordre de choses contre nature.

Quand cet abus d'intimité , entre le maître et l'esclave , n'aurait d'autre inconvénient que celui d'altérer le premier principe de toute subordination , le res-

pect du subordonné, il serait déjà un très-grand mal. Ailleurs, ce respect peut être remplacé par l'estime; mais l'estime est le premier pas vers l'égalité. Pour estimer il faut juger, et l'esclave ne doit point juger son maître.

Mais une conséquence bien plus funeste encore de cet abus, est celle de son influence sur l'éducation des enfans, pour lesquels l'exemple est une leçon beaucoup plus facile à retenir que des préceptes, toujours en contradiction avec la conduite de celui qui les donne. Si, comme on l'a dit, *l'esprit ne s'apprend pas*, on apprend encore moins la vertu.

C'est une question assez indifférente, Monsieur, que celle de savoir si nous naissons bons et méchans. Ce qui importe, c'est que l'éducation favorise le développement du bon à mesure qu'elle arrête celui du mauvais, dont les germes, de quelque part qu'ils nous viennent, se manifestent dès notre enfance.

Très-peu de pères sont, même avec le secours des meilleurs traités d'édu-

caïon , en état de raisonner celle de leurs enfans. La plupart *font des jeunes gens* sans s'embarrasser d'en faire un jour des hommes. Je ne connais d'ailleurs , à l'exception d'*Émile* , point de théorie qui outre-passe les bornes de l'éducation physique. Le véritable secret de l'éducation morale (1) est très-simple : il consiste à n'offrir jamais à nos enfans qu'un bon modèle à suivre. Si ce principe était généralement adopté , il en résulterait que le génie de l'homme , tendant toujours à perfectionner ce qu'il trouve fait , la race humaine en deviendrait meilleure.

En vous disant ce qu'il faudrait faire pour donner aux enfans de Saint-Domingue la meilleure éducation , je dirais précisément ce que l'on ne fait pas. Que peut-on , par exemple , attendre de l'usage impie de les faire nourrir par des né-

(1) Qu'est-ce que monsieur le marquis de Langle entend , lors qu'il dit que *l'éducation morale est une chose impossible , une idée bizarre ? Voyez mon voyage en Espagne , tome 2 , page 139.*

gresses, qui, quelque bien choisies qu'on les suppose, quelque surveillées qu'elles soient, atteignent rarement le terme du sevrage sans communiquer, à l'enfant qu'elles nourrissent, avec le venin d'un lait corrompu, les vices d'un tempérament, dont une continance obligée n'a pu que renforcer la lascive et brûlante nature ? Le nourrisson de la louve du Latium dut nécessairement devenir le chef de la troupe de brigands qui préluda, par le rapt des Sabines, à la conquête de l'univers. Qu'attendre, Monsieur, de la négligence coupable qui abandonne les enfans à la société d'une troupe d'esclaves domestiques, auxquels rien n'a jamais pu donner l'idée du sens attaché au mot pudeur ? Qu'attendre du désordre des mœurs publiques, de la licence des conversations, de l'habitude de voir journellement infliger des châtimens, dont le caractère le moins révoltant est la barbarie ? Qu'espérer, enfin, du pouvoir de l'éducation, dans les lieux où la modestie, la bonté, l'indulgence,

la justice ne sont que de vains noms, et où les premiers mots que la bouche du jeune créole bégayera, contiendront l'ordre de déchirer à coups de fouet le sein de sa nourrice ?

Ces considérations ne sont point étrangères aux colons faits pour apprécier les avantages d'une meilleure éducation. Mais, soit incapacité, paresse ou modestie, ils ne trouvent d'autre remède à ce mal, que d'envoyer leurs enfans dans la métropole, comme s'il n'était pas aussi étrange de faire élever à Paris les enfans de Saint-Domingue, qu'il le serait de faire élever à Saint-Domingue les enfans de Paris !

C'est se jeter dans Caribde pour éviter Sylla. Qu'ont de commun l'éducation française et le genre de vie des colonies ? Les habitations où ces enfans sont nés, où ils sont destinés à vivre, différent du couvent ou collège où on les envoie, comme les productions du nouveau monde diffèrent de celles de l'ancien. Comment veut-on que leur constitution,

formée par un régime et sous un ciel si différens de ceux qui les attendent, n'éprouve aucune altération du passage subit de l'un à l'autre ? Je regarde, Monsieur, comme une méthode tout-à-fait contre nature celle qui généralise, jusqu'à un certain point, les principes de l'éducation physique. S'il peut être avantageux à un vagabond de se faire à toutes les latitudes, l'homme destiné à vivre sur le sol qu'ont cultivé ses pères, à mourir où il est né, ne doit avoir d'autre régime, d'autre tempéramment que ceux de son climat. Comment le Lapon, élevé sous l'équateur, vivra-t-il au milieu des glaces du pôle ? Ah ! malheur à celui que sa mère posa dans un berceau de chêne, et que des mains mercenaires ensevelissent dans un cercueil de bois d'acajou !

Ce qui peut justifier les habitans de Saint-Domingue à cet égard, c'est la privation de toute espèce de ressources, ou d'établissemens propres à donner aux enfans un certain degré d'instruction,

des connaissances utiles , des talens agréables. Quelque superflus que l'on suppose ailleurs ces accessoires de l'éducation du riche , je les regarde comme très-nécessaires dans un pays où la population très-disséminée, réduit la plupart des colons à vivre dans une sorte de solitude , qui les expose a tous les dangers de l'oisiveté et de l'ennui.

On ne réfléchit pas assez, Monsieur, à l'empire que ces deux fléaux du bonheur de l'homme exercent sur ses mœurs. On oublie trop que c'est pour soustraire les peuples à leur influence , que les législateurs de l'antiquité avaient institué tant de fêtes et de jeux publics.

Mais , lorsque l'activité , qui est un de nos premiers besoins , ne pourra plus avoir d'autre objet que le plaisir, l'abus du plaisir ne tardera pas à changer le besoin en habitude , comme l'amour-propre , sans émulation , se change en un dur et triste égoïsme , et de là naîtront , avec le dégoût et la satiété , toutes les turpitudes de la dépravation. C'est

donc le plus cher de nos intérêts, celui de notre bonheur même, qui indique la conservation des bonnes mœurs comme la source de toutes nos jouissances.

Cependant, prescrire la culture des arts, des talens agréables, des connaissances utiles, paraîtra, peut-être, une chose fort étrange aux sectateurs de l'homme célèbre qui, dans la trop fameuse question de leur influence sur le bonheur des sociétés, s'est hardiment déclaré pour la négative..... Eh ! que les partisans de l'opinion que les arts corrompent les mœurs, se rassurent ! Ils n'ont rien à gêner ici.

Si l'on affecta de regarder alors le sentiment du citoyen de Genève, comme un paradoxe aussi nouveau que singulier, c'est que l'on voulût bien oublier que Solon, assistant à la représentation d'une pièce de Thespis, s'était écrié, long-tems avant lui : « Je crains bien que ces fictions pratiques, ces mensonges ingénieux, ne passent bientôt du théâtre dans nos mœurs » ! Quoique,
long-tems

long-tems avant Rousseau, Xénophon eût dit « que la plupart des arts corrompent le corps de ceux qui les exercent; qu'ils obligent de s'asseoir à l'ombre ou près du feu; que l'on n'a de tems, ni pour ses amis, ni pour la république (1) ».

Tout le tracas que cette fameuse question occasionna, ne vint, Monsieur, que de ce qu'elle avait été mal posée par l'académie de Dijon. J'ignore si les arts et les sciences contribuent à corrompre les mœurs; mais il est certain que, cause ou effet, on ne les trouve en honneur que chez les peuples déjà très corrompus; et alors il faut les regarder comme un bien, parce que ne pouvant plus, ni corrompre, ni épurer les mœurs, elles servent du moins à les adoucir. C'est-là, je crois, le sentiment le plus raisonnable, c'est du moins celui de Cicéron, dont le témoignage n'est pas indifférent. Placez le philosophe le plus austère, le plus

(1) Dits mémorables, livre 5.

effronté cinique, le plus dur stoïcien entre le choix de vivre avec des hommes ignorans, grossiers, corrompus, ou des hommes corrompus, aimables et savans, ils ne balanceront pas à préférer les seconds aux premiers. « J'ai vu, dit le successeur de l'intéressant et malheureux Marion, massacré par un peuple à-la-fois cruel, lâche, perfide, ingrat, et qui n'avait reçu de lui que des bienfait; j'ai vu que la raison sans culture n'était qu'un instinct brutal et plus féroce que celui des bêtes. Je n'ai trouvé dans ces hommes naturels que des enfans méchans, d'autant plus dangereux, qu'en général ils sont plus forts que le commun des hommes, même robustes. Je les ai vu passant dans un quart-d'heure, de la joie la plus imbécille à la tristesse la plus noire, de la tranquillité à la fureur, et revenir subitement à un rire immodéré. Je les ai vu tour-à-tour et sans intervalle, doux, caressans, puis durs et menaçans; jamais un long-tems dans la

même assiette , mais toujours dangereux et traîtres (1) ».

Après cette digression , qui n'est pas tout-à-fait étrangère à ce qui précède , je dis , Monsieur , que vous concevrez sans doute , comme moi , qu'il est à-peu-près impossible que les jeunes créoles des deux sexes reçoivent , ni dans la case paternelle , ni même en France , une éducation qui réunisse à-la-fois les convenances du physique et du moral. Que faire donc pour obvier à ce mal ? Une chose fort simple , une chose qui serait faite depuis long-tems , s'il y avait ici le moindre esprit public :

Fonder , à Saint-Domingue même , des établissemens pour l'éducation des enfans de Saint-Domingue.

Cette idée me paraît si simple , les avantages qui résulteraient de ces sortes d'établissemens sont si nombreux , si clairs , qu'il faut allier la plus coupable indiffé-

(1) Nouveau voyage à la mer du Sud , page 129.

rence à l'ignorance la plus aveugle, pour n'en avoir pas reconnu, depuis long-tems, l'indispensable nécessité.

L E T T R E X X X.

Au Désert. Avril, 1790.

IL en est des habitans de nos colonies, Monsieur, comme des soldats avec lesquels Alexandre conquit la Perse ; les vainqueurs ont pris les mœurs des vaincus. Les colons ont préféré la honte d'adopter celles de leurs esclaves, au mérite de leur en donner de meilleures. Mais une semblable assertion me ferait accuser de calomnie, si je négligeais de l'appuyer par des faits.

Si chez nous, par exemple, il est convenu qu'un maître regardera comme une espèce d'injure que vous fassiez un enfant à sa servante, ici il vous en remerciera, comme du service le plus signalé qu'il pût recevoir de vous ; car cet enfant, devenu sa propriété, augmentera d'autant son capital.

Oui, si la tendresse paternelle émeut vos entrailles au point de vouloir sous-

traire votre fils à l'esclavage auquel le
condamne la loi Romaine, *partus se-*
quitur ventrem, c'est-à-dire, le ventre
de sa mère, on vous le vendra à beaux
deniers comptant, mais avec la précau-
tion d'en régler le prix sur le degré d'em-
pressement que vous témoignerez. Faute
de cela, le maître de votre enfant ne
manquera pas de le faire instruire dans
quelque métier, à la faveur duquel il est
sûr, ou de l'affermir, ou de le vendre,
ou de le mettre en état de s'acheter lui-
même un jour, c'est-à-dire, de vous payer
le prix de sa liberté.

Les filles sont une marchandise plus
estimée que les garçons, parce que, outre
les métiers qu'elles peuvent apprendre,
pour peu qu'elles soient jolies, elle n'ont
même pas besoin d'être adroites pour
exciter parmi les célibataires blancs une
émulation qui leur assure un prix im-
possible à limiter, puisque c'est l'amour
et l'amour-propre qui en décident.....
Rivaux du fils d'Alcmène, voulez-vous
donc voir le génie du commerce couvrir

les rivages de Saint-Domingue de vos autels? Imiter celui des travaux de ce Dieu qui, dans une nuit, donna au vieux Danaüs cinquante petit-fils.

La seule chose qui étonne celui que l'expérience a mis au fait de la fertilité des ressources d'une certaine industrie, c'est qu'il ne soit pas encore tombé dans l'esprit à quelque spéculateur ingénieux, d'accaparer, sous le titre d'*étalon banal*, la fabrication de tous les mulâtres, à tant la pièce. Craindrait-on, peut-être, que le commerce métropolitain ne profitât de cette lumineuse pensée pour englober jusqu'à la manufacture du genre humain dans son privilège exclusif? Je n'en répondrais pas, car il y aurait tout autant de justice à interdire aux colons le droit de faire leurs propres enfans, qu'à leur défendre la manipulation de leur sucre, ou la filature de leur coton.

Il doit d'après cela, Monsieur, vous paraître démontré que ce qui chez nous appauvrit le riche, enrichit ici le pauvre; que la luxure qui, chez nous, est à la fois

un péché mortel et une passion ruineuse, se change ici en une source de spéculations lucratives; qu'une des manières de s'enrichir à Saint-Domingue, est de faire beaucoup de bâtards; et que cette branche de la prospérité publique repose sur le même vice qui mène les fondemens de toutes les sociétés, le défaut de mœurs.

On trouve ici, et sur tout dans les ports, des blancs et des mulâtres libres, qui se font un revenu considérable du seul loyer de leurs nègres ou de leurs négresses. L'avarice a même étendu ses droits jusques sur les plaisirs de l'amour, car, de même qu'en Europe, une servante demande à ses maîtres la permission d'aller se promener, ici une négresse demande celle d'aller coucher avec tel ou tel blanc; et comme elle est, dans beaucoup de maisons, tenue de payer à sa maîtresse une certaine rétribution sur le prix de son travail nocturne, vous concevez que *la bégueule* qui, par un principe d'honnêteté, refuserait une semblable permission, s'exposerait au reproche très-grave

de mauvaise économie, vu que la plupart des négresses servantes n'ont que ce qu'elles gagnent à trafiquer de leurs charmes pour en couvrir la nudité..... Ainsi, la pudeur reçoit ici son voile des mains de l'impudicité!

Soyons cependant justes, Monsieur, il ne faut regarder ce vice, ni comme particulier aux colonies françaisee, ni comme une suite de la dépravation toujours croissante de nos mœurs. Il y a plus d'un siècle que le voyageur Dellon trouva le même usage complètement établi à la baie de tous les Saints, où, dit-il, « les femmes même qui passent pour avoir quelque vertu, ne font point scrupule de parer leurs esclaves, pour les mettre en état de vendre plus cher les infâmes plaisirs qu'elles donnent (1) ».

Lorsque l'avarice est le premier principe de la dépravation des mœurs, il n'y a plus que l'intervention du gouverne-

(1) Relation d'un voyage aux Indes Orientales, tome 2, chapitre 28.

ment et de la religion, qui puisse y mettre un terme; et lorsque tous deux sont parvenus au degré d'aveuglement nécessaire pour ne point voir que leur existence est inséparablement liée à ce premier de leurs devoirs, il est inutile de chercher la solution du problème d'une société sans morale, ailleurs que dans Barème.

Que l'administration civile, essentiellement chargée de la police, s'occupe de toute autre chose que du soin d'y surveiller les mœurs, c'est ce qui n'étonnera personne. Les gouvernemens n'ont jamais su tenir le juste milieu entre l'insouciance qui laisse tout dépérir, et l'inquisition qui veut tout gouverner. « Cependant, dit l'abbé de Mably, quoiqu'en disent nos grands philosophes, tout dépend des mœurs, et plus on approfondit les opérations de la politique, plus on est convaincu de cette vérité (1) ».

Mais que la religion ou plutôt ses mi-

(1) De la législation, ou principes des loix, tome 1, livre 2, chapitre 4.

nistres, consentent à partager ce reproche, c'est à quoi l'on ne devrait point s'attendre, quand on sait avec quelle sollicitude ils ont toujours épié, avec quel empressement ils toujours saisi l'occasion d'étendre avec l'influence de leur ministère, le pouvoir qui en est une suite, et le degré de considération attaché au pouvoir (1).

Le clergé de la colonie paraît avoir renoncé aux avantages que cette politi-

(1) C'est à cette ambition mal déguisée qu'il faut attribuer la disgrâce qui, après une longue tolérance, a enfin chassé les missionnaires jésuites de la Chine. On peut voir, dans le second voyage du père Gercillon, avec quelle insolence des gens qui ne prêchent, et ne doivent en effet connaître d'autre vengeance que le pardon des injures; après avoir reçu du gouvernement toutes les satisfactions qu'ils pouvaient désirer pour une légère injustice faite à l'un d'eux, osèrent encore exiger de l'empereur qui les comblait de bonté, qu'il punit jusqu'au mandarin du canton, qui n'y avait eû aucune part; mais le monarque eut le bon esprit de n'en rien faire.

que lui assure par-tout ailleurs. Tranquilles dans leurs presbytères, la plupart des curés y consomment en paix un revenu assez considérable pour les faire vivre dans l'aisance. L'office divin se célèbre, tant bien que mal, dans des églises où personne ne va, de sorte que pour ne pas prêcher dans le désert, ils ne prêchent point du tout. Ils s'évertuent encore moins à ranimer, par des exhortations particulières, le zèle très-languissant de leurs ouailles.

Je suis persuadé, Monsieur, que l'on trouve parmi eux des gens d'un vrai mérite, même dans l'esprit de leur état; mais je suis obligé de dire qu'ils sont rares, parce que les supérieurs chargés de la promotion des cures dans les colonies, ont contracté la mauvaise habitude de n'y nommer que des intrigans, ou les mauvais sujets dont ils veulent se défaire. Aussi le flambeau de la foi confié à de pareilles mains, n'a-t-il pu jeter qu'une lueur très-équivoque dans des contrées que le midi dévore de tous

ses feux. Pour trancher le mot, rien n'est, en général, plus irrégulier que le clergé régulier de Saint-Domingue, composé en grande partie de moines défrqués. Jamais le célèbre adage de Saint-Paul, que *la force se perfectionne dans la faiblesse* (1), n'a offert à la véritable piété un espoir plus consolant ni mieux fondé pour l'avenir. En attendant, les conjectures que le malin public se permet sur les enfans dont la mulâtresse de M. le Curé accroit la population du presbytère, vont leur train, et comme cette crue de famille est pour le révérend père, comme pour le reste des colons, un sensible accroissement de fortune, vous comprenez que, dans le siècle égoïste où nous vivons, peu de gens sont disposés à croire qu'il ne le doit qu'à la bienveillance de ses paroissiens.

Je ne sais cependant si l'indifférence, la force de l'habitude, celle de l'exemple, et sur-tout le pouvoir de l'opinion

(1) Seconde aux Corinthiens.

qui juge la chasteté une vertu si pénible, si étrangère aux mœurs et au climat de Saint-Domingue, que l'impuissance même n'y croit pas; je ne sais, dis-je, si tout cela réuni ne balancerait pas l'effet d'un scandale (que l'on a toujours la ressource de rejeter sur la calomnie) pour conserver au sacerdoce une partie de la vénération dont il a besoin, en supposant que le reste de sa conduite répondit à l'importance et à la dignité de son ministère. On est ici trop occupé de ce qui se fait chez soi, pour s'enquérir beaucoup de ce qui se passe chez les autres; la médisance est fille de l'oisiveté; mais ce que l'on ne peut pas ignorer, c'est que, parmi les ministres du Dieu de vérité, il se trouve des hommes assez pervers pour disputer d'astuce avec les jongleurs africains, en persuadant au nègre crédule que, moyennant un salaire convenu et toujours payé d'avance, ils lui feront retrouver ou le meuble qu'il a perdu, ou la poule que les rats ont déjà digérée.

forca

C'est, Monsieur, une opinion très-fausse et dont les conséquences peuvent être très-funestes, que celle qui veut qu'une société puisse avoir une morale publique qui supplée à la religion. Ce sont les abus de celle-ci joints à l'amour de l'indépendance, qui ont donné lieu à une erreur aussi nouvelle que dangereuse. Les peuples les plus éclairés, les sociétés les plus parfaites ont, de tout tems, et d'un bout du monde à l'autre, reconnu la nécessité d'un culte public, appuyé sur un symbole de foi implicitement cru. Sparte ne se fiait pas tant à la bonté de ses loix, aux vertus de ses citoyens, qu'elle ne fut bien aise d'en avoir des dieux pour garans. Le dernier acte de la vie du plus sage des hommes fut un acte religieux. Nous avons tous le besoin et la faculté de croire, peu d'entre nous ont celle de raisonner, infiniment peu celle de raisonner juste, et je ne connais point de religion dont les principes fondamentaux ne soyent d'accord avec la morale universelle, ou

le plus grand bien de la société. Le fanatisme qui a rendu tous les cultes rivaux, l'intolérance qui a fait naître tant de sectes, n'ont jamais eu d'autre origine que l'orgueil et l'égoïsme, qui ont voulu substituer leur opinion à la volonté du législateur, un intérêt particulier à l'intérêt général.

C'est donc au gouvernement à veiller d'un côté à ce que la religion soit maintenue et observée, de l'autre à ce qu'elle ne soit jamais dans les mains de ses ministres, un moyen d'opprimer ou d'égarer les peuples. Tout législateur qui permet que les mœurs publiques soit en contradiction ouverte avec les préceptes de la religion, ruine infailliblement et les mœurs et la religion, et lui-même avec elles; et de combien la dépravation des mœurs ne devient-elle pas plus dangereuse, lorsqu'elle gagne le clergé même? C'est alors que la multitude passe sans intervalle, du mépris des ministres à celui du culte, et du mépris du culte à celui des loix. Tout prêtre
scandaleux

scandaleux est un conspirateur. Il est vrai que l'on envoie assez rarement un vicaire apostolique inspecter le clergé des colonies. Mais cet inspecteur peut réunir beaucoup de mérite à beaucoup de lumières, sans que son autorité bornée au tems de sa mission, remédie au vice originel de la mauvaise composition du clergé. En fait d'institutions religieuses, il ne suffit pas, Monsieur, que les principes soient bons, les dogmes purs; il faut que l'exemple de celui qui travaille à les propager, travaille aussi à les maintenir, car on ne croit pas plus aux préceptes de celui qui se dispense de les observer, qu'aux vertus étrangères à celui qui les prêche. Tant que je verrai l'anneau du pécheur au doigt d'un souverain, et le front chauve du serviteur des serviteurs de Dieu, revêtu de la triple couronne qui le surcharge (1),

(1) Ce fût Jean XXII qui fit faire et porta la première tiare ou triple couronne, en qualité de *dominator cœlestium, terrestrium, et infernorum*.

on me convaincra difficilement que l'humilité soit une condition nécessaire de mon salut.



L E T T R E X X X I.

Jun, 1790.

JE venais; Monsieur, de recevoir votre dernier paquet avec la lettre du ministre pour M. de Marbois, lorsque j'appris qu'informé qu'un rassemblement, parti du Cap-Français, marchait sur le Port-au-Prince, dans l'intention de s'assurer de sa personne, il avait jugé prudent de ne point l'attendre, et de s'embarquer pour la France avec sa famille.

Déjà son opposition aux vues bienfaisantes de M. du Chillau, en réduisant ce gouverneur à aller plaider dans la métropole une cause que l'on voyait inséparablement liée à celle du bonheur public, avait soulevé tous les esprits contre lui. Il est très à craindre que les suites de cette mésintelligence, entre ces deux administrateurs, n'ayent les conséquences les plus funestes pour ce pays.

7 *



ci. Peut-être M. du Chillau s'est-il trop hâté; il est du moins constant que s'il eût voulu profiter de la confiance qu'il avait inspiré, il eût forcé son compétiteur à lui céder la place, et il n'y a aucun doute que, dans l'état présent des choses, le salut de la colonie n'exigeât que tout le pouvoir fût concentré entre les mains d'un homme qui, à l'avantage d'être déjà en possession de l'estime générale, joint une fermeté de caractère qui eût nécessairement réuni toutes les opinions à la sienne.

Si donc on veut prévenir les malheurs dont Saint-Domingue est menacée, on se hâtera d'y rétablir l'unité de pouvoir et de volonté à laquelle est attaché son salut, en rendant M. du Chillau aux vœux de la colonie. Dans les circonstances actuelles, de quelque côté que soit le tort, le droit appartient à celui qui peut sauver la chose publique. Quant à moi qui crains que l'opinion contraire ne prévale, je me prépare à quitter, au moins momentanément, une contrée



dont les habitans déjà divisés d'opinion et privés de l'autorité tutélaire qui seule eût pu servir de point d'appui et de ralliement, vont être tour-à-tour les acteurs et les victimes d'une anarchie, dont leur ruine complète sera l'infaillible résultat.

Déjà un assassinat devenu plus atroce par les formes même dont on a osé le revêtir (1), a donné ici le signal du sanguinaire enthousiasme qui marque les premiers pas de la révolution française. Auriez-vous donc, Messieurs, conçu l'horrible projet de vérifier, par votre propre expérience, s'il ne serait pas possible de faire, à force de crimes, ce qui, jusqu'à présent, ne s'est fait qu'à force de vertus? Je vous prédis que non, et que le fantôme paré des attributs et le visage couvert du masque de l'égalité qui, le poignard à la main, vous montre

(1) M. Ferrand de Baudières, sénéchal du petit-Goave, jugé, condamné, exécuté par une assemblée aussi tumultuaire qu'illégale.

le temple de la liberté au-delà du fleuve de sang et des ruines qu'il vous engage à franchir, n'est que le despotisme déguisé.

Il faut espérer, et j'aime à croire, Monsieur, que l'on s'occupe sérieusement et que l'on réussira à réprimer les excès d'un premier mouvement d'effervescence. Ce n'est certes pas en attaquant dans leur principe les loix de justice et d'humanité qui servent de bête à tout contrat social, que vous parviendrez à fixer les droits de l'homme et du citoyen. « Notre nation est frivole, disait Voltaire, mais elle est cruelle (1) ». Tâchez donc de donner au seigneur de Ferney un double démenti, en prouvant à l'Europe attentive que la nation française *frivole* tant qu'il ne lui fût pas permis d'être autre chose; *cruelle* lorsque l'ambition de ses chefs la précipitait dans les excès des discordes civiles, saura développer un tout autre caractère dans un

(1) Œuvres complètes, tome 60, lettre 115.

moment où il s'agit, non de se décider entre le choix des factions, mais de délibérer dans le calme sur les loix qui doivent à jamais fonder son bonheur et sa liberté. Voici le moment de se rappeler cette belle et sage pensée de Montesquieu, que « dans un tems d'ignorance, on n'a aucun doute, même lorsqu'on fait les plus grands maux ; mais que, dans un tems de lumières, on doit encore trembler lorsqu'on fait les plus grands biens (1) ».

En voilà assez, Monsieur, pour un homme qui parle d'aussi loin à des gens qui ne me paraissent pas avoir l'ouïe très-sensible aux conseils de la raison, et c'est là, je vous l'avoue, ce qui me décide autant que toute autre considération, à préférer le séjour de l'Amérique septentrionale à tout autre. Croyez-moi, tranquillement assis sur le rivage où vous voulez mettre à l'abri de la tempête qui gronde à l'horison, le vaisseau

(1) De l'esprit des loix, tome I, préface.

dont la manœuvre vous embarrasse au moins autant qu'elle vous occupe, je vois distinctement les écueils qui le bordent et qui échappent à votre vue.

Si rien ne traverse mes projets, je compte partir dans le courant du mois prochain, ou au plus tard dans les premiers jours d'août. Où trouverai-je un lieu plus propre à observer, à juger votre révolution, que le pays qui, après avoir si sagement opéré la sienne, outre l'avantage de vous offrir, à quelques égards, un beau modèle à suivre, a encore été l'école de quelques hommes, dont je ne suis pas étonné, et dont je suis fort aise de voir le nom inscrit sur la liste de vos législateurs, dans l'espoir que l'expérience des choses aura suppléé en eux à celle de l'âge et de la réflexion, si toutefois la chose est possible.

Le peu de tems que j'ai encore à passer ici, va désormais rendre mes observations plus décousues, plus fugitives encore qu'elles ne l'ont été jusqu'à cette heure. On n'observe plus avec le même

intérêt ce que l'on va quitter pour ne plus le revoir. Je ne me dissimule pas que mes lettres ne sont proprement que des notes sur Saint Domingue ; mais je ne vous avais rien promis de plus.

Jetons donc, en passant, un coup-d'œil sur l'éducation physique qui, chez un observateur plus méthodique, eût précédé l'éducation morale.

Il y a beaucoup plus de bien à dire de l'une que de l'autre. Comme les femmes accouchent avec incomparablement plus de facilité ici qu'ailleurs, les enfans y gagnent déjà beaucoup en ne risquant pas d'être estropiés ou par les difficultés d'un enfantement laborieux, ou par la mal-adresse de l'accoucheuse.

Du ventre de leur mère, ils passent dans les bras de leur nourrice, que l'on établit sur une natte étendue au milieu de la chambre. Nus depuis les pieds jusqu'à la tête, et baignés dans l'eau froide, ou tout au plus dégourdie, au moins deux fois par jour, un simple linge pour les essuyer, compose tout

Pattirail du maillot, si justement pros-
crit par Buffon (1) et Rousseau (2).

C'est dans cet équipage que j'ai trouvé
la petite Pauline à mon arrivée. Elle
n'était alors âgée que de deux mois, et
déjà elle rampait sur sa natte; à quatre
mois elle se tenait debout; à six mois
elle courrait, tombait, se redressait, sans
que personne s'allarmât de ses chûtes,
ou s'empressât de la relever, sans jamais
se faire le moindre mal. Le seul incon-
vénient de cette éducation naturelle est
la difficulté d'habituer les enfans à se
vêtir. Il a fallu beaucoup de tems pour
accoutumer Pauline à porter des souliers.
Son premier soin en s'éveillant est d'ôter
la chemise qu'on lui a mise le soir,
comme une de ses plus grandes jouis-
sances est de courir nue à la pluie, et
l'on se garde bien de la lui interdire,
car j'ai mon expérience pour garant que
cette sorte de bains est d'un usage très-

(1) Histoire naturelle, tome 4.

(2) Emile, ou de l'éducation, tome 1.

salutaire. Aussi Pauline à deux ans est-elle aussi forte, aussi formée que sont chez nous les enfans de cinq ans les mieux constitués, sans qu'elle ait jamais ressenti, pas même au moment critique de la dentition, aucun des maux qui tourmentent notre enfance. Elle m'étonnera bien si jamais je la vois délicate et vaporeuse, fatiguer jusqu'à la tendresse de son amant de la capricieuse sensibilité de ses nerfs.

N'allons toutefois pas conclure de là, Monsieur, que ce genre d'éducation physique put convenir aux enfans de tous les pays. Il faut avoir égard à la différence des climats, aux variations de température, qui marquent d'une façon beaucoup plus sensible la différence des saisons, de même qu'aux habitudes, au régime, aux usages, aux besoins qui attendent les enfans dans le genre de vie auquel on les destine; c'est ainsi qu'il y aurait autant d'imprudence à ne point les vêtir du tout en Europe qu'il y en à les vêtir trop; à les baigner indistinct-

tement dans toutes les saisons, qu'à ne les baigner jamais, etc.

Il règne cependant ici un abus que les négresses y ont apporté, et qui n'a que trop passé en usage chez les femmes créoles; c'est, au lieu de tenir les enfans à notre manière, de les porter à califourchon sur l'une ou l'autre hanche (1). Cela est beaucoup plus commode pour la mère ou la nourrice, qui, conservant ainsi le libre usage de l'un de ses bras, peut aller, venir, marcher, même courir sans être incommodée de son fardeau. Mais les avantages de cette méthode sont balancés par l'inconvénient de grossir le ventre et de déformer les cuisses des enfans; je crois même qu'il faut lui attribuer l'arcqûre du tibia et le défaut de proportions que l'on remarque dans les jambes grêles de la plupart des nègres.

Ce qui vous paraîtra fort extraordi-

(1) Cet usage est général dans toute l'Afrique, et se retrouve en Asie aux Molluques. *Histoire générale des voyages*, tome 4, chapitre 8.

naire, c'est qu'ici les enfans ne sont pas baptsés en venant au monde. La cérémonie est quelques fois différée de dix ans, et le clergé ne s'élève point contre ce genre d'anabaptisme. Il ne faut cependant pas considérer ce retard sous un point de vue hérétique ; ce n'est dans le fond qu'une affaire de calcul et de commerage. Il s'agit de trouver un parain riche et célibataire qui, en renonçant, pour le filleul qu'il adopte, à *satan et à ses pompes*, lui laissera son bien, et paiera magnifiquement le casuel à monsieur le curé, qui, par-là, ne perdra rien pour avoir attendu.

Si l'on remet, Monsieur, à l'époque où l'innocence commence à rougir de sa nudité la précaution de donner un voile à la pudeur des enfans, celles des mères n'a que que tout juste ce qu'il lui faut pour cacher le nud, sans rien dérober aux formes. Une seule jupe et un peignoir d'une mousseline assez claire composent leur vêtement journalier. On n'est donc pas réduit à furreter long-tems des yeux

pour distinguer , à travers la nuance de carnation qui flotte sur ce léger costume , les impostures de l'art des vrais trésors de la nature. Lorsque la circonstance exige une toilette plus recherchée , elles y joignent un jupon de taffetas de couleur et un corset. Si quelques-unes ont la folie de s'astreindre à plus de parure , tant-pis pour elles : ce ne sont certainement pas les plus jolies , et l'art qui dérobe des charmes à la beauté ne saurait embellir la laideur. Quant au visage , il faut bien se contenter de celui que l'on a reçu de la nature ; car , quelque bien appliqué que soit le fard , on ne tarderait pas à voir s'écouler les charmes de la plus jolie figure d'emprunt avec la cécuse et le carmin dissouts par la chaleur.

Une femme créole qui n'est jamais sortie de Saint-Dominque , serait une créature d'une espèce particulière , sans les rapports qu'une éducation , à peu de choses près la même , établit entre elles et les mulâtresses....Je vous dis cela à l'o-

reille , car vous sentez bien qu'avec le préjugé subsistant ici, une semblable comparaison serait un délit dont rien ne pourrait m'absoudre aux yeux de celles dont elle compromet la dignité.

Je n'entends point parler de la partie des mœurs , mais je dis que les créoles ont d'autant plus de mérite à vivre chastes , que l'exemple des hommes et l'éducation qu'elles reçoivent les laissent absolument sans ressource contre l'influence du climat et les dangers d'une éternelle oisiveté. Elles passent leur vie ou couchées , ou *chinta* , c'est-à-dire , assises à la manière orientale sur des nattes, où leur jouissances de prédilection est de se faire chatouiller la plante des pieds par une esclave. A l'exception d'un peu de cuisine , elle ne s'occupent d'aucun des ouvrages de leur sexe , car , par-tout où le travail est le partage de l'esclave , l'oisiveté est nécessairement une prérogative essentielle du maître. Le seul art dans lequel elles excellent , le seul où leur

diligence égale, dit-on, leur savoir, c'est l'art qui n'est pas la partie la plus indifférente de *l'Art d'Aimer* d'Ovide ou de Bernard.

Je ne serais pas embarrassé, Monsieur, de prouver que l'oisiveté et la vie sédentaire, sur-tout, contribuent singulièrement à renforcer les affections voluptueuses qui appartiennent moins que l'on ne pense au climat, si cette discussion ne devait pas amener des détails qui se rapprocheraient un peu trop de la physique expérimentale du précepteur de *Candide*. Je me bornerai donc à une seule observation ; encore, pour me mettre à l'abri de tout reproche, me couvrirai-je du témoignage d'un grave et savant voyageur.

« Les observations que j'ai faites en Russie, dit l'abbé Chappe d'Auteroche, sont totalement opposées à l'opinion que le tempéramment agit moins dans les climats du Nord que dans ceux du Midi. Elles exceptent les Russes de cette loi générale,

générale, et les causes morales semblent donner la solution de cette contrariété apparente. Les femmes étant livrées à elles-mêmes et à l'oïveté, les plus petites passions doivent produire de grands effets (1) ». Ce qui me paraît extraordinairement injuste, Monsieur, dans la plupart des observations de ce genre, c'est de rejeter toujours sur les femmes seules le tort des mauvaises mœurs de tel ou tel pays, comme si l'agresseur, dans quelque espèce de combat que ce soit, ne devait pas être considéré comme le premier auteur de la défaite du vaincu.

Une observation qui me coûte à consigner ici, c'est que les esclaves sont beaucoup plus durement traités par les femmes que par les hommes. Ce révoltant contraste de la cruauté avec la faiblesse, est une nouvelle preuve que cette dernière a toujours été le caractère essentiel du despotisme, comme l'abus du pouvoir sera toujours la conséquence

(1) Voyage en Sibérie, tome 2.

nécessaire de son usurpation. La main débile de l'impuissance ne saisit qu'avec plus de force le sceptre qu'elle sent toujours prêt à lui échapper.

L E T T R E X X X I I .

Au Désert. Juin, 1790.

JE n'ai pas oublié, Monsieur, que dans les derniers entretiens qui ont précédé mon départ pour Saint-Domingue, vous me recommandâtes, à plusieurs reprises, de me tenir en garde contre une erreur commune à la plupart de mes confrères, en ne confondant pas le bonheur de ceux qui l'habitent avec la richesse d'une contrée. Et en effet, qu'y a-t-il de plus riche que le Potosé et de plus misérable que ses habitans ? Ce n'est point une pensée jetée au hasard que celle du voyageur qui observe que « ceux qui montraient les mines du Pérou à monsieur de la Condamine, n'avaient point de souliers (1) ».

Le sentiment erroné qui mesure le bonheur d'un état sur sa puissance, tient

(1) L'abbé Coyer, *voyage en Italie.*

à l'opinion , non moins fausse , qui s'obstine à juger de sa force par son étendue. Persuadons-nous bien qu'il en est à cet égard des sociétés politiques comme des individus ; c'est-à-dire , que la plupart des maux qui les affligent, des vices qui les corrompent , ont une source commune avec leur opulence et leur pouvoir. Il faut donc en conclure que le juste milieu entre la pauvreté et la richesse est, pour le bonheur des sociétés , ce que la modération des desirs est pour celui des individus.

Si le bonheur des colons de Saint-Domingue dépendait du contingent qu'ils versent dans la balance des richesses de l'état, ils seraient, sans contredit, les plus heureuses des créatures, puisque le résultat du commerce d'importation et d'exportation de la colonie, a monté l'année dernière à 375,000,000 , indépendamment de l'interlope. Mais comme rien ne les exempte de la loi générale qui proportionne les privations aux jouissances ; comme les maux dont ils souffrent sont

le produit nécessaire de leurs moyens de prospérité , il faut bien que le bonheur soit toujours en raison inverse de leur fortune.

Ce n'est pas que les colons des isles ne jouissent de beaucoup d'avantages inconnus aux peuples de l'Europe. L'espèce d'égalité qui règne nécessairement dans un pays où le comble de l'honneur consiste à devenir habitant, y établit une sorte d'indépendance étrangère par-tout où l'ambition et la vanité ouvrent la carrière aux passions qui naissent de l'orgueil tour-à-tour humilié ou triomphant. Libre d'une partie des entraves qui font du savoir vivre un exercice très-fatigant, le colon qui veut dominer chez lui, y jouit d'un degré de pouvoir et de liberté dont, peut-être, aucun souverain ne peut se flatter, puisqu'il n'est pas même dans la dépendance de l'opinion. S'il se ruine, ce ne sera du moins pas pour avoir obéi à des loix de convenance que personne ne lui impose, car un excès de vanité ou de folie peut seul le réduire à mon-

ter sa dépense sur un pied disproportionné avec ses moyens, puisqu'il lui serait aussi impossible qu'inutile de vouloir en imposer à ses entours sur le véritable état de sa fortune.

Quelque médiocre qu'elle soit, le climat est encore une double source d'économie, en réduisant à peu de chose la dépense de son vestiaire, et à rien celle qu'occasionne celui de tous les besoins de première nécessité, qui se fait le plus cruellement sentir au pauvre, le chauffage.

Et en supposant même, Monsieur, ce qui n'arrive que rarement, que le produit de la culture ne rende pas au cultivateur un excédent qui lui permette de se procurer les trois articles de la vie animale les plus couteux ici, savoir: le pain, les salaisons et le vin, il supplée au premier par des bananes; au second, par de la volaille qui ne lui coûte rien à nourrir, et au vin, par du tafia, liqueur extraite du marc de sucre, qui, bue pure, mais avec modération, ou mélangée d'eau, est un breuvage sain.

Mais, par combien d'inconvéniens ces avantages ne sont-ils pas balancés? Que de privations dans la seule privation de toute société! Que de répugnances à vaincre! que de dégoûts à surmonter pour celui qui ne peut, sans compromettre sa fortune, se dispenser d'être en même-tems, quoique faible et valétudinaire lui-même, le surveillant, le piqueur, l'apothicaire, l'infirmier de ses nègres! en un mot, l'esclave de ses esclaves! Combien de cultivateurs n'ont pas déjà perdu en un jour le fruit d'une longue suite de laborieuse sollicitudes! Je viens de voir un de ces malheureux, après avoir sacrifié les vingt plus belles années de sa vie à établir une caféyère cultivée par quarante nègres, il allait, du prix de sa récolte et de la vente de ses esclaves, se faire un capital de deux cents mille francs, avec lequel il comptait retourner dans sa patrie, lorsqu'à la veille de ramasser son café, son nègre commandeur lui empoisonne trente-sept de ses nègres, et le réduit à recommencer sa fortune; car non-

seulement sa récolte, mais ses cañiers mêmes, vont devenir la proie des lianes qui, faute d'un prompt sarclage, les étoufferont.

Tout, Monsieur, tout, jusqu'à l'avenir, empoisonne ici le présent. On maudit jusqu'à la monotone beauté d'un ciel, dont la constante sérénité vous paraît peut-être un bienfait de la nature, et n'est au vrai qu'une intarissable source d'ennui. Rien ne m'a jamais mieux prouvé que les trois quarts et demi de nos poètes ne sont que d'ignorans et d'insipides bavards, que l'enthousiasme avec lequel ces fous célèbrent les charmes de leur éternel printems. Dites leur, de ma part, que l'ennui commence par-tout où finit l'espoir; que c'est aux rigueurs de l'hiver que le printems doit une partie de ses charmes; dites leur que, comme la faiblesse même qui suspend l'usage d'une partie de nos forces, ajoute au sentiment de notre existence, de même aussi les plus doux de nos plaisirs sont ceux qui sont achetés par des peines; dites leur

que je conçois très-bien comment les Hébreux, rassasiés de mâne céleste, purent quelquefois regretter les oignons de l'Égypte (1); dites leur enfin que l'éternité et ses jouissances n'appartiennent qu'à l'immortalité.

Il n'existe certainement nulle part un sol plus fertile en insectes que l'est celui de Saint-Domingue. On dirait que chaque rayon de soleil, chaque goutte de pluie en fait éclore des milliers. C'est un fléau contre lequel on n'a pas encore de préservatif. Tous les voyageurs sont pleins des ravages qu'exercent les multitudes de fourmis, qui, non-contentes de dévaster les jardins, s'introduisent en si grand nombre dans les cases, qu'on ne parvient à sauver sa nourriture, qu'en

(1) Moïse sût très-mauvais gré à son peuple de ce dégoût, et le punit même des murmures auxquels il donna lieu, et en cela, quelque divin que fut d'ailleurs son caractère, Moïse a prouvé qu'il manquait de la connaissance la plus nécessaire à un législateur, celle du cœur humain.

établissant les quatre pieds des armoires dans lesquelles on serre les provisions dans quatre petites auges remplis d'eau. Rien n'est à l'abri de leur active voracité. Elles épuisent jusqu'à l'encre de mon écritoire quand je néglige de la fermer. Je les ai vu attaquer, vaincre, dévorer les insectes les plus venimeux, tels que l'araignée à queue rouge, le scorpion, le mille-pied, etc. Quoique l'on trouve la fourmi par-tout, elle paraît cependant si bien appartenir à l'Amérique méridionale, qu'on l'y a surnommée *le roi du Brésil*. On a naturalisé à l'Isle-de-France un oiseau nommé *le Martin*, originaire de l'Inde, et qui nétoye les bestiaux de la vermine et des insectes qui les tourmentent. Pourquoi n'essaierait-on pas de naturaliser également ici les ennemis naturels de la fourmi, tel que le *formicaleo*, qui, multiplié jusqu'à un certain point, parviendrait certainement, sinon à détruire, du moins à en diminuer considérablement l'espèce dans le voisinage des habitations.

On rencontre fréquemment dans les maisons un lézard d'un verd tendre enveloppé d'anneaux couleur de rose, qui lui ont fait donner le joli nom de *Lézard-Anoli*. Ce beau petit animal est devenu très-familier par la tolérance dont on use à son égard, et qu'il ne doit pas au seul empire de la beauté, car il est un hôte très-utile par la chasse qu'il donne aux insectes.

Une des filles de *Minée* est aussi venu établir ici la vilaine race des chauve-souris. J'aime à croire que Jupiter y a relégué la plus laide et la plus impie. Je ne me suis pas apperçu qu'elles soient d'une espèce différente des nôtres.

Il n'en est pas de même de la mouche luisante, que l'on nomme ici *Coucouïe*, de l'Espagnol *Cucuïos* ou *Cuyeros*; elle appartient à l'espèce des Scarabées, et se distingue des nôtres, non-seulement par la taille, puisqu'elle est à-peu-près de celle du hanneton, mais en ce qu'elle éclaire par les yeux. J'ai vérifié l'observation qu'il est possible de lire à la clarté

qu'elles répandent lorsque l'on en renferme plusieurs sous un verre.

De toutes les bêtes que l'on transporte dans les colonies, *personne* n'y a mieux réussi que les ânes. Toujours domestiques, méprisées et sobres, si leur transplantation n'a rien ajouté à leurs facultés intellectuelles, elle n'a aussi rien ôté aux moyens physiques dont la nature les a pourvus. Je ne connais, Monsieur, que l'âne et l'homme qui jouissent du privilège de vivre, sans dégénérer, sous toutes les latitudes. La seule différence dont je me sois apperçu, c'est que, plus modestes, sans doute, on entend les ânes de ce pays-ci braire moins fréquemment que les nôtres.

Parmi les productions du règne animal, celle que l'on serait le plus tenté de reprocher à la nature, est l'insecte que l'on nomme ici *Chique*, *Pique* au Pérou, *Nigua* au Mexique, dans l'isthme de Panama, ainsi qu'au Brésil, et que je crois le même qui, dans la Virginie, est connu sous le nom de *Seed*.

tick (1). Celle-ci s'attaque encore plus directement à l'homme que la fourmi, qui n'en veut qu'à sa subsistance, et le ver, qui ne s'empare que de son cadavre: elle le mange vivant.

Imperceptible ailleurs que dans la peau où elle se loge, la chique perce à travers la peau ou les coutures des souliers, pour s'établir le plus fréquemment sous quelque ongle des doigts des pieds, où elle s'annonce par un chatouillement très-vif. Si on ne se hâte de l'extirper, et si on n'y procède avec assez de dextérité pour ne point rompre la pellicule qui forme le sac dans lequel sont contenus ses œufs, on s'en débarrasse rarement sans mettre le pied en suppuration.

Plus la chique, que l'on ne distingue que sous la forme d'un petit point noir, séjourne dans les chairs, plus elle y pénètre; elle y multiplie même tellement, que, si on la laissait faire, la seule postérité

(1) Voyez journal d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale, tome 2, lettre 65.

de ce petit point noir dévorerait , dans un tems donné , l'homme le plus robuste. *Labat* raconte (1) qu'un capucin ayant voulu porter une chique dans son sac aux naturalistes Européens , eut la constance de la conserver jusqu'au moment où , pour prévenir les progrès de la gangrène , on fut obligé de lui couper la jambe. Vous conviendrez , Monsieur , que c'est se vouer en *Curtius* fanatique aux progrès de l'histoire naturelle. En vain croit-on pouvoir se mettre à l'abri de leurs atteintes , par l'attention de tenir sa case dans une extrême propreté ; car si on n'a point de chiques chez soi , on les apporte de chez les autres , ou d'autres vous les apportent. La seule précaution à prendre , est de se faire *échiquer* ou *déchiquer* du moment où la demangeaison se fait sentir , même avant si on en a le loisir. Les négresses char-

(1) Nouveau voyage aux îles françaises de l'Amérique , tome 1 , chapitre 6.

gées de cette opération , s'en acquittent très-adroitement avec la pointe d'une aiguille.

L E T T R E X X X I I I .

Juillet, 1790.

OUI, Monsieur, l'homme est, l'homme fut, l'homme sera toujours une énigme, aussi indéchiffrable pour lui-même que pour les autres. Il y a un mois qu'à peine l'espoir de quitter ce pays-ci pouvait m'en faire supporter le séjour, et aujourd'hui que cet espoir se change en certitude, je ne sais quelle involontaire tristesse suspend ma joie, en pensant que je suis à la veille d'abandonner pour jamais une terre que j'aurais voulu n'avoir jamais foulée, que j'ai cent fois maudit, sur laquelle j'aurais craint d'exilé mon ennemi..... Ah ! n'usurpe pas un tribut de sensibilité qui ne t'est point dû, riche et malheureuse contrée ! Ce n'est pas toi, c'est vous, travaux qui m'allégeâtes si souvent le fardeau de l'ennui, terre dont j'ai fait disparaître l'aridité, c'est vous, jours

jours uniformes, mais paisibles, vous heures de solitude et de mélancolie, c'est vous que je regrette ! Ces arbres que ma main a plantés, dont mes soins hâtaient, dont mon œil aimait à suivre la croissance; ces routes tracées avec tant de fatigues, ces eaux, ces fleurs, cette verdure, tout va disparaître, et, comme un torrent tout-à-coup grossi par l'orage, détruit en quelques heures jusqu'aux traces de la culture qui embéllissait ses bords, à peine, dans quelques mois, retrouvera-t-on ici quelques vestiges de l'art innocent qui assujétit la nature sans la contraindre, et l'embellit sans la farder.

Mon départ pour les États-Unis d'Amérique est fixé au mois prochain. Lacondamine dit qu'il se délassait parmi les sauvages d'avoir vécu avec des hommes; moi, je vais me délasser parmi des hommes d'avoir vécu avec des esclaves.

S'il faut en croire au témoignage des voyageurs, ma transplantation en Pensylvanie me donnera un avant-goût de ce qu'éprouve celui qui, des flammes du pur,

gatoire , passe aux délices du paradis. Plus le moment approche , plus il me tarde de voir enfin ce pays que l'on a surnommé *le Chef-lieu de l'Humanité* (1). J'en accepte l'augure ; mais deux années de séjour dans la prétendue terre de promesse que je vais quitter , ont si bien affaibli en moi le degré de confiance que l'on doit aux récits de ces messieurs , que je ne veux plus m'en rapporter , à cet égard , qu'à ma propre expérience. J'ai toujours blâmé le défaut de foi du disciple qui voulait toucher pour croire au maître qui ne l'avait jamais trompé ; moi , qui l'ai été tant de fois , je suis plus accommodant : je ne demande qu'à voir ; jusques-là , je réduis d'avance à leur juste valeur , c'est-à-dire , à la moitié , les merveilles que l'on nous conte de ce pays-là. D'ailleurs , Monsieur « la nouveauté , comme dit l'auteur de la *Théorie des sentimens Agréa-*

(1) Histoire de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique , tome 13.

bles (1), n'a plus les mêmes attraits pour les vieillards ; ils ont appris à se défier des promesses qu'elle leur fait », et si je ne suis pas vieillard par l'âge , je le suis du moins par l'expérience.

Si vous avez jamais éprouvé le combat de deux affections aussi disparates que le sont la tristesse et la joie , toutes deux provenant de la même cause , vous comprendrez l'état dans lequel je me trouve. Oui , mon bonheur m'afflige sincèrement quant je songe qu'il peut affliger ceux qui ne doivent point le partager ! Il faut être à la veille de rompre les doux liens de l'habitude pour en sentir tout le pouvoir. N'allez pas cependant, monsieur, confondre avec les prétentions de l'amour-propre l'aveu d'une confiance qui s'est accrue de tout ce qu'une parfaite conformité d'existence peut ajouter à une conformité non moins parfaite de sentimens. Que le fat, qui s'énorgueillit des privations dont son absence menace

(1) Chapitre 4.

la société qu'il va quitter, soit un objet de dérision, me sera-t-il pour cela défendu de trouver, dans la douleur même, des amis dont la fortune me sépare, le contre-poids au sentiment de mon bonheur? Depuis que mon départ est irrévocablement résolu, chaque jour rammène entre nous la question si souvent débattue: quel est le plus à plaindre de celui qui part, ou de celui qui reste? Le résultat de cette triste controverse est toujours que, si l'un emporte au fond de son cœur des regrets et des souvenirs qui par-tout le laissent étranger, indifférent et seul, tandis que l'autre trouve, dans chacun des objets qui l'environnent, des monumens qui ne multiplient ses souvenirs que pour mieux attester ses pertes, la mort qui précipite dans le même tombeau deux amis qu'elle frappe du même coup, est un bienfait en comparaison de l'absence qui les sépare.

Il en est aujourd'hui de moi, Monsieur, comme de celui qui, au moment

de mourir , regrette de n'avoir pas mieux usé de la vie. Je me reproche la négligence de beaucoup de détails qui eussent pu vous donner une connaissance complète de la colonie.

Quoique les jugemens que l'on porte sur un pays , d'après le séjour des villes et des mœurs de ceux qui les habitent , soient presque toujours erronés , il entrerait néanmoins dans mes projets de terminer par le Cap-Français et les quartiers qui l'avoisinent , mes observations sur Saint-Domingue. Mais la proximité du Port-au-Prince , la certitude d'y trouver un navire qui mettra à la voile dans les premiers jours d'août ; la difficulté des communications , accrue par la circonstance peu favorable d'une révolution prête à éclore , en ont décidé autrement. Je partirai donc sans avoir vu la plus belle ville , le plus beau quartier de la colonie. Ce sera un petit malheur , si je dois en juger par la comparaison du connu à l'inconnu.

Le Cap-Français est bâti en pierres,

parce que son territoire a jusqu'ici été le seul à l'abri des tremblemens de terre. On dit que , relativement aux autres villes , il y a , dans le ton et les mœurs qui y règnent , la même différence que l'on observe dans leur architecture ; c'est-à-dire , que l'esprit des unes est à l'esprit de celle-ci ce qu'une baraque est à une maison. Je crois que des causes locales ou accidentelles peuvent très-bien produire des différences sensibles dans les usages et le ton de la société , sans pour cela changer ni le fond des mœurs , ni la masse des idées , dont le caractère est toujours impérieusement décidé par l'ordre de choses subsistant ; c'est ainsi que , quelque vicieux que cet ordre de choses soit ici , je suis très-persuadé que l'on y trouve des lumières et des vertus , comme on trouve la franchise et la modestie à la cour d'un prince honnête homme , sans que pour cela les cours en soient moins justement réputées le séjour de la duplicité et de l'orgueil.

Si le genre de vie des colons les préserve des petites passions tracassières, des petits intérêts vaniteux de nos coteries européennes, cet avantage est bien compensé par la privation totale du genre d'esprit qui constitue l'urbanité, partout où l'ambition de réussir commande l'art de plaire. Tout homme qui peut arriver à la fortune sans le secours de son voisin, perd nécessairement une partie de ses qualités sociales, et tel est aujourd'hui l'habitant des colonies. Moins isolé par les bois qui l'entourent que par son intérêt, sa première ambition est de faire fortune, la seconde de la faire au plutôt, afin de quitter au plus vite un pays où l'or ne satisfait que très-imparfaitement aux besoins de la vanité, où l'avarice ne vend que peu des jouissances à l'amour-propre.

Il est donc tout simple que des hommes, toujours prêts à partir, accueillent très-peu celui qui arrive, et se soucient encore moins de contracter, même entre eux, une société plus intime que celle qui

s'établit entre des voyageurs qui se sépareront bientôt. Il est vrai que le succès justifie rarement des espérances, que l'esprit saisit avec d'autant plus d'avidité, que rien ne le distrait de cet unique objet de son attention. Mais, n'importe : l'expérience ne peut rien contre une opinion une fois reçue. Il est si bien établi, et chez les habitans de la métropole surtout, qu'il ne faut que respirer l'air des colonies pour devenir un Crésus, que sans s'embarrasser de ce que sont devenus ceux qui sont morts à la peine, il suffit de voir, de tems à autre, revenir quelqu'un qui, particulièrement favorisé par les circonstances, aura fait fortune, pour donner à ce préjugé la consistance d'une démonstration mathématique. Un *américain* et un *millionnaire* seront encore long-tems synonymes en France.

Prêt à renoncer, pour mon propre compte, après une expérience de deux années, à des prétentions qui deviennent chaque jour plus illusoires, je ne grossirai donc point le nombre des im-

posteurs qui abusent, avec une légèreté fatale, ou une mauvaise foi bien coupable, de la crédulité de l'ignorance, pour propager une erreur qui a déjà fait tant de malheureux. Sachez donc, Monsieur, une fois pour toutes, que le temps des fortunes rapides est à l'histoire de Saint-Domingue ce que sont aux annales de la France les siècles où de simples chevaliers conquéraient des royaumes (1); que si les terres des colonies, semblables aux mines nouvellement découvertes ont enrichi les premiers qui les ont exploitées, ces terres, après avoir atteint le *maximum* de leur valeur, perdent nécessairement chaque jour de leur fertilité (2); que la proportion entre le prix

(1) Tels que Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, Tancrede de Tancarville, roi de Sicile, Jean de Brienne, empereur d'Orient, etc.

(2) Il ne faut pas comparer les terres des colonies avec celles de l'Europe, le principe de végétation de ces dernières étant renouvelé ou entretenu par le fumage, tandis que les autres n'en reçoivent jamais d'aucun genre. Toute espèce de

des denrées et les frais de culture devenant, comme je l'ai prouvé, chaque jour plus désavantageuse au cultivateur, celui-ci n'est peut-être pas loin de l'époque où les fruits de ses travaux assureront à peine sa subsistance; et que si l'on veut calculer les privations de tous genres, les vicissitudes commerciales, les perpétuelles appréhensions, les détails dégoûtans du régime de l'esclavage, l'état de langueur ou d'anxiété dans lequel il végète entre un ciel d'airain et une terre toujours prête à l'engloutir, il n'y a pas de paysan, pas de journalier

terre suffit à ses productions naturelles, quand ces productions rendent par elles-mêmes à la végétation une partie de ce qu'elles absorbent, telles que les feuilles des arbres, les mousses, les bois morts, la fiante des troupeaux dans les forêts, etc.; mais il n'y a pas de terre, quelque fertile qu'elle soit, qui ne s'épuise, sur-tout lorsque l'on en exige des productions étrangères au sol et au climat, si on ne la répare par des engrais. Celles de Saint-Domingue ne résistent guères à plus de vingt ou de vingt-cinq années de culture.

européen dont l'existence ne soit préférable à celle du colon de Saint-Domingue. Lafontaine a dit :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.

On peut, Monsieur, avec tout autant de raison, dire la même chose de la fortune.

Ne vous en laissez donc pas imposer par le faste puérile et ridicule que certains habitans étalent passagèrement à Paris, ou dans les villes maritimes. J'ai le secret de ces charlatans. Ce carosse dans lequel *Monsieur l'américain* se pavanne si gauchement, cette garde-robe du marquis de Mascarille, ces brillans qui éteincellent sur sa main noire, sont le prix de plusieurs récoltes et de la vente d'une partie de son atelier. Bientôt la dure nécessité renverra le vilain, à demi décrassé, et dépouillé, comme le geai de la fable, de ses plumes d'emprunt, recommencer tristement les mêmes travaux qui lui ont à peine valu, en dix ans, ce qu'il a dépensé en six

mois, sans autre avantage que celui d'avoir fait vivre et rire à ses dépens les chevaliers d'industrie et les catins qui se sont partagé sa dépouille.

Je n'ai jamais rencontré d'américain en France qui ne m'ait énuméré, avec plus d'emphase que d'exactitude, les charmes du séjour de Saint-Domingue. Depuis que j'y suis, je n'en ai pas encore trouvé un, pas un seul auquel je n'aye entendu maudire et Saint-Domingue, et les obstacles toujours renaissans qui, d'une année à l'autre, prolongeaient son séjour dans cet enfer.

L E T T R E X X X I V .

Juillet, 1790.

JE m'apperçois, Monsieur, et vous devez vous être apperçu de même qu'il y a, dans mes observations sur ce pays-ci, une omission essentielle.

Vous connaissez le genre de vie des colons, leurs mœurs générales, leurs cultures, leurs moyens de fortune; mais je ne vous ai rien, ou à-peu-près rien dit de la manière dont se forment les établissemens nouveaux, et, à parler vrai, c'est peut-être par-là que j'aurais dû commencer. Mais jaloux de ne vous donner, à cet égard, que des idées justes, vous concevez qu'il m'a fallu du tems, et même un peu d'expérience personnelle pour connaître tous les détails de cette première et importante opération.

En conséquence de l'inévitable inégalité avec laquelle les biens de ce monde sont répartis, il faut supposer le nou-

veau colon entre les deux extrêmes de la richesse et de la pauvreté; c'est-à-dire, avec assez de fortune pour commencer par lui-même son établissement.

Son premier déboursé, que j'estime de trois à quatre mille livres, aura pour objet les frais de concession et d'arpentage, et sa première démarche sera de reconnaître par lui-même, accompagné de son arpenteur, le terrain concédé, après s'être assuré qu'il ne l'a pas déjà été à d'autres, ce qui arrive quelquefois, ou que, dans ce cas, il a du moins été légalement réuni au domaine. Il en fera ensuite distinctement poser les bornes et dresser un plan exact, afin d'éviter toute discussion avec ses voisins.

Il était d'usage autrefois que ces mêmes voisins prêtassent au nouveau venu quelques nègres, tant pour abattre les bois de l'emplacement qu'il destinait à porter son habitation, qu'afin de défricher une étendue de terre suffisante pour y planter les vivres avec lesquels il nourrissait ses premiers nègres; mais je ne lui conseille

pas de fonder aujourd'hui de grandes espérances sur cette ressource, elle n'était que le produit d'une vertu de circonstance.

Si ses moyens le lui permettent, ce que le nouvel habitant peut faire de mieux sera, soit d'acheter quelques nègres déjà rompus aux travaux des défrichemens que l'on nomme *nègres de hache*, et qui serviront d'instructeurs aux autres; soit de louer un atelier vacant, c'est-à-dire, des esclaves que leur maître, après avoir vendu sa possession immobilière, afferme pour un tems limité, au défaut de quoi il se rendra dans quelque un des ports, afin d'acquérir du premier négrier venu, le nombre de travailleurs qu'il jugera nécessaire, et que j'estime à dix au moins, ce qui, avec les frais accessoires de sa dépense personnelle, de l'acquisition des instrumens de travail, de la nourriture, du transport, etc. exigera de lui un premier déboursé de 8 à 10,000 livres, en supposant qu'il achète des nègres de choix, et qu'il ne

paye, selon un usage assez général, qu'un tiers comptant.

La nécessité réduit quelquefois des colons mal à leur aise à acquérir, à un prix beaucoup plus bas, ce que l'on nomme des queues de cargaison ou nègres de rebut ; mais de tous les marchés désavantageux que la pénurie d'argent fait contracter, celui-ci est un des plus mauvais.

Dans tous les cas, le nouveau colon ne peut rien faire de mieux que de donner ses premiers soins à se loger lui et ses nègres, à défricher incessamment le terrain qu'il destine à porter des bananes, du manioc, des patates, des ignames, etc. à se monter une basse-cour, à acquérir des bestiaux, et en attendant qu'il puisse subsister du produit de ces différens objets, à se pourvoir de salaisons, de biscuit, etc. Je ne crois pas que cette première dépense puisse être faite au-dessous de trois à quatre mille livres.

L'esprit d'ordre est plus rare que l'on ne pense ; il est cependant très-nécessaire
de

de ne pas en manquer dans le début d'un établissement ; car , sans compter la perte de tems qu'entraînent les faux travaux , je regarde comme une précaution indispensable celle d'établir , autant qu'il est possible , son manoir à portée de l'eau , dans une position aérée , et au centre de sa possession. C'est delà que doivent partir les travaux , afin de pouvoir les étendre à la circonférence à mesure que les moyens de culture se multiplient , et surtout économiser le tems qu'absorbent les longs trajets.

Mais je dois vous observer , Monsieur , que ce mode et ces moyens d'établissements ne sauraient convenir à celui d'une sucrerie qui demande des mesures bien différentes , des fonds bien plus considérables , et dont l'entreprise ne peut être faite que par le riche qui veut encore s'enrichir.

Presque tous les nouveaux habitans découvrent plus de terrain qu'ils ne peuvent en cultiver d'abord , et elle entraîne le double inconvénient de priver la terre

d'une partie des principes de sa fécondité, et d'absorber un tems qui pourrait être mieux employé. J'ai déjà souvent regretté que ce pays-ci n'ait pas encore produit un seul cultivateur assez instruit pour écrire un traité d'agriculture, dont l'usage serait d'une utilité inappréciable pour le nouveau colon. Si je n'ai pas une fausse idée des devoirs que le bien public impose au gouvernement, il me semble que ce serait à lui à ordonner et à payer cet ouvrage élémentaire.

On pense généralement, et je crois aussi que l'usage de mettre le feu aux bois abattus est le meilleur, en ce que les cendres servent de premier engrais au sol humide et froid de ces antiques forêts. Heureusement, Monsieur, qu'en ceci le bien de la chose se trouve d'accord avec l'invincible nécessité; car par quel autre agent que le feu parviendrait-on à déblayer ces immenses abattis? Seulement je voudrais que l'on procédât à cette opération avec plus de réflexion; qu'ainsi que je l'ai déjà observé, on eût

La précaution d'extraire une certaine quantité de bois précieux, et sur-tout que l'on ne brûlât pas soixante arpens de forêt pour ne cultiver que dix arpens de terre. Il n'y a aujourd'hui presque point de particulier aisé en Angleterre et en Hollande, dont tous les meubles ne soient en bois d'acajou, tandis qu'en France, ils sont une espèce de curiosité que l'on ne trouve guères que dans les boudoirs des jolies femmes et des jolis garçons; d'où l'on peut conjecturer que notre industrie a encore ce caractère puéride qui s'occupe beaucoup plus des caprices de la vanité, que des besoins de la multitude, tandis qu'elle néglige une infinité de ressources dont les états commerçans, nos voisins, savent tirer un parti très-avantageux à l'aisance générale.

Le café est aujourd'hui la denrée à la culture de laquelle la majeure partie des colons s'adonne. Ceux qui ne commentent point avec des fonds assez considérables pour pouvoir attendre trois ans

que le produit d'une caféyère leur donne de quoi vivre, étendre leurs travaux, et se libérer des engagemens qu'ils ont contracté, trouvant dans le coton qui se recueille au bout de six mois de quoi subvenir à une partie de leurs besoins, feront donc bien d'associer sa culture à celle du café; mais ils éviteront l'erreur assez commune d'entremêler indistinctement deux productions qui demandent l'une, une terre grasse et profonde, l'autre, un sol chaud et léger.

L'appétit vient en mangeant, dit un vieux proverbe; de là, Monsieur, vient aussi que la plupart des colons, au lieu d'employer le prix de leurs premières récoltes à acquitter des dettes ruineuses, les destinent à acheter un plus grand nombre de nègres, c'est-à-dire, à contracter de nouvelles dettes, sans avoir calculé d'avance si le bénéfice que leur fait espérer le produit d'une culture plus étendue, compensera la différence, toujours très-considérable, entre le crédit et le comptant.

Peut-être en est-il ainsi pour le très-petit nombre d'hommes que la nature a doué d'un genre d'esprit, d'une force de raison qui ne se laisse jamais égarer par de faux calculs, et de la rare modération qui les préserve de toute fausse dépense. Mais dans quel inextricable labyrinthe d'embarras et de pénurie cette méthode n'entraîne-t-elle pas celui qui, avec moins de modération que de vanité et d'ambition, n'a pas plutôt fait quatre pas dans le chemin de la fortune, qu'ébloui par l'éclat des richesses qu'il voit en perspective, et croyant dès-lors pouvoir anticiper sur l'avenir, se hâte d'épuiser ses moyens de succès pour s'en procurer de nouveaux, et se donne, dans sa médiocrité présente, des jouissances auxquelles pourrait à peine suffire sa future opulence?

Et pour peu que l'on considère, Monsieur, l'espèce d'hommes qui passent dans les colonies, on verra qu'il n'est guères possible que cela soit autrement Pauvres, par conséquent tout-à-fait étran

gers à l'économie d'un bien dont ils n'ont jamais connu l'usage, d'autant plus avides de jouissances, qu'ils ont été plus sensibles aux privations, très-accessibles à l'orgueil qui s'empare de toute espèce de parvenu, leur premier besoin sera toujours de jouir, et leur première jouissance de s'entourer de tout ce qui, en flattant leur petite vanité, pourra éloigner le souvenir de leur misère; car il ne faut pas croire que dans la lutte qui s'établit entre l'amour-propre et l'avarice, la victoire demeure toujours à la dernière. Plus ils auront senti leur première nullité, plus ils se hâteront d'acquérir tout ce qui donne la considération. Croyez-vous donc que l'on aura quitté sa patrie, affronté les tempêtes de l'Océan, bravé les feux de la zone-torride, pour venir faire, dans le nouveau monde, un nouveau cours d'économie?

Au reste, Monsieur, dans tout ce que j'ai dit précédemment, ce n'est que contre l'abus que je réclame. Je n'ignore

pas que le crédit est une chose également avantageuse au débiteur et au créancier, lorsqu'il a pour objet une entreprise utile, et dont, en dernier résultat, le bénéfice excède les intérêts. Je n'ignore pas que le crédit est l'âme du commerce, et le commerce l'âme des sociétés policées. Je sais qu'il faut bien que la proportion entre les bénéfices et les intérêts de l'emprunt ne soit pas toujours rompue ici, puisqu'en effet des cultivateurs y ont fait et y font encore de grandes fortunes. Mais, outre que ces fortunes n'ont pas toujours été faites à l'aide du commerce et de son crédit, il n'en restera pas moins vrai que les exemples de ce genre sont beaucoup moins communs que l'on ne pense, et qu'ici comme ailleurs, il faut, pour atteindre à une certaine prospérité, joindre beaucoup de bonheur à beaucoup de sagesse. Ce qu'il y a à-la-fois de plaisant et de ridicule, c'est le sérieux avec lequel le commerçant fonde ses droits à la reconnaissance du colon, sur ce qu'il n'exige de lui au-

cun intérêt pour les avances qu'il est dans le cas de lui faire. Il est en effet d'usage de n'en stipuler aucun dans les transactions qui ont lieu entre le commerce et les habitans. Mais quel est le novice en affaires qui ne sache pas que tout le secret de cette prétendue générosité, se borne à comprendre l'intérêt dans le principal, et n'est dès-lors qu'un misérable subterfuge derrière lequel le prêteur croit se mettre à l'abri du reproche d'usure.

J'ai, Monsieur, assigné le produit des premières récoltes au paiement des dettes, car il n'est pas moins vrai ici qu'ailleurs que qui paie ses dettes s'enrichit. Cette précaution n'empêchera pas le nouveau colon de prélever sur ce produit de quoi se loger plus commodément qu'il n'a pu le faire dans l'origine; de procéder à la construction des glacières, moulins, cases, etc.; de se meubler, et d'acquérir des nègres domestiques, article très-cher dans la dépense à laquelle l'assujétit sa position; car, s'il

les tire de son atelier, outre l'embarras de les former au service de sa maison, le travail d'un nègre étant estimé de douze à quinze cents livres, chacun de ses esclaves représente une somme de 40 à 50,000 francs prise sur le fond de sa fortune, et s'il les achète tout formés, il est à présumer que celui qui les lui vend sur le même pied, n'oublie pas d'y joindre les frais d'éducation. Il lui sera difficile de pourvoir aux deux derniers articles avec moins de 30 à 40,000 francs.

A la vérité, lorsqu'il en est là, il peut se dire *établi*, et fonder de justes espérances sur l'avenir. Mais observez que pour arriver à ce point, c'est-à-dire, à la quatrième année, il lui en aura coûté de 40 à 50,000 livres, non-compris à-peu-près 20,000 francs dont il reste débiteur pour l'achat de ses dix premiers nègres; et que si par leur moyen, il est parvenu à défricher et planter cent carreaux de terre, les travaux de l'entretien de la récolte vont désormais exiger

un nombre bien plus considérable d'esclaves, et demandent par conséquent de lui un nouveau déboursé, que l'on ne peut guères estimer au-dessous de 100,000 livres.

Sur dix Européens qui s'établissent à Saint-Domingue, sept au moins retourneront dans leur patrie du moment où ils croiront pouvoir y vivre dans l'aisance. Ceux dont les caractères ou les goûts répugnent assez aux mœurs coloniales pour desirer de n'avoir plus rien de commun avec les colonies, lorsqu'ils trouvent un acquéreur solide, vendent leur propriété ou à termes, ou comptant; mais il ne faut pas croire, Monsieur, qu'ici comme chez nous, le prix d'une terre se calcule sur son revenu, ni qu'elle se vende en conséquence. Je crois vous en avoir dit la raison. D'autres, jaloux de se conserver une propriété précieuse, confient la gestion de leurs biens à un gérant auquel on donne un traitement fixe, ou une part dans le produit, et se nomment un procureur chargé de le surveiller.

C'est s'exposer à bien des embarras; car, si le gérant n'est pas le plus probe des hommes, aucune surveillance ne l'empêchera de faire sa propre fortune aux dépens de celle de son commettant. Vous pensez bien aussi que le choix d'un procureur offre de grandes difficultés; car, si vous le prenez dans la classe de vos égaux, c'est-à-dire, dans celle des habitans, ses propres affaires ne lui permettront de donner aux vôtres qu'une attention bien superficielle; et si vous vous adressez à un homme de loi, à un procureur de fait et de profession, quoiqu'il y ait des honnêtes gens par-tout, vous connaissez le vieux préjugé contre cette classe d'hommes, et dès-lors il ne serait pas impossible que vos intérêts ne se trouvassent fort mal de la collusion qui pourrait s'établir entre le procureur et le gérant. J'en appelle à l'expérience de la plupart des propriétaires résidens en Europe. Quant à moi, Monsieur, placé entre le choix de mesures qui toutes ont leurs inconvéniens, je pense que celle

de donner au gérant une part dans le produit des biens qu'il administre, a au moins l'avantage de l'attacher, par son propre intérêt, à leur conservation.

L E T T R E X X X V.

Au Port-au-Prince. Juillet, 1790.

UN heureux hasard m'a, Monsieur, en arrivant ici, fait trouver un vaisseau qui met demain à la voile, et que je charge de mes dernières lettres. Je ne sais trop où je serai lorsqu'elles vous parviendront, mais ce ne sera certainement pas à Saint-Domingue, car je m'embarque moi-même dans trois jours.

Le désir de connaître avec plus de détail l'espace compris entre les deux côtes du Sud et de l'Ouest, m'ayant déterminé à prendre un chemin différent, mais beaucoup moins praticable que la route ordinaire, j'envoyai mes équipages d'avance, et je partis à cheval suivi du même nègre qui m'avait accompagné à mon premier voyage.

Je m'étais arrangé pour me rendre d'une traite à Léogane; et rien ne m'en eût empêché, si un orage survenu dans

L'après-midi n'eût tout-à-coup grossi les torrens que j'avais à traverser, de façon à me faire perdre beaucoup de tems à chercher le longs de leurs bords des gués où je ne risquais pas de me noyer ou d'être entraîné par l'impétuosité de leurs courans.

La nuit me surprit au milieu de ces déserts, percé jusqu'aux os, réduit à l'impossibilité d'atteindre mon but avant le jour, et nos chevaux, si exténués de fatigue et de faim, que je m'étais décidé à les laisser paître dans la première savanne, et à passer la nuit à *l'ombre* de quelque arbre.

Cette résolution affligea beaucoup mon nègre qui, à l'approche de l'orage et des ténèbres, m'avait plus d'une fois montré dans l'éloignement des habitations où il me garantissait que je serais le bien venu, mais où je refusai toujours de me rendre, dans la crainte d'y trouver de nouvelles raisons de déplorer la décadence de l'hospitalité à Saint-Domingue... Ne croyez-vous pas, Monsieur, que ce

sera un assez beau texte pour l'éloquence de mon panégyriste, que de pouvoir dire un jour : « Il estimait tellement ses contemporains, qu'il porta souvent la délicatesse jusqu'à mieux aimer croire à leurs vertus sur parole, qu'à s'en assurer par lui-même ».

En furetant de droite et de gauche pour trouver un emplacement favorable à l'exécution de mon projet, je fus tout-à-coup frappé d'une clarté sur laquelle je me dirigeai. C'était la lumière d'une petite plantation appartenant à un procureur de Léogane, et dans laquelle je trouvai une négresse ménagère, qui exerça envers moi une hospitalité beaucoup plus attentive que je ne l'aurais peut-être trouvée chez bien des blancs.

Comme je n'avais pas même une chemise de rechange avec moi, la nécessité de faire sécher tout ce que j'avais sur le corps, m'eût réduit à passer le reste de la soirée dans le parfait état d'innocence de notre premier père, si la bonne négresse ne fût venue au secours

de ma pudeur avec une vieille paire de pantouffles, une veste sans manches, qui composait toute la garde-robe champêtre du propriétaire, et un vieux jupon à elle, dont je me ceignis les reins.

Cefut dans ce costume d'amazone que je me mis à table auprès d'un grand feu, pendant que la négresse, qui m'avait préparé à souper, m'arrangeait un lit dans lequel j'aurais dormi moins profondément que je fis, si je m'étais laissé troubler par les inquiétude que devait me donner l'opinion où l'on est dans ce pays-ci, que les pluies y sont mortelles lorsqu'elles surprennent le voyageur au point de pénétrer jusqu'à la peau. Je veux bien croire que leur effet naturel étant de répercuter la transpiration, cela peut avoir des suites fâcheuses. Mais il me semble que pour en prévenir les suites, il suffit de rétablir cette transpiration le plutôt possible, ce qui, dans un climat tel que celui-ci, n'est pas une chose très-difficile.

Je

Je n'attendis pas le jour pour me remettre en route par un tems aussi beau qu'il avait été vilain la veille. Après deux heures de marche, j'atteignis le revers des montagnes qui verse sur la plaine, dont l'aspect, terminé par la mer, et animé par le soleil levant, formait, du point de vue élevé d'où je le voyais, un spectacle charmant.

Descendu dans cette plaine, je trouvai le long du chemin un grand nombre de Tourlouroux, autrement dit Crabes de terre; lesquels, établis à l'orifice du trou qui leur sert de retraite, semblent être là pour y prendre le frais, et se retirent à l'approche des voyageurs, en faisant sonner leurs tenailles, comme pour avertir le voisinage de l'approche de l'ennemi. Quoiqu'il me paraisse assez douteux, s'il est vrai, comme on le dit, qu'ils aient mangé vif le célèbre François Drake, je me suis cependant convaincu que ces animaux carnivores habitent de préférence les environs des cimetières, dont ils dévorent les cadavres, ce qui cependant

n'empêche pas les nègres d'en manger autant qu'ils peuvent en attrapper.

Moins distrait cette fois que je ne le fus à ma première sortie des montagnes, où l'habitude de ne voir que des rochers, des précipices, des bois, me faisait avidement parcourir l'ensemble d'un paysage tout-à-fait nouveau pour moi, je n'avais fait qu'apercevoir un amas de superbes palmistes situés à la droite du chemin, et tout-à-fait isolés dans une plaine de douze à treize lieues de long, sur quatre dans sa plus grande largeur.

A l'aspect de cette belle colonnade, on n'a plus besoin de se demander où les sculpteurs de l'antiquité ont pris le modèle et les proportions de celles qui décoraient les palais des rois et les temples des dieux. Je n'ai point vu ces chefs-d'œuvres dont les seules ruines illustrent encore la terre qui les porte ; ces débris

Où dans tout son orgueil git le néant de l'homme ;
mais, frappé du caractère de grandeur
et de majesté que la nature imprime à

ses propres monumens, je me suis dit : quel est le *Michel-Ange*, quel est le *Palladio* qui oserait entreprendre de bâtir le temple auquel cette colonnade servirait de péristile (1) ?

J'ai trouvé à mon arrivée ici, monsieur, deux choses auxquelles je m'attendais : un bâtiment pour me rendre dans les États-Unis, et des têtes très-exaltées par les progrès de la révolution. Je suis arrivé à Saint-Domingue sur la *Vénus*, j'en partirai sur la *Flore*. Ces noms gracieux sont d'un bon augure ; mais j'ai trouvé cette île atteinte des premiers symptômes de la fièvre politique qui vous ronge, et je la laisse

(1) Il est si vrai que les arts, même les plus compliqués, puisent tous leurs principes dans la nature, que les trois architectes qui ont construit, l'un le temple de Balbek, l'autre celui de Palmire, le troisième la colonnade du Louvre, se sont exactement rencontrés dans le nombre et l'ordre de cette espèce de décoration, quoiqu'aucun des trois n'eût aucune connaissance de l'ouvrage des deux autres. Voyez Volney, *voyage en Syrie et en Egypte*, tome 2, chapitre 30.

dans les premières convulsions du délire. Ni l'assemblée coloniale, ni le gouverneur, monsieur de Peyniers, ne me paraissent dans les principes que les circonstances exigent. Si l'une donne trop d'étendue au pouvoir dont elle se trouve investie, l'autre, mal conseillé par un jeune homme plus ardent que sage (1), déploie tour-à-tour une roideur et une faiblesse, qui ne peuvent qu'enhardir les factieux ou rebuter les gens sages. Je ne vois qu'un moyen de sauver la colonie, c'est que la révolution s'y opère par ceux

(1) Le chevalier de Mauduit, colonel du régiment du Port-au-Prince, officier plein de zèle et de courage, qui avait servi avec distinction dans l'armée de Rochambeau, en Amérique, mais beaucoup trop ardent et privé de l'expérience qui lui eût été si nécessaire dans la position difficile où il se trouvait. Il fut massacré quelque tems après, par les mêmes soldats avec lesquels il avait dissipé l'assemblée coloniale, et au sein de cette même assemblée au milieu de laquelle il était venu chercher un asyle contre la fureur de ses soldats.

même qui voudraient inutilement en retarder les progrès. Ils ne peuvent plus l'arrêter, mais ils peuvent encore la diriger. (1) La masse des colons, les commerçans, tous les employés de l'administration ont un égal intérêt à maintenir l'ordre. Ils se réuniront avec empressement au gouverneur pour déjouer les ténébreuses intrigues des malveillans qui travaillent à soulever les gens de couleur et les nègres. Ces coupables perturbateurs sont, à n'en point douter, des émissaires secrets de la secte connue sous le nom d'*amis des noirs*. Que veulent donc ces gens-là? Et, en supposant qu'ils parviennent à faire triompher leurs prin-

(1) Il en était de même dans la métropole, où la cour a fait la même faute que les administrateurs de Saint-Domingue. Rien, dans l'origine, n'eût été plus facile que de *diriger* la révolution; mais on ne vit pas plutôt ce torrent prêt à déborder, qu'au lieu de lui creuser un large et profond canal, on voulut, fidèle aux principes de la vieille et triviale hydraulique des cours, *lui opposer une digue*, et tout fut submergé.

cipes, quel avantage se promettent-ils de leur victoire? Serait-ce l'abolition de l'esclavage? mais il est prouvé qu'elle amènerait la ruine des colonies, et comment cette ruine, qui entraînera celle du commerce métropolitain, peut-elle intéresser le bonheur et les habitans de la Métropole? Pense-t-on peut-être faire cesser la consommation des denrées coloniales avec l'esclavage qui les produit? Il faut bien peu connaître le pouvoir de l'habitude tournée en besoin, pour se bercer d'une pareille chimère. Quel nom faut-il donc donner à la politique absurde, au *civisme* extravagant, à l'humanité barbare qui, pour soustraire quelques Africains à un esclavage que l'on peut adoucir, condamne la France à perdre la somme immense du numéraire avec lequel il faudra, à l'avenir, solder à l'étranger ces mêmes denrées qu'il venait acheter chez elle. N'est-ce donc rien que deux cent cinquante à trois cent millions que les colonies versent annuellement dans le commerce de la Métropole, où ils font

vivre de cinq à six millions d'individus ?

Je vois avec peine, monsieur, que l'esprit de vertige a déjà fait de tels progrès parmi les habitans, qu'à table même, entourés de mulâtres et de nègres, ils se permettent, sur la liberté, des discussions de la plus haute imprudence. Bientôt les esclaves des habitations voisines, en commerce avec ceux de la ville, rapporteront chez eux et commenteront à leur manière les propos qu'ils auront entendu. « Si ces blancs ne sont libres que d'aujourd'hui, diront-ils, qu'étaient-ils donc hier ? des esclaves comme nous ? » Et dieu me préserve d'être témoin des conséquences de ce raisonnement ! discuter *les droits de l'homme* devant de pareils hommes, qu'est ce autre chose que leur apprendre que le pouvoir réside dans la force, et la force dans le nombre ?

Voulez-vous, monsieur, savoir mon dernier mot sur ce pays-ci ? c'est que, plus j'apprends à connaître les hommes qui l'habitent, plus je me félicite de le quitter. J'y étais venu avec la noble am-

bition de ne m'occuper uniquement que de ma fortune ; mais , destiné à être *maître* , par conséquent à avoir des *esclaves* , j'ai vu , dans la nécessité de vivre avec eux , celle de les étudier pour les connaître , et je pars avec beaucoup moins d'estime pour les uns , et de pitié pour les autres. Quand on est ce que sont la plupart des habitans , on est fait pour avoir des esclaves : quand on est ce que sont la plupart des esclaves , on est fait pour l'être : tout le monde est ici à sa place.

L E T T R E X X X V I.

JE ne m'attendais guères , Monsieur , que les derniers instans de mon séjour à Saint - Domingue dûssent être marqués par un événement dont l'issue pouvait m'y retenir plus long-tems que je n'aurais voulu , si je n'avais jugé à-propos de ne prendre aucune part active dans une querelle où l'exagération dominait également des deux côtés ; non que je ne me fusse prêté avec bien du plaisir à contribuer de toutes mes forces aux succès de toute entreprise , qui eut pu rammener la concorde ; mais voyant , après plusieurs jours d'attente , que rien ne se décidait , et , qu'après avoir débuté par une précipitation irréfléchie , on ne prenait aucune mesure prompte et vigoureuse pour la soutenir , je me suis embarqué le 10 au soir , et nous avons mis à la voile une heure après.

Je laisse aux gazettes , aux rapports des deux partis le soin de vous instruire

de ce qui s'est passé , et que je regarde comme un très-mauvais présage du sort futur de la colonie (1).

Quels que soient , Monsieur , les motifs qui ont déterminé la conduite respective des deux partis , tous deux ont manqué de prudence et de modération , l'assemblée coloniale , en prenant le costume armé , les allures sinistres d'une conspiration ténébreuse ; le gouvernement , en ne lui opposant que la force armée et des voies-de-fait qui n'ont abouti qu'à répandre le sang ; tandis que , fort de son ancienne influence , de l'opinion publique , et du vœu bien prononcé de tous les honnêtes-gens , il lui eut été si facile de dissiper , sans coup-férir , une assemblée que sa mauvaise composition , son mauvais esprit , ses mesures hostiles avaient déjà privée du secours de l'opinion , généralement déclarée en faveur de toute démarche

(1) On peut voir , dans l'ouvrage intitulé : *Désastre de Saint-Domingue* , que je n'ai été que trop bon prophète.

sage et ferme qui tendrait à maintenir l'ordre et le repos.

Malheureusement, Monsieur, la force tutélaire dont on devait attendre ce bienfait s'est trouvé composée de deux élémens dont la combinaison n'a jamais produit que des malheurs ; d'une part l'incertitude tâtonnante dans celui qui bégaye des ordres ; de l'autre, trop d'ardeur et de confiance dans celui qui les sollicite avec plus de chaleur que de réflexion, et les exécute avec plus d'impétuosité que de prudence.

La préférence donnée à la cocarde blanche sur la tricolore ne pouvait être que très-méritoire dans celui qui la regardait comme l'enseigne de son dévouement ; mais, en supposant qu'il eut joint à quelque condescendance à cet égard la ferme déclaration de maintenir à tout prix l'ordre que de coupables perturbateurs troublaient, je ne doute nullement qu'un acte de complaisance, qui dès-lors ne pouvait plus être regardé comme une preuve de faiblesse, n'eut produit le meil-

leur effet , en ôtant à ses ennemis la ressource de calomnier ses intentions. La suite des événemens décidera si mon opinion est bien ou mal fondée.

Croiriez-vous que , réveillé en sursaut par le confus mélange de cris tumultueux , d'interpellations vagues , de gémissemens sourds , entremêlés du cliquetis des armes , de coups de fusil et de canon ; croiriez-vous qu'au milieu du désordre , accru par les ténèbres de la nuit , d'une ville dont une partie se précipite au-devant du danger qu'elle veut fuir , tandis que l'autre , immobile de peur , conserve à peine ce qu'il faut de présence d'esprit pour se cacher ; croiriez-vous qu'un coupable sourire ait échappé à mes lèvres en voyant certains hommes , dès long-tems révoltés de ne pas unir aux trésors de l'opulence les faibles prérogatives qui consolent la noblesse de sa pauvreté ; qui par-tout ont été les premiers à attiser le feu d'un incendie , lequel , après avoir consumé des biens fantastiques , ne tardera pas à en dévorer de

plus substantiels ; croiriez - vous , dis-je , que j'aie souri en voyant ces fervens promoteurs de *l'égalité* et de la *liberté* , tremblans aujourd'hui pour des propriétés plus solides que ne le sont de vains titres d'honneur , se joindre à *l'aristocratie* , qui pouvait encore sauver leurs magasins et leurs créances des mains de *l'égalité* de fortune et de la *liberté* de prendre !

J'ignore si cette première leçon rendra désormais l'égoïsme plus sage et la vanité plus modeste ; mais , dans le cas où les événemens nécessiteraient le sacrifice d'une victime , il n'y aurait pas grand mal que les ravages de la flamme , allumée par les prêtres de Plutus , se bornassent à l'incendie de son temple.

Quoiqu'il en arrive , Monsieur , j'ai laissé l'assemblée législative dispersée à coups de canon , en fuite , etc ; le pouvoir un peu trop exécutif et assez embarrassé de sa victoire , incertain sur ce qu'il doit faire pour en justifier la nécessité et en recueillir le fruit , le public

dans l'état de stupeur et d'incertitude qui succède aux commotions violentes ; et mon ami le commerce, très-satisfait d'avoir sauvé ses magasins, et très-occupé du soin de les mettre hors de la portée des atteintes du peuple souverain. Quant à moi, j'emporte sur Saint-Domingue une opinion qui n'est pas celle de tout le monde : c'est que *l'arbre de la liberté* m'y paraît une production si étrangère à toutes les convenances locales, que je parierais qu'il n'y réussira pas mieux que *l'arbre-à-pain*.

Quoique la paix publique, passablement restaurée, eut pû me permettre de m'arrêter assez long-tems au Port-au-Prince pour aller faire, dans la plaine du Cul-de-Sac, une excursion que je comptais pousser le plus loin qu'il me serait possible, monsieur Lynham, capitaine de *la Flore*, m'a temoigné un tel empressement de quitter ce rivage, quoique sa cargaison ne fut pas complète, que, dans l'incertitude de retrouver chez un autre les mêmes convenances

que m'offre son navire, sa société, et nos arrangemens, je me suis décidé à partir avec lui.

Je me suis donc rendu à bord le 10 vers minuit, et nous avons appareillé avec la brise du matin, qui, en quelques heures, nous a mis au large, laissant l'inculte Gonave à bas-bord. Le lendemain nous longeâmes sur tribord les Lucayes, dont quelques-unes ne m'ont pas paru aussi inhabitables qu'on le dit. Elles manquent à la vérité d'eau et de bois; mais avec des pluies régulières et des citernes, on supplée à la première de ces privations. Celle du bois est plus difficile à remplacer; mais, outre que la stérilité indigène oppose rarement à l'industrie de l'homme un obstacle invincible (1), la proximité de Saint-Domin-

(1) Je citerai en exemple la Gueldre Prussienne, Hollandaise, Autrichienne, etc., où, en 1793, j'ai vu les mêmes bruyères que j'avais laissées parfaitement stériles en 1776, couvertes de bois par la sage industrie des habitans. Or, il est prouvé

gue permettrait de subvenir à une privation que le climat rend peu sensible, et je ne doute pas que si jamais cette isle se peuplait au point que sa population eut besoin de s'épandre au de-hors, l'industrie, toujours plus ingénieuse, plus hardie, plus active de l'émigration, ferait certainement aux Lucayes ce qu'elle a fait ailleurs. Il y a, Monsieur, dans tout homme, que sa destinée transplante sur une terre nouvelle et vierge, un véhicule d'intelligence et d'activité sur lequel on doit compter, et qui peut tout lors qu'il est secondé par une bonne administration : ce véhicule est le sentiment de la propriété, lequel est à notre existence civile ce que la conscience de nos vertus est à notre existence morale, c'est-à-dire, l'appui sur lequel se fonde le sentiment de notre propre dignité. C'est lui qui, dans presque tout le nou-

qu'une terre qui produit un chêne ou un sapin, peut également produire une gerbe de bled et un boisseau de pomme-de-terre.

veau monde , et sur-tout dans la partie où je vais , a transformé des hordes de malfaiteurs paresseux , de vagabonds insoucians , en une race d'hommes sages , probes , et laborieux.

Monsieur Lynham , avec lequel je m'arrange très-bien , se flatte que nous ne serons guères plus de dix à douze jours à nous rendre à Norfolk. Le vent commence cependant à varier ; l'horizon se charge de nuages orageux ; la mer se creuse ; enfin , des signes , auxquels je ne crois pas me méprendre , m'annoncent que nous n'atteindrons pas la Virginie ni aussi-tôt , ni aussi tranquillement qu'on l'espère. Mes conducteurs en savent certainement plus que moi à cet égard ; mais , dans ce genre là , j'ai souvent vu la prescience des marins les plus habiles en défaut , parce que de tous les hommes ils sont peut-être les plus sujets à sacrifier aux illusions de l'espoir les leçons de l'expérience. La mienne m'a appris que , sur dix naufrages et avaries , la moitié peut être attribuée ou à l'imprudence

des gens de mer, ou à l'économie de armateurs, qui proportionnent rarement les équipages à la force des navires, et dans ce cas, de deux capitaines, l'un téméraire, l'autre prudent, le premier perdra des mâts, des voiles, des hommes, des vaisseaux; le second, quelque chose de plus précieux au commerce, et dont rien ne compense la perte, le tems, l'irréparable tems.

L E T T R E X X X V I I .

En mer. Juillet, 1790.

IL a pensé m'en arriver comme à la pauvre Cassandre, Monsieur; j'ai eu beau prophétiser, on n'a fait que rire de mes prédictions, et cependant nous ne devons notre salut qu'à la solidité de notre navire.

Nous étions depuis deux jours dans l'espèce de calme orageux dont je vous ai parlé. Des nuages sombres s'entâssaient dans toute la circonférence de l'horizon. Déjà des roulemens sourds et prolongés du tonnerre fesaient retentir ces masses immobiles et ténébreuses, que sillonaient de longs éclairs d'un feu pâle. Aucun souffle d'air n'indiquait de quel partie du globe son ressort dilaté imprimerait enfin le mouvement à cette scène imposante. Jamais tempête ne présenta un spectacle plus effrayant que ne l'était celui d'un calme qui joignait tous les

symptômes de la fureur à l'immobilité de la mort. Chacun de nous le contemplait avec une morne et silencieuse inquiétude, lorsque, vers onze heures de la nuit, le ciel parut s'éclaircir dans le Sud-Ouest, d'où le vent partit tout-à-coup, comme si une main invisible eut levé la soupape qui le tenait captif.

Nous fîmes notre route, d'abord avec précaution, ensuite avec assez de courage pour joindre à la misaine et aux huniers, la grande voile, les socs et l'artimon.

Quoique je jugeâsse que c'était se livrer avec un peu trop de confiance à un vent dont le brusque début me paraissait suspect, monsieur Lynham me donnant l'exemple, je fus me coucher comme lui, et, comme lui, je me serais peut-être endormi, si la violence avec laquelle les vagues brisaient le long des flancs du navire, ne m'avait averti que la mer croissait avec le vent.

J'avais reconnu notre second pour un de ces hommes auxquels une insouciance

irréfléchie tient lieu de courage, et dont toute la théorie se bornait à la routine d'une expérience elle-même très-bornée. Poussé par une espèce d'activité à laquelle je ne puis guères prêter de motif plus noble que l'inquiétude, je montai sur le pont..... Quel fut ma surprise d'y trouver tout le monde dans la plus parfaite sécurité au milieu du début le mieux prononcé de la plus vigoureuse tempête, et nos matelots occupés à hisser gaiement les perroquets, comme si nous eussions vogué sous la paisible influence des vents alysés!

Bon Dieu! Monsieur, dis-je au second, nonchalamment étendu sur le banc de quart, à quoi songez-vous de porter tant de voiles par un pareil tems? *Ce n'est rien*, me dit-il, sans se déranger. Moi, qui jugeai que c'était beaucoup trop, je descendis pour avertir le capitaine qui dormait, et que j'eus assez de peine à réveiller. Mais pendant qu'il s'habillait et que je me disposais à le suivre, un affreux craquement nous fit précipiter tous deux vers l'esca-

lier.... Il était trop tard ! Un torrent d'eau , engouffré dans son étroit passage , nous rejetta l'un et l'autre au fond de la chambre de poupe.

Revenus de notre premier étourdissement , nous nous élançâmes sur le pont , en luttant avec la fureur du désespoir contre les vagues qui nous assaillaient. Quel spectacle ! nos deux mâts , chargés de toutes leurs voiles et rompus , l'un à raze du pont , l'autre sous le chouquet de la hune , tenaient le navire tellement assujéti sous l'eau , qu'à peine pûmes-nous atteindre le plat-bord opposé entre la dunette et le passe-avant , la seule partie du vaisseau qui ne fût pas submergée , et auquel je m'attachai par le milieu du corps avec la première drisse rompue qui me tomba sous la main.

De sept matelots , y compris l'imprévoyant second , celui-cien voulant , mais trop tard , aider à serrer les voiles , était tombé de la vergue du grand humier sur le pont , s'était à-peu-près cassé les reins. Un autre avait eu la main droite fracassée ; un

troisième, occupé à serrer le petit perroquet, avait été précipité à la mer avec les mâts. Il ne nous restait donc que quatre hommes..... Mais quels hommes! Jamais l'intrépidité et le sang-froid ne firent autant de prodiges de courage, de force, de présence d'esprit! A peine la rapidité avec laquelle se succédaient les énormes montagnés d'eau, sous lesquelles nous étions à chaque instant abîmés, nous laissaient-elle le moment de reprendre haleine et de nous secouer, que nos matelots saisissaient cet instant lucide pour rompre à coups de hache les manœuvres qui attachaient l'édifice de la mâture au corps du navire. Nous fûmes plus d'une demie-heure dans le sombre et douteux crépuscule qui sépare la vie de la mort, comme l'aube d'un jour ténébreux sépare les incertaines clartés de l'aurore des ombres de la nuit.

Il faut que j'avoue ma faiblesse, Monsieur, ne me fiant pas tout-à-fait du soin de notre salut à nos forces ordinaires,

je crus devoir recourir à une puissance dont l'intervention fut toujours efficace. M'adressant donc à l'équipage, je prononçai tout haut le vœu..... de lui distribuer un sac de piastres que je tenais à la main, si ses efforts parvenaient à nous sauver, et l'on redoubla d'ardeur.

Enfin, la *Flore*, que le poids de sa maturité brisée assujétissait sous l'eau, débarrassée de ses débris, se redressa par secousses, et reprit son à-plomb.

Ce moment que nous attendions avec une espèce de terreur religieuse, et qui certes était bien pour nous *le moment suprême*, fut le signal de notre salut, et d'un sentiment plus doux que celui de la joie, car la joie a des accens, et nous n'avions que des larmes. Ce fut alors seulement que je m'aperçus que *quelqu'un* enveloppé des pans d'une large redingotte que j'avais endossée à la hâte, tenait mes deux jambes fortement embrassées. Ce *quelqu'un* était un gros singe qui, parvenu à rompre, au fort du danger, la corde qui l'attachait sur la du-

nette, s'était réfugié près de moi. Ainsi, je servais encore d'asyle à un malheureux, quand je n'en voyais plus aucun pour moi-même!

Jusques-là on ne s'était point aperçu qu'il nous manquât personne; mais en faisant l'appel nominal, on vit que notre plus jeune matelot manquait, et ce fut alors seulement que l'on se rappella qu'il devait être tombé à la mer avec le perroquet qu'il serrait. On courut le long du bord avec des porte-voix; à la fin on en entendit une qui répondait tranquillement: *J'am coming, je viens, j'arrive.* Ce jeune homme vigoureux s'était fortement retenu aux débris de la mâture, et se débattit, travailla avec tant de force et de présence d'esprit, que de débris en débris, il arriva, en effet, sur le pont, où vous ne doutez pas qu'il fût le bien-venu.

Il s'en fallait de beaucoup que nous fussions alors dans un état prospère; mais nous étions sauvés pour le moment; et, comme d'après l'expression d'un voyageur, *les malheureux ne sont pas dif-*

ficiles en espérances (1), nous conçûmes celle de nous tirer d'affaire, quoique rien n'annonçât que le vent et la mer dûssent se calmer de sitôt; et sur quoi pensez-vous que se fondât notre espoir? Sur ce qui fait le désespoir des autres: nous n'avions plus rien à perdre.

Après nous être assurés, par l'usage des pompes, que le navire ne faisait pas plus d'eau qu'à l'ordinaire, ce qui, dans notre malheur, était une circonstance aussi rare qu'heureuse; réduits au tronçon du mât de misaine pour toute mâture, le vent n'avait plus aucune prise sur nous, de sorte qu'en clouant les écouflles, nous pouvions, comme la famille de Noé, renfermés dans notre arche, braver toutes les fureurs de l'Océan. Ce fut aussi par-là que nous terminâmes les travaux, que je pourrais bien appeller les combats d'une nuit aussi longue que désastreuse, et pendant laquelle je répé-

(1) Naufrage et aventures de Pierre Viaud,

taï plus d'une fois ce vers de je ne sais quel poète :

O ! que la nuit est longue à la douleur qui veille !

Le jour nous ramena du calme plutôt que nous ne l'attendions, et avec lui le moyen de repêcher ceux des débris de notre grément que la mer n'avait point emportés, tels que le grand foc, quelques cordages, la vergue de misaine avec sa voile et sa hune que l'on parvint à replacer, à la vérité, avec des efforts inouis, mais assez solidement pour pouvoir nous soutenir à la cape sous la misaine.

Malheureusement les navires qui ne sont pas destinés aux voyages de long cours, sont rarement pourvus de mâts et de voiles de rechange. Le nôtre était dans ce cas. Lorsque, le sur-lendemain de notre désastre, il fut question d'aviser aux moyens de réparer nos pertes, il ne se trouva dans la soute à voiles qu'un grand perroquet, une étaye, quelques aunes de toile en pièce, quelques cordages, et sur le pont un seul mât de hune,

Je vous épargnerai, Monsieur, la longue énumération des ressources que notre industrie nous suggéra. Le récit des périls de l'homme luttant contre la nature, l'adversité et la mort, peut obtenir de son semblable un intérêt qui cesse dès qu'il n'a plus à lui offrir que le détail des travaux de son intelligence. J'abrège donc, en disant que le mât de hune, emboîté dans le tronçon du grand mât, nous en tint lieu; que le grand perroquet, élargi et renforcé avec de la toile neuve, remplaça la grande voile; que l'on rétablit le soc et la voile d'étaie; que les draps de mon lit servirent à faire un hunier porté par un mât composé d'un faisceau de lattes invendues à Saint-Domingue; qu'avec ma couverture et celle de M. Lynham, on parvint à faire un tape-cul au bâton de pavillon, et que, moyennant cette voilure un peu moins recherchée que celle du vaisseau de Cléopâtre, nous fûmes, à notre grande satisfaction, en état de filer trois à quatre nœuds par un vent modéré.

Notre estime ne nous met plus qu'à-peu-près à deux cents lieues de terre. Nous avons rencontré plusieurs navires, qui, de loin, nous prenant sans doute pour quelque chébec barbaresque, sont venus nous reconaître ; mais après s'être assurés qu'au lieu d'être des forbans, nous n'étions que des malheureux, ni notre pavillon en berne, ni nos coups de détresse, n'ont pu les engager à nous offrir les secours dont nous avions besoin. L'un d'eux est arrivé sur nous jusqu'à la portée de la voix, et a viré de bord sans seulement daigner nous répondre..... A ce lâche et dur égoïsme, vous reconnoîtrez, Monsieur, les dignes instrumens de l'avarice qui les soudoye. Si M. Lynham n'eût pas été plus sage que moi, nous eussions, à l'aide de nos quatre canons, envoyé à ce dur Pharisien toute la mitraille que nous avions à bord. Comme la cruauté est toujours lâche, je ne doute pas que notre audace ne lui eût fait donner à la peur ce qu'il refusait à l'humanité, et peut-être avais-je rai-

son, car enfin le vent contraire peut nous obliger à battre la mer jusqu'à nous réduire aux plus affreuses extrémités; le moindre vent forcé peut encore nous enlever pièce à pièce notre frêle voilure, et que deviendrons-nous alors?

L E T T R E X X X V I I I .

Norfolk en Virginie. Août, 1790.

O N dirait, Monsieur, que, par-tout où j'arrive, il se trouve des navires en station pour recevoir et vous porter mes lettres. J'en ai rencontré ici trois qui retournent incessamment en France, où ils reportent, à peu de choses près, la même cargaison qu'ils ont apporté. Je vous dirai une autre fois d'où provient ce mécompte dans les spéculations du commerce français; pour aujourd'hui, j'ai à vous achever le récit de notre malencontreuse traversée.

Plus heureux que nous n'avions lieu de l'espérer, le vent, toujours modéré et favorable, nous permit de faire, sans interruption, usage de *toutes* nos voiles. Nous en eûmes sur-tout besoin pour franchir un courant, large de deux à trois lieues, d'une rapidité extraordinaire, qui, sortant du golfe du Mexique, croise le

canal de Bahama, et dont la direction diamétralement opposée au vent, produisait une mer courte et clapotteuse, qui fatiguait notre navire au point que si nous eussions eu des mâts de hune, je suis persuadé que la violence et la continuité du tantage les eût amenés sur le pont.

Nous eûmes besoin de sept à huit heures pour traverser en diagonale cette espèce de torrent, car il en a la rapidité et le murmure, et je ne connais point de contraste plus pénible que celui d'éprouver, sous un ciel serein, et avec un vent favorable, tous les désagrémens de la navigation la plus laborieuse. Il ne serait pas impossible, Monsieur, que le navire qui ferait la même route avec le vent dans la même direction que le courant, pour peu que son conducteur manquât des connaissances nécessaires, ne trouvât au bout de vingt-quatre heures un mécompte d'autant plus étrange dans son estime, que l'accord du vent et de la marée lui rendant l'existence de cette dernière

nière

nière insensible, il ne songerait même pas à calculer sa dérive.

Malgré les observations de beaucoup de marins très-instruits, je suis porté à croire que nous n'avons encore qu'une théorie très-imparfaite des courans. Aussi, nos navigateurs marchands ne manquent-ils jamais de leur attribuer les nombreuses erreurs qui résultent de leur négligence ou de leur incapacité. Cette théorie est cependant d'une extrême importance, et si l'usage et l'habitude d'observer pouvaient donner quelque crédit à mon opinion, je dirais que M. de Saint-Pierre me semble avoir fait un pas décisif dans la carrière de la nature, en attribuant à la fonte périodique des glaces polaires la source des courans, que ses adversaires vont, avec beaucoup moins de vraisemblance, chercher dans la lune. Aujourd'hui que, grâce au système simple et lumineux de l'auteur des *Études de la Nature*, l'expérience n'a plus besoin de s'élancer dans les astres pour y chercher la cause d'un effet qu'elle a

sous les yeux, il faut espérer qu'elle pourra enfin nous donner une solution raisonnable d'un problème qui, bien résolu, contribuera à perfectionner un art bien fineste sans doute, mais où la moindre erreur peut avoir les plus déplorables conséquences.

Ce qui rend la navigation de ces parages du nouveau monde dangereuse par un tems obscur ou forcé, c'est l'extrême abaissement des terres de la Virginie. Il est tel qu'à deux lieues en mer on distingue les pins dont le rivage est bordé, sans voir le sol qui les porte, de sorte qu'on les dirait plantés dans l'eau, au milieu de l'Océan, ce qui forme un point de vue très-singulier. Delà vient que l'on n'use nulle part autant qu'ici de la précaution d'envoyer des pilotes-côtiers au-devant des navires attendus, et nulle part aussi, pas même en Angleterre, je n'ai vu ces sortes d'embarcations, ni mieux, ni plus élégamment construites. C'est bien d'elles que l'on peut dire qu'elles naviguent comme des poissons.

Celle qui nous accosta la première, dans la matinée du 30 Juillet, était commandée par un nègre.... Etrange renversement de principes pour un homme qui arrive de Saint-Domingue! Nous le retinmes afin de piloter entre les caps *Charles* et *Henry*, ainsi baptisés par le célèbre *Jean Smith*, surnommé le *Navigateur* par excellence. Ces deux caps, découverts précédemment, en mai 1607, par le capitaine *Newport*, forment l'entrée de la baie *Chésapéak*, par 37 degrés de latitude, le premier au nord, le second au sud. Ils sont séparés par un canal de dix-huit milles de large au milieu duquel nous mouillâmes vers cinq heures du soir, le *Jussant*, renforcé par le dégorgement des eaux de plusieurs rivières, qui seraient des fleuves en Europe, ne nous permettant point de gagner *Norfolk* avant le retour de la marée.

Un retard qui nous condamnait à passer encore une nuit en mer, ne convenait pas plus à *M. Lynham* qu'à moi. En conséquence, nous nous fîmes mettre

à terre sur la plage du cap Charles, à l'extrémité de l'espace de presqu'île que forment la Delaware au nord, et la Chésapéak au sud.

C'est en vérité, Monsieur, un bien délicieux spectacle pour des arrivans de Saint-Domingue, que celui de cette terre heureuse ! Je ne me lassais point de comparer les tristes habitations que je venais de quitter, avec ces maisons élégantes et propres, éparses dans des campagnes verdoyantes ; le ton d'aisance générale qui, dans cette partie du nouveau monde, semble avoir tari la source des malheurs et des crimes de l'ancien, avec la prétendue opulence de celui dont l'espoir le plus doux est de quitter la terre qui le porte et le nourrit. J'essaierais vainement de vous peindre l'état de béatitude dans lequel je me sentais comme abîmé en côtoyant ce rivage au déclin d'un beau jour : cela est au-dessus du pouvoir de l'homme ; mais si, dans ce moment, quelqu'un m'eût proposé de me rembarquer pour aller seulement à dix lieues

de-là chercher autant de toisons d'or qu'il y a de feuilles aux arbres de la Colchide, je n'eusse certainement répondu à sa proposition que par le sourire du mépris. Peu s'en fallut même que, dans ce moment, je ne prononçasse du fond de mon cœur le serment de ne plus quitter cette terre, quel que soit le sort que la fortune m'y prépare.

Obligés à quelques détours pour passer à gué des criques sans ponts, nous n'arrivâmes à Hampton qu'à la nuit. C'est un village composé, comme tous ceux de l'Amérique septentrionale, de rues alignées et de fort jolies maisons. Nous y prîmes le thé en attendant l'heure du départ d'un bateau passager qui devait nous transporter à Norfolk, distante d'une soixantaine de milles.

Nous nous embarquâmes et partîmes entre sept et huit heures. Le vent nous fut d'abord favorable; mais un orage qui se forma sur la côte, nous ayant laissé presque en calme, M. Lynham, auquel il tardait d'arriver, gagna la rive droite

de Jams-River dans une petite *jole* qui nous suivait à la traîne, et fit le reste du chemin à pied.

Je n'avais pour tous compagnons de voyage, que trois matelots et un juif, qui prit le parti de se coucher et de dormir. Après une heure de calme, l'orage qui nous avait pris notre vent, nous le rendit, mais avec usure; et quoiqu'il fît plier les deux longs mâts qui portaient deux grandes voiles carrées, on ne les ammena pas d'un pouce, pendant que le patron me narrait fort en détail l'histoire de plusieurs barques pareilles à la sienne, qui avaient péri dans le même trajet, pour ne s'être pas assez méfié des vents de cette côte. C'était un avis à l'auditoire dont je profitai en m'asseyant au pied d'un des mâts, mon couteau à la main, prêt à couper la drisse si je m'apercevais que le vent forçât un peu trop.

Ni les coups redoublés du tonnerre, ni le tumulte des vagues ne purent déterminer notre fils de Jacob à venir nous

joindre. On avait beau l'éveiller, il se rendormait toujours. Si la sécurité dans le danger est le fruit de l'expérience, il ne faut pas douter que ce rejeton d'Israël ne se fût trouvé avec Moïse au passage de la mer rouge.

A une heure après minuit, nous arrivâmes à Norfolk. Je trouvai sur le port M. Lynham et son frère, qui avaient eu l'honnêteté de me préparer un lit chez eux. Mais, comptant me reposer ici quelques jours, je me suis logé à l'auberge, où j'ai reçu ce matin la visite de M. Oster, vice-consul de France, au moment où je sortais pour aller le voir, et chez lequel j'ai dîné avec Messieurs Lynham.

Norfolk sera une assez jolie ville lorsqu'elle aura réparé quelques ruines qui attestent encore ce qu'elle a souffert de la révolution. La tradition, qui nous apprend qu'elle se nommait *Pouhatan* dans la langue des sauvages, prouve qu'elle était un ancien établissement d'un peuple qui, dans cette position, ne pouvait guères



être que pêcheur. Elle est aujourd'hui le chef-lieu d'un comté de son nom dans l'état de Virginie. Environnée de sables et de lagunes, qui ne la rendent pas une habitation très-saine pendant l'été, elle ne se fût certainement jamais élevée au point où elle est, si sa position, favorable au commerce, n'en avait fait l'entrepôt de celui de toute la basse Virginie.

J'ai eu avec M. Oster une longue et très-instructive conversation qui fera le sujet de ma première lettre.



L E T T R E X X X I X.

Norfolk. Août, 1790.

Monsieur Oster, qui joint beaucoup de complaisance et d'honnêteté à toutes les connaissances nécessaires à son état, a bien voulu me communiquer, sur les relations commerciales de la France et des Etats-Unis, un mémoire qu'il a envoyé au ministère.

Ce mémoire contient des observations très-judicieuses, des détails très-instructifs, des vues très-étendues; mais j'ai prédit à son auteur qu'il resterait sans effet, parce que le ministère français est encore loin de comprendre les rapports qui, depuis la découverte des deux Indes, lient le commerce d'un état à son gouvernement; rapports sur lesquels il est très-essentiel de ne se pas tromper, dont l'Angleterre seule paraît avoir approfondi la nature; et que la France et la Hollande me semblent avoir également

méconnu, l'une en sacrifiant le commerce à la puissance, c'est-à-dire, la prospérité de ses établissemens à leur force militaire; l'autre, en immolant à l'étendue et à l'activité du commerce, les précautions de force et de sûreté.

Nous avons, Monsieur, vous et moi, regretté plus d'une fois ensemble que, dans le nombre des *bureaux* qui composent les divers départemens de l'administration, il n'y en ait pas un spécialement chargé de l'examen des *projets*; et mes regrets se sont renouvelés à la lecture du mémoire de M. Oster (1).

(1) Il est assez curieux d'observer aujourd'hui que Mirabeau père écrivait, il y a plus de trente ans: « Il n'est rien de si fou que la raison humaine ne puisse regarder comme sagesse. Un tems viendra où l'on verra des bureaux dont les fonctions pourraient être exprimées par ce titre: *tribunal de la dévastation* ». Le fils n'a pas mal contribué à préparer l'accomplissement de la prédiction du père, et le *comité de salut public* ne ressemble, je crois, pas mal à un tribunal de dévastation. Voyez *l'Ami des Hommes*, tome 1, chapitre 3.

Selon ce consul, la France a perdu une occasion unique de substituer ici son commerce à celui de l'Angleterre à l'époque de la révolution. Elle avait alors sur sa rivale le prodigieux avantage de pouvoir fournir aux États-Unis les principaux articles, tels que les draps, les toiles, les vins, etc. d'une qualité supérieure, et à un prix au-dessous de celui des Anglais. Mais, retenus par l'incertitude du succès de la révolution, par l'impossibilité d'offrir aux Américains le même crédit qu'ils trouvaient chez les Anglais, nos commerçans se sont bornés à quelques essais timides, à quelques envois partiels, qui, joints à des combinaisons fausses, parce qu'elles étaient en contraste avec les préjugés, les habitudes, les goûts des premiers, les ont réciproquement dégoûtés d'un commerce, dont la permanence ne pouvait être achetée du côté des Français que par des sacrifices chers et multipliés.

Aussi, la paix n'eut-elle pas plutôt rétabli la communication entre l'an-

cienne métropole et ses anciennes colonies , que l'Angleterre , loin de réclamer ses vieilles créances , s'empessa d'offrir un nouveau crédit à ses débiteurs , et dès-lors tout fut dit pour la France.

A cette considération majeure , il faut, Monsieur , en joindre quelques-unes non-moins importantes : c'est d'abord que les négocians français ne se sont pas plutôt cru les maîtres de faire ici le commerce sans concurrence , qu'ils ont haussé le prix et altéré la qualité de leurs marchandises. Spéculant ensuite avec non-moins d'étourderie que d'avidité , plus sur les ressources que semblait leur offrir l'industrie française , que sur la simplicité des mœurs d'un peuple trop sage pour satisfaire à ses fantaisies avant d'avoir pourvu à ses besoins , ils lui ont porté beaucoup de ces bagatelles de luxe et de goût , qui n'ont pas plus trouvé d'acquéreurs que d'admirateurs ; d'où a résulté le triple déficit des frais d'armement , des marchandises qu'il a fallu donner à perte ou remporter ; et enfin , du

bénéfice que devaient produire des retours, pour l'achat desquels on avait compté sur le prix des cargaisons invendues.

Mais, indépendamment des raisons prises dans l'insuffisance des moyens et les erreurs de spéculation du commerce français, il est des considérations tout-à-fait indépendantes de la politique et de l'intérêt qui assureront toujours aux Anglais le commerce, à-peu-près exclusif, des Etats-Unis. Ces considérations sont, en premier lieu, l'espèce de consanguinité des deux peuples; ensuite, les mêmes religions, la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes goûts, etc.

Je regarde donc, Monsieur, comme une hérésie politique, l'opinion générale que la France a porté un coup mortel au commerce et à la puissance de l'Angleterre, en préparant (1) et en opérant

(1) Ce fut le duc de Choiseuil qui, non-seulement conçut, mais prépara l'insurrection de l'Amérique Anglaise. J'ai acquis dans ce pays la certi-

l'indépendance de l'Amérique. A la vérité, le ministère anglais y a perdu le droit de disposer des emplois civils et militaires, de percevoir des droits qui suffisaient à peine aux frais de l'administration, de lever des troupes dont il n'a plus besoin depuis la cession du Canada, des matelots dont il peut se passer, ou dont il pourra toujours disposer quand il voudra les payer. Mais quel est l'effet le plus généralement attendu de l'indépendance des États-Unis? un sensible accroissement de population, d'étendue, et de culture, et chaque jour l'expérience justifie cet espoir. Mais quel en sera la conséquence? Que la consommation des manufactures et de l'industrie de l'Europe suivra nécessairement ici les progrès de la culture et de la population, jusqu'à

tude que dès 1766, il avait envoyé à Philadelphie le baron de Kalbe pour y sonder et préparer les esprits. Ce ministre ne prévoyait guère qu'il jetait ainsi les fondemens de la révolution française..... Et voilà comme la fortune se plaît à confondre les profonds calculs de la sublime politique des cours!

Époque, encore très-éloignée, où l'agriculture et le commerce rendront à l'industrie et aux arts le sur-abondant de la population ; et, comme j'ai dit les raisons pour lesquelles l'Angleterre conservera nécessairement le commerce exclusif des États-Unis, c'est donc elle qui, en dernière analyse, au lieu de tout perdre, aura tout gagné à la révolution dans laquelle on a cru voir sa ruine. Je dis plus, Monsieur, je dis que si jamais la chance des révolutions politiques ammenait des événemens qui compromissent l'existence de l'Angleterre, elle trouverait nécessairement, dans l'alliance de ses anciennes colonies, tous les secours et l'assistance dont elle aurait besoin pour conserver son poids dans la balance de l'Europe, et que le même pays, qui ne lui donnait autrefois que des matelots et des soldats, lui donnerait alors des armées et des escadres.

Sans doute que si l'on voulait prendre pour règle de son jugement celui que dic-
tent à quelques individus des deux na-

tions des haines personnelles (1) et le souvenir des discordes civiles, jamais l'Angleterre et l'Amérique ne seront unies d'un lien sincère. Mais ces sortes d'affections meurent avec celui dont elles constituent passagèrement l'existence. Il faut regarder les peuples comme des lutteurs à gages, dont l'animosité ne survit point au combat; et le sage, qui sait faire abstraction des causes accidentelles, perce d'un œil assuré le nuage que les préjugés du moment élèvent entre lui et l'ordre nécessaire des choses.

A la vérité, Monsieur, on se prépare et l'on parviendra à faire ici directement le commerce avec la Chine, et, par conséquent, à priver la Grande-Bretagne du bénéfice de cette branche de son importation. Il fallait qu'il fut considérable, si

(1) On peut voir une preuve des jugemens faux et calomnieux que l'injustice dicte à l'esprit de parti dans la traduction d'un ouvrage anglais en deux volumes, intitulé : *journal d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale*, par un officier anglais.

l'on doit en juger par l'opiniâtre fermeté avec laquelle le gouvernement Anglois a voulu maintenir l'impôt sur le thé , et lorsque l'on voit qu'il a mieux aimé faire la dépense d'une guerre et risquer de perdre l'Amérique , que de rien relâcher de ses droits. Mais outre que la volonté d'un gouvernement ne doit pas plus être regardée comme une raison d'état , que les actes arbitraires de son pouvoir comme des loix , je présume que le commerce américain , ne pouvant encore de long-tems suffire au besoin de la consommation , celui de l'Angleterre en conservera toujours une partie , et que la perte qu'il subit à ce seul égard , sera suffisamment balancée par le bénéfice qu'il continue à faire sur beaucoup d'objets de manufacture et d'une consommation à laquelle elle trouvera toujours l'art de pourvoir seule.

Malgré ma belle résolution de ne plus tenter , à moins d'une nécessité absolue , le hasard des mers , je me suis arrangé avec un capitaine américain qui va di-

rectement à Philadelphie. Mes effets sont déjà à bord, et je compte m'embarquer ce soir et mettre à la voile cette nuit.

L E T T R E X L.

Norfolk. Septembre , 1790.

LE vent contraire, Monsieur, ne nous ayant pas permis de mettre à la voile hier, après avoir passé une nuit à bord, je suis venu voir Monsieur Syham, qui m'a fait une proposition par laquelle mon itinéraire se trouve absolument changé. Ayant frété une barque avec laquelle il veut transporter lui-même une partie de sa cargaison à Alexandrie, il m'a fait, pour l'accompagner, des instances dont il n'avait pas besoin.

J'ai donc laissé mes équipages sur l'*Américain*, et n'ai gardé avec moi que ce qui m'est nécessaire pour un voyage de huit jours.

Ce nouvel arrangement convient d'autant plus à ma curiosité, qu'il me fera parcourir un pays que je n'aurais peut-être jamais vu sans lui.

Nous naviguerons dans la Chésapéak le long des terres de la Virginie et du Maryland, jusqu'à l'embouchure du Potowmak ; remontant ensuite ce fleuve jusqu'à Alexandrie, je me rendrai par Annapolis et Baltimore à Philadelphie.

Si je fais un détour de quelques centaines de milles, je substitue du moins à un voyage de mer ennuyeux, et qui n'est pas sans danger avec des inconnus, une navigation douce et agréable avec un homme sociable, et que je pourrai fatiguer de questions sans crainte d'abuser de sa complaisance.

Je me garderai bien, Monsieur, de vous donner encore mon opinion sur le nouveau peuple avec lequel je vais vivre. L'effet de la première impression serait, peut-être, ici tout différent de ce qu'il a été à Saint-Domingue, car je ne vois rien encore qui démente la prévention favorable avec laquelle j'y suis arrivé.

A la vérité, ce que l'on nomme vulgairement les mœurs, m'y paraît à quelques égards dans une contradiction sin-

gulière avec notre politesse Européenne. J'étais, par exemple, il y a deux jours, à une table d'hôte assez nombreuse. Le convive assis à ma droite laissa échapper de sa poitrine des soupirs auxquels la délicatesse de notre langue ne me permet pas de donner leur nom véritable. J'eusse regardé cela comme un accident, ou comme une licence pardonnable à un vieillard, s'il n'eût successivement été imité par la plupart de ses confrères, qui tous vauaient à cette fonction avec une gravité qui pensa décontenancer la mienne..... On eût dit qu'ils y mettaient de la prétention. Heureusement que l'évacuation de ces espèces d'éolipyles se borna au seul organe supérieur ; j'allais me livrer aux pensées qu'une telle habitude devait me suggérer, lorsque j'en fus distrait par un usage qui donna une tournure toute différente à mes réflexions.

Je venais de demander à boire, lorsque je vis arriver un large *bowl* de punch que le domestique présenta au

doyen des convives. Celui-ci but à même, et passa à son voisin le vase, qui fit ainsi le tour de la table. Quelque étranger que je fusse à cet usage, j'y bus avec respect, Monsieur, comme dans la coupe hospitalière de l'antiquité. Chez nous, gens délicats et souvent aussi corrompus au physique qu'au moral, une pareille coutume serait aussi dangereuse que ridicule; mais ici, chez un peuple sain de corps et d'esprit, elle est le témoignage d'une confiance trop rare, pour ne pas aimer en elle la précieuse simplicité de mœurs dont elle rappelle le souvenir.

Prêt à m'enfoncer dans le continent du nouveau monde, je vais être quelques tems sans retrouver l'occasion de vous écrire. Je n'en serai pas plus oisif pour cela, car, lorsque l'on aime à motiver ses jugemens et à se rendre compte de ses jouissances, jouir et observer deviennent aussi des occupations. Si nos jugemens dépendent beaucoup de la bonne ou mauvaise disposition de notre esprit, je sens que le mien ne fut jamais

plus près de la prévention. Je tâcherai cependant de l'éviter, et je l'espère d'autant plus, qu'il faut, ce me semble, être né avec une force d'imagination que je n'ai point, pour voir, dans les habitans de ce nouvel empire, plus que des hommes qui ont su conserver des mœurs pures au milieu des désordres d'une révolution, et n'ont point permis que le courage avec lequel ils ont défendu leurs droits, et l'enthousiasme avec lequel ils ont conquis leur liberté, dégénéraient l'un en fanatisme, l'autre en férocité, et certes c'est déjà beaucoup. Puisse la postérité, Monsieur, dire un jour la même chose de vous ! On le croit ici, parce que l'on juge assez généralement des autres par soi-même, et que l'amour-propre des Américains se complaît dans la pensée d'avoir été vos premiers maîtres dans le double art de *ravir la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans* (1). Mais

(1) On sait que l'enthousiasme a inscrit ce vers sous le portrait de Franklin. Peu avant sa mort;

pour peu que l'on compare les institutions, les mœurs, l'esprit des deux peuples, on le desire plus qu'on ne l'espère.

quelqu'un lui parlait de la révolution qui se préparait en France : *Il faut à la France, dit ce grand homme, des réformes et point de révolution ; le remède serait pire que le mal.*

F I N.

P O S T - S C R I P T U M.

LE gouvernement Français paraît aujourd'hui s'occuper sérieusement du soin de rétablir l'ordre à Saint-Domingue, et de ramener dans cette malheureuse colonie, avec les cultures qui fondèrent son ancienne prospérité, ou plutôt celle du commerce métropolitain, un ordre de choses tolérable.

C'est se vouer à une entreprise dont je regarde l'exécution impossible, si l'on ne saisit pas cette occasion unique de revenir sur l'erreur fondamentale par laquelle l'ancien gouvernement entrava la population blanche des Antilles; erreur d'où naquirent, avec l'introduction de l'esclavage, tous les maux, tous les vices qui dérivent d'un établissement civil, dans lequel l'énorme disproportion numérique entre les maîtres et les esclaves, ne laisse aux premiers d'autres

moyens de police et de sûreté, que ceux dont l'abus, impossible à prévenir, en rendant odieuse la force sur laquelle il faut nécessairement les fonder, amène, avec d'inévitables révolutions, les orages qui détruisent, en moins d'une année, l'ouvrage de plusieurs siècles; car, c'est une vérité que l'expérience a gravé sur les ruines de tous les empires, que, si la nature des sociétés humaines veut que le grand nombre soit *gouverné* par le petit, elle ne veut pas que *la partie* soit plus que *le tout*; que *le faible* écrase *le fort*, c'est-à-dire, que le petit nombre *opprime* le grand.

En vain des hommes honnêtes, mais égarés par l'amour du bien même, et forts de l'expérience qu'ils peuvent avoir puisée dans de longues méditations jointes à une longue résidence, croient-ils avoir trouvé, dans l'abolition totale, partielle, ou successive de l'esclavage, le secret de rendre les colonies à leur ancien état de splendeur. Je prédis hardiment que ce demi moyen, cette mesure timide, ne

les conduira jamais à leur but, parce qu'il est évidemment absurde et chimérique de prétendre rattacher à l'ordre, autrement que par la force, deux cent mille esclaves accoutumés à tous les excès du désordre, et qui dès-lors ne peuvent avoir d'autre idée de police, ni de subordination, que celles nécessairement liées à la force qui, à leurs yeux, consistera désormais, non plus, comme autrefois, dans la supériorité de l'intelligence, mais dans celle du nombre.

Et si, dans l'ancien et, à bien des égards, très-vicieux système, il était, comme je le crois, physiquement impossible de donner au nègre des mœurs qui dispensassent son maître de la surveillance active et rigoureuse, dont le soin même de sa conservation lui faisait un triste et malheureux devoir, concevra-t-on qu'il soit possible d'émanciper tout-à-coup une génération d'hommes que, ni la naissance, ni l'éducation n'avaient formés pour cette combinaison de droits et de devoirs, d'indépendance et de sou-

mission, qui constitue la vraie liberté, eux qui, d'après ce qu'ils ont vu, doivent nécessairement la confondre avec la licence la plus effrénée? Et je le demande, comment ces hommes accoutumés à l'anarchie, au pillage, aux massacres, consentiront-ils à redevenir d'impassibles esclaves? Comment ces esclaves, tout-à-coup transformés en d'inexorables tyrans, se résoudront-ils à n'être plus que les journaliers ou les aveugles instrumens de la fortune d'un maître qu'on leur apprend à mépriser et à vaincre? Comment des mains qui, hier encore, lançaient la foudre, reprendront-elles l'usage des instrumens agricoles? Comment reprendra-t-il, même conditionnellement, les fers du fils, cet esclave dont la rage a prolongé l'agonie du père dans d'épouvantables tortures?

La métropole, long-tems indifférente au sort des colons, commence du moins à s'intéresser à celui des colonies. On entrevoit que ceux qui ont prétendu y établir *la liberté*, en exterminant les

hommes libres pour leur substituer *les esclaves*, n'étaient que d'extravagans, d'atroces désorganiseurs, dont les efforts n'ont produit qu'une grande *égalité* de misère. Des idées, à tous égards plus justes, succèdent aux exagérations d'un enthousiasme sincère, ou d'une hypocrisie de patriotisme, qui, jusqu'à ce jour, ont fait beaucoup de dupes, de victimes, de fripons, sans faire un seul heureux. On commence enfin à s'appercevoir que, pour ressusciter la population, l'agriculture et le commerce dans des contrées que la guerre extérieure et civile ont également dévastées, il faut autre chose que des proclamations, des décrets, des proconsuls et des soldats.

D'accord sur le principe, on ne diffère donc plus que sur les moyens; mais, si les républicains de la Grèce et de Rome n'ont jamais cru la liberté de leur *patrie* compromise, parce que les terres y étaient cultivées, et les *citoyens* servis par des *esclaves*, on conçoit qu'il n'en est pas de même de la république

française, où l'on pense que la présence d'un seul homme, privé du droit de voter dans les assemblées primaires, c'est-à-dire, de la faculté de vendre son suffrage à un sot ou à un coquin, souillerait le sol de la liberté, et compromettrait nécessairement la sûreté publique; car, « nous voulons la liberté, disait le 21 Janvier 1789, Mirabeau, et nous aspirons aux derniers degrés de la licence; nous voulons la liberté, et nous n'avons pas les premiers principes de la discipline ».

Je suis loin de contester au peuple français le droit, qu'il a si chèrement acquis, d'être libre; encore moins, de blâmer l'extrême délicatesse qui lui ferait préférer le dégoût de se nourrir d'absynthe, au crime de manger du sucre cultivé par la main d'un *esclave*.

Toutefois, en supposant qu'on voulût en effet conserver les colonies, on doit savoir que la culture et la manufacture des denrées qu'elles produisent, exigent que des ateliers nombreux soient, sous

la surveillance d'un seul, soumis à des travaux non-interrompus, et tellement forcés, qu'il est nécessaire de les assujétir à la plus sévère police. Mais, comment arriver à ce but? En intéressant, dit-on, des ouvriers libres dans le bénéfice que leur travail vandra au propriétaire de la manufacture qu'il feront valoir, du sol qu'ils cultiveront.... et ces ouvriers libres seront ces mêmes nègres qu'il fallait nourrir à la main, par la raison que, sur dix, on en trouvait à peine un doué du degré d'intelligence et d'activité nécessaires pour planter, cultiver, et recueillir leur propre subsistance!

De deux choses l'une : mes nègres seront à l'avenir de simples journaliers, maîtres de disposer de leur tems et de fixer leur salaire; ou ils seront mes associés, sinon dans la propriété, du moins dans le partage du produit, et, par conséquent, des frais de culture de ma terre.

Dans le premier cas, je ne puis compter sur l'indispensable secours de leurs bras, qu'autant qu'il leur conviendra de

travailler. Eux seuls régleront la mesure, l'époque, le genre des travaux; moyennant un léger surcroît de salaire, mon envieux voisin m'enlèvera mes travailleurs au moment du sarclage ou de la récolte, etc.

Dans le second cas, je deviens l'homme d'affaires, le commis de mes nègres. Il faudra tenir avec eux un compte à livre ouvert, leur soumettre les états de dépense et de recette. Il faudra consulter *mes associés*, prendre leur avis, discuter avec eux sur les avantages ou les inconvéniens de telle ou telle culture, sur les défrichemens, sur les améliorations, sur la nécessité des dépenses en remplacemens, acquisitions, réparations, etc. sur le prix qu'il faudra mettre à *notre* denrée, sur la nature et l'étendue des engagemens que je puis contracter avec le commerce, etc.

Or, si parmi les habitans les plus philanthropes de la colonie, il s'en trouve un seul pour lequel l'une ou l'autre de ces suppositions n'est pas le comble de la

folie et de l'absurdité, je consens moi-même à passer pour un fou.

On conviendra du moins qu'il serait inoui que des hommes, *déjà corrompus par le seul fait de l'esclavage*, dit M. Malouet; qui n'ont jamais eu aucune notion claire, ni sur l'étendue du droit de propriété, ni sur celui de cité, ni sur les devoirs qu'impose le titre de *citoyen* qui en dérive, ni sur les vertus qu'il suppose; qui, loin de ne voir dans la liberté que *le droit de faire tout ce que les loix permettent* (1), n'y ont vu jusqu'ici que le pouvoir de faire tout ce qu'elles défendent; il serait, dis-je, impossible de supposer qu'au sein des turpitudes, des usurpations, des crimes, des excès de tous genres d'une longue et sanglante anarchie, des hommes violemment portés de l'esclavage au dernier terme de la licence, aient puisé, dans un chaos de conflagration et de boucherie, l'aveugle soumission aux loix, l'esprit d'ordre et

(1) De l'esprit des loix, liv. xi, chap. 3.

de paix, les affections douces, les vertus domestiques qui par-tout caractérisent le bon, le vrai *citoyen*, et qui seules pourraient nous garantir qu'ils reprendront, avec les travaux, les mœurs et les habitudes de la vie agricole.

Tel est cependant le véritable état des choses à Saint-Domingue; et je dirai encore, qu'à moins d'attribuer à la révolution française la propriété d'avoir changé toutes les loix de la nature, il est impossible que cela soit autrement.

La question n'est donc plus de savoir si la population ci-devant esclave doit aujourd'hui appartenir à la classe des citoyens libres et propriétaires; car, dans tous les cas, cette métamorphose entraînerait pour la métropole la perte des colonies, et dès lors il serait à-la-fois très-sage et très-économique de les abandonner à elles-mêmes. Ce qu'il s'agit de décider est : si dans la supposition où l'on proscrirait, avec la traite des nègres, leur transplantation, à titre d'esclaves, dans les Antilles françaises, il serait pos-

sible d'y établir une division territoriale, et un mode de population qui permit d'y continuer les anciennes cultures; et c'est ce que je ne crois pas impraticable, si l'on veut d'abord recourir à la seule opération vraiment politique, à la mesure qui, toute extraordinaire qu'elle peut paraître, est cependant la seule sur laquelle on puisse fonder quelque espoir.

Un nouveau partage des terres.....

A ce mot, j'entends la clameur universelle s'élever contre la violation du plus sacré des droits, contre l'usurpation de la propriété!..... Et c'est du milieu de la France que part ce cri général!... Mais je citerai au français, ramené aux véritables notions du juste et de l'injuste, l'ancienne république Romaine, où ce droit était, je pense, aussi sacré qu'il peut l'être dans la nouvelle République française, et où cependant la loi ordonnait un nouveau partage des terres, toutes les fois que la pauvreté d'une trop grande population de non propriétaires faisait

redouter au sénat les conséquences d'une trop grande disproportion de fortune.

Le souverain, quel qu'il fut, n'a jamais renoncé en France au domaine réel du sol des colonies; et ce qui le prouve, c'est qu'au droit de disposer des terres non-concédées, le roi a toujours joint celui de réunir au domaine, et celles dont le dernier propriétaire mourait intestât sans héritier naturels, et les concessions à l'égard desquelles la renonciation du propriétaire était présumée, toutes les fois qu'il n'avait pas rempli, dans le terme fixé, les conditions qui lui en assuraient la propriété.

Or, personne en France ne me disputera que la nation n'ait succédé aux droits de souveraineté du roi, et qu'elle ne soit la maîtresse de les revendiquer sur le territoire des colonies, d'y ordonner en conséquence un nouveau partage des terres, d'y établir un nouveau système de population, et d'y réduire la mesure des propriétés territoriales, de façon à ce que le sol cultivable de Saint-Domingue

qui, je suppose, portait en 1788 quinze mille propriétaires fonciers ou planteurs proprement dits (1), en nourrirait désormais 45,000.

On conçoit que je ne puis offrir ici que les bases d'un plan dont l'ensemble et les détails pourraient être discutés dans un comité d'habitans sages, assistés de quelques légistes instruits, car il faudrait nécessairement adapter à ce plan un nouveau système de loix.

1°. Pour régler le mode et la mesure du démembrement des propriétés territoriales.

2°. Pour fixer l'étendue et l'espèce des engagemens que le nouveau propriétaire serait dans le cas de contracter avec l'an-

(1) Si l'on veut retrancher de l'ancienne population blanche, les soldats, les employés civils et militaires, les prêtres, les négocians, les ouvriers, les femmes, les enfans, les économes, les pacotilleurs, les aventuriers, enfin tout ce qui n'était pas cultivateur proprement dit, c'est beaucoup si la population s'élevait à 15,000 blancs.

cien, de façon à ce qu'ils ne se convertissent pas en une source de discordes et de contestations judiciaires.

3°. Pour assurer à-la-fois, soit par un remboursement actuel ou successif, soit par une redevance fixe, en numéraire ou en denrée, à l'un le prix de sa propriété aliénée, à l'autre la possession exclusive, la jouissance paisible de sa nouvelle propriété; enfin, pour statuer d'une façon précise et claire sur tout ce qui pourrait avoir rapport aux droits d'aliénation et de retrait.

Que ce plan de partage ait des inconvéniens, c'est ce qui est tout simple; qu'il soit possible de l'attaquer par des objections, c'est ce qui est plus simple encore. Que l'on me démontre qu'il est sujet à quelques abus, j'en conviens; je fais plus, j'offre même d'y renoncer, mais à condition que l'on m'offrira dans l'ordre social une institution quelconque qui soit inaccessible aux abus.

Quant aux inconvéniens, je réponds que je n'en connais point qui puissent

contre-balancer la très-urgente nécessité de rétablir l'ordre à Saint-Domingue, et les anciens propriétaires dans leurs possessions; qu'après avoir été dépouillés, chassés, proscrits; après avoir végété ou dans les États-Unis, ou en France, ou en Angleterre, ou à Saint-Domingue même, dans la douleur, l'abandon et la misère, quel que soit le sacrifice que vous leur imposiez aujourd'hui, vous les verrez accourir à leurs anciens foyers, du moment où ils auront la certitude de pouvoir, à quelque prix que ce soit, y jouir et de l'indépendance, le premier des biens, et du repos, la plus douce des jouissances, et d'un bien-être qui ne leur est devenu que trop étranger; si sur-tout, vous leur garantissiez un dédommagement que plusieurs, du moins j'aime à le penser, trouveront déjà dans le seul espoir que le sacrifice qu'ils feront à la nécessité tournera au profit du bien général.

Pour éviter de longs détails, j'aurai recours à un exemple qu'il faut prendre dans l'espèce de culture qui tient le mi-

lieu entre la plus riche et la moins lucrative.

Ainsi, en supposant que ma caféyère me rendait, en 1789, soixante mille livres de revenu net, le tiers ne m'en vaudra plus que vingt, auxquelles il faut ajouter la redevance sur les deux tiers aliénés, à raison du dixième. Je me trouverais donc, selon ce calcul, et après une ruine, que je n'ai que trop souvent présumée totale; après avoir épuisé tout ce que la froide pitié de l'égoïsme, l'inflexibilité de l'avarice, l'orgueilleux mépris de la prospérité; enfin tout ce que l'abandon, la misère, le désespoir ont de cruel et d'humiliant, je me retrouverais, dis-je, avec 25,000 ou 26,000 livres de rentes, plus heureux, si je suis sage, et certainement plus riche que je ne l'étais avec 60,000 liv., que je ne l'eusse été précédemment avec un million.

Quant aux objections, voici, je crois, les principales. Je les exposerai dans tous leurs détails et sous le jour le plus avantageux.

Première

Première objection.

L'état dans lequel la révolution a réduit la fortune et les établissemens des plus riches planteurs, leur rend les secours pécuniaires actuels d'autant plus nécessaires, que le seul remplacement du mobilier d'une habitation exige une première dépense considérable (1). Dans quelque classe que vous preniez les 30,000 nouveaux colons, aucun, peut-être, ne sera assez riche pour solder à l'ancien propriétaire le prix du tiers d'une concession déjà en valeur, ou, dans l'hypothèse que ce remboursement se fit par une redevance annuelle en numéraire ou en denrée, pour subvenir du moins

(1) On me dira que l'on peut avoir recours au crédit; mais il n'existe point de crédit sans confiance, et comme la nature des besoins du colon ne peut fonder son crédit que sur ses relations avec le commerce métropolitain, ce dernier se trouvant aujourd'hui à-peu-près nul, il ne peut subsister entre eux aucune espèce de confiance, par conséquent aucune relation d'intérêt.

aux frais d'un mobilier et d'un établissement nouveau.

Deuxième objection.

Celui d'une sucrerie, ou ses réparations, ou son simple entretien, demandent, proportionnellement, une dépense plus ou moins considérable; ses coûteux et vastes édifices, le nombre de bras qu'elle exige, les accessoires du mobilier et de la main-d'œuvre en outils, bestiaux, ustensiles de transport, etc, ne peuvent point se partager. Il faut enfin, pour subvenir aux frais d'exploitation et de manufacture de la plus simple sucrerie, et pouvoir compter sur un bénéfice honnête, cultiver la canne sur une étendue de terre, au moins des deux tiers plus vaste que la nouvelle mesure assignée aux concessions, etc.

Troisième objection.

Dans l'état où la guerre, l'émigration et le régime de la terreur ont réduit la population de la république, où prendre

les 30,000 nouveaux colons qu'il faudra porter à Saint-Domingue, pour y tripler le nombre des propriétaires? D'ailleurs, ce calcul, qui n'attache qu'un seul individu à environ soixante-sept carreaux de terre, leur donne à peine le huitième de ce qu'exige leur culture; enfin, que ferez-vous de la génération noire actuellement subsistante?

Voici mes réponses.

1^o. La justice, l'humanité, et même la politique de ceux qui gouvernent aujourd'hui la France, leur font un devoir de consacrer quelques millions à r'ouvrir une des principales sources du commerce et de la richesse nationale, en donnant, ne fut-ce que par une avance remboursable, aux malheureux habitans de Saint-Domingue, la faculté de relever, dans leur patrie adoptive, l'édifice de son ancienne prospérité. Mais, dût même cette avance se convertir en un don absolu, en un sacrifice réel, ne pourrait-on pas le regarder, ou comme une espèce de restitution, ou comme une offrande ex-

piatoire offerte aux mânes des victimes que l'exagération de quelques principes philanthropiques immola au nom de l'humanité?

2°. Je rends hommage à la solidité des objections que l'on peut faire contre le morcellement d'une sucrerie en plusieurs propriétés ; mais j'observe qu'en tolérant qu'elle demeure celle d'un seul, il pourrait en résulter l'inconvénient grave d'établir entre les planteurs des colonies une inégalité de fortune qui amènerait la plus dangereuse des aristocraties, celles des richesses (1), et dé-

(1) Si l'on m'objecte que l'état florissant de la colonie, avant la révolution, prouve que même la plus contrastante inégalité de fortune n'est point un obstacle à la prospérité d'un pays ; que l'égalité en ce genre est une extravagance du délire démocratique, etc. je réponds d'abord que ce qui est bon dans une monarchie, cesse nécessairement d'être tel dans une démocratie parfaite, et que je raisonne ici, dans la supposition que la France restera telle. Quant à l'égalité de fortune, je n'ignore certainement pas ce qu'elle a d'ab-

fruirait ainsi tous les rapports d'unité, toutes les relations d'égalité.

Nous avons, dans nos manufactures, dans nos sociétés de commerce, des preuves subsistantes qu'il est possible d'administrer et de faire valoir une certaine masse de propriétés pour le compte de plusieurs. On voit tous les jours trois ou quatre héritiers exploiter ou faire exploiter en commun une sucrerie, sans que cette communauté d'usufruit et de propriété nuise en aucune manière à l'intérêt d'aucun. Enfin, les inconvéniens inséparables de toute société de ce genre ne peuvent point entrer en comparaison avec les conséquences dangereuses qu'elle doit prévenir, lorsque le législateur aura sou-

surde et de chimérique; mais, comme il n'est pas moins vrai que, pour être inévitable, l'inégalité en ce genre n'en est pas moins un mal, cette fatalité ne justifie pas mieux le mépris des précautions qui peuvent en retarder les progrès, que le sentiment de la prédestination n'excuse les Turcs de leur négligence à se garantir des ravages de la peste.

mis cette branche de l'économie sociale à des loix claires et précises.

La troisième objection renferme à elle seule trois questions qu'il importe de résoudre.

1^o. Où prendre les 30,000 colons qu'il faudra envoyer à Saint-Domingue?

2^o. Ce nombre, ajouté au 15,000 anciens, suffira-t-il à la culture?

3^o. Que ferez-vous de la génération noire actuellement subsistante?

Comme il y a lieu de croire que la République française, amie de la paix, de l'union, de la concorde, ne se propose pas d'éterniser une guerre, qu'elle n'a commencée que pour établir ce que personne ne lui conteste plus, il est impossible de supposer qu'elle veuille, en tems de paix, conserver plus de troupes qu'il ne lui en faudra pour garnir ses places fortes, et couvrir celles de ses frontières qui pourraient être exposées à une invasion subite.

La réduction que ce système nécessitera dans ses armées, mettra donc à la

disposition du gouvernement, non pas trente, mais, s'il le faut, cent mille hommes forts, actifs, accoutumés aux fatigues, aux dangers, aux privations, sans autre talent que celui de gagner des batailles; dégoûtés d'une guerre qui ne leur a encore valu que des lauriers, des blessures, des promesses, et l'assurance d'avoir bien mérité de la patrie; hommes avides d'espérances, toujours prêts à entreprendre, qui, au premier signal, s'embarqueront pour Saint-Domingue sur la seule invitation du gouvernement, et dont l'empressement redoublera, quand ils sauront que c'est pour y devenir, de pauvres soldats qu'ils étaient, de riches propriétaires.

Telle est l'idée mère. C'est au gouvernement à la méditer, à la modifier sur les considérations que la nature d'une telle entreprise, ses détails, ses gradations, les circonstances locales offrent à sa méditation. Je passe à la seconde objection.

Dans l'origine, les colonies étaient cul-

tivées par des *engagés*. Pourquoi ne reviendrait-on pas à une méthode qui fonda leur prospérité, et à laquelle l'ancien gouvernement, égaré par les sophismes de l'avidité, ne renonça qu'après en avoir rendu l'usage impossible par la trop grande étendue des concessions?

En supposant donc que chacun des 30,000 nouveaux propriétaires emmenât avec lui deux ou trois engagés, ce qui porterait le nombre des émigrans à 90,000 ou 120,000, on pourra encore m'objecter que ce nombre ne donne que la moitié de celui que j'assigne à la culture du territoire de Saint-Domingue. Ma réponse est simple.

On ne me prête sans doute pas le projet d'exterminer la population noire de Saint-Domingue. Je laisse ce moyen révolutionnaire aux partisans de la secte, qui, digne rivale de la mort, voudrait déjà voir la génération vivante parvenue à la sublime égalité du tombeau.

Si l'on doit en croire les rapports faits au gouvernement français, beaucoup de

nègres ont repris et reprennent tous les jours les travaux de la culture. Il ne serait donc pas impossible d'en réunir à-peu-près 120,000 sous le régime que l'on jugera le plus convenable, au même nombre d'Européens ou de Créoles qui composeraient la population blanche, et de faire, par conséquent, disparaître, avec les dangers de l'ancienne disproportion numérique entre les maîtres et les esclaves, la nécessité du système qui mettait un blanc à la discrétion de cent nègres; ou, ce qui était plus absurde encore, qui soumettait cent noirs au despotisme d'un seul blanc.

Je conçois que l'exécution du plan que je propose demanderait des développemens, des discussions beaucoup plus étendues. Mais, je n'en ai promis que les bases. C'est à ceux qui, au courage d'accepter la mission de législateurs, joignent l'expérience, les lumières, le génie que cette importante fonction suppose, à opérer le reste. Quand on a pu faire, pour un empire

tel que la France, des loix dont les vertus et la prospérité de vingt-cinq millions d'hommes attestent la sagesse, il ne doit pas être difficile de régler la police et les intérêts de deux à trois cent mille individus sur un petit coin de terre tel que Saint-Domingue.

Je n'insisterai donc plus que sur deux observations essentielles.

L'ancien abus qui permettait à un habitant de posséder plusieurs concessions, devant cesser, il en résultera le partage complet d'un territoire beaucoup plus vaste qu'il ne le paraît, en calculant son étendue sur le nombre des planteurs subsistans.

Lorsque je propose de porter à Saint-Domingue un nombre quelconque de nouveaux colons, je ne prétends pas que cela se fasse tout-à-coup, mais successivement, et à mesure que les anciens auront rétabli avec la culture, l'abondance nécessaire pour réparer leurs pertes et nourrir les survenans jusqu'à ce qu'ils soient entrés en possession,

Il est encore deux objections qui, au premier coup-d'œil, paraissent difficiles à concilier avec l'exécution de mon plan: l'une, que le nombre de 265,000 individus est au-dessous de l'ancienne population, qui, de mon propre aveu, ne suffisait cependant pas aux besoins d'une culture qui pouvait être plus étendue; l'autre, que les 120,000 nègres étant inégalement partagés entre les propriétaires actuels, il serait impossible d'en faire une répartition égale, sans violer le droit de propriété.

Les circonstances ne me permettant pas de donner plus d'étendue à ce *post-scriptum*, je me crois d'autant moins obligé de résoudre ces objections avant qu'on ne me les ait faites, que l'on ne me consultera sans doute pas sur le nouvel ordre de choses que l'on croira devoir établir dans les colonies françaises. Tout ce que je puis dire, c'est que je m'engage à répondre d'une manière satisfaisante; et que, pour prouver que mes assertions me sont dictées par le

sentiment d'un sincère amour du bien et la plus intime conviction, j'offre de donner l'exemple, et de faire sur la concession même dont j'acquis la propriété en 1789, l'essai du plan que je propose.

Fin du second et dernier Volume.

T A B L E
D E S
M A T I È R E S
C O N T E N U E S
D A N S C E V O L U M E.

A

- A**CAJOU (meubles d') très-communs en Angleterre et en Hollande. Pourquoi ils sont rares en France. *Pag.* 147
- Accouchemens* ne sont que très-rarement laborieux et pénibles. 105
- Administrateurs* subalternes. Leurs talens pour s'enrichir égalent ceux de leurs chefs. Les colons ont eu souvent le courage de les renvoyer en France. 4
- Agriculture* (l') n'a pas aux colonies son plus précieux avantage, celui de maintenir les bonnes mœurs. Pourquoi, 72. — *Traité élémentaire d'agriculture* indispensable. Devrait être fait par ordre et aux dépens du gouvernement. 146

- Ambition.* Celle des ministres de la religion est sans bornes, 91. — Quelle est celle des colons 135
- Amende.* Les premiers colons soumis à une amende lorsqu'ils abusaient de leurs négresses. . . 73
- Américains* exaltent en France les charmes du séjour des colonies. Les maudissent chaque jour quand ils les habitent. 140
- Amis des noirs.* Secte. Ses émissaires à Saint-Domingue. Quel est son but. De quelles pertes ils menacent la France. 159
- Anarchie.* Ses premiers essais dans la colonie. 101
- Anes* ont réussi dans les colonies. Ne dégèrent sous aucune latitude. Ont cela de commun avec l'homme. 124
- Angleterre.* Qu'au lieu de tout perdre, elle a tout gagné à la révolution américaine. 207
- Antiquités.* Celles du nouveau monde. 9
- Approvisionnement.* Celui de la colonie eut manqué en 1788, si les étrangers n'y avaient suppléé au défaut du commerce de France. 59
- Arts d'agrément.* Utilité d'en introduire la culture dans les colonies, 79. — Motifs qui doivent rassurer les partisans du système de Jean-Jacques. 80
- Arts et sciences.* Opinion de l'auteur sur leur influence. Que celle de Rousseau et de quelques anciens qui l'avaient conçue avant lui, ne prouve rien contre la sienne, 80. — Les

- plus compliqués puisent leurs principes dans la nature. *Notes*. 163
- Assassinat* du sénéchal du petit Goave. Ses circonstances atroces. 101
- Assemblée coloniale* excède ses pouvoirs, 164. — Sa mauvaise composition. Combat d'autorité entre elle et le gouvernement. Torts réciproques. 169
- Avarice*. Principe le plus dangereux de la dépravation des mœurs. Seul moyen de l'extirper 89

B

- Bains* très-nécessaires aux nègres. Les préserveraient des maladies cutanées. Affaibliraient la mauvaise odeur qu'ils exhalent. 33
- Baptême*. Cérémonie du baptême différée jusqu'à l'âge de 10 ans. Affaire de calcul de la part du clergé. 109
- Beauté*. Celle du ciel. Sa constante sérénité, source intarissable d'ennui. 120
- Besoins*. Le pays fournit tout ce qui est absolument nécessaire à ceux de la vie, 118. — Ceux de première nécessité sont en petit nombre à Saint-Domingue. 118
- Bienfaisance*. État des sommes consacrées aux dons de justice ou de bienfaisance. 69

- Bois-Chandelle.* Espèce de sapin à la lueur duquel les nègres travaillent. Erreur de quelques naturalistes à ce sujet. *Notes.* . . . 244
- Bonheur.* Celui des habitans d'une contrée ne doit pas être confondu avec sa richesse, 115. — Celui des habitans de Saint-Domingue en raison inverse de leur fortune. 117

C

- Café.* Sa culture aujourd'hui la plus en usage. 147
- Cap Français* bâti en pierre. Son territoire à l'abri des tremblemens de terre. Mœurs de ses habitans. Les mêmes, à quelques nuances près, que celles des autres colons. 134
- Caractère.* Celui des habitans de Saint-Domingue. 71
- Cases* à nègres. Manière dont elles sont placées. Comment les nègres y sont distribués. Inconvéniens des méthodes suivies. Nouvelles vues présentées par l'auteur 31
- Cazernement* des nègres. Ses avantages comme obstacle aux courses et vols nocturnes, et comme moyen de les forcer au sommeil. 34
- Chaperon.* Trait de cruauté de cet habitant. 10
- Chasteté* très-méritoire chez les femmes créoles. Pourquoi 111
- Chauves-souris* établies à Saint-Domingue. De même espèce que les nôtres. 123

Chine.

- Chine.* Les Américains se préparent et parviendront à commercer directement avec elle. 208
- Chinta.* (être) Ce que c'est. 111
- Chique.* Le plus incommode des insectes. Dévouement d'un capucin pour faire connaître cet insecte aux naturalistes européens. Seul moyen de s'en délivrer. 125
- Choiseuil,* (le duc de) en préparant l'insurrection américaine, préparait sans le savoir la révolution française. 206
- Clergé.* Mœurs de celui de Saint-Domingue. Corrompues. Exceptions très-rares, et pour-quoi. Jouit de gros revenus et de très-peu de considération. Trompe la crédulité des nègres 92
- Colons.* Rougiraient de travailler avec leurs négresses, et ne rougissent pas de leur faire partager leur concubine, 73. — Conséquences de cet abus, 74 — Esclaves de leurs esclaves, 119 — Exempts des petites passions tracassières de nos cotteries. Pourquoi. 135
- Commandeur* (un nègre) empoisonne trente-sept esclaves et ruine son maître. 119
- Commerçans* français. Alarmes que leurs inspirent les projets de Monsieur Duchillau. 5
- Commerce.* Celui de France ne fournit aux colonies que le rebut de ses magasins, 57 et 58. — Favorise l'interlope et la fraude des droits de douanes par son excessive usure, *ibid.* —

Source des vices dont l'origine nous embarrasse.	
Preuves de cette assertion, 53. — Commerce français. Ne calcule que son propre intérêt, est l'oppresseur des colonies. Raisons d'y admettre les étrangers en concurrence ; 60 et 61. —	
Jonglerie à l'abri de laquelle il veut se mettre à l'abri du reproche trop mérité d'usure, 152	
— Occasion unique perdue par la France de substituer son commerce à celui de l'Angleterre dans les États-Unis. Dissertation à ce sujet	203
<i>Contraintes.</i> Par qui exécutées. Moyens de s'y soustraire	14
<i>Conversations.</i> Les nègres s'y livrent avec joie lorsqu'ils sont débarrassés de leur surveillans, et y déploient une rectitude de jugement dont on les croirait incapables.	35
<i>Correction</i> infligée par l'auteur à ses esclaves. Effets de sa juste sévérité.	41
<i>Corruption.</i> Combien il est facile de séduire tous les agens du gouvernement. Ce qui les expose à la corruption. Qu'il serait facile de les en garantir.	18
<i>Coton.</i> Qu'on ferait bien d'en associer la culture à celle du café, en ayant égard à la différence des terrains que l'une et l'autre exige.	148
<i>Coucouïe,</i> mouche-luisante. Appartient à l'espèce des scarabées. Enfermées en certain nombre	

- sous un verre, répandent assez de clarté par leurs yeux, pour qu'on puisse lire. . . 123
- Courant* qui croise le canal de Bahama. Sa rapidité. Recommandation aux navigateurs de s'en défier et de le bien reconnaître. . 192
- Crédit* également avantageux au débiteur et au créancier. Balance entre les bénéfices et les intérêts du crédit non encore rompu. Nécessité de ne pas abuser de sa facilité. . 151
- Créoles*. Mauvaise méthode de tenir et porter leurs enfans, empruntée des négresses. Ses inconvéniens 108
- Cuisine*. Seul talent de ménage que les femmes créoles possèdent, encore n'est-ce que faiblement III

D

- Défrichemens*. Inconvéniens de les trop étendre 145
- Délicatesse*. Les nègres en sont susceptibles. Récit d'une action généreuse. Travail extraordinaire exécuté en deux heures par l'atelier de l'auteur. 45
- Denrées coloniales*. Le pouvoir de l'habitude trop fort pour qu'on puisse s'en passer. . . 160
- Dentition* se perfectionne sans douleur. . 107
- Dettes*. Tableau des dettes actives en faveur des diverses caisses, depuis 1788 jusqu'en 1791, 67.

- Tableau des dettes passives à la charge des diverses caisses, depuis 1788 jusqu'en 1791, 67.
- Imprudence de ne pas éteindre celles qu'on est forcé de contracter au commencement des établissemens. 148
- Division.* Trois côtes ou départemens forment celle de Saint-Domingue. 52
- Drake* (François), navigateur mangé vif par les Tourlouroux. Doutes sur ce fait. . . 161
- Droits de l'homme.* Que c'est dans le calme qu'il faut travailler à les fixer. 102
- Duchillau.* (le comte) Dernier gouverneur de Saint-Domingue. Ses vues. Espérances que l'on conçoit de son administration, 4 et 5. — Son intention d'en ouvrir les ports au commerce des États-Unis. Le pourra-t-il. . . 5

E

Éducation. Celle qu'on reçoit dans les colonies n'est propre qu'à donner des vices, 71. — Véritable secret de l'éducation morale. N'offrir que de bons modèles, 75. — Qu'il est ridicule de faire élever à Paris des jeunes gens destinés à passer leurs jours dans les colonies. Dangers de cet usage, 77. — Nulles institutions tenant à l'éducation aux colonies, 79. — Nécessité d'en fonder des établissemens à Saint-Domingue même, 83, 84. — Éducation phy-

- sique bien supérieure à l'éducation morale, 105.
- Celle de Saint-Domingue ne peut convenir aux enfans de tous les pays. 107
- Égalité.* (ce que c'est, que l') Deux espèces d'égalité, 19. — Avantage de l'espèce d'égalité qui règne à Saint-Domingue entre tous les *habitans.* 117
- Enfans nés hors mariage.* Objet de spéculation, 86.
- Sont abandonnés sur des nattes dès l'âge le plus tendre. Commencent à marcher à l'âge de six mois. 106
- Ennui* commence où finit l'espoir. 120
- Esclavage* incompatible avec l'égalité de fait, 19.
- Les colonies ne peuvent plus s'en passer. 20
- Esclaves.* Sort des esclaves préférable à celui des paysans de France, et pourquoi. 46
- Estampille*, fer chaud qu'on applique sur la poitrine des nègres, qui leur imprime le nom de leur maître, etc. etc. 27
- Établissemens de culture*, etc. Tableau de ces établissemens en 1789, 62. — Comment se forment les établissememens nouveaux. Quelle mise de fonds ils exigent. Instructions détaillées à ce sujet. 141
- État-Unis.* Raisons de croire que les habitans des États-Unis préféreront toujours les Anglais aux Français, soit pour le commerce, soit pour les alliances, 206 et *suit.* — Quelques

particularités sur les mœurs de leurs habitans.	212
<i>Blendue</i> de la partie française de Saint-Domingue.	52
<i>Existence.</i> Sous quel point de vue il faut envisager l'existence des nègres.	38
<i>Exportation.</i> Tableau de l'exportation de Saint-Domingue en 1789.	62

F

<i>Faste.</i> Celui que les Américains étalent passagèrement en France n'est qu'imposture. Secret de ces charlatans dévoilé.	139
<i>Femmes créoles.</i> Leur éducation. Leur manière d'être. Leur vie privée, III. — Plus cruelles que les hommes envers leurs esclaves. Allusion au despotisme.	113
<i>Fermentation</i> passant de la métropole dans les colonies.	19
<i>Férocité.</i> Une femme de l'île fait jeter son cuisinier nègre dans un four brûlant.	10
<i>Fêtes.</i> Qu'on devrait en établir de périodiques pour les nègres. Jours auxquels il conviendrait de les fixer. Attachement réciproque qui en résulterait.	34
<i>Feu.</i> On s'en sert pour déblayer les abattis. Les cendres fertilisent le sol.	146
<i>Formicaleo.</i> Utilité dont il serait à Saint-Domingue. Invitation à l'y naturaliser.	122

- Fortunes.* Comment il peut se faire que tous les administrateurs en fassent d'aussi rapides en rendant des comptes plus exacts qu'en aucun lieu du monde. Ignorance de l'auteur, 68. — Fortunes médiocres ont plus d'avantages à Saint-Domingue qu'en Europe, 118. — Vicissitudes auxquelles sont exposées les fortunes des habitans. 119
- Fourmis* s'introduisent en si grand nombre dans les cases, qu'elles dévorent les vivres. Dévastent aussi les jardins, 121. — La fourmi appartient à l'Amérique méridionale. Surnommée *le Roi du Brésil*. 122
- Franklin.* Mot remarquable du docteur Franklin. *Notes*. 216

G

- Gérants.* Dans quelle classe il convient de les choisir. Leur donner une part dans le produit des biens par eux administrés, est la mesure la plus sage. Toutes ont des inconvéniens. 155
- Gouvernement.* Son insouciance à surveiller les mœurs. 90
- Gouverneurs.* Leurs perpétuels changemens, 2. Rapidité de leur fortune. Obligés de la faire, et sous quelles peines. Comment et aux dépens de qui. 3

H

- Hache.* (nègres de) Ce qu'on entend par là.
Leurs fonctions. 143
- Hébreux.* Regrettent les oignons d'Egypte. In-
justice de Moïse. Qu'il ne connaissait pas le
cœur humain. 121

I

- Impôts.* Tableau des produits de l'impôt sur ceux
de la culture. 65
- Insectes* en très-grand nombre et très-incom-
modes à Saint-Domingue. 121
- Insociabilité.* Ce qui détermine celle des Co-
lons. 135
- Interlope.* Qu'il est impossible de l'empêcher
dans une circonférence aussi étendue que celle
de Saint-Domingue, 54.—Ruse employée par
l'interlope pour séjourner dans les parages de
Saint-Domingue. 55

J

- Jardin botanique.* Son fondateur, 1.—Le succès
de cette institution utile. Dépend du goût, du
caprice ou de l'ignorance d'un seul homme.
Sort à redouter pour cet établissement. 2
- Jésuites.* Leur disgrâce à la Chine. *Note.* 91

Juste (le) et *l'injuste*. Idée qu'en ont les nègres.
Confirmée par des faits. 38

Justice. (Frais de) A combien se montent an-
nuellement 69

L.

Labat. Fausse évaluation du revenu d'une su-
crerie par le voyageur Labat. Ses erreurs rec-
tifiées 28

Léogane. Auberge tenue par un nègre plus que
centenaire. Ses connaissances sur les premiers
temps de la colonie. 8

Lézard anoli. Sa beauté, sa familiarité. Donne
la chasse aux insectes. 123

Liberté. Convient-il de la rendre aux nègres, 50.
— Tout peuple qui n'a pas été élevé pour elle
en abuse, *ibid.* — Quel usage en feraient les
nègres, *ibid.* — Quel usage nous faisons de la
nôtre, *ibid.* — Celle promise par la révolution
française s'avance dans les colonies le poignard
à la main, 101. — Ses plus ardens promoteurs
forcés de se joindre à l'aristocratie pour sauver
leurs propriétés. 173

Loi. Expression de la volonté générale. . . 42

Lucayes. Quelles pourraient très-facilement être
habitées 176

Luzerne, (le comte de la) fondateur du jardin
botanique de Saint-Domingue 1

M

Maillot. Son attirail supprimé. 105

Maitres. Leur imprudence de se permettre des discussions sur la liberté devant leurs esclaves, 167.— Qu'eux et leurs esclaves sont à leur place à Saint-Domingue. 163

Maitresses de maison. Trafic infâme qu'elles font de leurs servantes, 89.— Ce vice établi de tout tems à la baye de tous les Saints. *ibid*

Magistrat. Infâme atrocité d'un des magistrats de l'île, dont l'auteur du voyage fut témoin. Ses raisons pour taire le nom de ce magistrat. 11

Marais. Moyens de dessécher celui qui avoisine le Port-au-Prince, 7.— Que les dépenses de cette entreprise ne devraient point retenir le gouvernement. Exemple des Hollandais à Surinam, Batavia, et dans la Hollande même 8

Marbois. Obligé de s'enfuir. Opposition entre lui et M. Duchillan. 99

Mariages des nègres. Ont peu de stabilité. Moyens de les empêcher de changer de femmes. Prerogatives à attacher aux mariages. 33

Marion, massacré par des sauvages. 82

Maronnage. Ce que c'est. Inutilité des précautions que l'on prend pour l'empêcher. 26

- Martin*, (le) oiseau originaire de l'Inde. Naturalisé à l'île de France. Délivre les bestiaux des insectes. 122
- Mauduit*, (monsieur de) colonel du régiment du Port-au-Prince, massacré par ses soldats. *Aux notes*. 164
- Merrain*. Depuis 15 ans l'accroissement de la culture en a doublé l'usage. D'où on le tire 59
- Mœurs*. Les colons ont adopté celles de leurs esclaves. Faits à l'appui de ce reproche, 85 et suivantes.—Funestes effets de leur dépravation, *ibid.*—Mauvaises mœurs. Injustice d'en rejeter toujours le tort sur les femmes. 113
- Morale*. Si une morale publique peut suppléer une religion 95
- Morts et naissances*. Grande disproportion, sur tout dans la population noire. 22
- Morue*. Consommation de la morue très-considérable. Permission d'en importer accordée aux négocians des États-Unis. 57

N

- Nation* française. Frivole et cruelle. 102
- Naufrages*. Qu'on en doit attribuer la moitié à l'imprudence des gens de mer ou à la faiblesse des équipages. 177

Navires. Cruauté de plusieurs capitaines de navires, envers des naufragés. 189

Nègres. Atrocités dont quelques habitans se rendent coupables envers eux, 10.—Grande consommation des nègres. Ont la masse du sang corrompue. Maladies qu'ils contractent dans les traversées, 22 et 23.—Ruses qu'employent les commerçans pour leur donner en les débarquant un embonpoint factice. Précautions à prendre avant de les acheter, 23 et 24.—Mangent avec avidité des couleuvres, des crapauds, des charognes. Maladies qui sont les suites de ce goût dépravé, 26.—Difficiles à fixer lorsqu'ils se sont adonnés au marronnage. Manière de les punir quand ils sont repris. Revendus à bas prix quand ils ne sont pas réclamés. Sottise de les acheter, 27.—Leur imprévoyance, leur malpropreté, 30 et 31.—Qu'il conviendrait de les rassembler sur un seul point, 32.—Avantages de cette méthode, *ibid.*—Regardent la bonté comme faiblesse. On doit la remplacer par la plus scrupuleuse justice, 36.—Regardent leur joug comme inévitable. Principe de leur soumission. Plus raisonnables dans leur ignorance que nous avec notre savoir, 42.—Esclaves dans leur terre natale 50

Nourrices. Inconvéniens résultans de l'usage de ne faire nourrir les enfans blancs que par des négresses 76

O

- Oisiveté.* Contribue plus que le climat à renforcer les affections voluptueuses 112
- Orage.* L'auteur, surpris la nuit par l'orage, est obligé de suspendre sa marche. Son embarras. *Hospitalité* que lui donne une négresse ménagère. 158
- Oster,* (Monsieur) vice consul de France à Norfolk. Son entrevue avec l'auteur du voyage. 201

P

- Palmistes.* (les) Modèles des colonnes qui décorent les palais des rois. 162
- Parallele* entre les nègres et les paysans d'Europe 45
- Paysans.* Nos paysans soumis à plus de besoins et à plus de peines physiques et morales que les nègres, 46 *et suivantes.* — Leur liberté nulle à force d'être circonscrite. *ibid*
- Pensilvani,* surnommée le chef lieu de l'humanité 130
- Peyniers.* (Monsieur de) Gouverneur de Saint-Domingue. Tour-à-tour trop roide ou trop faible. Conduit par un jeune homme . . . 164
- Plan.* Espèce de grosse vérole que les nègres ont communiquée à leurs maîtres, 25. — Ne se

- guérit point radicalement. Recette pour en tempérer les effets. *Aux notes.* *ibid*
- Pilotes côtiers.* En très-grand nombre, et très-ingéniusement construits sur les côtes de Virginie 194
- Pluie salutaire aux enfans, qu'il est bon d'y laisser exposés* 106
- Police.* Qu'il est possible d'établir dans les ateliers une police sévère sans être féroce. Experiences faites par l'auteur. Résultats. 39
- Population* Recensement de celle de Saint-Domingue, tant en blancs qu'en noirs, 53.— Ne peut s'établir que sur des bases approximatives. Pourquoi *ibid*
- Port-au-Prince* englouti par un tremblement de terre. Ses habitans ont rebâti leurs maisons sur les ruines des anciennes. Raisons qui les y ont déterminés. Crainte qu'ils n'ayent rebâti leur ville sur un sophisme, 6.— Causes de l'insalubrité de l'air qu'on y respire. 7
- Préjugé.* Celui que tout homme qui respire l'air des colonies est un Crésus, très-faux, mais difficile à déraciner, 136— Combien il est essentiel de le détruire. L'auteur le combat. *Aux notes.* 137
- Privations* Celle de toute société la plus insupportable de toutes dans les colonies. 119

R

- Raison.* Sans culture. Instinct brutal et plus féroce que celui des bêtes. 82
- Raynal.* Erreur de M. Raynal réfutée par le compte rendu de M. de Marbois. 21
- Recette générale.* Tableau de la recette générale des différentes caisses de Saint-Domingue. 67
- Regrets.* Ceux de l'auteur en quittant Saint-Domingue. Leur cause. 129
- Religion.* Peut mettre un terme à la dépravation des mœurs, 90. — Que le gouvernement doit veiller à ce qu'elle soit maintenue, sans laisser à ses ministres les moyens d'opprimer ou d'égarer, 96. — Que ses ministres doivent la prêcher d'exemple. 97.
- Revenu.* S'estime à Saint-Domingue par le nombre des nègres, à raison de 1500 liv. par tête. 27
- Révolution française.* L'auteur craint qu'elle ne soit funeste aux colonies. Maux qu'elle a agglomérés depuis cinq ans. 20
- Révolutions.* Qu'il est plus sage de chercher à les diriger qu'à en retarder les progrès. *Notes.* 165
- Resines* appartiennent à la Zone Torride. La plupart des arbres à Saint-Domingue en contiennent beaucoup. 44
- Ruines* du gouvernement de Léogane. 9

S

Sapins. Ne sont point une production exclusive des climats tempérés et des Zônes Boréales.

Aux notes. 44

Sauvages. Leur portrait tracé par le voyageur Marion. 82

Séparation. Combien elle est cruelle quand on quitte de véritables amis. 132

Société. Où l'on trouve la solution du problème d'une société sans mœurs. 90

Suicide d'un sous-lieutenant de la mairéchaussée coloniale. Circonstances qui le précèdent et l'accompagnent. Opinion de l'auteur sur cette action en elle-même, et sur le personnage qui en a été le sujet, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. — Autre d'un habitant. *Notes.* 16

T

Tafia. Ce que c'est. Pris avec modération est un breuvage sain 118

Tempérament. Agit avec autant de force dans les climats du Nord que dans ceux du Midi. 112

Téthans. Maladie des enfans des nègres. 22

Toilette rarement recherchée. Toute espèce de fard interdite. 110

Tourlouroux, ou crabes de terre. Habitent de préférence les environs des cimetières. Dévorent

vorent les cadavres. Sont dévorés à leur tour par les nègres.	161
<i>Travaux publics.</i> État des sommes qui y ont été employées, 69.—Travaux desquels dépend la conservation des fortunes.	119
<i>Troubles.</i> Premiers troubles de la colonie de Saint-Domingue	164
V	
<i>Vengeance</i> d'une mulâtresse. Elle empoisonne deux époux dans un dîner auquel elle les invite. <i>Aux notes.</i>	16
<i>Vente.</i> Le prix ne s'en calcule point sur le revenu des habitations dont on veut se défaire.	154
<i>Vêtemens</i> des femmes très-légers, et laissent juger le nud. Leur forme.	109
<i>Virginie.</i> Abaissement de ses terres. Navigation de ses côtes dangereuse	194

Fin de la table du second volume.



ERRATA du second volume.

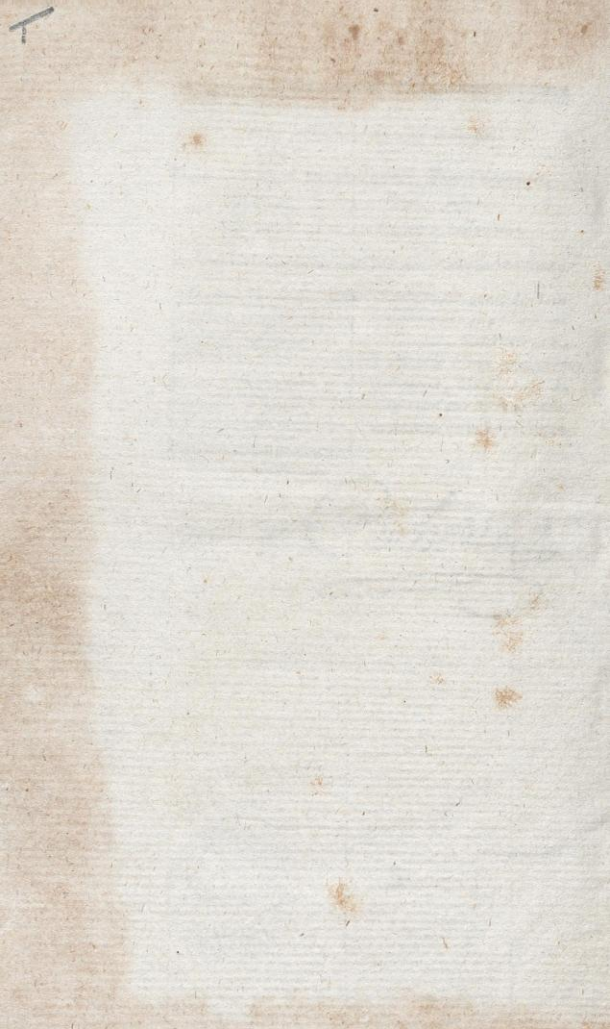
- Page 4 ligne 19 séparaient, lisez : *séparait.*
68 ligne 7 mène, lisez : *mine.*
128 ligne 13 d'exilé, lisez : *d'exiler.*
-

Je place la présente édition sous la sauve-garde des lois et de la probité des citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'édition contrefaite ; j'assure même au citoyen qui me fera connaître le contrefacteur, distributeur ou débitant, la moitié du dédommagement que la loi accorde. Paris, ce 10 Vendémiaire, l'an sixième de la République française, une et indivisible.

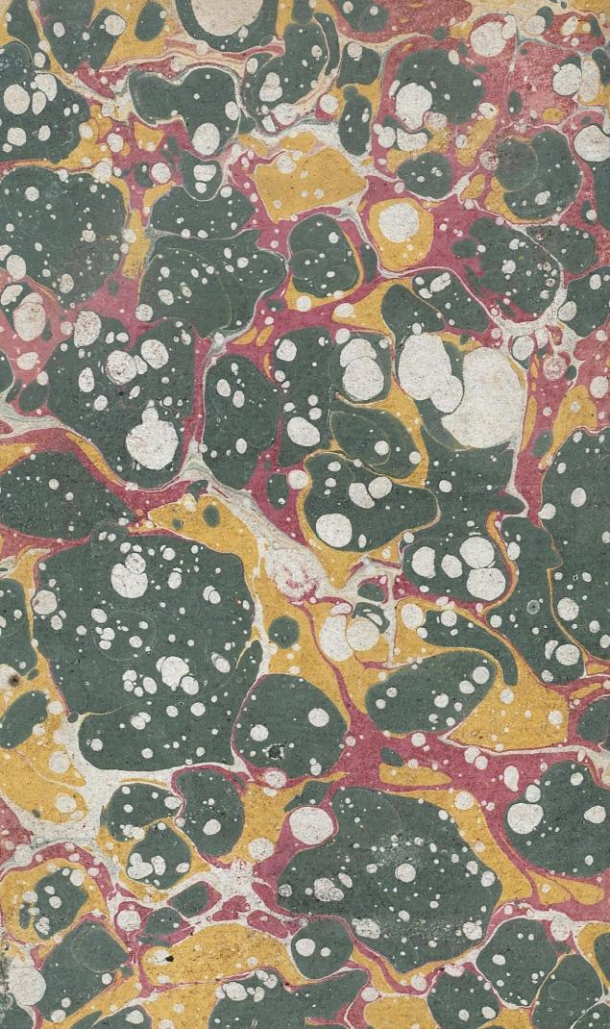
Cocheris







161167



BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0017998

